TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 003 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 17 JUIN 1980

LES DIFFICULTÉS DU RAVITAILLEMENT PROVOQUENT DES MANIFESTATIONS DE MÉCONTENTEMENT EN U.R.S.S.

LIRE PAGE 8



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; U.K., 35 p. ; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 41

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Conflit franco-britannique sur les Nouvelles-Hébrides

Grâce à un réexamen lucide, quoique tardif, de sa politique, la France pensait pouvoir, sans dommage et conjointement avec la Grande-Bretagne, conduire le condominium des Nouvelles-Hébrides à l'indépendance, prévue pour le 30 juillet. Ayant abandonné ses réflexes conservateurs, elle s'était rapprochée des indépendantistes au détriment des partis d'opposition qui se réclament traditionnellement de la francophonie, contribuant ainsi au désarroi de ces partis. La tentative de sécession de l'île d'Espiritu-Santo et la multiplication des incidents ont remis en cause ce schéma et provoqué une querelle avec la Grande-Bretagne : la France juge en effet « inopportune » l'arrivée à Port-Vila des troupes d'élite de Sa Majesté.

Pour folkloriques et exotiques qu'ils puissent apparaître, ces incidents ouvrent un débat politique important qui touche à l'avenir du futur Etat néo-hébridais, que la mort du député d'opposition Alexis Yolou, le 11 juin au cours d'affrontements dans l'île de Tanna, résume parfaitement.

Ce député était à la fois un leader des partis modérés, un chef coutumier de religion catholique et un militant francophone : il appartenait donc à chacune des minorités qui se sentent menacées par l'action du gouvernement dirigé par M. Walter Lini, président du parti anglophone VAP (Vanuaaku Pati). Les modérés, qui avaient collaboré avec ce parti au sein du gouvernement d'union nationale, en 1978 et en 1979, s'inquiètent de voir que le VAP occupe maintenant seul le pouvoir et entend poursuivre dans cette voie après l'indépendance.

Les chefs coutumiers craignent que les structures ancestrales ne soient mises à mal par les réglementations du futur Etat néo-hébridais. Les catholiques redoutent les conséquences du contrôle du gouvernement par les presbytériens : bien que M. Walter Lini soit lui-même pasteur anglican, ce sont les missions presbytériennes qui ont fourni cadres et moyens au VAP. Enfin, les francophones voient poindre l'hégémonie de la culture anglo-saxonne et la suppression des écoles françaises, alors même que celles-ci scolarisent désormais une majorité d'enfants.

Si les incidents de Tanna sont en grande partie à mettre au compte de l'hostilité qui oppose les mouvements coutumiers et les presbytériens, la rivalité entre francophones et anglophones n'explique pas entièrement la tentative de sécession de l'île d'Espiritu-Santo. Celle-ci tient beaucoup plus à la force du particularisme de l'île la plus riche de l'archipel. Le Nagriamel, mouvement coutumier fondé et dirigé par M. Jimmy Stevens, avait déjà manifesté en faveur de l'indépendance de l'île, en 1974 et 1975. En 1977, deux experts désignés par les pays de tutelle avaient souligné la nécessité d'une solution fédérale, seul moyen à leurs yeux d'écarter les menaces de sécession.

Craignant de céder aux tentations autoritaires, la France s'oppose à toute intervention armée contre les sécessionnistes de l'île de Santo. De son côté, la Grande-Bretagne fait valoir que la présence de ses troupes permet de faire pression sur le gouvernement néo-hébridais, tout en satisfaisant son amour-propre. De fait, M. Walter Lini, fermé à toute idée de négociation avant l'arrivée des « Royal Marines », vient de décider l'envoi d'une mission de conciliation auprès de M. Jimmy Stevens.

(Lire nos informations page 8.)

Le roi Carl-Gustav à Paris

Les États européens devraient adopter un « comportement plus indépendant »

nous déclare le ministre suédois des affaires étrangères

Le roi Carl-Gustav de Suède et la reine Silvia sont arrivés, ce lundi 16 juin en fin de matinée à Orly, où ils ont été accueillis par M. Giscard d'Estaing.

Le souverain est accompagné de M. Carl-Axel Petri, ministre de l'énergie, et de M. Ola Ullstein, ministre des affaires étrangères. Ce dernier a répondu, avant son départ pour Paris, aux questions de notre correspondant à Stockholm. Il souhaite que les Etats européens adoptent, notamment à la conférence de Madrid, « un comportement plus indépendant à l'égard des grandes puissances ».

« Comment un pays neutre comme la Suède juge-t-il l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques ?

— Nous sommes très critiques. Lors des entretiens que j'ai eus fin mai à Moscou avec M. Gromyko, j'ai mis l'accent sur quatre points :

» 1) Nous estimons qu'aucune information digne de foi n'indique qu'il y a eu intervention étrangère en Afghanistan avant l'entrée des Russes dans ce pays ;

» 2) Aucune solution de la crise afghane n'est possible avant le retrait inconditionnel des Soviétiques ;

» 3) L'avenir de l'Afghanistan doit être défini et fixé par un gouvernement indépendant et non lié ;

» 4) Enfin, le conflit ne peut être réglé que politiquement, et nous espérons qu'il va être possible de trouver une solution. Je pense que les Russes ont commis une erreur de jugement. Ils risquent de s'embourber en Afghanistan. Ils n'ont pas le soutien de la population et doivent faire face à une assez forte résistance qui va probablement leur causer des problèmes.

Propos recueillis par ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 5.)

Il y a quarante ans, le 18 juin

Le quarantième anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 donne lieu à une commémoration plus éclatante que par le passé. Dimanche 15 juin, à Colombey-les-Deux-Eglises, M. Chirac a présidé une cérémonie du souvenir qui a réuni une foule recueillie et disciplinée de plus de quarante mille personnes. D'autres manifestations se dérouleront à Paris, mercredi 18 juin, en présence du chef de l'Etat. Nous publions page 12 un article de M. Pierre Lefranc, et notre page « Idées » de demain sera consacrée au 18 juin.

Durcissement en Israël

La position des Neuf sur l'O.L.P. est vivement dénoncée par M. Begin

Alors que les premières réactions à Jérusalem avaient été modérées, M. Begin, passant outre à l'avis de certains de ses ministres, a fait adopter par le gouvernement israélien, dimanche 15 juin, une déclaration condamnant en termes très vifs la prise de position des Neuf sur le Proche-Orient, adoptée vendredi à Venise.

Le comité exécutif de l'O.L.P., réuni à Damas, a, pour sa part, critiqué les insuffisances du texte, tout en relevant certains aspects positifs.

Aux Etats-Unis, M. Carter a déclaré que son gouvernement ne changerait pas d'attitude à propos de cette organisation tant qu'elle ne reconnaîtrait pas le droit d'Israël à l'existence, et cela « quelle que soit l'attitude » des pays d'Europe de l'Ouest.

« Une capitulation semblable à celle de Munich »

De notre correspondant

Jérusalem. — Surmontant les réticences de plusieurs membres de son cabinet, M. Begin a décidé, le 15 juin, de condamner en termes très rudes la dernière prise de position des pays de la Communauté européenne sur le conflit du Proche-Orient. La vigueur de cette riposte a quelque peu surpris à Jérusalem, car, après la publication de la déclaration des Neuf, les premières réactions dans les milieux gouvernementaux israéliens avaient été nettement plus modérées (*le Monde* daté 15-16 juin). Cette fois, il s'agit d'un rejet catégorique. A plusieurs reprises, les mois précédents, M. Begin avait dénoncé très sévèrement l'attitude européenne, mais c'est la première fois que le même ton et les mêmes formules sont employées dans un texte officiel. Dimanche, à la fin du conseil des ministres, le premier ministre a pris soin de lire lui-même le texte, pour souligner l'importance qu'il lui donnait.

Le communiqué du gouvernement commence par cette remarque significative : « *Il ne restera rien de la déclaration de Venise, qu'un souvenir amer.* » Reprenant des comparaisons chères à M. Begin, le gouvernement qualifie les membres de l'O.L.P. de « *S.S. arabes* », et affirme que le document européen équivaut, « *pour la deuxième fois en une génération* », à une « *capitulation, semblable à celle de Munich en 1938* ». Etablissant un parallèle entre la situation de la Tchécoslovaquie à cette époque, face à Hitler, et celle d'Israël, face à l'O.L.P., le communiqué ajoute que les garanties proposées par les Neuf n'ont pas plus de valeur que celles offertes au gouvernement de Prague, à qui l'on demandait d'accepter « *aussi le principe d'autodétermination* ».

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

POINT

L'écologie incertaine et divisée

La désignation de M. Brice Lalonde comme candidat des écologistes à l'élection présidentielle n'a guère apporté de clarté sur le débat interne de cette famille de pensée et sur le bien-fondé politique de sa démarche actuelle. L'opportunité de cette démarche et l'unité du mouvement demeurent plus que jamais sources d'incertitudes.

L'unité n'est nullement apparue au cours de cette journée d'élections « primaires ». Bien au contraire. L'opposition Paris-province s'est révélée plus forte que jamais et si M. Lalonde l'a emporté au second tour c'est en partie grâce à une mobilisation d'urgence de ses amis de la capitale. En outre, M. Jean-Claude Delarue n'a en aucune manière renoncé à à sa candidature. Son maintien pourrait fort bien donner à M. J.-Y. Cousteau le prétexte d'une tentative de « candidature d'union »... Enfin, au sein même des formations qui s'étaient entendues pour mettre en œuvre le processus de désignation qui a abouti dimanche, il n'est pas évident qu'un consensus demeurera sur l'organisation de la campagne.

L'opportunité, c'est la question de fond. Quel avenir pour un mouvement écologiste qui entend demeurer indépendant des courants politiques ? Quelle efficacité pour des militants qui conçoivent leur démarche comme marginale et non politique alors qu'ils se lancent dans la consultation politique suprême qu'est l'élection présidentielle ? Les écologistes doivent-ils se « laver les mains » de tout engagement politique ? Doivent-ils oublier que leur doctrine même ne peut être que globale ? Doivent-ils limiter leur ambition à assurer une figuration sans lendemain lors des échéances électorales et à seulement « se compter » lors des scrutins ? « Se compter ainsi serait se compter dans les cimetières », *leur lance Roger Garaudy, dans un article publié lundi dans* le Matin.

Les mouvements écologiques entre eux, et parfois en chacun d'eux, sont divisés, à l'image des formations politiques dont ils veulent pourtant se démarquer.

Ce défaut d'unité, ces incertitudes et cette ambiguïté quasi consubstantielle expliquent la très faible participation au scrutin préparatoire de dimanche.

(Lire page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Les richesses naturelles

Présidant à Amboise l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire du chef de la France libre, M. Michel Debré a gravement constaté que « du peuple français ne jaillit pas toujours un de Gaulle ». *A cet égard, il est significatif que M. Debré ait employé le verbe jaillir, qui pourrait aussi bien s'appliquer à la découverte miraculeuse d'une immense nappe dans notre sous-sol national qu'à l'apparition providentielle d'un homme immense surgi des couches denses de la France profonde.*

Mais, plus que tout autre, M. Debré sait qu'en France on n'a pas de pétrole et on n'a plus de Gaulle : tout au plus avons-nous, paraît-il, des idées. Mais, dans ce domaine, on n'a pas fini de creuser.

BERNARD CHAPUIS.

Les États-Unis et l'enjeu iranien

L'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, M. Habib Daoudi, a quitté ce lundi matin 16 juin Téhéran après un séjour de trois semaines en Iran au cours duquel il a tenté en vain de relancer la mission d'enquête des Nations unies sur la crise irano-américaine.

Nous publions ci-dessus le premier d'une série de quatre articles d'Eric Rouleau consacrés à l'évolution de cette crise. Notre collaborateur a enquêté aux Etats-Unis et en Iran.

I. — Le dossier

par ÉRIC ROULEAU

La *saga* de la révolution iranienne a connu et connaîtra sans doute encore de multiples rebondissements. Celui du 4 novembre dernier, entre tous, marque un tournant non seulement dans la lutte pour le pouvoir au sein de la République islamique, mais peut-être aussi dans la vie internationale. Par une matinée ensoleillée, ce jour-là, quelque quatre cents étudiants investissent l'enceinte de l'ambassade américaine à Téhéran, l'occupent sans coup férir, prennent en otage son personnel et exigent — en échange de sa libération — l'extradition de Mohamed Reza Chah. Par son caractère insolite, par la gravité de ses conséquences possibles, notamment pour la paix mondiale, le défi est sans précédent.

Le fossé qui sépare les Iraniens des Américains paraît d'emblée infranchissable. Outre-Atlantique l'opinion s'indigne doublement de la violation de l'immunité diplomatique et de l'objet du chantage. L'ancien souverain, en traitement dans un hôpital new-yorkais depuis le 22 octobre, bénéficie de la compassion, voire de la sympathie diffuse de nombreux Américains, qui voient en lui une victime. Vingt-cinq ans durant, les *mass media* l'ont présenté le plus souvent comme un autocrate éclairé, voué au développement et à la défense de l'indépendance de son pays, qui se heurtait à l'opposition conjuguée des « *rouges* » et des « *noirs* », des marxistes et des mollahs obscurantistes. Ces derniers n'ont pu l'emporter, écrivait encore ce printemps la très sérieuse revue *The Washington Quaterly* — entre autres — que parce que le chah avait des scrupules à faire verser le sang de ses sujets...

La prise en otages des diplomates américains a tout naturellement suscité des réactions passionnelles aux Etats-Unis : articles vindicatifs contre le « *fanatisme* » des Iraniens, caricatures d'un Khomeiny au visage hideux se multiplient dans la presse ; le portrait de l'imam sert de cible au jeu de fléchettes, notamment dans les établissements publics ; les jeunes arborent des tee-shirts sur lesquels s'étalent des propos injurieux (et, le plus souvent, vulgaires) à l'égard du patriarche de Qom ; dans divers campus universitaires, des étudiants brûlent le drapeau de la République islamique, donnent la chasse à leurs camarades khomeinistes, quand ils ne scandent pas, sur l'air des lampions : « *Faites-vous rôtir un Iranien.* »

(Lire la suite page 4.)

LES CHRONIQUES D'ANDRÉ CHASTEL

Le second miroir

Si les « papiers » qui font le journal n'étaient *plus*, le lendemain, comme on l'a répété, que du papier refroidi, traduisons : du papier mort, il ne resterait qu'à l'enterrer, ou plutôt l'incinérer. Au lieu qu'on le thésaurise jalousement dans les bibliothèques. Visons tout de suite au plus haut : les *Essais*, après tout, sont des chroniques intérieures ; et ces autres essais, les *Propos* d'Alain, qui forment aujourd'hui une « Pléiade », furent égrenés au jour le jour dans un journal — de province, par-dessus le marché.

C'était plus qu'il n'en fallait pour justifier André Chastel, après Pierre Viansson-Ponté, de recueillir ses chroniques du *Monde*, dans un livre — il en faudra plusieurs — qui prend tout naturellement sa place parmi ceux de l'historien : la méditation sur Ficin, sur le platonisme florentin et les grands traités de la Renaissance italienne. Toute la différence entre le chroniqueur et l'historien, c'est que le second a le temps. La revanche du premier, c'est de montrer, plus ou moins longtemps après, que le temps ne l'a pas eu.

Le chroniqueur artistique — en nommant les siennes « Chroniques artistiques », André Chastel, qu'il l'ait ou non voulu, marque la distance avec la « chronique d'art », où il peut être mis un peu de tout, sauf de l'art, — ce chroniqueur-là trouve une justification encore plus forte et plus proche de lui : c'est justement dans le journal et le journalisme qu'est née la critique d'art moderne.

Fait curieux, ou filiation naturelle : elle y prend volontiers la forme d'une lettre.

YVES FLORENNE.

(Lire la suite page 19.)

PROCHE-ORIENT

Les Neuf, à Venise, ont essayé d'apporter leur pierre à la recherche d'une solution au Proche-Orient. Dov Puder estime cependant que, s'ils peuvent *faciliter* des contacts entre les antagonistes, ils doivent se garder de tout ce qui pourrait conduire à une solution *imposée*. Jacques Madaule en appelle précisément aux Israéliens et aux Palestiniens pour qu'ils arrivent à « *la paix, maintenant* ». Quant à Jean-Pierre Fourcade, il insiste sur la nécessité et la fécondité du *dialogue* entre l'Occident et l'islam.

L'islam, l'Occident et les droits de l'homme

par JEAN-PIERRE FOURCADE (*)

A l'occidental, l'islam présente actuellement un contexte, quelque peu dissuasif, de contradictions, d'antagonismes qui rend moins facile l'approche de son éthique. L'islam intégriste, l'islam moderniste, suscitent l'interrogation ou l'inquiétude plus que l'islam persécuté n'éveille de sympathie. Mais réduire l'islam à l'Iran ou à la Libye serait un fâcheux contresens.

Aux yeux du musulman respectueux de la tradition, l'Occident judéo-chrétien offre un spectacle à la fois attirant et déconcertant. Les progrès de la connaissance scientifique et l'essor de la technologie se sont accompagnés d'un affadissement des valeurs morales, d'un affaiblissement de la croyance dans la primauté du spirituel.

Comment concilier ces deux visions quand le besoin se fait sentir d'un resserrement des relations de toute nature entre les civilisations islamique et occidentale, qui représentent chacune près d'un milliard d'êtres humains ? A cette question, une réponse ne peut être fournie que par la découverte, au niveau des valeurs de société, d'un fonds commun qui fasse ressortir, entre les deux traditions monothéistes, la parenté spirituelle qui les unit sur l'essentiel et en tant qu'être universel.

Commençons par faire justice de l'attitude négative que peut susciter l'islam en Occident par la mise en lumière de phénomènes de crise ou de tension, dans la mesure où leur apparition serait liée à des aspirations purement internes. Car c'est un signe de vigueur pour une religion — qui est en même temps culture et système social — que d'être le siège d'un conflit « tradition-modernité ». *Il est normal* que ce conflit « tradition-modernité » sécrète l'antagonisme « intégrisme-réformisme » : l'Occident a connu, au fil des siècles, des périodes de confrontation, de déchirement et de schisme dont l'histoire nous a laissé le souvenir parfois dramatique, mais aussi fugitif et même fertilisant.

L'Occident, quant à lui, a conscience du danger moral qui le menace. Les récents propos tenus par le pape le dénoncent avec clarté en même temps qu'ils expriment la tradition chrétienne. Cette même fidélité aux sources qui semble actuellement creuser la distance entre la tradition coranique et la modernité, l'Occident n'est pas loin d'en faire son impératif pour échapper à la dégradation de ses valeurs morales.

Si l'islam et l'Occident partagent aujourd'hui la croyance dans la renaissance du spirituel, l'un pour assumer le conflit « tradition-modernité », l'autre pour retrouver la permanence d'une morale en souffrance, c'est parce qu'ils ont en commun une conception spiritualiste de l'homme qui devrait les pousser l'un vers l'autre.

Cette conception est essentiellement celle de l'homme-sujet. Homme-sujet de Dieu, créature de Dieu. Homme-sujet libre et responsable, créature de mystère et de transcendance. Comme l'écrit le R.P. Michel Lelong dans un récent ouvrage (*Deux fidélités, une espérance, Chrétiens et Musulmans aujourd'hui*), « *le christianisme insiste sur la proximité de Dieu, l'islam sur sa transcendance... On peut se demander d'ailleurs si chacune des deux traditions n'a pas besoin de l'autre pour ne pas oublier une des dimensions fondamentales de son propre message spirituel* ».

La « confusion du normal et du normatif »

Les deux civilisations ont pris des voies partiellement divergentes. En Occident, science et technique ont concouru à l'avènement d'une société d'abondance, en dévitalisant le sens du sacré. En posant que la technologie doit être en symbiose avec l'homme, la science musulmane protège l'homme contre la destruction du sacré, *qui est la seule vraie puissance* pour l'homme.

La pensée occidentale a rationalisé, depuis le Siècle des Lumières, « *une confusion du normal et du normatif* » et a inspiré au monde une logique de l'ordre sur laquelle s'est fondé un type de société aujourd'hui contesté mais qui a su résister jusqu'à présent à la poussée des doctrines collectivistes. La société musulmane assure la permanence de son ordre moral par la « *confusion du sacré et du normatif* » : c'est une autre manière d'assumer la modernité que de préférer l'authenticité des valeurs morales inscrites dans le livre sacré au développement déshumanisant de la technologie.

On aperçoit le bénéfice qu'une *communication profonde entre* l'islam et l'Occident peut apporter à chacune des deux civilisations. Sur la conception originelle de l'homme peut s'affirmer la proximité, sinon l'unité des deux traditions. Sur la dimension et la diffusion du savoir peut s'établir entre l'Occident et l'islam une relation de solidarité qui est l'essence même de l'humanisme. Sur la continuité de la règle morale peut se fonder une réflexion de complémentarité qui participe d'un retour aux sources et peut *contribuer à l'établissement d'un* nouvel ordre mondial.

C'est peut-être le domaine des droits de l'homme — le plus préoccupant qui soit actuellement — qui apparaît comme le lieu privilégié d'une convergence de principe entre les éthiques islamique et occidentale.

La notion de « droits de l'homme » a un contenu imprécis parce que des considérations philosophiques, politiques et juridiques participent à sa définition. Limitons-nous aux valeurs essentielles que sont, par exemple, le droit à l'éducation, le droit à la dignité humaine, le droit à la liberté dans l'expression de sa confession religieuse ou le droit pour tout peuple de choisir librement son destin. Il y a dans la notion de droits de l'homme une charge d'universel qui peut apparaître irréaliste à ceux qui en assurent, dans notre monde agité, la défense ou la protection mais qui en est la finalité. C'est pourquoi Jacques Maritain ramenait cette notion à celle de bien commun, qui recueille la conception spiritualiste de l'homme et la conception universaliste des principes moraux, sur laquelle l'islam met l'accent. Le droit fondamental de la personne humaine est à la fois l'une des bases de la philosophie sociale chrétienne depuis le Moyen Age et l'un des principes proclamés solennellement par le Coran : « *Nous avons donné de la noblesse aux fils d'Adam.* »

L'islam a fait ressortir, dans une formulation universaliste, le caractère à la fois individuel, social, unitaire, des droits de l'homme, parce que attachés à l'homme en tant qu'être social et issus de l'unité du commandement coranique. Il a prêché, dès le septième siècle, un type d'humanisme qui représente un équilibre entre l'individualisme libéral qui devait inspirer la Déclaration universelle de 1948 et l'inclination collectiviste, qui risque de déshumaniser l'individu au profit de l'Etat devenu fin en soi. La protection de l'homme, dans la doctrine islamique, est une obligation qui s'impose en temps de paix comme en temps de guerre. C'est à la source divine que remontent certains droits de l'homme, essentiels et inaliénables, qu'il convient d'harmoniser avec les intérêts de la communauté, selon les impératifs de justice prescrits par le livre sacré.

C'est à cette hauteur que se rejoignent les conceptions occidentale et islamique des droits de l'homme. N'est-il pas essentiel d'approfondir les éléments de cette convergence, à un moment où, de toutes parts, les droits de l'homme sont bafoués par des régimes politiques totalitaires des minorités fanatisées ou des sociétés en révolution ?

A partir d'une même exigence de spiritualité, à partir d'une même conception de l'homme, le dialogue doit s'ouvrir et s'enrichir. Certes, quinze siècles d'ignorance ou de confrontation représentent un obstacle impressionnant pour ceux qui veulent tenter un rapprochement culturel. Mais, en 1980, avoir une vision nouvelle des réalités internationales paraît plus sérieux que de céder aux vieux ressentiments. La fin du siècle sera dominée, dit-on, par le renouveau du sentiment religieux. Il n'est que temps d'en prendre conscience et d'y apporter sa contribution.

(*) Ancien ministre. Président de l'association française Islam et Occident.

Camp David ou Venise ?

par DOV PUDER (*)

LA Communauté européenne veut jouer un rôle actif dans la recherche d'une solution au conflit du Proche-Orient.

Dans la mesure où ce conflit n'intéresse pas seulement les parties directement en cause, il peut paraître normal que l'ensemble des nations concernées par l'avenir de la région tentent d'intervenir dans le processus de paix ouvert par la rencontre Begin-Sadate. Il faut cependant déterminer la nature d'une telle intervention, qui ne doit pas remettre en cause ce qui est déjà acquis.

L'interruption, probablement provisoire (et habituelle dans ce genre de négociations) des pourparlers concernant la mise en place de l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza est trop rapidement interprétée comme prouvant l'échec de ce qui a été réalisé à Camp David.

On n'insistera jamais assez sur l'importance primordiale du traité de paix israélo-égyptien. Il est la preuve tangible qu'un accord est possible. On peut donc se demander s'il serait justifié d'abandonner, moins de trois ans après son début, un processus qui a conduit à une première ouverture dans ce qui paraissait être un conflit éternellement insoluble.

Faut-il rappeler une fois encore non seulement l'originalité de cette démarche, mais ses composantes essentielles : la reconnaissance mutuelle, le dialogue *et le compromis*.

Toute tentative de changer les règles du jeu et d'escamoter un de ces éléments conduira inévitablement à un échec, dont les conséquences seraient infiniment plus graves que les difficultés rencontrées dans l'application des accords de Camp David.

Reconnaissance mutuelle

L'Europe voudrait faciliter *l'entrée des Palestiniens dans le* processus de paix. Israël s'oppose à cette démarche, craignant que les Européens ne se laissent finalement entraîner dans une politique qui éviterait reconnaissance, dialogue et compromis, et conduirait à une solution imposée.

La reconnaissance mutuelle reste le fondement de toute solution et elle a deux aspects :

1) L'admission non pas du droit à l'existence mais bien de l'existence même de réalités nationales ;

2) La *reconnaissance* de leur manifestation politique.

Les Palestiniens affirment vouloir créer un Etat sur toute parcelle de territoire libérée ou évacuée, mais ils ne manquent pas de rappeler leur aspiration fondamentale à toute la Palestine (donc à Israël), comme ils viennent encore de le réaffirmer dans les résolutions du congrès du Fath, réputé comme la branche modérée de l'O.L.P.

Les forces politiques importantes qui en Israël reconnaissent *et admettent l'existence* d'une entité nationale palestinienne ne pourront passer à la reconnaissance politique que lorsque une ouverture parallèle sera opérée par les Palestiniens.

Le dialogue et le compromis *deviendraient* alors possibles mais seraient probablement longs et difficiles.

Convaincre les Palestiniens qu'il n'est pas de solution sans pourparlers avec Israël et sans l'abandon du terrorisme est *aujourd'hui* l'action politique la plus urgente. Israël, pour sa part, ne doit pas s'efforcer de donner une interprétation restrictive à la définition de l'autonomie telle qu'elle figure dans les accords de Camp David. Israël devrait, au contraire, avancer des propositions audacieuses, comme celles formulées par Abba Eban.

Le terrorisme, qui vient de *prendre une dimension nouvelle* dans les derniers événements de Cisjordanie, est un élément décisif dans la complexité du conflit.

Le terrorisme est souvent une arme privilégiée dans les luttes de libération nationale. Le choix des objectifs du terrorisme détermine sa nature : le seul choix de cibles civiles exprime la volonté des organisations palestiniennes de détruire Israël. C'est ce que ressentent ces mêmes Israéliens qui cherchent inlassablement à ouvrir un dialogue avec les Palestiniens. *Ils exigent, en effet, la* cessation des actions terroristes comme condition à l'ouverture de tous pour parler. Même le moratoire de six mois dans le terrorisme, proposé par Uri Avneri, il y a quelques mois, lors d'une rencontre entre Palestiniens et Israéliens, à Rome, fut repoussé.

C'est pourquoi les attentats perpétrés contre des maires de Cisjordanie doivent être considérés avec la plus grande gravité. Les autorités israéliennes ont affirmé rechercher et vouloir condamner les auteurs de ces actes odieux. De nombreux commentateurs en Israël pensent que les responsables pourraient bien être Israéliens. Mais, avant même de pouvoir situer avec précision les responsables, il faut déjà condamner avec la plus grande vigueur ceux qui, en Israël, semblent vouloir comprendre si ce n'est justifier de tels actes.

Israël ne peut tolérer de voir *naître en son sein un contre-pouvoir* qui non seulement veut rendre impossible tout compromis, tout accord de paix, mais vise à remettre en cause l'autorité légitime.

Le terrorisme ne s'attaque pas seulement à un ennemi extérieur, il se retourne plus ou moins rapidement contre la société qui l'a engendré et l'a laissé se développer. La mise à sac du siège du SHELI, parti de la gauche sioniste, représenté à la Knesseth et dont le secrétaire général est un officier supérieur (de réserve), prouve qu'un terrorisme « israélien » n'échapperait pas à cette règle : non seulement il réduirait à néant tous les efforts investis pour la paix, mais il finirait par détruire les structures démocratiques de l'Etat d'Israël. Un tel terrorisme serait non seulement contraire aux principes fondamentaux du judaïsme, il serait *anti-sioniste* par *sa remise* en cause de l'Etat d'Israël.

La recherche de la paix est difficile. Elle exige non seulement un accord bilatéral entre les belligérants, mais elle passe aussi probablement par une intervention *indirecte des puissances concernées* par la stabilité de la région.

Les puissances extérieures peuvent faciliter, encourager des contacts, mais elles doivent se garder de créer une situation dans laquelle une solution imposée paraîtrait la *seule* issue.

Faciliter l'illusion palestinienne qu'il est possible de « *tout* » obtenir sans avoir à traiter avec les Israéliens conduit, de fait, au début de la négation du droit à l'existence d'Israël.

En dernière analyse, ce sont les Israéliens et les Palestiniens eux-mêmes qui devront, au-delà du terrorisme et du fanatisme mystique ou nationaliste, trouver les chemins qui conduisent à la paix.

(*) Représentant du Mapam en Europe.

LA PAIX MAINTENANT ?

par JACQUES MADAULE

IL est poignant, aujourd'hui, mais il n'en est que plus nécessaire de rappeler l'exigence de la paix après les attentats antipalestiniens de Cisjordanie. Peu importe qui les à réellement commis et même si c'étaient des provocateurs arabes, comme une partie de l'opinion israélienne voudrait peut-être s'en persuader. De pareils attentats ne sont possibles que dans une certaine atmosphère, celle que fait régner depuis deux ans et demi le gouvernement Begin.

L'*imputation* est grave, mais elle n'est pas gratuite. C'est Menahem *Begin et personne d'autre qui*, se fondant sur des droits historiques qu'on ne doit pas envisager coupés de tout contexte, affecte de nommer la Cisjordanie Judée et Samarie. Sans doute les droits de la Jordanie sont éminemment contestables, mais il ne s'ensuit aucunement que la population arabe de ces territoires n'ait pas, elle aussi, ses droits propres et imprescriptibles; il ne s'ensuit pas davantage que cette population et celle qui demeure dans les camps ne se soient pas forgé dans l'adversité une identité palestinienne que M. Begin et ses amis repoussent de toutes leurs forces.

On dit encore, pour défendre l'implantation des colonies dans ces territoires, que les Juifs ont le droit de s'établir sur des terres qui furent celles de leurs ancêtres. Oui, certes. Mais pas n'importe quand et n'importe comment ; pas sous le couvert d'une occupation militaire, et contre la volonté évidente des habitants du pays. Si, entre Israéliens et Palestiniens régnaient la confiance et l'amitié, quel inconvénient y aurait-il, en effet, que des Juifs s'établissent *à Hébron*, où est le tombeau d'Abraham, père commun des Juifs et des Arabes, ou partout ailleurs ? Ce point de vue choquera peut-être un peu dans l'état actuel des esprits. Mais, si les choses allaient autrement, il n'y aurait que des avantages à ce que, de même que beaucoup de Palestiniens habitent des territoires sous autorité israélienne, de nombreux Juifs ou Israéliens habitent des territoires qui relèveraient d'une autorité arabe. Cela contribuerait à créer dans la région un équilibre souhaitable.

Inquiétudes

Nous n'en sommes *pas* là. Les amis d'Israël, dont je me flatte d'être, s'inquiètent pour Israël et pour la *paix du monde. Et là-dessus, Juifs ou non, Israéliens ou non*, nous avons notre mot à dire, car cela *nous* concerne tous. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir comment s'enchaînent les choses depuis quelque six mois dans le Proche et le Moyen-Orient : au début de novembre, c'est la prise d'otages de Téhéran dont on voudrait être sûr qu'elle n'a pas été téléguidée ; fin décembre c'était l'occupation militaire de l'Afghanistan, ces jours-ci c'est le sang qui coule en Cisjordanie. En apparence ces événements n'ont pas de lien entre eux. Mais un *trait commun les rapproche : ils* mettent en péril la paix du monde.

Hier encore on pouvait espérer, par exemple, que les Palestiniens *renonceraient* tacitement à leur exigence de détruire Israël en tant qu'Etat. Mais leur tout récent congrès de Damas *vient de réaffirmer avec une force* nouvelle ce but de guerre. A vrai dire, M. Begin avait tout fait pour les conduire à cette intransigeance qui lui permet à présent de triompher. Comme les ennemis se servent les uns les autres pour faire mûrir *une situation ! Si Menahem Begin et* les siens n'avaient pas existé, les extrémistes palestiniens les auraient inventés.

Notre devoir à tous est de tout faire pour amorcer la désescalade. Que les amis des Palestiniens et les Palestiniens eux-mêmes veuillent bien ne pas dire, à la suite de derniers attentats : Voyez ces Israéliens ! *Voilà comme ils sont !* Tous les Israéliens ne sont pas des poseurs de bombes. Pas plus que tous les Palestiniens *ou tous les membres* de l'O.L.P. ne sont une simple bande d'assassins, comme l'opinion en est pourtant *répandue* chez les Israéliens et chez les Juifs de la Diaspora.

Si les uns et les autres voulaient bien se regarder en *face*, les yeux dans les yeux, *ils* verraient qu'ils ne sont pas tellement dissemblables : c'est peut-être pour cela, du reste, qu'ils en sont venus à tant se détester. Il fut un temps où ils se fréquentaient amicalement, où ils découvraient leurs affinités. Ni les uns ni les autres n'étaient encore disposés à se laisser manœuvrer par des *puissances lointaines* comme des pions sur l'échiquier mondial. Qui a intérêt à ce que les accords de Camp David ne puissent *aboutir* ? Mais s'il y a dans le monde une puissance qui les considère comme ayant été conclus contre elle parce *que sans elle, il y a aussi en Israël* quelqu'un qui, paradoxalement, ne fait rien pour qu'ils aboutissent, bien qu'il les ait lui-même signés. Rien n'est pire au monde que cette complicité objective des ennemis dans la marche au désastre.

Je ne veux pas croire que le destin de l'homme soit lié à d'aussi aveugles fatalités. L'homme reste libre, même au bord du gouffre. Le dernier moment est le plus dangereux, mais c'est aussi le plus chargé d'espoir. Il n'est pas trop tard pour que Palestiniens et Israéliens se reconnaissent dans tous les sens de ce mot et ce sera la paix « maintenant ».

Le Monde

étranger

LES RÉACTIONS A LA DÉCLARATION DES «NEUF» SUR LE PROCHE-ORIENT

La déclaration des Neuf sur le Proche-Orient au terme du conseil européen de Venise a fait l'objet de plusieurs commentaires au cours des dernières quarante-huit heures :

● A WASHINGTON, le président Carter a déclaré vendredi que la position des Etats-Unis à l'égard de l'O.L.P. est claire : « Quelle que soit l'attitude des alliés européens, Washington ne négociera pas avec elle et ne reconnaîtra pas son statut tant que cette organisation ne reconnaîtra pas à Israël le droit d'exister. » Le président a par ailleurs dénoncé comme un « obstacle à la paix » la politique israélienne d'implantation dans les territoires occupés : « Ce qu'il y a de troublant dans l'établissement de colonies juives sous l'égide et parfois avec l'aide financière du gouvernement israélien, a-t-il dit, c'est que cela indique aux Arabes palestiniens, aux Egyptiens et aux autres qu'Israël ne s'en tient pas aux principes des accords de Camp David. »

● AU CAIRE, M. Kamal Hassan Ali, ministre égyptien des affaires étrangères, a déclaré dimanche : « Nous ne sommes pas contre l'initiative européenne, mais nous demandons pour le moment qu'une chance soit laissée aux accords de Camp David. » Selon M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, Le Caire est prêt à ouvrir un « dialogue fructueux » avec la délégation européenne qui sera chargée de prendre contact avec les parties intéressées.

● A BEYROUTH, M. Fouad Boutros, ministre libanais des affaires étrangères, s'est félicité de l'adoption par les Neuf d'une résolution spéciale sur le Liban. Ce texte, a-t-il dit, « répond en partie aux demandes contenues dans le mémorandum adressé par le président libanais au conseil européen, notamment sur la sauvegarde de l'équilibre du pays, la contribution de toutes les parties libanaises aux efforts déployés par l'Etat légal, le soutien de la FINUL (...). Il crée un climat propice à la recherche d'une solution ».

● A COPENHAGUE, M. Kjeld Olesen, ministre danois des affaires étrangères, a démenti que son gouvernement ait cédé à des pressions et exclu que le Danemark reconnaisse l'O.L.P. Cette organisation, a-t-il précisé, est libre depuis longtemps d'ouvrir un bureau d'information dans la capitale, mais elle ne saurait prétendre au statut diplomatique.

RÉUNI A DAMAS

Le comité exécutif de l'O.L.P. mêle le blâme et l'éloge

De notre correspondant

Beyrouth. — Le comité exécutif de l'O.L.P., réuni dimanche 15 juin à Damas, a vigoureusement critiqué la déclaration de Venise sur la crise du Proche-Orient, non sans avoir énumérer les aspects positifs et tout en laissant la porte ouverte au dialogue avec l'Europe.

La phrase-clé du communiqué, publié dimanche, est la suivante : *« La déclaration* (de Venise) *constitue, en définitive, une tentative européenne de sortir les partenaires de Camp David de leur isolement et de leur impasse et un essai d'améliorer l'image* (de ces accords) *en vue d'entraîner d'autres pays arabes à y adhérer. »*

Les griefs palestiniens, à l'égard de la déclarations de Venise, comportent sept autres points : avoir ignoré le droit du peuple palestinien au retour et ne s'en être pas tenu aux termes de la résolution 3 236 de l'Assemblée générale de l'ONU ; avoir maintenu la référence à la résolution 242 du Conseil de sécurité, qui ne fait pas mention du peuple palestinien mais de réfugiés ; n'avoir pas reconnu l'O.L.P. comme représentant unique du peuple palestinien ; avoir assorti d'une condition le droit des Palestiniens à l'autodétermination ; avoir passé sous silence le retrait total d'Israël des territoires arabes occupés, y compris Jérusalem ; avoir adopté l'esprit et la lettre des accords de Camp David en ce qui concerne la normalisation des rapports entre Israël et ses voisins ; n'avoir pas rejeté le « complot » de l'autonomie (de la Cisjordanie et de Gaza).

Tout cela est cependant précédé de l'énumération d'une série aussi détaillée de points positifs dont le comité exécutif de l'O.L.P. donne acte aux Neuf : avoir constaté la persistance de la tension au Proche-Orient et le fait que les accords de Camp David ne constituent pas un règlement global de la crise dans cette région ; avoir admis que la politique américaine n'assure pas les intérêts européens au Proche-Orient ; avoir reconnu que la persistance de l'occupation israélienne et la politique d'implantation constituent des obstacles à la paix ; avoir rejeté toute modification unilatérale du statut de Jérusalem ; avoir reconnu les droits légitimes du peuple palestinien, notamment son droit à l'autodétermination et le fait qu'il s'agit d'un peuple et non de réfugiés ; avoir mentionné l'O.L.P. et le peuple palestinien comme une des parties devant participer aux négociations de paix.

L'O.L.P. affirme en conclusion qu'elle poursuivra ses efforts sur tous les plans, politique et militaire, pour gagner plus d'appuis en Europe et dans le monde, et appelle l'Europe à plus d'indépendance à l'égard des Etats-Unis. De la sorte, M. Arafat va être en mesure de poursuivre ses ouvertures en direction des pays de la C.E.E., si ceux-ci continuent à se montrer réceptifs

Le communique palestinien a été publié quelques heures après une déclaration du gouvernement syrien rejetant de son côté, et pratiquement pour les mêmes raisons, la déclaration de Venise. Un rejet similaire a été exprimé à Tripoli (Libye). Par contre, la Jordanie y a vu un pas dans la bonne direction.

LUCIEN GEORGE.

« Une capitulation semblable à celle de Munich »

(Suite de la première page.)

Le gouvernement israélien estime que la déclaration des Neuf à Venise prônant la participation de l'O.L.P. à des négociations est un *« encouragement pour ceux qui veulent miner les accords de Camp David et ruiner le processus de paix au Proche-Orient »*.

M. Begin a donc imposé son point de vue. Selon les indications recueillies dans l'entourage du conseil des ministres, certains membres du cabinet en ont contesté la formulation qu'ils jugeaient trop sévère. Le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, aurait été de ceux-là. Lui-même et d'autres personnalités proches du gouvernement avaient tout d'abord constaté que la déclaration européenne était finalement *« moins grave que prévu »*. On indique, de source bien informée, qu'au début du conseil, dimanche, un premier projet de communiqué, mis au point par M. Begin et mettant précisément en cause la France et l'Allemagne de l'Ouest, a été rejeté.

Pour montrer son hostilité à toute initiative européenne, le gouvernement a fait savoir qu'il n'avait pas encore décidé de son attitude à propos d'une éventuelle mission d'information européenne envisagée à Venise. Des membres du cabinet ont déclaré qu'Israël devait refuser de recevoir une telle délégation, mais leur suggestion semble n'avoir pas été approuvée par M. Begin. On annonce, lundi matin, que M. Begin doit convoquer les ambassadeurs en Israël des neuf pays de la Communauté européenne pour leur remettre le texte du communiqué publié dimanche.

FRANCIS CORNU.

« THE NEW YORK TIMES » : une doctrine absurde.

« Leur doctrine (aux Européens) *est absurde. Le fond du conflit, la tension dramatique entre la sécurité d'Israël et les droits des Palestiniens a été simplement présenté comme soluble. La majorité anti-israélienne des Nations unies a été mise en avant comme un garant sûr de la paix. Et l'O.L.P., qui s'était à nouveau engagé une semaine plus tôt à détruire Israël, s'est vu promettre un siège central aux négociations...*

» N'importe quel amateur politique aurait rédigé une déclaration plus honnête et plus compréhensible de l'objectif européen ; nous avons tant besoin de pétrole et de commerce avec les Arabes que nous ne pouvons plus attendre de voir l'Amérique, Israël et l'Egypte transformer leur paix partielle en un règlement plus large... Nous espérons qu'en accordant aux Palestiniens un Etat sur toute la Cisjordanie et Gaza, nous les persuaderons d'accepter Israël. Et même si cela ne marche pas, les Arabes auront une meilleure opinion de l'Europe occidentale et la traiteront gentiment...

» La pression sur Israël n'a une chance de succès que si ceux qui l'exercent ont aussi gagné sa confiance et témoignent de leur profonde préoccupation pour quelque chose d'autre que leur propre confort. »

BONN : malaise parmi les parlementaires du S.P.D.

De notre correspondant

Bonn. — La déclaration de Venise sur le Proche-Orient suscite des réactions contradictoires à Bonn. De façon inattendue, une partie du groupe parlementaire social-démocrate paraît aujourd'hui d'accord avec le candidat chancelier de l'opposition, M. Franz-Josef Strauss, pour estimer que les Européens seraient en train de compromettre dangereusement les intérêts fondamentaux d'Israël.

La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* vient de rappeler qu'avant même la rencontre de Venise, quatorze membres du S.P.D. avaient adressé au Congrès de Washington un message réaffirmant que les accords de Camp David ouvraient la « seule voix réaliste » à un accord entre Arabes et Israéliens. Il est remarquable que l'initiative de cette démarche ait été prise par M. Herbert Wehner, président du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag, qui est, depuis des années, l'un des hommes exerçant une influence décisive au sein du S.P.D. Parmi les autres signataires du message, Mme Anne-Marie Renger, vice-présidente du Bundestag, a déjà signifié en diverses occasions son désaccord avec la nouvelle politique de Bonn qui invoque la solidarité européenne pour justifier une « distanciation » de plus en plus marquée à l'égard de l'Etat hébreu. Mme Renger n'a pas craint de critiquer publiquement, dimanche, la déclaration de Venise, qui, selon elle, violerait les intérêts légitimes des Israéliens, sans faciliter les efforts de paix de l'administration américaine. Mme Renger a encore précisé que le texte du message adressé à Washington exprimerait *« la ligne générale »* du groupe S.P.D. au Bundestag.

De son côté M. Strauss n'a surpris personne en déclarant, dimanche au cours d'une interview télévisée, que les gouvernements européens auraient tenté à Venise un *« tour de force verbal »* s'efforçant apparemment d'aller au-devant des désirs arabes, sans se dresser de façon ouverte contre les Etats-Unis. Cependant, la politique des *« petits pas »* que le candidat chancelier chrétien-démocrate recommande à propos du Proche-Orient ne suscite pas beaucoup d'échos favorables au quartier général de la C.D.U.

Des commentaires sévères de la presse

Quant aux journaux ouest-allemands, leurs commentaires sur la réunion de Venise sont pour le moins dépourvus d'enthousiasme. La presse Springer, presque seule à rappeler qu'il n'appartient pas aux Allemands de prendre position contre les intérêts d'Israël, exprime aujourd'hui son attitude de façon plus vigoureuse que jamais. La *Welt am Sonntag* n'hésite pas à dénoncer *« la lâcheté »* des Européens qui, les yeux fixés sur les sources de pétrole, en arriveraient à *« oublier Auschwitz »*.

D'autres organes moins engagés formulent des réflexions tout aussi sévères. La *Suddeutsche Zeitung* voit surtout dans les décisions de Venise une *« vengeance française contre Carter »*. Quant au *General Anzeiger*, le grand organe de la capitale fédérale, il écrivait, samedi, qu'après la déclaration sur le Proche-Orient, le fossé entre l'Europe et les Etats-Unis va encore s'approfondir, ce qui devrait de façon inévitable affecter la compréhension entre Paris et Bonn.

JEAN WETZ.

UNE CONFÉRENCE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE LIBANAIS SE TIENT A PARIS

Une conférence de solidarité avec le peuple libanais se tient à Paris du 16 au 18 juin dans les salon de l'hôtel Novotel à Bagnolet, sous l'égide du secrétariat international de la solidarité avec le peuple arabe et sa cause centrale, la Palestine, et du Mouvement national libanais (M.N.L.) qui regroupe treize organisations et partis libanais.

Dans un appel rendu public à cette occasion, une centaine de personnalités françaises attirent l'attention sur la situation « dramatique » dans laquelle vit le peuple libanais depuis plus de cinq ans, soulignant que *« c'est au Sud-Liban que la situation est la plus grave : bombardements israéliens quotidiens, occupation d'une partie du territoire par Israël — par la milice de Saad Haddad interposée, — dizaines de milliers de réfugiés, etc., alors que la résolution de l'ONU, qui prévoit l'évacuation totale du Liban, reste inappliquée »*.

L'appel ajoute que cette *« situation n'est pas fatale »* et que *« les principes de l'entente nationale énoncés par le président Sarkis constituent une base acceptable par tous les Libanais : maintien de son indépendance et de son intégrité, renforcement des principes démocratiques et politiques qui régissent la vie, la politique, développement des relations avec les pays arabes »*.

En conclusion, les signataires de cet appel souhaitent *« voir appliquer et appuyer par le gouvernement français ces principes pour que le Liban retrouve enfin la paix »*.

Parmi les signataires de cet appel figurent notamment MM. Louis Aragon, Claude Bourdet, Jacques Berque, Maxime Gremetz, Georges Montaron, Maxime Rodinson, Georges Séguy, Louis Terrenoire, Jean-Pierre Chevènement, Didier Motchane et Mme Bouchardeau.

AMÉRIQUES

Canada

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Trudeau critique le manque de consultations avant la rencontre entre M. Giscard d'Estaing et M. Brejnev

M. Pierre Elliott Trudeau, qui était, dimanche soir 15 juin, l'invité du Club de la presse d'Europe 1, a commenté l'échec, le 20 mai dernier, des indépendantistes lors du référendum sur la « souveraineté-association » au Québec. « *Ce qui a été démontré,* a affirmé le premier ministre canadien, *c'est que même le parti indépendantiste qui dirige le gouvernement au Québec n'a pas osé demander aux Québécois : « Voulez-vous, oui ou non, sortir » du Canada ? » parce qu'il savait que même cette question-là serait rejetée à une très forte majorité. A la question ambiguë : « Voulez-vous sortir du » Canada et en même temps y » rester » (...) les Québécois ont dit non.* » M. Trudeau a estimé qu'à cette occasion un *« tournant historique »* avait été *« manqué »* et qu'une question sans détour sur l'indépendance *« aurait peut-être réglé la question une fois pour toutes »*.

Le premier ministre canadien n'a pas exclu l'idée d'un recours à un référendum dans tout le pays sur la question constitutionnelle. « *Puisque le gouvernement du Québec a pu en appeler au peuple du Québec pour sortir le Québec du Canada, pourquoi serait-il interdit d'en appeler au peuple canadien pour sortir la Constitution canadienne de la Grande-Bretagne* », a-t-il dit. Le texte qui sert de loi fondamentale au Canada est, en effet, un acte du Parlement de Londres datant de 1967 (N.D.L.R.).

M. Trudeau a, d'autre part, critiqué la rencontre à Varsovie entre MM. Giscard d'Estaing et Brejnev. « *Si cela avait réussi, le président Giscard d'Estaing serait devenu un héros. Comme cela n'a pas réussi, il est plutôt un anti-héros.* » Le premier ministre canadien a regretté en outre, *« sans en faire un plat »*, que le président français ait pris cette initiative *« sans une certaine consultation »*. Tout en réaffirmant la décision de son pays de boycotter les Jeux olympiques de Moscou, M. Trudeau a déclaré qu'*« il ne voyait aucune stratégie, militaire ou politique, qui permettrait à l'Occident de gagner une guerre contre l'Union soviétique en Afghanistan »*.

Brésil

LES DIRIGEANTS DES DEUX TENDANCES RIVALES DU PARTI COMMUNISTE S'EXPLIQUENT A MOSCOU

Apparemment insoluble au Brésil même, le conflit entre les deux tendances rivales du parti communiste brésilien (P.C.B.) trouvera-t-il une solution à Moscou ? Destitué depuis le 17 mai de son poste de secrétaire général, le « leader historique » du P.C.B., M. Luis Carlos Prestes, est depuis la fin du mois de mai dans la capitale soviétique, où est également arrivé son successeur à la tête du parti, M. Giocondo Dias.

Les divergences entre M. Prestes et la majorité du comité central sont profondes, mais portent d'abord sur l'analyse de la situation intérieure brésilienne (*le Monde* des 15 février et 13-14 avril). Elles ne touchent pas, tout au moins publiquement, le domaine de la politique internationale et des rapports avec l'Union soviétique. L'aide apportée par cette dernière, fondamentale pour un parti qui a vécu la quasi-totalité de son existence dans la clandestinité, les longues années passées à Moscou par les dirigeants exilés, ont contribué à entretenir le prosoviétisme au sein du P.C.B.

M. Prestes est considéré comme très proche de Moscou. Ses adversaires au sein du comité central, plus nuancés en privé, s'abstiennent en public de toute critique de l'Union soviétique afin de ne pas affaiblir leur position au sein du parti dans leur lutte contre l'ancien secrétaire général. Un seul membre de la commission exécutive (bureau politique) du P.C.B., M. Armenio Guedes, partisan déclaré des thèses du « bloc historique » de Gramsci, avait pris ses distances vis-à-vis de l'Union soviétique et émis des réserves quant à l'action de cette dernière en Afghanistan. Dans un évident souci d'équilibre, le comité central l'a démis de ses fonctions à la commission exécutive le jour même où il destituait M. Prestes du secrétariat général. — Th. M.

PROCHE-ORIENT

Les États-Unis et l'enjeu iranien

(Suite de la première page.)

En Iran, la colère populaire ne dégénère pas en violences xénophobes. Les journalistes, photographes, cameramen américains qui se frayent difficilement un chemin à travers la marée des manifestants aux abords de l'ambassade des Etats-Unis, non seulement ne sont pas molestés, mais sont souvent l'objet de gestes amicaux. La population, comme ses dirigeants, s'applique à distinguer le peuple américain des « *impérialistes* » qui le gouvernent. Les murs extérieurs de l'ambassade sont tapissés d'affiches et de photographies illustrant les « *atrocités* » commises par les Etats-Unis ou leurs « *agents* » au Vietnam, à Cuba, en Thaïlande, au Chili, au Nicaragua, en « Palestine » et, bien entendu, en Iran sous la monarchie.

A tout prendre, la haine du chah rassemble davantage les Iraniens que l'amour que beaucoup d'entre eux témoignent à l'imam Khomeiny. Si ce dernier est contesté parmi les ethnies minoritaires, par des partis de gauche, par la bourgeoisie libérale, la population retrouve son unité quand il s'agit de dénoncer les méfaits de l'ancien dictateur. Les défilés populaires, regroupant des millions de personnes, sont d'une ampleur et d'une ferveur comparables à la fougue enthousiaste qui caractérisait les manifestations dirigées contre la monarchie en 1978-1979.

Le soutien de M. Carter au chah

Les Iraniens associent volontiers, jusqu'à les confondre, l'ancien dictateur à ses protecteurs outre-Atlantique. Mohamed Reza Chah, personne ne l'oublie, a été rétabli sur le trône, en 1953, par un coup d'Etat organisé et financé par la C.I.A. ; celle-ci n'avait cessé, depuis, de l'aider tandis qu'il écrasait dans le sang toute velléité d'opposition. Il a bénéficié, trente-sept ans durant, du soutien indéfectible de sept présidents américains successifs, y compris de M. Carter, malgré les professions de foi de ce dernier en faveur des droits de l'homme.

Au cours d'un banquet donné à Téhéran, le 31 décembre 1977, soit un mois avant que se déclenche le soulèvement populaire, le chef de la Maison Blanche lève son verre pour rendre un vibrant hommage à son hôte, « *notre proche ami et allié* », qu'il remercie d'avoir fait de l'Iran « *une île de stabilité* » dans un océan de turbulence internationale.

M. Carter ajoutait avec la même impudence que les qualités d'homme d'Etat du chah lui ont valu « *le respect, l'admiration et l'amour de* (son) *peuple* ». Durant l'été 1978, en pleine effervescence révolutionnaire, le président américain rassure avec effusion l'ambassadeur iranien, M. Zahedi, qui rentrait à Téhéran : « *Ne vous inquiétez pas du comportement de Washington ; je serai votre ambassadeur aux Etats-Unis* », lui dit-il. Le 8 septembre 1978, l'armée du chah ouvre le feu sur les manifestants désarmés et en tue plusieurs centaines (plusieurs milliers selon l'opposition). Le lendemain de ce « *vendredi noir* », M. Carter téléphone de Camp David — où il préside aux négociations de paix israélo-égyptiennes — au souverain pour lui renouveler sa confiance.

Les atrocités de la SAVAK

Il ne s'agissait pas d'un geste de solidarité platonique. Les balles tirées par les forces de l'ordre iraniennes sortaient des arsenaux américains. Tout comme les munitions qui ont servi à réprimer l'insurrection estudiantine du du 4 novembre 1978, un an, jour pour jour, avant l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis. En effet, Washington dépêchait à l'armée impériale des provisions supplémentaires d'équipements nécessaires à la répression : gaz lacrymogènes, gourdins, casques, fusils lance-flammes, grenades à main et autres armes légères. Les hélicoptères qui mitraillaient les foules, les blindés qui écrasaient les manifestants sur leur passage, étaient de même, *made in U.S.A.* Vingt-cinq ans durant, l'armée du chah avait été largement équipée, entraînée, encadrée par les services du Pentagone. Quelque huit mille « conseillers » ou experts militaires américains résidaient en Iran pour forger l'un des deux principaux instruments du pouvoir impérial, l'autre étant la SAVAK.

La terreur que faisait régner la police secrète du chah, avec ses cinquante mille agents permanents et ses centaines de milliers d'indicateurs, est encore fraîche dans toutes les mémoires. Le fait d'évoquer aujourd'hui le nom de la SAVAK provoque chez les Iraniens des sentiments analogues à ceux qu'éprouvaient les Européens à l'égard de la Gestapo, au lendemain de la dernière guerre mondiale. Quelque cinq cent mille hommes, femmes et enfants, estime-t-on, ont connu les camps d'internement ou les cellules humides des prisons — 1,20 mètre sur 2 mètres — dans lesquelles on entassait jusqu'à trois ou quatre personnes.

Ceux qui ont réussi à échapper aux procès expéditifs devant les tribunaux d'exception, aux exécutions sommaires, aux assassinats, à la mort sous la torture, n'ont pas encore fini de témoigner du calvaire qu'ils ont connu. Les récits des victimes, ou de leurs proches parents — comme celui de M. Rezaï, dont les trois fils ont été tués par la Savak — se poursuivent dans les réunions publiques, parfois à la radio, à la télévision, et dans des procès au cours desquels ils sont confrontés à leurs tortionnaires, dont certains ont décrit dans le détail les sévices qu'ils avaient infligés pour extorquer des « aveux ».

On a ainsi appris, entre autres, que les suspects étaient d'emblée rossés, suspendus par les pieds et fouettés à l'aide de câbles métalliques, soumis aux chocs électriques ; que leurs ongles étaient arrachés l'un après l'autre ainsi que leurs dents ; qu'ils étaient empalés à l'aide d'une bouteille cassée ; que des aiguilles chauffées à blanc servaient à transpercer le visage, à perforer le tympan ou à crever les yeux des suppliciés ; que des injections dans la moelle épinière provoquaient leur paralysie ; que l'on achevait certains d'entre eux en les obligeant à avaler un cachet de cyanure. L'un des anciens chefs de la Savak, actuellement incarcéré, M. Hassan Sana, rapporte que l'ex-chah — particulièrement inquiet de l'agitation endémique dans les universités — faisait exécuter secrètement des étudiants condamnés à des peines de prison, peu avant la date prévue de leur libération.

En guise de pression « *psychologique* » on torturait parfois les « *coupables* » en présence de proches parents — un père ou une mère de préférence — dont certains ont perdu la raison. Il est de notoriété publique, par exemple, qu'un ayatollah unanimement respecté — et dont on taira le nom pour des raisons compréhensibles — a été contraint d'assister au viol de sa propre fille, avant d'être soumis lui-même à d'ignobles sévices. Les agents de la Savak ont poussé le sadisme jusqu'à filmer des scènes de tortures — que l'ancien monarque se faisait projeter, selon l'un de ses proches — et à photographier systématiquement leurs victimes. Ainsi peut-on aujourd'hui feuilleter à Téhéran les « *albums de l'horreur* » où figurent des cadavres de femmes, d'hommes, d'adolescents, affreusement mutilés.

Jusqu'à une date récente, le gouvernement des Etats-Unis affirmait tout ignorer des atrocités commises en Iran. Et cela malgré des comptes rendus accablants diffusés au fil des années par diverses organisations de défense des droits de l'homme — Amnesty International notamment — et des groupes de juristes américains ou européens ; malgré, encore, les reportages publiés dans la presse internationale, en particulier dans le *Sunday Times* (du 19 janvier 1975), à l'issue d'une patiente et minutieuse enquête qui avait duré deux ans.

Coopération ou complicité avec la C.I.A. ?

Cependant, des témoignages et des documents irréfutables sont venus récemment infirmer les allégations des responsables américains. Un rapport secret de la commission des affaires étrangères du Sénat — révélé au cours d'une émission télévisée le 2 mars dernier par la C.B.S. — confirme ce que l'on savait déjà : la SAVAK a été fondée (en 1957), organisée, financée avec le concours de la C.I.A. (ainsi qu'avec la collaboration des services israéliens et britanniques, qui avaient mis des « conseillers » à sa disposition).

L'agence américaine de renseignement formait les agents du chah à Téhéran et à Washington, notamment à l'International Police Academy, aujourd'hui défunte. Tous les ans, trente-cinq officiers de la SAVAK achevaient leur instruction aux Etats-Unis, vingt-quatre en Israël et une quinzaine en Grande-Bretagne. Tant l'ex-adjoint de la sécurité, M. Hassan Sana, que M. Jesse Leaf, ancien haut fonctionnaire de la C.I.A., rapportent que l'un des cours dispensés portait sur « *les techniques d'interrogatoire intensif* », y compris la torture. M. Leaf prétend qu'un manuel nazi figurait au programme, tandis qu'un autre ancien membre de la C.I.A., interrogé à ce propos par l'hebdomadaire américain *The Nation* (1er mars 1980), dément catégoriquement cette affirmation. Quoi qu'il en soit, M. Hassan Sana est formel : les Etats-Unis fournissaient à l'Iran des instruments sophistiqués de torture, notamment le casque Apollo, dont il décrit en détail le fonctionnement (*Seven Days*, New-York, 14 avril 1980).

Tout indique que les responsables américains étaient parfaitement au courant des conditions d'incarcération dans les prisons iraniennes. « *Il fallait être aveugle et sourd pour ne pas le savoir* », affirme M. Jesse Leaf, qui assurait les fonctions d'analyste au quartier général de la C.I.A. en Virginie. On lui demande, du moins, d'être muet, quand il s'apprête, en 1972, à rédiger une synthèse sur les tortures pratiquées en Iran, ses chefs hiérarchiques lui donnent l'ordre d'y renoncer. Une expérience analogue poussa M. Max McCarthy à démissionner en 1976 de son poste d'attaché de presse à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Alors qu'il s'indignait de la « *sauvagerie* » dont faisait preuve la SAVAK et de l'« *indifférence* » qu'affichaient à cet égard ses collègues, rapporte-t-il, son ambassadeur, M. William Helms — qui occupa auparavant le poste de directeur de la C.I.A. —, lui demanda d'observer le silence devant les journalistes occidentaux de passage, tant sur le comportement des autorités de Téhéran que sur le rôle occulte des Etats-Unis en Iran.

Des informations concordantes confirment que la SAVAK et la C.I.A. entretenaient d'étroites relations jusqu'à la chute de la monarchie, en février 1979. Une cinquantaine d'officiers de l'agence américaine résidaient en permanence à Téhéran, sans compter une centaine de « *retraités* » spécialistes du renseignement, qu'employait le gouvernement iranien. M. Hassan Sana se rendait régulièrement à l'ambassade des Etats-Unis pour s'entretenir avec ses homologues de la C.I.A., « *qui nous servaient de conseillers* », précise-t-il.

Coopération ou complicité ? Que l'on juge : la SAVAK charge en 1976 l'un de ses agents, M. Khan Pira, d'assassiner deux personnalités de l'opposition : M. Sadegh Ghotbzadeh (l'actuel chef de la diplomatie iranienne), qui résidait alors en France, et M. Nasser Afshar, qui publiait aux Etats-Unis une feuille antiroyaliste, *Iran Free Press*. Le projet avorte, l'homme de main ayant retourné sa veste après son arrivée à Paris. La commission des affaires étrangères du Sénat apprend, à l'issue d'une enquête menée auprès des responsables, que la C.I.A. et le département d'Etat avaient été préalablement informés de l'entreprise criminelle. Fait aggravant : les autorités de Washington, curieusement, n'avaient pas jugé utile d'objecter au projet de la SAVAK ou même d'informer M. Afshar, pourtant citoyen américain, du sort qui l'attendait...

Les dirigeants de Washington refusent de s'expliquer sur leur comportement dans cette affaire ou d'une manière générale sur leurs responsabilités dans la terreur que faisait régner le chah. Le président Carter continue de soutenir que les Etats-Unis « *n'ont rien à se reprocher* » et préfère parler, en évoquant l'affaire des otages, de la « *barbarie* » des ayatollahs. M. Brzezinski, son principal conseiller, se demande encore si les étudiants, des militants islamiques, qui occupent l'ambassade ne sont pas, en réalité, des agitateurs professionnels du parti communiste Toudeh.

Plus conciliant que son homologue américain, le président Bani Sadr a admis publiquement, et à plusieurs reprises, que la détention des diplomates est contraire au droit international et à la morale islamique. Mais il fait valoir que, les choses étant ce qu'elles sont, le problème demeurer insoluble si l'on persistait à vouloir dissocier le dossier des otages de celui des griefs iraniens à l'égard des Etats-Unis. Une telle issue, cependant, supposerait que Washington se soit résigné à clore un chapitre d'histoire, à perdre définitivement ce qui fut l'un des plus beaux fleurons de l'« empire américain ».

ERIC RO...

Prochain article :

ERREURS ET FAUX CALCULS

PROCHE-ORIENT

L'apparition du « terrorisme israélien » est le résultat d'une lente évolution

Jérusalem. — Les Israéliens n'ont pas fini de mesurer les conséquences et la signification des attentats commis le 2 juin contre trois maires de Cisjordanie. Deux semaines après, le malaise persiste et tend même à s'aggraver. Parce que l'enquête ne semble pas avoir progressé. Parce que toute une série de menaces de mort sont adressées à des personnalités de Cisjordanie mais aussi à des dirigeants et des journalistes de la gauche israélienne, qui sont accusés de servir la cause palestinienne (*le Monde* du 13 juin). Parce qu'enfin de nombreux partisans de la colonisation des territoires occupés reconnaissent qu'ils « comprennent » les motivations des auteurs des attentats même s'ils condamnent le recours à cette forme d'action.

M. Begin a affirmé que l'enquête en cours était *« la plus importante jamais entreprise en Israël »*. Mais les enquêteurs ont fait, jusqu'ici, preuve d'une grande discrétion, ce qui soulève des critiques. Les avocats du maire de Naplouse déplorent, par exemple, que certaines dispositions élémentaires n'aient pas été prises, telles que l'interrogatoire des témoins directs de l'explosion, c'est-à-dire la femme et les enfants de M. Bassam Chakaa, qui se trouvaient sur les lieux.

D'autre part, deux faits retiennent particulièrement l'attention : le 10 mai, une grande quantité d'armes, de munitions et d'explosifs dérobés à l'armée par des militaires israéliens a été découverte à Jérusalem ; apparemment, les recherches sont au point mort à propos de cette affaire ; on se demande toutefois si les deux soldats arrêtés n'ont pas bénéficié de diverses complicités dans l'armée et si d'autres dépôts clandestins aussi importants n'ont pas été constitués ailleurs ; dans le cas des explosions du 2 juin, la technique utilisée par les auteurs des attentats était très élaborée. Les membres du ou des commandos étaient rompus au travail de sabotage. Là encore, cela laisse à penser que des militaires — d'active ou de réserve — pourraient être impliqués. Y a-t-il à présent en Israël des *« soldats perdus »* prêts à passer, pour des motifs politiques, à l'action terroriste ?

Une brisure dans la société israélienne

Les menaces récemment lancées contre des Palestiniens et des Israéliens ne seront peut-être pas suivies d'effet. Mais leur nombre prouve au moins que les terroristes, qui ont agi le 2 juin, ne sont pas aussi isolés que les autorités gouvernementales et militaires voudraient le laisser supposer. Les réactions de la majorité des colons israéliens en Cisjordanie ou des membres du mouvement Goush Emounim (Bloc de la foi) obligent à faire la même constatation. Des milliers de personnes ne désapprouvent pas totalement les tentatives d'assassinat contre les maires palestiniens, ces derniers étant dénoncés comme des *« ennemis d'Israël »*, des *« criminels »*, qui ont eu ce qu'ils *« méritaient »*.

Un leitmotiv entendu dans les implantations israéliennes des territoires occupés : *« Je ne peux pas dire que je n'ai pas éprouvé une certaine satisfaction. »* A Jérusalem ou à Tel-Aviv, de tels propos ne sont pas rares... et jusque sur les bancs de la Knesset, de la part d'un député du Parti national religieux, qui, le 2 juin, aussitôt après les trois attentats, a déclaré en citant un passage de la Bible : *« Que* (nos) *ennemis périssent ainsi... »* Désa-

De notre correspondant

voué par les autres députés de son parti, le rabbin Haïm Druckman a voulu et cru atténuer les effets de son imprécation en ajoutant : *« Evidemment, j'aurais préféré qu'ils* (les maires) *meurent de mort naturelle. »*

Pour beaucoup de commentateurs ou de dirigeants politiques la date du 2 juin aura marqué une brisure dans la société israélienne. Le chroniqueur militaire du quotidien *Haaretz*, dont l'avis fait souvent autorité dans l'opinion israélienne, toutes tendances confondues, a récemment tiré cette conclusion pessimiste : *« Quand pour une certaine idée un groupe clandestin commence à répandre le sang, il n'y a pas de fin à cela. D'abord, on s'en prend aux Arabes qui soutiennent l'O.L.P., puis aux juifs qui expriment des idées opposées ou militent en faveur d'un compromis avec les Palestiniens. C'est un chemin qui conduit au système irlandais et à la guerre civile (...). Voila un nouvel aspect du conflit : celui-ci n'est plus seulement entre nous et les Palestiniens, mais parmi nous. »*

Ancien chef d'état-major, devenu secrétaire général du parti travailliste, le général de réserve Haïm Bar Lev a, pour sa part, déclaré dans une interview au *Jérusalem Post* que le développement de l'activisme dans les mouvements extrémistes juifs représentait *« un véritable danger pour la démocratie israélienne et le sionisme »*. Et il devait ajouter : *« La situation est en train de nous échapper. »*

Un mois plus tôt, le général Bar Lev avait provoqué un tollé général dans les partis de droite en mettant en cause la politique du gouvernement Begin après l'attentat commis contre des colons à Hébron, le 2 mai (six personnes avaient été tuées). Il avait dit qu'en laissant s'installer des Israéliens en plein centre d'Hebron *« on avait manifestement fourni un objectif aux terroristes palestiniens »*. Maintenant, après les attentats contre les maires palestiniens, le général Bar Lev et l'ensemble de l'opposition parlementaire soulignent que le cabinet de M. Begin, par une attitude active ou passive, a créé les conditions de la situation actuelle.

L'apparition du « terrorisme israélien » est le résultat d'une lente évolution que le gouvernement n'a pas su arrêter et qu'il a *favorisée*. Il s'agit d'un glissement progressif... Depuis longtemps des actions de plus en plus illégales et violentes ont été menées par des Israéliens dans les territoires occupés. Elles ont été tolérées ou insuffisamment sanctionnées alors que le moindre désordre commis par des Palestiniens faisait l'objet d'une sévère répression.

Dès le début de 1979, parce que des pierres étaient lancées contre leurs véhicules, des colons ont commencé à organiser des opérations punitives dans diverses localités de Cisjordanie. Des actes de vandalisme ont été commis. Des maisons et des voitures appartenant à des Palestiniens ont été endommagées. Les colons reconnaissaient avoir voulu se faire justice parce que l'armée, selon eux, ne faisait pas son devoir. A cette époque déjà on parlait ouvertement dans certaines implantations de la constitution de groupes d'« autodéfense ». A chaque incident l'enquête de l'administration militaire tournera court.

Il faudra attendre le mois d'avril dernier pour que quatre militants du Goush Emounim soient inculpés — mais remis en liberté sous caution peu après. Ils avaient participé au raid de représailles le plus grave. Cent vingt voitures et plusieurs dizaines de magasins avaient été saccagés le 23 avril à Ramallah. De plus en plus souvent les colons circulaient en armes et n'hésitaient pas à s'en servir. A Khalkhoul, en mars 1979, deux manifestants arabes ont été tués. Des colons étaient à l'origine de la fusillade. L'un d'eux a été soupçonné par les enquêteurs d'avoir tiré l'un des coups meurtriers. Il n'y a pas eu de suites judiciaires. Même conclusion lorsque des membres Goush Emounim, deux mois plus tard, sont venus réprimer une manifestation de collégiens à Bir-Zeit. L'un des jeunes gens a été blessé d'une balle de revolver. L'auteur des coups de feu a reconnu avoir tiré, mais on a admis qu'il avait agi par légitime défense.

Plus grave est le comportement des militants du Goush Emounim, car ceux-ci sont plusieurs milliers et exercent une influence déterminante sur l'ensemble des colons israéliens, aujourd'hui au nombre de douze mille environ en Cisjordanie. Goush Emounim est leur représentant quasi officiel. Ce mouvement a pu rassembler près de cinquante mille personnes au cours de sa dernière grande manifestation, en avril. Le Goush Emounim agit avec efficacité en groupe de pression qui peut compter sur de solides appuis au sein du gouvernement, sur des ministres du parti national religieux et surtout sur le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, champion de la colonisation. En créant des implantations « sauvages » s'opposant parfois violemment à l'armée, ce mouvement a donné l'exemple d'une action en marge de la légalité. Il a souvent forcé la main de M. Begin dont il reprend l'idée d'un « Grand-Israël », mais dont il dénonce à présent le « défaitisme ». Rejetant la politique actuelle du gouvernement et le projet d'autonomie, le Goush Emounim a dicté une grande partie de la politique d'implantation au cours des trois dernières années. En 1977, c'est auprès des colons de Goush Emounim que M. Begin avait voulu fêter sa victoire électorale. — — F. C.

DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DU ROI DE SUÈDE

Les déclarations du ministre des affaires étrangères

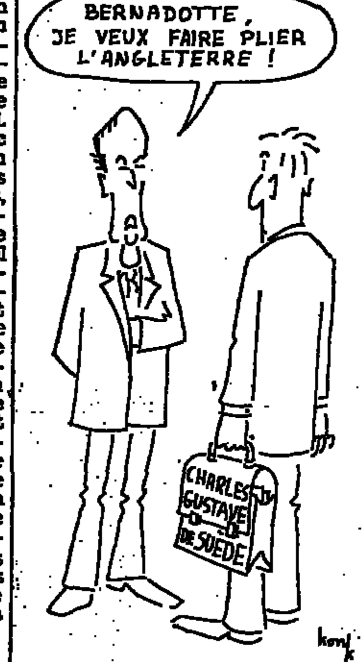
(Suite de la première page.)

— Quelle solution politique pourrait-on envisager ?

— Une solution qui comporterait, par exemple, une clause garantissant le principe de la non-ingérence étrangère en Afghanistan. Une telle clause n'est pas nécessaire en soi, mais elle peut être envisagée si les Soviétiques s'engagent en contrepartie à se retirer immédiatement. La position actuelle de Moscou, qui veut d'abord obtenir des garanties est tout à fait inacceptable.

— Peut-on considérer que cette invasion ne devrait avoir aucune conséquence sur la situation en Europe ?

— Il est clair que l'intervention soviétique en Afghanistan a des conséquences sur la situation en Europe, puisque le climat international et les relations entre grandes puissances se sont détériorés. C'est la première fois depuis la deuxième guerre mondiale que les Soviétiques avancent leurs positions à l'aide de leurs propres troupes et élargissent ainsi leur zone de puissance. Nous avons assisté à un changement radical : d'une période de détente, nous sommes entrés dans une période de guerre de propagande dure et froide qui a eu notamment pour résultat l'arrêt d'une série de négociations sur le désarmement. L'intervention en Afghanistan compromet et risque de ruiner les résultats de la détente, à commencer par le principal : la normalisation des rapports entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest. D'autre part, nous estimons important que les Européens prennent eux-mêmes des initiatives dans le domaine du



(Dessin de KONK.)

désarmement ; mais cela suppose le concours des grandes puissances, et, si celles-ci ne sont plus en mesure de dialoguer, les chances de parvenir à des résultats sont réduites. La question du désarmement en Europe est, à nos yeux, extrêmement importante. Le niveau actuel des arsenaux militaires est inacceptable.

— A ce sujet, que pensez-vous des dernières propositions du chancelier Helmut Schmidt concernant un gel du déploiement des SS-20 soviétiques pendant le temps nécessaire à l'installation des nouveaux missiles de l'OTAN en Europe ?

— C'est une bonne initiative que nous approuvons entièrement. Nous ne pouvons accepter le point de vue des Soviétiques, qui demandent à l'OTAN de revenir sur ces décisions sans pour autant renoncer à l'installation des SS-20. Nous ne sommes liés à aucun bloc, mais nous considérons qu'il n'est pas possible de discuter sur de telles prémisses. C'est irréaliste. Les propositions de M. Schmidt, en revanche, me paraissent raisonnables, et les Soviétiques devraient pouvoir en tenir compte. Ce qui nous intéresse, nous Suédois, c'est que des négociations s'engagent entre l'OTAN et le pacte de Varsovie, qui permettraient dans un premier temps de limiter le nombre des missiles à moyenne portée au niveau actuel.

— La Suède estime-t-elle qu'il y a toujours équilibre entre l'Union soviétique et les Etats-Unis dans le monde et en Europe ?

— Je crois que personne ne peut répondre à cette question avec certitude. Le mécanisme de la course aux armements a créé son équilibre propre mais à un niveau toujours plus élevé, si bien qu'il menace la paix plus qu'il ne la protège. Cela est valable pour l'Europe en premier lieu, mais le monde est aujourd'hui si petit que des confrontations sur notre continent auraient des conséquences sur le reste du monde, et inversement. En ce qui concerne l'Europe, je voudrais faire remarquer que la conférence sur la sécurité et la coopération a permis d'établir une sorte de *gentlemen's agreement* entre les super-puissances sur la façon de se comporter sur ce continent. Il serait souhaitable qu'un code de conduite similaire soit défini pour d'autres régions du globe. Les pays du tiers-monde ne doivent pas, comme à présent, faire l'objet de pressions continuelles et être les victimes de la rivalité des super-grands. Ce code de conduite existe en fait dans la charte des Nations unies, mais on ne s'en soucie guère.

Pour une conférence européenne sur le désarmement

— Quels espoirs placez-vous dans la conférence de Madrid ?

— Nous espérons d'abord qu'elle aura lieu, et je pense qu'elle aura lieu car personne n'oserait prendre la responsabilité de son annulation. Le risque bien sûr est que la conférence se résume à des discours et à une guerre de propagande sans résultats constructifs. Ce risque existe, et un comportement plus indépendant des Etats européens par rapport aux grandes puissances serait dans ce contexte le bienvenu. Il serait bon que la réunion de Madrid — ce serait au moins un résultat concret et important — recommande l'organisation d'une conférence européenne sur le désarmement.

» Sur ce point, la France et la Suède ont des intérêts communs, et je crois qu'il est possible de rapprocher nos positions respectives. Nos deux pays estiment qu'une telle conférence doit être soigneusement préparée et aboutir à des résultats. A notre avis, le calendrier proposé par l'Union soviétique qui souhaitait la réunion d'une telle conférence avant Madrid conduirait à un échec. Il ne faut pas être trop pressé. Je pense qu'un pays comme la France, qui, certes, appartient à un bloc mais jouit d'une position relativement indépendante au sein de ce bloc, alors que nous Suédois sommes neutres mais profondément engagés dans les questions du désarmement, pourrait, avec d'autres Etats, apporter une contribution constructive. La France a proposé que la conférence se tienne à Paris. Nous sommes disposés à l'accueillir à Stockholm. L'essentiel est qu'elle ait lieu, mais le fait qu'elle soit organisée dans une capitale neutre présenterait des avantages certains.

— Vous avez eu le samedi 14 juin à Stockholm un long entretien avec le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh qui était l'invité du parti socialiste démocrate suédois. Comment voyez-vous la situation en Iran ?

— Nous comprenons les sentiments des Iraniens à l'égard du régime du chah et du rôle joué par les Américains pendant cette période. Mais nous ne pouvons absolument pas excuser la prise d'otages qui est une violation des conventions internationales et qui contribue à détériorer un climat déjà tendu. Nous ne pouvons accepter non plus les exécutions qui continuent en Iran. Nous suivons attentivement l'évolution des événements et essayons de jouer un rôle actif pour favoriser un règlement de la crise qui risque de se transformer en un dangereux conflit Est-Ouest. Les Etats-Unis sont incontestablement dans une situation difficile et délicate. Je peux comprendre leur réaction, telles que les sanctions économiques et la tentative de libération des otages, mais j'ai du mal à les défendre. »

Propos recueillis par
ALAIN DEBOVE.

A PARIS ET A PAU

La visite en France du roi et de la reine de Suède durera trois jours. Lundi soir, le président de la République offre à Versailles un dîner et une réception en l'honneur des souverains.

Pendant son séjour, le couple royal assistera à l'ouverture d'un colloque d'industriels français, visitera l'Institut Pasteur et les usines Renault de Flins. M. Raymond Barre offrira mardi un déjeuner au Quai d'Orsay. Les souverains se rendront ensuite à Lyon, puis à Pau, patrie du maréchal Bernadotte, fondateur de leur dynastie.

Un monarque démocrate, moderne et sportif

Carl XVI Gustav, roi sans pouvoir, veut être un monarque moderne. En choisissant ce mot d'ordre : « Pour la Suède, avec le temps. », il a expliqué qu'il souhaitait être au diapason de son époque, ne pas la précéder, ne pas la suivre non plus.

L'image du jeune souverain est certainement plus démocratique que celle de ses prédécesseurs. Il paie ses impôts comme tout le monde, peut-être même mieux que la plupart des Suédois. Lors de ses nombreux déplacements dans les provinces du pays, il aime le contact direct avec ses compatriotes. Mais il veille à maintenir certaines distances : il n'avait pas particulièrement apprécié, par exemple, qu'un journaliste de la radio le tutoie. On dit « tu » aux ministres, voire au chef du gouvernement, mais pas au roi, même s'il n'a que trente-quatre ans.

Fait nouveau : il accorde, de temps en temps, des interviews à la presse. Depuis quelques années, le reportage « décontracté » au Château, diffusé entre Noël et le jour de l'an, est une des émissions les plus appréciées des téléspectateurs, qui ont ainsi l'occasion de voir grandir la princesse Victoria et le prince Carl Philip, et de constater les progrès rapides en suédois de la reine Sylvia, d'origine allemande, qu'ils ont adoptée immédiatement. Ils pourraient reprendre à leur compte la formule du roi lui-même, qui avait un jour déclaré : « Cela a fait « clic » le jour où j'ai rencontré Mlle Sommerlath. » La Suède a eu le coup de foudre pour Sylvia, toujours gaie et élégante, et dont on n'arrête pas de vanter le charme et la spontanéité.

Cela n'a rien d'étonnant, même dans un pays où la réserve est de mise : les Suédois demeurent très attachés à la monarchie, plus par habitude que par conviction, et la minorité républicaine ne se prend guère au sérieux. Certes, l'instauration de la République est en tête du programme politique des sociaux-démocrates depuis la fondation du parti, mais ils n'ont jamais osé aborder vraiment le sujet. Les royalistes sont nettement plus dynamiques, et veillent au grain.

La Constitution de 1975 ne donne plus aucun pouvoir au roi : il ne préside plus le conseil des ministres, il n'est plus le chef suprême des armées, ne prononce plus le traditionnel discours du trône sur l'état de la nation à l'occasion de l'ouverture des sessions parlementaires. Ses fonctions consistent exclusivement à représenter le pays à l'étranger. Il respecte les règles du jeu, même lorsque le Riksdag décide, comme au début de cette année, de réviser la loi de succession pour permettre aux filles d'accéder au trône (c'est donc Victoria, née le 14 juillet 1977, qui est aujourd'hui la princesse héritière, alors que son père lui aurait préféré le prince Carl-Philip) : il s'est incliné devant la décision des députés. Pour beaucoup, cette loi garantit le maintien de la monarchie en Suède.

Le descendant de Bernadotte

Carl XVI Gustav descendant en ligne directe du maréchal français Bernadotte, devenu roi de Suède en 1818, a suivi des études et une formation très variées, d'abord à l'internat de Sigtuna, puis à l'université d'Uppsala, où il partageait un modeste appartement de trois pièces avec un camarade et un aide de camp. Il a ensuite fait une série de stages dans des entreprises, des banques et à l'Ecole des affaires étrangères. Pendant un mois, il a assisté aux travaux de la délégation suédoise auprès des Nations unies à New-York.

Le roi de Suède est un homme de plein air, qui n'a pas attendu la mode du jogging pour pratiquer le sport : ski en hiver, voile en été. Il a participé incognito, il y a quelques années, à la célèbre course de ski de fond de Vasaloppet, la plus longue du monde — 85 kilomètres à travers les forêts de Dalécarlie — et ce n'est qu'à quelques kilomètres de l'arrivée que l'on s'est aperçu de sa présence parmi dix mille skieurs.

Il aime aussi la pêche et la chasse. M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, a d'ailleurs chassé, en 1972, avec le prince héritier Carl-Gustav. Cet intérêt pour le sport, la nature et tout ce qui a trait à l'environnement, explique peut-être que le couple royal ait décidé de quitter prochainement cette énorme bâtisse austère qu'est le château de Stockholm, pour celui de Drottningholm, le Versailles suédois, situé à une dizaine de kilomètres de la capitale.

A. D.

AFRIQUE

Algérie

EXAMINÉ PAR LE CONGRÈS DU F.L.N.

Le nouveau plan quinquennal prévoit une forte augmentation des dépenses à caractère social

Alger. — Le président Chadli Bendjedid a ouvert *dimanche* matin 15 juin, au stade du 5-Juillet, le congrès extraordinaire du F.L.N., réuni jusqu'au 19, pour examiner et adopter le prochain plan quinquennal de développement 1980-1984. Le chef de l'État a réaffirmé, devant plus de trois mille délégués dont six cents militaires, sa volonté de rester fidèle à la Charte nationale et à l'option socialiste du pays. Il a souligné que tous les dirigeants étaient collectivement responsables des erreurs qui avaient pu être commises dans le passé en matière économique et qu'il n'était question ni de remettre en cause les options ni d'intenter de procès à *quiconque*.

Le congrès doit étudier également des propositions du comité central visant à modifier certaines dispositions des statuts du F.L.N. (le Monde du 15-16 juin). L'une d'entre elles viserait à inféoder de façon plus précise les organisations de masse au parti. Elle susciterait de fortes réticences notamment au sein de la *centrale syndicale UGTA. Les débats* à ce sujet pourraient être vifs.

De notre correspondant

« Pour une vie meilleure » : ce slogan martelé par la radio, s'étale chaque jour en lettres *rouges à la « une » du quotidien El Moudjahid.* Il constitue l'un des maîtres-mots du congrès. Le projet du plan quinquennal a été élaboré sous la direction du ministre du plan, M. Brahimi, au terme d'une vaste opération d'évaluation critique menée systématiquement en 1979. Réalisations, méthodes, structures, tout a été passé au crible afin de recenser les erreurs, les lacunes et les insuffisances d'une économie qui a connu ces quinze dernières années une très forte croissance. Une campagne d'explications et de discussions s'est également déroulée tout au long du premier semestre de 1980 : payant de sa personne, M. Brahimi a animé une série de réunions avec les agents économiques, les walis (préfets), les organisations nationales, et des « tables rondes » à la télévision.

Le ministre a mis l'accent sur la volonté des autorités de répondre de façon prioritaire aux besoins et *« aux aspirations sociales fondamentales »* de la population. Ces dernières semaines *un « programme* antipénurie » doté de 5 milliards de dinars (6 milliards de francs) a déjà permis de mettre en abondance sur le marché un certain nombre de produits de base, notamment alimentaires, *qui faisaient* cycliquement défaut.

Les rédacteurs du plan ont néanmoins dû tenir compte de nombreuses contraintes, dont la pression démographique n'est pas la moindre : l'Algérie comptera 27 millions d'habitants en 1990 et 36 millions en l'an 2000 contre 19 millions actuellement.

Encore faut-il tenir pour acquise une *hypothétique* réduction du taux de croissance démographique. De l'ordre de 3,2 %, il est prévu qu'il descendra à 3, puis à 2,9 % à partir de 1990, ce qui nécessitera une action en profondeur dont on n'a guère pris le chemin jusqu'ici.

La population active — 3,7 millions d'habitants, dont 1 million dans l'agriculture (1) — doit augmenter au cours de l'actuelle décennie de 2,7 millions. La population agricole étant appelée à stagner, voire à baisser, il faut prévoir près de 3 millions de postes de travail supplémentaires dans les secteurs non agricoles d'ici à 1990. Le plan 1980-1984 se fixe en ce domaine pour objectif la création de 900 000 emplois, soit autant que pendant la période 1968-1978, qui seront principalement absorbés par l'industrie, et *trois secteurs en fort développement* : le bâtiment, la santé et l'éducation.

La population scolarisable (six à quatorze ans) doit croître, au terme de la décennie, de 1,7 million, *soit un tiers de plus* qu'en 1980. La demande d'éducation et de formation, prioritaire depuis l'indépendance, demeure plus forte que jamais et ne se formule plus seulement en termes quantitatifs. *Les objectifs* visés sont ambitieux : parvenir en 1990 à un maître pour vingt-cinq élèves dans le primaire, à un pour dix-sept dans le secondaire. En attendant, le plan 1980-1984 met fortement l'accent sur l'enseignement technique et réhabilite l'apprentissage en vue de former les ouvriers qualifiés et les artisans dont l'économie a cruellement besoin, tout en réduisant l'inactivité des jeunes de quatorze à dix-huit ans qui se développe à un rythme inquiétant.

Le plan doit aussi combler les retards et arriérés. Un redressement s'impose d'urgence pour l'agriculture, l'habitat, l'hydraulique, les infrastructures économiques et les équipements sociaux. En effet, l'Algérie couvre à peine plus de 30 % de ses besoins alimentaires contre 70 % au lendemain de l'indépendance ; *40 % des terres sont en jachère ;* il faudrait construire d'ici à 1990 deux millions de logements pour revenir à une situation qualitativement comparable à celle de 1966 ; le déficit en eau potable *et industrielle atteint 40 %* des besoins. Ceux-ci sont évalués en l'an 2000 à 6 milliards de mètres cubes/an. Les installations existantes n'ont fourni que... 247 millions de mètres cubes. L'industrialisation « sauvage » a dévoré quelque 250 000 hectares de terres agricoles et a creusé les disparités régionales, notamment entre l'étroite frange côtière du nord et le reste du pays. La wilaya d'Alger concentre, à elle seule, 14 % de l'emploi total du pays. Si cette évolution n'est pas stoppée, 70 % des habitants occuperont, dans vingt ans, 1 % de la surface totale du pays.

Il est difficile, dans ces conditions, de tirer du projet des conclusions nettes quant à la philosophie des rédacteurs du plan. Sur les 400 milliards de dinars d'autorisations de dépenses programmées, 196,9, soit près de la moitié, représentent des programmes déjà engagés. Il s'agit des « restes à réaliser » des deux plans quadriennaux 1970-1973 et 1974-1977. L'importance *de la somme peut surprendre* parce qu'elle équivaut à la totalité des investissements dans ces deux plans (35 milliards de dinars pour le premier et 120 pour le second), mais les ministres *négligeaient parfois* d'inscrire des projets au plan. Par ailleurs, des opérations régulièrement programmées, comme l'usine de liquéfaction de gaz naturel d'Arzew G.N.L. I, ont vu leur coût multiplié *par trois*, ce qui a faussé toutes les prévisions. Les « restes à réaliser » atteignent un montant particulièrement élevé dans l'industrie (79,5 milliards de dinars), l'hydraulique, l'éducation (30 milliards), l'habitat (34,5 milliards) et les infrastructures économiques (19 milliards).

Rétablir les équilibres économiques

Le projet de plan est finalement assez comparable à ses prédécesseurs, et rien n'autorise à parler *de « virage ». L'industrie garde la* prédominance. Elle se voit affecter 154,5 milliards de dinars, soit 38,6 % du total des autorisations de dépenses, contre 43,5 % dans le plan 1974-1977. Comme par le passé aussi, les hydrocarbures se taillent la part du lion avec 63 milliards de dinars soit 40 % des investissements industriels et 15,7 % des dépenses totales. Paradoxalement et bien que les autorités aient proclamé leur volonté de privilégier ces secteurs, l'agriculture et l'hydraulique ne se voient accorder ensemble que 11,7 % des crédits soit 47,1 milliards de dinars contre plus de 15 % dans le précédent plan. *L'agriculture seule ne reçoit que* 6 % des autorisations de dépenses, soit un peu plus de 24 milliards. Il est vrai que la capacité de consommation de l'agriculture est limitée et qu'une relance de ce secteur demande surtout des réformes structurelles. Rajeunissement, maintien et formation de la main-d'œuvre, meilleure organisation des unités de production, levée des contraintes bureaucratiques, alimentation régulière du secteur en semences, engrais, pièces détachées.

Les dépenses à caractère directement social, enfin, atteignent 128 milliards de dinars, soit 32 % du total : 60 milliards pour *l'habitat* (15 %), 42,2 milliards pour l'éducation et la formation (10,5 %), et 25,9 milliards pour les infrastructures sociales et les équipements collectifs (6,4 %).

Le financement de tous ces investissements dépendra en grande partie des recettes d'exportation des hydrocarbures (60 milliards de dollars) prévues en 1980 (dont on pense qu'elles *s'accroîtront de 10 % par an*). Le recours à l'emprunt sera limité à 50 milliards de dinars. En ce domaine aussi les dirigeants veulent restaurer certains équilibres. Ils reprochent à leurs prédécesseurs d'avoir financé l'industrialisation en anticipant sur les recettes futures d'exportation. La dette algérienne atteindrait 23 milliards de dollars et son service aurait absorbé en 1979 24 % des recettes d'exportation et même 28 % si l'on tient compte des dépenses militaires. L'objectif serait de ramener ce pourcentage à 10 % au maximum en 1990.

Plus que dans les chiffres, c'est *dans les déclarations faites ces* derniers mois par M. Brahimi que l'on peut saisir les intentions des dirigeants et le sens des réajustements en cours.

Rétablir les équilibres fonda*mentaux de l'économie, maîtriser* la gestion des entreprises et pour cela revoir leur dimension, rétablir un certain nombre de lois économiques simples telles que la relation entre l'offre et la demande, la productivité et le salaire, rendre confiance aux producteurs comme aux consommateurs, supprimer les rigidités, les blocages bureaucratiques, donner sans réticence à l'initiative privée la place que lui accorde la Charte nationale, réduire la dépendance financière et technologique à l'égard de l'étranger en proportionnant le développement aux ressources et en faisant davantage appel aux cadres nationaux, met*tre l'accent en matière industrielle* sur les petites et moyennes entreprises facilement gérables employant des techniques simples et fournissant de nombreux emplois, telles sont les principales lignes de force du prochain plan.

Pour ce faire le plan lui-même doit devenir pour tous, selon un mot célèbre, une *« ardente obligation »*. Pour éviter toute rigidité, il sera découpé en plans annuels qui pourront être révisés. Son exécution se fera sous le contrôle des institutions locales, assemblées populaires communales et de willayas ainsi que des entreprises nationales. Celles-ci pourront bénéficier d'autorisations pluri-annuelles globales d'importation, ce qui facilitera leur fonctionnement sans contrevenir au monopole d'État sur le commerce extérieur vivement attaqué par certains milieux.

DANIEL JUNQUA

(1) L'évaluation de la population agricole active est toujours délicate en raison du nombre élevé de travailleurs à temps partiel dont le taux d'occupation n'atteint parfois que quelques semaines de travail par an.

● *Le Front Polisario* a confirmé, samedi 14 juin, pour la première fois, la « destruction » par ses « unités marines » du chalutier portugais *Rio Vouga*, le 4 juin, au large des côtes du Sahara occidental, sans donner aucune indication sur le sort des membres d'équipage. Le communiqué rappelle que le Front avait détruit, le 23 mai, un chalutier espagnol et capturé ses membres d'équipage, dont il a publié la liste, ainsi qu'un bateau marocain, le *Taroudan*, le 3 mai, dont les membres d'équipage ont été également capturés. Un autre communiqué a annoncé, dimanche, la destruction d'un hélicoptère marocain à Guelta-Zemmour (Sahara occidental) et diverses opérations dans la région de Tan-Tan, dans le sud du Maroc. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

Le quatrième anniversaire des émeutes de Soweto

Un policier a été tué dans la région du Cap

De notre correspondante

Johannesburg. — Un policier blanc a été tué à coups de couteau dans la cité noire d'Umfolozi, près du Cap, alors que, selon les responsables du maintien de l'ordre, il venait de charger avec ses collègues un groupe de deux cents personnes qui, malgré l'interdiction de tout rassemblement, désiraient célébrer le quatrième anniversaire des révoltes lycéennes de Soweto le 16 juin 1976.

A Soweto même, la police et des manifestants se sont affrontés, dimanche après-midi. Ce lundi matin, le climat, principalement dans la péninsule du Cap, mais aussi au Transval, *est très tendu.*

Frappant dans leurs mains et chantant en chœur, environ quatre cents personnes s'étaient regroupées dimanche après-midi devant l'église *catholique* Regina Mundi, à Soweto. Rien n'aurait pu les empêcher de célébrer d'une façon ou d'une autre le 16 juin. L'ordre de bannissement décidé pour tout rassemblement de plus de dix personnes dans vingt-quatre districts jusqu'à la fin du mois, ne les ont pas découragés, pas plus que l'intervention répétée de la police. Chassés du parvis de l'église par des chiens policiers, ils commen*cèrent une marche. Dispersés,* ils se regroupèrent à un carrefour, puis à nouveau dans les jardins de l'église, et, enfin, reprirent une autre marche avant d'être chassés par des gaz lancés par des policiers. Ils chantaient sans arrêt : *« Qu'avons-nous fait ? Notre faute est d'être noirs »*, ou *« Nous ne nous laisserons pas tuer par les Boërs ».*

Commencée vers 1 heure de l'après-midi, cette manifestation ne se termina que vers les 17 heures. Peu de temps avant d'intervenir en force, deux policiers blancs avaient ordonné aux journalistes de se disperser, décrétant « zone opérationnelle » les environs de l'église.

Dans plusieurs autres endroits du pays, des services religieux ont pu être organisés pour commémorer l'événement. Ce lundi matin, plusieurs formes d'action devaient avoir lieu, telles que fermeture des magasins *dans les cités noires*, métisses et indiennes, et, dans certains cas, refus d'aller au travail. Organisées depuis plus longtemps, on s'attend que Noirs et métis respectent mieux les mots d'ordre dans la région du Cap qu'ailleurs. Il faut dire que depuis deux mois leurs cités connaissent des grèves de lycéens qui protestent contre la ségrégation raciale dans l'enseignement et divers autres mou*vements de contestation.*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● UNE GREVE EN VUE d'obtenir des augmentations de salaires s'est produite le 13 mai dernier dans une usine d'alimentation de Shanghaï, rapporte la radio de cette ville. Devant le refus de la direction de satisfaire leur revendication, les ouvriers ont décidé, indique la radio, *« une attitude d'attentisme, puis ils se sont croisés les bras en signe de protestation »*. Le « meneur » de ce débrayage a été mis à pied et les grévistes se sont vu infliger des sanctions financières. — *(A.F.P.)*

Danemark

● M. KNUT THESTRUP, ancien ministre danois de la justice, est mort à Copenhague, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Entré au Parlement en 1947, M. Thestrup a été président du parti conservateur 1968 à 1971, ministre de la 1968 à 1981, ministre de la justice dans le gouvernement de coalition « bourgeoise ». Son projet de loi abolissant totalement la censure a favorisé au Danemark le développement spectaculaire de l'industrie de la pornographie. M. Thestrup s'était retiré de la vie politique depuis 1973. — *(Corresp.)*

États-Unis

● CENT MINUTEMEN DE PLUS ? La commission des forces armées du Sénat américain a approuvé par 13 voix contre 4 une résolution demandant d'ajouter cent missiles intercontinentaux « Minuteman 3 » aux cinq cent cinquante déjà en place. Le gouvernement s'est déclaré inquiet de ce que cette proposition amènerait les États-Unis à dépasser le plafond de mille deux cents missiles à ogives multiples fixé par les accords SALT-2. Elle devra cependant, pour devenir effective, être approuvée par les *deux chambres du congrès*. — (A.P.)

● M. REAGAN L'EMPORTERAIT SUR M. CARTER si l'élection présidentielle avait lieu maintenant, indique un sondage Gallup publié par l'hebdomadaire *Newsweek*, dimanche 15 juin. L'ancien gouverneur de Californie obtiendrait 40 % des voix contre 36 % à M. Carter et 19 % à M. Anderson. Au cas où le candidat indépendant abandonnerait la course, M. Reagan l'emporterait avec 45 % des suffrages contre 43 % à M. Carter. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● M. MICHEL ROCARD, membre du bureau exécutif du parti socialiste, est arrivé le samedi 14 juin à Managua pour une visite privée de deux jours, à l'invitation du ministre nicaraguayen des affaires étrangères, M. Miguel d'Escoto. *(A.F.P.)*

Union soviétique

● M. ALEXANDRE PODRABIWEK, ancien animateur du comité d'études sur l'utilisation abusive de la psychiatrie, a été arrêté, le 13 juin, dans la ville d'Oust-Nera, où il purgeait, depuis mai 1978, une peine de cinq ans d'assignation à résidence pour *« activités antisoviétiques »*. On apprend d'autre part l'arrestation, au début du mois de juin, de Mme Oksana Mechko, soixante-dix ans, membre du groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki. — *(A.F.P.)*



AFRIQUE

Libéria

L'armée a arrêté le fils de l'ancien président Tolbert dans l'ambassade de France

Monrovia demande le rappel du représentant de Paris

Le gouvernement libérien a demandé, dimanche 15 juin, au gouvernement français le rappel de M. Doliot, ambassadeur de France à Monrovia, a annoncé M. Gabriel Bacchus Matthews, ministre libérien des affaires étrangères, lors d'une allocution radio-télévisée.

Cette demande fait suite à l'intrusion de l'armée libérienne dans les locaux de l'ambassade de France, où a été arrêté samedi après-midi, 14 juin M. Adolphus Benedict Tolbert, fils aîné de l'ancien président Tolbert. Ce dernier était réfugié dans les locaux de l'ambassade depuis le 15 avril, soit trois jours après le coup d'Etat au cours duquel son père fut assassiné. Pour le gouvernement libérien, a expliqué M. Matthews, le fait, de la part de l'ambassadeur de France, d'abriter M. A.B. Tolbert *« est considéré comme étant clairement incompatible avec son statut diplomatique et, de ce fait, M. Doliot ne peut plus, par conséquent, jouir de la confiance du gouvernement du Libéria »*.

Le ministre a affirmé que si des soldats avaient pénétré, samedi, à l'intérieur de l'ambassade de France, c'est parce que, en l'absence de l'ambassadeur, des domestiques avaient entendu du bruit dans une chambre de la mission diplomatique et, croyant à la présence d'un voleur, avaient demandé de l'aide.

M. Matthews a affirmé que, lors d'une audience qu'il a accordée samedi à M. Doliot, ce dernier lui avait déclaré que M. A.B. Tolbert — qui est apparenté par alliance au président ivoirien Houphouët-Boigny — était arrivé à son ambassade le 15 avril, accompagné de l'ambassadeur de Côte-d'Ivoire. La décision de donner asile, a expliqué l'ambassadeur de France, cité par le ministre, avait été prise sur instruction du gouvernement français, après discussion avec M. Houphouët-Boigny.

De son côté, M. Samuel Person, ministre de la défense a affirmé, dimanche à Radio-Monrovia, que la protection accordée par la France au fils de l'ancien président Tolbert *« crée une situation grave »*.

La France avait élevé dès dimanche une vive protestation auprès du gouvernement libérien au sujet de l'arrestation de M. Tolbert. Dans un communiqué, le ministre français des affaires étrangères a qualifié l'intervention des soldats du sergent-chef Doe de *« violation flagrante et inacceptable du statut des missions diplomatiques »*. Le Quai d'Orsay a ajouté avoir pris la décision d'accorder asile à M. Tolbert *« pour des raisons humanitaires évidentes (...) en attendant que puisse être trouvée une solution appropriée dans un contexte africain »*.

***

[La décision prise par la France d'accorder asile au fils de l'ancien président Tolbert a permis à ce dernier d'avoir la vie sauve. L'assassinat de l'ancien président par les putschistes, la mort tragique de plusieurs personnalités de l'ancien régime pour la plupart exécutées sommairement après des procès expéditifs témoignent de façon éclatante des menaces sérieuses qui pesaient sur la vie de M. Adolphus Benedict Tolbert. Cette situation explique que la France, qui ne reconnaît en principe pas le droit d'asile à l'intérieur de ses ambassades, « sauf cas exceptionnel », ait décidé d'abriter le fuyard durant deux mois, attendant sans doute qu'un climat plus serein prévale dans la capitale libérienne.

Il semble que, en dépit des déclarations peu amènes de M. Gabriel Bacchus Matthews, ministre libérien des affaires étrangères, le gouvernement de Monrovia soit étranger à l'arrestation de M. Adolphus Benedict Tolbert. C'est le zèle de quelques soldats qui serait à l'origine de la violation de l'immunité diplomatique des locaux de l'ambassade de France. En effet, il semble que ce groupe, et lui seul, profitant de l'absence du chef de l'Etat, ait pris l'initiative de s'assurer de la personne du fils aîné de l'ancien président. Les conditions de ce rapt sont d'autant moins rassurantes qu'elles indiquent combien le nouveau gouvernement contrôle mal la situation à Monrovia.

Des contacts ayant été pris entre divers chefs d'Etat africains à l'initiative du président Houphouët-Boigny, une solution de compromis pourrait aboutir à la remise en liberté de M. Adolphus Benedict Tolbert. En effet, le président ivoirien devait réunir ce lundi à Yamoussoukro les présidents Samuel K. Doe du Libéria, Siaka Stevens de Sierra-Leone et Sekou Touré de Guinée, pour leur demander de trouver une issue convenable à l'incident. Les difficultés qu'éprouvent les nombreux dirigeants libériens à se faire reconnaître par leurs pairs dans les instances interafricaines devraient, surtout à la veille du sommet de l'O.U.A. de Freetown, inciter M. Doe et ses amis à faire preuve d'un maximum de bonne volonté. — Ph. D.]

Tchad

UN TRAITÉ A ÉTÉ SIGNÉ AVEC LA LIBYE

Captée en France, Radio-Tripoli a officiellement annoncé, dimanche 15 juin, que la Libye a signé un traité avec le Tchad — document au sujet duquel les dirigeants de Tripoli ne donnent aucune précision.

Dans un discours prononcé dimanche, à l'occasion du dixième anniversaire du retrait des troupes américaines du pays, le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, a souligné que son gouvernement « n'interviendra pas dans les affaires intérieures du Tchad », indiquant : « Notre politique consiste à soutenir le peuple tchadien et son avant-garde, le Frolinat (Front de libération nationale tchadien), contre le colonialisme et le fascisme au Tchad et en Afrique. » Puis le colonel Kadhafi a ajouté : « Le peuple libyen ne doit intervenir financièrement dans la lutte intérieure tchadienne que dans le contexte d'un traité officiel signé par la Libye et le Tchad et déposé auprès de l'Organisation de l'unité africaine. »

D'autre part, on apprend à N'Djamena qu'une colonne libyenne de deux cents hommes, arrivée le 5 juin dans la capitale tchadienne pour renforcer les troupes du président Goukouni, a attaqué des positions des Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, dans le secteur de l'aéroport et que, après cinq heures de tirs intensifs, cette colonne a cédé devant les FAN. — (A.F.P., Reuter.)

Mozambique

● M. SAMORA MACHEL, président du Mozambique, a annoncé, dimanche 15 juin, l'entrée en vigueur à partir de lundi d'une nouvelle unité monétaire, le metical, qui remplacera l'escudo mozambicain. Les Mozambicains pourront changer les anciens escudos en metical pendant trois jours à un taux qui n'a pas été précisé. A cet effet, les frontières du pays seront fermées pendant la même durée. Le metical (meticais au pluriel) sera divisé en 100 centavos et ne sera rattaché à aucune zone monétaire. — *(A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

Réflexion sur les exécutions à Monrovia

Chaque époque troublée, chaque révolution, chaque guerre, a eu ses tribunaux expéditifs, ses jugements sommaires et ses exécutions. La « légalité » justifiant parfois l'assassinat. Hier le Congo, aujourd'hui le Libéria.

En France, l'occupation a connu ses « sections spéciales », et les opérations de la milice à la libération a connu ses cours martiales. M. Henri Antonu, avocat à Paris, nous écrit à ce propos.

Votre journal a publié, dans son numéro daté du 23 avril, le compte rendu très détaillé d'une exécution au Libéria (1).

Il m'est arrivé d'assister à un tel genre d'exécution et à une sorte de procès analogue à celui qu'ont dû subir les fusillés du Libéria.

En ce temps-là avait été instituée une sorte de tribunal populaire portant le beau qualificatif de « Cour martiale ».

Si ma mémoire est bonne, il a siégé pendant je ne sais combien de mois, presque tous les jours, au palais de justice de la ville. Il jugeait, chaque fois, en trois heures, vingt et un accusés. Dix-neuf étaient condamnés à mort. Sur ces dix-neuf, deux étaient graciés.

Les accusés étaient assistés d'avocats qui plaidaient deux à trois minutes. C'était en effet largement suffisant.

J'ai assisté à l'un de ces procès. Je ne pourrai jamais oublier l'interrogatoire de l'un des accusés :

— *Quel âge avez-vous ?*

— *Quinze ans.*

— *Vous étiez milicien ?*

— *Oui.*

— *Avez-vous porté les armes contre les maquis ?*

— *Jamais. J'avais suivi un stage d'infirmier ; j'étais infirmier.*

— *Si vous étiez allé en opération contre les maquis, auriez-vous soigné les miliciens blessés ?*

— ... *(En effet, que pouvait-il être répondu ?)*

Le réquisitoire dura seulement le temps par l'accusation de dire qu'il avait gagné ses galons (de capitaine) sur les champs de bataille et d'énumérer les noms des accusés pour lesquels il demandait la peine de mort.

Le milicien de quinze ans, infirmier, fut condamné à mort. Je l'ai vu mourir.

Les condamnés furent amenés en car.

Les sept premiers condamnés à « exécuter » furent placés devant les poteaux. Ils ne furent pas liés. Ils n'eurent pas les yeux bandés.

Après la salve, le chef du peloton, mitraillette sur le bras gauche, pistolet à la main droite, cigarette embouchée dans un fume-cigarette aux lèvres, s'approcha lentement des corps et, posément, donna des coups de grâce, allant de l'un à l'autre, tâtant des pouls, revenant à un corps pour tirer à nouveau une fois, deux fois.

Pendant ce temps, les autres condamnés attendaient et regardaient...

Ensuite vint le tour des croque-morts qui firent la mise en bière devant les poteaux.

Le même cérémonial recommença pour les sept condamnés suivants, puis pour les derniers.

Je vous laisse le soin d'imaginer au bout de combien de temps après l'arrivée sur les lieux des condamnés la troisième salve retentit.

Cette « exécution », vous l'avez compris, et le prétendu « procès » qui la justifia n'eurent lieu ni au pays d'Amin Dada, ni au pays de Bokassa Ier, ni au pays de Khomeiny, ni chez Videla ou autre Pinochet.

J'ai été *témoin* de ces faits à Montpellier (France), après la libération, dans un pays fier d'être redevenu républicain, démocrate, respectueux des droits de l'homme.

(1) Sur TF 1, dans l'émission « L'événement » d'Henri Marque et Julien Besançon, ont été diffusées des images pénibles des exécutions au Libéria.

Paris-Match a également publié des photos des pelotons chargés de fusiller les condamnés, en l'occurrence d'anciens ministres du président Tolbert, lui-même tué lors du putsch de Monrovia.

ASIE

Inde

LES ÉMEUTES DANS L'ÉTAT DU TRIPURA AURAIENT FAIT PLUS D'UN MILLIER DE MORTS

Des centaines de corps décomposés et mutilés, en provenance de l'Etat indien du Tripura, ont été charriés vers le Bangladesh par les rivières Gumti et Sonal, indique le quotidien bengalais *Ittefaq*, citant des sources officielles.

La situation est « sous contrôle », ont précisé les autorités de New-Delhi après les affrontements, qui ont fait la semaine dernière plus d'un millier de morts. Des incidents sporadiques se poursuivaient cependant le 15 juin entre autochtones et immigrants. Le Tripura est l'un des trois Etats de l'Union indienne gouverné par des communistes marxistes (indépendants de Moscou et de Pékin). Le ministre fédéral de l'intérieur a rappelé que le cabinet central avait le pouvoir de révoquer un gouvernement local qui ne faisait pas respecter l'ordre.

Trois fonctionnaires assassinés

Dans l'Etat voisin du Mizoram, trois fonctionnaires gouvernementaux ont été assassinés par des « insurgés », le 14 juin.

L'agence de presse P.T.I. a, d'autre part, communiqué une analyse faite sur ordinateurs des résultats du récent scrutin provincial. Le Congrès-I, le parti de Mme Gandhi, a remporté 38,64 % des voix. Par rapport aux résultats des élections législatives nationales du début de l'année, le parti gouvernemental a sensiblement accru sa position dans l'Uttar-Pradesh, le Rajasthan et le Madhya Pradesh, et enregistré une légère baisse au Bihar, au Gujerat, en Orissa et surtout au Maharashtra et au Tamul Nadu. Le principal parti d'opposition, à l'issue de ces élections dans neuf Etat de l'Union, apparaît être le Janata (10,56 % des voix) ; viennent ensuite le Lok Dal, formation de l'ancien premier ministre Charan Singh (9,32 % et les deux P.C., qui avaient conclu une alliance, avec 4,67 % des voix. — *(A.F.P.)*

Cambodge

Les Khmers rouges intensifient leurs opérations militaires contre l'armée vietnamienne

Le retour de la saison des pluies au Cambodge s'accompagne d'une importante recrudescence des activités militaires des Khmers rouges. Selon l'envoyée spéciale d'U.P.I. à Phnom-Penh, il ne s'agit pas d'attaques massives, mais de coups de main, d'embuscades, de sabotages. Des ponts sont dynamités, rendant la circulation sur les routes encore plus difficile ; il est dangereux de quitter les grands axes ou de voyager après le coucher du soleil.

Ainsi, sur la route 6, au nord du Tonlé-Sap, l'envoyée spéciale d'U.P.I. a vu des chars à bœufs transportant des civils blessés lors d'un accrochage entre troupes vietnamiennes et Khmers rouges près de Kompong-Kdei ; des paysans, qui ne se plaignaient pas, lui ont dit que les maquisards rôdaient autour de leur village depuis plusieurs jours.

A quelques kilomètres de là, un convoi militaire vietnamien était immobilisé devant un pont détruit la veille. Les postes militaires jalonnent les routes tous les 10 kilomètres. Au moins vingt-quatre camions transportant l'aide internationale ont été détruits ou interceptés ; récemment un convoi de vingt camions a été pris par les maquisards. Les équipes de médecins vietnamiens et de pays de l'Est traitent sans cesse des victimes des combats.

A Phnom-Penh même où, comme dans d'autres villes, se sont infiltrés des guérilleros, les ambassades soviétique et vietnamienne ont été mitraillées le 21 mai et un cocktail Molotov a été lancé contre l'Hôtel Monorom. Un dépôt de munitions a sauté à Kompong-Cham. Enfin, environ deux mille militaires vietnamiens auraient déserté et se seraient réfugiés en Thaïlande depuis l'année dernière.

● *Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés* (H.C.R.) a demandé, dimanche 15 juin, aux autorités thaïlandaises d'ajourner le « *rapatriement volontaire* » des Khmers réfugiés en Thaïlande, et qui devait commencer ce lundi (*le Monde* du 14 juin). Le H.C.R., *Monde* du 14 juin). Le H.C.R. a invoqué des « *raisons techniques* », indiquent l'A.F.P. et Reuter. Selon l'A.F.P., ce « *rapatriement* » commencera mardi.

Afghanistan

Le comité de la Conférence islamique tente de réunir toutes les parties au conflit

Le comité constitué par la Conférence islamique pour tenter de trouver une solution politique à la crise afghane se réunira, vraisemblablement les 19 et 20 juin, à Genève. M. Aga Shahi, qui est l'un des trois membres de ce « comité des sages », a indiqué le 15 juin, à Islamabad, que celui-ci était prêt à entendre les représentants de l'U.R.S.S., du régime de Kaboul et de la résistance mais qu'il « *n'était pas certain* » que chacune de ces parties vienne à Genève. Les conversations n'équivaudront en aucun cas à une reconnaissance du gouvernement Karmal, a-t-il précisé.

Le ministre pakistanais vient de se rendre en Roumanie et en Allemagne fédérale, et ira prochainement à Londres, où il s'entretiendra du problème afghan avec le premier ministre, Mme Thatcher, et le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington. Le déroulement de la réunion de Genève dépend beaucoup de la position de Moscou, qui n'a pas réagi officiellement à cette initiative. Celle-ci devrait déboucher sur l'organisation d'une conférence internationale sur l'Afghanistan, sous les auspices des Nations unies.

Cependant, les *Izvestia*, organe du gouvernement soviétique, ont relevé, le 14 juin, avec satisfaction certains « *changements* » dans les positions occidentales vis-à-vis de l'Afghanistan. « *Dans plusieurs pays, des hommes politiques réalistes étudient des documents en provenance de Kaboul.* » « *On comprend qu'un règlement politique du problème afghan doit tenir compte des intérêts et de la sécurité de l'U.R.S.S.* », écrit le journal. Seuls, Washington et Pékin restent sur leurs positions car ils « *spéculent* », affirment les *Izvestia*, pour lesquelles la seule possibilité de règlement doit s'appuyer sur les propositions faites par Kaboul et inspirées par Moscou.

Sur le terrain, la province du Paktia, à l'est de l'Afghanistan, a été le théâtre de violents combats, en fin de semaine, après qu'une importante colonne de blindés soviétiques, se rendant à Urgum, ville-garnison située à une cinquantaine de kilomètres de la frontière pakistanaise, fut tombée dans une embuscade. Un porte-parole des résistants afghans au Pakistan a indiqué que ceux-ci auraient détruit une douzaine de blindés et abattu un bombardier ; ils auraient, d'autre part, reçu d'importants renforts. Les combats auraient entraîné la fuite de milliers de réfugiés vers le Pakistan.

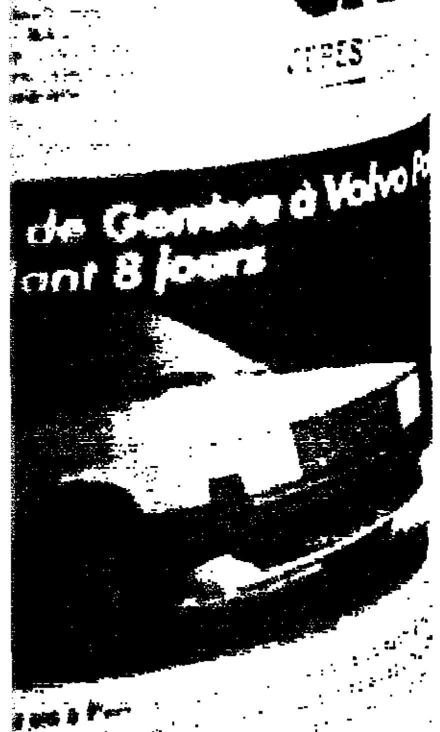
Trois anciens ministres exécutés

A Kaboul, trois anciens ministres du gouvernement Amin ont été exécutés après avoir été condamnés par un tribunal révolutionnaire. Il s'agit de MM. Saheeb Jansehrai, ancien ministre des affaires étrangères ; Mohammed Zareefi, ancien ministre des communications, et Siddiq Alemyar, ancien ministre du plan. Ces exécutions portent à treize le nombre des condamnés passés par les armes en une semaine. Les treize suppliciés appartenaient à l'une des factions — le Khalq — du parti démocratique et populaire d'Afghanistan au pouvoir. D'autre part, selon les informations parvenues à New-Delhi, le vice-premier ministre, M. A. Sawari, ne serait ni assigné à résidence ni en désaccord avec le président Karmal, comme la rumeur en avait circulé à Kaboul.

Un célèbre chanteur populaire, membre du Khalq, a été tué, le 15 juin, par des « contre-révolutionnaires » (expression utilisée par les autorités afghanes pour désigner les résistants). Deux responsables du Parcham — l'autre branche du P.D.P.A. — ont été tués, la semaine dernière, par des résistants, dans la province de Baghlan, a annoncé le mouvement Hezbe Islami.

Enfin, deux députés U.D.F., MM. Alain Madelin et Gilbert Barbier, ont quitté Paris, dimanche 15 juin, pour une mission d'une semaine en Afghanistan. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*





EUROPE

Union soviétique

Les difficultés du ravitaillement provoquent des manifestations de mécontentement

De notre correspondant

Moscou. — Des rumeurs de grèves dans deux des principales usines automobiles d'U.R.S.S. ont été accueillies avec prudence par les observateurs et sans surprise par les nombreux Soviétiques, rapidement mis au courant par les émissions des radios étrangères. En effet, ces bruits n'ont pas pu être confirmés par des témoins directs, et les précisions qui sont données par des sources généralement bien informées sont souvent contradictoires. Mais, d'un autre côté, personne ne s'étonne que le mauvais ravitaillement provoque des manifestations de mécontentement.

Que s'est-il passé exactement à Togliattigrad et à Gorki, au début du mois de mai ? Selon des informations révélées par le *Financial Times* (*le Monde* du 14 juin), les ouvriers de l'usine automobile VAZ (Volga avto zavod), qui produit sept cent mille véhicules par an, soit 55 % *de la fabrication soviétique, auraient* cessé le travail le 6 mai, pendant vingt-quatre heures, pour protester contre la pénurie persistante de viande et de produits laitiers. Selon d'autres sources, le débrayage aurait eu lieu fin avril, ou tout au début de mai, et aurait touché soixante-dix mille ouvriers sur les cent mille qui travaillent à la VAZ. Mais c'était peut-être un mouvement de solidarité avec les conducteurs d'autobus urbains qui protestaient contre un alourdissement de leur charge de travail. Tout serait rentré dans l'ordre après que les autorités eurent satisfait les revendications des conducteurs. Une délégation d'hommes d'affaires français qui a séjourné la semaine dernière à Togliattigrad n'a cependant entendu parler d'aucune grève.

Selon un des animateurs des syndicats libres, une grève des conducteurs d'autobus aurait déjà eu lieu en octobre 1979, dans la même ville. L'usine VAZ de *Togliattigrad, qui* a pris en 1964 le nom de l'ancien dirigeant du parti communiste italien, a été construite avec l'aide de Fiat et elle produit essentiellement des modèles dérivés de la Fiat-124, vendus en Occident sous la marque Lada. Elle fabrique aussi une voiture tout terrain qui a été introduite il y a un peu plus d'un an sur le marché européen sous le nom de Niva. Ces automobiles sont très recherchées par les citoyens soviétiques, qui doivent attendre plusieurs années avant de pouvoir les acquérir et les payent trois fois plus cher que leur prix de revient.

Des tracts à Gorki

A Gorki, le mouvement aurait touché les deux cent mille ouvriers de l'usine GAZ (Gorskyi avto zavod), qui produit des voitures particulières Volga et des camions. Il aurait duré deux jours, *également au début de mai. Deux mille tracts manuscrits* auraient été distribués en ville. Les grévistes protestaient, selon certaines sources, contre le mauvais approvisionnement ; selon d'autres, contre le fait que des logements neufs destinés à des employés de l'usine auraient été attribués à des gens chassés de Moscou à l'occasion des Jeux olympiques.

Mme Helena Bonner, épouse de *l'académicien Sakharov, qui est assigné* à résidence à Gorki depuis le 22 janvier dernier, n'a pas entendu parler de ce mouvement alors qu'elle se trouvait à Gorki pendant la *période incriminée*. Elle a cependant confirmé la pénurie chronique de nombreux produits dont les habitants de la ville souffriraient depuis bientôt cinq ans.

Bien que le droit de grève ne soit pas inscrit dans la Constitution de l'U.R.S.S., les arrêts de travail comme forme d'expression de mécontentement, pour être exceptionnels, ne sont pas totalement inconnus. Sans remonter à la fin de l'époque khrouchtchévienne, où le soulèvement de la ville de Novotcherkassk, près de Rostov-sur-le-Don, fut noyé dans le sang en 1964, des *grèves ont été signalées au cours* des cinq dernières années dans le port de Riga, capitale de la Lettonie, et à Toula, ville industrielle au sud de Moscou. Au début de 1977, les ouvriers de Toula protestaient déjà contre le mauvais approvisionnement. M. Brejnev s'était rendu alors à Toula, à laquelle il avait remis le titre de ville héros pour son attitude pendant la deuxième guerre mondiale (les villes soviétiques sont *classées pour l'approvisionnement* selon un ordre strict : après Moscou et Leningrad viennent les autres villes héros puis les capitales des républiques fédérées).

Cette année encore, les magasins d'alimentation sont vides dans la plupart des grandes villes. A Moscou même, qui jouit pourtant d'une situation privilégiée, chacun se plaint de ne pouvoir trouver qu'avec peine les *produits les plus essentiels* à la vie de tous les jours, et plus d'un million de personnes viennent quotidiennement des villes de la grande couronne (jusqu'à 250 ou 300 kilomètres) se ravitailler dans la capitale, où il n'y a pourtant guère de fruits et légumes. Sur les marchés kholkoziens les prix s'envolent — 10 roubles le kilo de fraises, 10 roubles le kilo de tomates et jusqu'à *3 roubles le kilo de pommes de* terre nouvelles (1).

Dans les entreprises, les salariés, selon leur place dans la hiérarchie et les résultats de leur travail, reçoivent régulièrement des « colis » de produits alimentaires, mais il n'est pas exclu que ces rations supplémentaires aient été également réduites. En effet, l'année dernière, le plan n'a pas été réalisé pour la production de viande, de charcuterie, de produits laitiers, de conserves de poisson, etc. Au cours du premier trimestre, la production agricole a à peine augmenté et elle a même *diminué en ce qui concerne le lait.* Aux difficultés générales et chroniques de l'agriculture soviétique s'ajouteraient les effets de l'embargo américain sur les céréales et ceux des stocks que les autorités auraient faits pour pouvoir nourrir les touristes des Jeux olympiques. Mais on peut se demander si, en laissant courir ce bruit dans la population, on n'a pas trouvé un bouc émissaire facile pour une situation dont les causes sont beaucoup plus profondes et qui ne disparaîtra certainement pas après la cérémonie de clôture des Jeux olympiques.

DANIEL VERNET.

(1) 1 rouble = 6,50 F au cours officiel.

Espagne

M. Oreja souhaite poser en 1981 le problème de l'adhésion du pays à l'OTAN

De notre correspondant

Madrid. — L'Espagne semble avoir décidé de jouer la carte de l'alliance atlantique pour *riposter au coup de frein donné par* M. Giscard d'Estaing à ses aspirations européennes.

Dans une longue interview au quotidien *El País*, le ministre des affaires étrangères, M. Marcelino Oreja, a annoncé, dimanche 15 juin, que l'Espagne souhaitait entrer rapidement dans l'OTAN, mais que son adhésion serait liée à la bonne marche des négociations sur son entrée dans le Marché commun.

Depuis longtemps, le gouvernement espagnol caressait l'idée de l'adhésion à l'OTAN, malgré l'opposition des socialistes et des communistes ; mais jamais encore il n'avait été aussi précis et catégorique.

« Je pense que nous pourrons adhérer à l'alliance atlantique à brève échéance. De toute façon, avant les élections de 1983. Je crois que 1981 serait une bonne date pour poser le problème », déclare M. Oreja. Mais, ajoute-t-il, il nous faut deux garanties : la première est que le processus d'intégration de l'Espagne au Marché commun suivra son cours. *« Une attitude européenne non solidaire de l'Espagne ne permettrait pas la présence de notre pays dans l'organisation défensive occidentale. Il serait absurde de penser que l'Espagne puisse s'incorporer à la défense organisée d'une Europe qui ne lui est pas solidaire sur des thèmes vitaux pour elle »*, dit-il.

La seconde garantie demandée par M. Oreja est que le transfert de la Grande-Bretagne à l'Espagne de la souveraineté sur Gibraltar soit en bonne voie. Londres et Madrid ont engagé des négociations préliminaires à ce sujet.

L'entrée de l'Espagne dans l'OTAN est un sujet controversé dans le pays, surtout parmi les jeunes. Les socialistes demandent qu'une décision aussi importante, qui romprait définitivement la semi-neutralité de l'Espagne, soit soumise à référendum. Mais M. Oreja est catégorique : *« Le gouvernement n'estime pas nécessaire un référendum. La majorité parlementaire suffira. »*

Même au sein de l'armée, les opinions sont partagées. Un tout récent sondage, publié par une revue militaire, indiquait que si 90 % des officiers supérieurs étaient favorables à l'adhésion de l'Espagne, les officiers subalternes y étaient opposés à une faible majorité.

A quelques jours de la visite du président Carter à Madrid, la déclaration de M. Oreja sera bien accueillie à Washington, où, depuis longtemps, on tente d'attirer l'Espagne dans l'OTAN. Pour le moment, l'Espagne est *liée aux Etats-Unis par un traité* de cinq ans, signé en 1976, en vertu duquel elle leur a concédé l'usage d'une base navale et de trois bases aériennes en échange d'une aide économique et militaire de 1 250 millions de dollars. Le traité doit être renouvelé en 1981, et M. Oreja a indiqué qu'il pourrait être complémentaire de l'adhésion de l'Espagne à l'OTAN.

Madrid et la C.E.E.

A l'alliance atlantique, l'Espagne apporterait une armée de terre forte de deux cent vingt mille hommes, une *marine de quarante*-huit mille hommes et une aviation de quelque quarante mille hommes. Mais, surtout, elle lui donnerait, avec les îles Canaries, une profondeur stratégique qui lui manque.

Quant à la date de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, M. Oreja estime que le sommet de Venise a donné *« un coup de frein au coup de frein »* du président français. *« Le thème de l'Espagne n'a pas été traité par le conseil européen ; donc, le calendrier d'adhésion se maintient »*, dit-il. Il attire l'attention de M. Giscard d'Estaing sur les conséquences qu'il y aurait à préférer l'Europe des patries à l'unité européenne. Les Espagnols seraient désenchantés et pourraient tourner le dos à l'Europe. Leurs tentations tiers-mondistes et centralistes pourraient renaître et la position de l'Espagne dans le Marché commun pourrait en être affectée, indique-t-il.

Au passage, le ministre espagnol a des réflexions amères sur la France, à laquelle il reproche de ne pas coopérer assez énergiquement à la lutte contre l'organisation séparatiste basque ETA, dont l'aile militaire a tué quelque quarante personnes depuis le début de l'année en Espagne.

« Il est évident que la préparation et la planification de ces crimes se font en France. Il se commet également en France certains délits, comme le paiement de l'impôt révolutionnaire (prélevé par l'ETA auprès des industriels basques espagnols). *Il est inadmissible que la France n'adopte pas de position énergique et maximale sur ce problème qui réclame des solutions internationales »*, ajoute-t-il.

(Intérim.)

Grande-Bretagne

L'aile gauche travailliste marque des points dans la réforme du parti

De notre correspondant

Londres. — M. Callaghan a subi deux échecs dans son *affrontement avec la gauche du parti* travailliste, mais le débat ne sera tranché que lors du congrès annuel du Labour, en octobre, à Blackpool.

Après dix-huit heures d'une *intense discussion, la commission* chargée d'enquêter sur les raisons de la défaite électorale de 1979 et de proposer des réformes dans l'organisation du parti a en effet abouti, le dimanche 15 juin, à *deux conclusions majeures : d'une* part, le leader du parti et son adjoint ne seront plus élus exclusivement par le groupe parlementaire mais par un collège électoral ; d'autre part, les députés *travaillistes devront obligatoire*ment obtenir l'approbation des sections locales du parti avant de se présenter aux suffrages des électeurs. La gauche, majoritaire au sein de la commission, a ainsi marqué deux points importants. Le collège électoral devrait, en effet, favoriser l'élection d'un leader venant de ses rangs ; un certain nombre de députés modérés ou jugés à droite pourraient bien être, en outre, répudiés par les militants du parti.

Néanmoins, M. Callaghan a réussi à limiter les dégâts et peut espérer renverser en sa faveur les décisions de la commission prises à la majorité très serrée de sept voix contre six. En effet, il faut noter que M. Duffy, leader du syndicat des métallurgistes, s'est prononcé contre la procédure de sélection des candidats alors qu'il l'avait approuvée au dernier congrès, en octobre 1979.

Etant donné le système du « vote par bloc », pratiqué dans les assises travaillistes, son revirement pourrait être décisif lorsque la proposition sera soumise en octobre prochain au congrès de Blackpool ; d'autre part, la gauche a échoué dans ses efforts pour s'assurer le contrôle de la mise au point du programme électoral du parti. Au dernier congrès, une motion laissant à l'exécutif la responsabilité de rédiger le manifeste électoral avait été approuvée. Mais à la majorité d'une voix, la commission a recommandé que le collège électoral prévu pour l'élection du leader approuve aussi ce document. La gauche, majoritaire au sein de l'exécutif, sera donc obligée de composer.

Certes, M. Callaghan a dû faire une concession majeure en acceptant le principe d'un collège électoral, alors que, depuis soixante ans, la désignation du leader était de la compétence exclusive du groupe parlementaire. Mais il a *évité le pire, et la répartition* des sièges au sein de ce collège n'assure pas automatiquement à la gauche une entière prééminence. Le collège sera composé pour 50 % des représentants des groupes parlementaires, pour 25 % des représentants des syndicats ; 20 % seront désignés par les sections locales et 5 % par les groupements affiliés au parti. M. Callaghan et ses amis peuvent raisonnablement espérer trouver l'appui des leaders modérés des syndicats.

La procédure de désignation des membres du collège électoral reste à mettre au point, et il faut s'attendre à de nouveaux affrontements à ce sujet, d'abord au sein de l'exécutif puis ultérieurement au congrès de Blackpool. La partie est donc loin d'être jouée et le repli tactique opéré par M. Callaghan pourrait bien lui permettre, avec l'appui d'un ou de deux plus grands syndicats, d'enrayer définitivement l'offensive de la gauche. Ainsi, M. Callaghan avait quelque raison d'exprimer sa satisfaction modérée à l'issue des débats de la commission.

HENRI PIERRE.

OUTRE-MER

LA CRISE AUX NOUVELLES-HÉBRIDES

• La France s'oppose à l'utilisation des troupes britanniques
• Le gouvernement néo-hébridais cherche à renouer le dialogue avec M. Jimmy Stevens

L'état-major et les premiers détachements de la compagnie du 42e commando des Royal Marines envoyé aux Nouvelles-Hébrides par le gouvernement britannique sont arrivés dimanche matin 15 juin à Port-Vila. Une centaine de fusiliers marins disposant d'armes légères et de mortiers sont déjà à pied d'œuvre, et ils doivent être rejoints par une centaine d'autres avant mercredi soir.

La France a remis dimanche à la Grande-Bretagne une note de protestation, car elle estime que l'envoi et l'utilisation éventuelle d'un contingent militaire ne sont pas justifiés, le calme régnant dans l'archipel.

M. Peter Blaker, ministre d'Etat chargé de la coopération, s'est déclaré, dimanche, au micro de la B.B.C., « dérouté » par la protestation française. M. Blaker a expliqué que l'envoi d'une force commune avait été décidé conjointement par les deux commissaires-résidents.

Cette explication a provoqué une mise au point du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, qui rappelle que M. Dijoud avait eu l'occasion, le 9 juin dernier, de dire à M. Blaker l'opposition de la France à toute solution de force. La déclaration du secrétariat précise également : « Il doit être clair que la France, qui garde la responsabilité conjointe du maintien de l'ordre dans ce condominium, refusera que les troupes britanniques soient utilisées à autre chose qu'à garder le siège de l'administration britannique. C'est aux Néo-Hébridais qu'il appartient de trouver une solution à leurs problèmes. Il serait donc déraisonnable d'envisager de faire combattre les soldats qui appartiennent aux meilleures unités de l'armée britannique, arrivés avec un armement considérable, contre des Mélanésiens armés la plupart du temps d'arcs et de flèches et qui demandent seulement un peu de compréhension. »

A Port-Vila, M. Andrew Stuart, commissaire-résident britannique, a accordé aux Royal Marines des pouvoirs de police.

Enfin, le gouvernement néo-hébridais, que dirige M. Walter Lini, président du Vanuaaku Pati (VAP), a décidé, lundi, l'envoi d'une mission de conciliation pour tenter de renouer le fil de la négociation avec M. Jimmy Stevens, chef de file des sécessionnistes de l'île d'Espiritu-Santo.

De notre envoyé spécial

Port-Vila. — L'acheminement des soldats britanniques et de leurs équipements a nécessité l'utilisation de douze appareils de la Royal Air Force : quatre VC-10 et huit Hercules. Ce déploiement de forces ravit les partisans du courant anglophone majoritaire (regroupés au sein du VAP), mais agace les membres de l'opposition modérée et francophone. Les premiers soldats britanniques ont été accueillis à l'aéroport par le chef du gouvernement néo-hébridais, M. Walter Lini, et le commissaire-résident de Sa Majesté, M. Andrew Stuart. En revanche, le commissaire-résident français, M. Jean-Jacques Robert, ne s'était pas fait représenter, afin de marquer la désapprobation de Paris. La divergence qui existe entre le gouvernement français et le gouvernement britannique sur l'opportunité de la présence des troupes d'intervention dans l'archipel a été accentuée dimanche après-midi par la teneur d'une lettre de protestation adressée par M. Robert à M. Stuart.

Le délégué extraordinaire de la France aux Nouvelles-Hébrides a notamment écrit à son collègue britannique : « *Si les événements qui ont conduit au meurtre d'Alexis Yolou légitimaient la venue de forces de maintien de l'ordre extérieures à Port-Vila, en raison de la tension qui a régné dans cette ville dans la journée et dans la nuit du mercredi 11 juin, ce qui entraîné, avec votre accord, l'appel aux gendarmes mobiles, le retour au calme que nous constatons depuis cette date ne justifie plus la présence de forces extérieures et encore moins la venue d'unités militaires. C'est la raison pour laquelle les gendarmes mobiles ont été renvoyés à Nouméa.* »

Cette lettre reprend les arguments exposés par M. Paul Dijoud à M. Peter Blaker. M. Robert affirme pour sa part que son homologue britannique lui a donné l'assurance, le 14 juin, que les commandos britanniques resteraient stationnés à Port-Vila et ne se déplaceraient dans aucune partie de l'archipel. Le commissaire français ajoute que « *tout déplacement ou tout emploi de tout ou partie des unités britanniques qui serait ordonné unilatéralement* » serait considéré par le gouvernement français « *comme une violation du protocole de 1914 et du plan conjoint de 1973* ». Ce dernier texte, relatif à la protection du condominium « *contre une menace interne* », précise les modalités d'utilisation conjointe des forces armées dans les opérations de police et de défense.

Conformément aux instructions qu'il a reçues de Paris, M. Robert a également répondu par la négative à plusieurs propositions que M. Stuart lui avait faites la veille. Le commissaire britannique lui avait demandé s'il acceptait de proclamer l'état d'urgence et de discuter de la définition du statut juridique, ainsi que des pouvoirs des troupes arrivées à Port-Vila. Pour la France, indique M. Robert, « *il ne saurait être question, en l'état actuel des choses ni d'accepter l'état d'urgence ni de donner aux troupes britanniques une capacité quelconque leur permettant d'intervenir à quelque titre que ce soit à Port-Vila ou ailleurs dans l'archipel* ».

Confusion

En revanche, le représentant de la France accepterait la mise au point d'un texte spécial qui permettrait de replacer sous l'autorité de la tutelle franco-britannique, « *les services publics essentiels, notamment la radio, la police et les communications extérieures ou intérieures* ». En conclusion, M. Robert a dit à M. Stuart sa crainte que la présence des troupes « *ne donne plus particulièrement à la population mélanésienne le sentiment que l'actuel gouvernement néo-hébridais ne fonde plus sa légitimité que sur la protection de vos forces d'intervention* ».

Sur place, personne ne sait exactement quel sera le rôle des soldats britanniques. Le règlement royal publié, le 14 juin, par Lord Carrington, ministre des affaires étrangères, leur confère uniquement des pouvoirs de police sur les ressortissants britanniques. Compte tenu de la fermeté de la position française, les observateurs sont partagés. Les uns estiment que l'ampleur de l'opération engagée par Londres exige maintenant que celle-ci soit menée jusqu'à son terme en dépit de la protestation française, c'est-à-dire jusqu'à une intervention aéroportée dans l'île de Santo pour y restaurer au moins formellement l'autorité du gouvernement de Port-Vila.

A Luganville, les partisans de M. Jimmy Stevens privilégient cette hypothèse. Ils ont renforcé leur dispositif de surveillance de la côte sud de l'île d'Espiritu-Santo, en particulier en face de l'îlot de Tongoa où ils soupçonnent les miliciens gouvernementaux de préparer des actions visant à provoquer une intervention militaire. L'autre hypothèse consiste à avancer que les troupes britanniques demeureront confinées à des travaux para-militaires. « *Nous ne sommes pas là pour utiliser la force* », a indiqué, dimanche, M. Stuart.

Pour le *commissaire britannique*, la présence des troupes devra essentiellement favoriser un règlement politique de la crise en facilitant l'ouverture de négociations entre le gouvernement néo-hébridais et les *séparatistes de Santo.* Afin que cette pression soit plus efficace, MM. Stuart et Lini souhaitent le retour à Port-Vila des gendarmes mobiles.

Le premier ministre néo-hébridais a d'ailleurs décidé de faire un geste. Il a chargé M. Sela Molisa de se rendre, mardi, à Luganville, investi de larges pouvoirs, afin d'étudier avec M. Stevens les modalités d'un dialogue entre les sécessionnistes de Santo et le gouvernement néo-hébridais. M. Molisa doit être accompagné de représentants des administrations française et britannique.

Toutefois la mort, dans l'île de Tanna, du député modéré Alexis Youlou, a créé un climat tel que la possibilité d'un compromis politique paraît mince. Interrogé sur le point de savoir si le VAP, qu'il préside, accepterait avant la proclamation de l'indépendance la constitution d'un gouvernement d'union nationale incluant des modérés, M. Lini nous a d'ailleurs répondu que « *cela serait très difficile pour le peuple d'accepter la présence au gouvernement des chefs des partis modérés qui se sont identifiés aux actes de violence commis à Santo et Tanna* ». Dans cette île la tension reste très vive. Un groupe de membres du VAP a empêché dimanche après-midi l'atterrissage à l'aéroport local de l'avion de la résidence de France, qui avait à son bord un dirigeant modéré, M. Jean-Marie Léyé, et une équipe de TF 1, parce qu'il transportait trois fusils et une caisse de grenades lacrymogènes destinés aux gendarmes qui participent sur place au maintien de l'ordre. Selon le service de renseignements français, il règne dans l'île de Tanna un climat de chasse à l'homme depuis les récents affrontements.

ALAIN ROLLAT.

Le Monde

politique

Après la réunion du comité directeur du P.S.

Les bases d'un compromis entre MM. Mitterrand et Rocard existent-elles ?

Prenant la parole samedi 14 juin devant le comité directeur du P.S., M. François Mitterrand a dénoncé les inconvénients de l'organisation actuelle de la formation socialiste — « il faut éviter d'avoir autant de partis que de courants », *a-t-il dit — avant d'annoncer qu'il proposera au prochain congrès les moyens de mettre un terme* « à une situation génératrice de conflits ».

Cette intervention a été généralement interprétée comme la promesse d'une remise en cause de la règle de la représentation proportionnelle qui régit le fonctionnement du P.S.

Si elle a été jugée « en dehors de l'actualité » *par M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national et chef de file du CERES, cette proposition a été favorablement relevée par M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, qui est l'un des animateurs du courant Action socialiste de M. Pierre Mauroy.*

Les amis du maire de Lille, réunis dimanche à Cachan en assemblée générale, se sont montrés en revanche réticents. Ils ont réaffirmé leur volonté de préserver leur identité et leur soutien à M. Michel Rocard en cas de «primaires» au sein du P.S. pour désigner le candidat socialiste, c'est-à-dire dans l'hypothèse ou M. Mitterrand renoncerait à être lui-même candidat à l'élection présidentielle de 1981.

Les prises de position de M. Mitterrand, puis celles de M. Percheron, conduisent à se demander si les bases d'un compromis entre MM. Mitterrand et Rocard existent.

M. Mitterrand s'est félicité, devant les membres du comité directeur, du climat qui règne au sein du P.S. « *Dans les derniers mois, chacun a mis du sien,* a-t-il constaté ; *la note dominante a été de ne pas nuire au parti, et donc de le servir* ». Mais il a aussitôt ajouté que « *cela peut à tout moment se réveiller* ». Les coupables sont, selon lui, les courants qui tendent à se comporter en « *régiments rigides et figés* ». Or le P.S. « *passe avant les fractions et doit être un* ». C'est donc pour pallier les inconvénients du jeu des courants que le premier secrétaire proposera une révision des dispositions concernant le mode d'élection des organes dirigeants, lors du prochain congrès ordinaire. Il a précisé, dimanche à Evreux, qu'il est désormais nécessaire de fonder « *une fraternité solide* » autour de tous les courants de pensée du socialisme, en négligeant « *les petites rivalités internes* ».

L'idée de la nécessité d'une refonte des statuts du P.S. n'est pas neuve. M. Mitterrand considère depuis longtemps que les textes qui régissent actuellement le fonctionnement du parti sont autant d'incitations à une véritable institutionnalisation des tendances. De fait, le P.S. est resté pour l'essentiel une fédération de courants : les amis de M. Mitterrand eux-mêmes se sont d'ailleurs récemment dotés d'une organisation structurée. La voie esquissée par M. Mitterrand conduit donc à remettre en cause, à terme, la nature du P.S. : celui-ci deviendrait une formation unifiée, dotée peut-être d'une direction unanime.

Outre cet objectif qui doit être considéré pour lui-même, l'attitude de M. Mitterrand présente deux sortes d'avantages. Dans l'immédiat et dans la perspective d'une reconquête de l'opinion (*le Monde* du 14 juin), le candidat potentiel ne peut que profiter d'un discours axé sur l'unité du parti et d'une démarche destinée à le placer au-dessus des querelles de courants. Mais le premier secrétaire est un homme qui aime à poser des jalons, et dont les actes et les paroles sont souvent à double détente. Ainsi avait-il sans doute à l'esprit sa propre succession : une réforme des statuts peut être un moyen de conforter une majorité et de lui donner des pouvoirs accrus.

Le contrôle du parti

Le contrôle du parti est en effet un enjeu permanent et décisif, au point qu'il pèse lourdement sur l'issue du débat relatif à la désignation du candidat socialiste au scrutin de 1981. Le mérite essentiel de M. Percheron est de tenir compte de ce constat, avant de proposer les bases théoriques d'un compromis entre MM. Mitterrand et Rocard. Le premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais estime que le député des Yvelines est le meilleur candidat socialiste. Soucieux d'obtenir non seulement que celui-ci soit désigné, mais surtout qu'il bénéficie du soutien actif de tout le parti, M. Percheron, qui s'est exprimé dimanche devant l'assemblée du courant Action socialiste, considère qu'il ne peut en être ainsi qu'à la condition que les amis de M. Rocard renoncent à l'ambition de contrôler le parti. M. Percheron offre donc à chacun des deux leaders socialistes une issue honorable : à M. Rocard la candidature, à M. Mitterrand l'autorité sur le P.S., dit-il en substance.

Lorsque M. Mitterrand envisage que M. Rocard puisse être le candidat socialiste, il entend que cela ne remette pas en cause sa prééminence sur la formation socialiste. Nombre des amis du premier secrétaire du P.S. estiment en revanche qu'une candidature de M. Rocard conduirait *ipso facto* à une prise de contrôle du parti par les courants minoritaires. C'est précisément pour rendre sans objet cette argumentation que M. Percheron a proposé, en quelque sorte, un gel des positions des différents courants pour le prochain congrès prévu au lendemain de l'élection présidentielle. Dans cet esprit, il a préconisé le rassemblement du parti autour d'une *motion* unique, celle de M. Mitterrand.

Un tel schéma est intéressant à plus d'un titre ; mais il risque de faire long feu. Son principal avantage est qu'il permet d'éviter l'épreuve de force. De plus, il *émane d'une personnalité qui*, outre le contrôle qu'elle exerce sur la plus puissante des fédérations socialistes, est l'une des pièces maîtresses des minorités : proche de M. Mauroy, il est l'un des conseillers les plus écoutés de M. Rocard et n'a cessé de jouer un rôle important dans le rapprochement des deux courants minoritaires. Le compromis qu'il propose au nom de la sauvegarde de l'unité du parti et qui rejoint le propos de Mitterrand devant le comité directeur, ne peut voir le jour que s'il reçoit l'agrément de *MM. Mitterrand, Mauroy et Rocard.* D'une récente entrevue avec le premier secrétaire du P.S., M. Percheron n'a tiré aucun motif de découragement. Mais, pour le moment, il n'est pas question de négociation entre MM. Mitterrand et Rocard. *En outre*, l'accord du député des Yvelines est loin d'être acquis : celui-ci doit compter avec une base qui souhaite comptabiliser dans les fédérations les effets d'une candidature de son chef de file. Quant au propre courant de M. Percheron, il s'est montré plus que réservé. Les amis de M. Mauroy sont en effet surtout soucieux d'affirmer leur originalité et de préparer un nouveau rapport de forces interne au P.S. C'est ainsi que M. Robert Pontillon a évoqué la « *fragilité* » de l'hypothèse soulevée par M. Percheron. « *Celle-ci est fondée sur la bonne volonté du premier secrétaire à accepter une négociation sur son pouvoir dans le parti* », a affirmé le sénateur des Hauts-de-Seine à l'appui de sa critique.

Les motifs les plus profonds de la réticence manifestée par le courant Action socialiste ont été exposés par M. Pierre Mauroy : « *François Mitterrand fait appel à l'unité et nous demande de dépasser la règle de la représentation proportionnelle. Mais il avait l'occasion de rassembler le parti, comme nous le lui avions demandé au mois de janvier. Il ne l'a pas voulu, il a toujours dit non à Michel Rocard. S'il avait accepté de nous rassembler, nous n'aurions plus qu'à penser à battre Valéry Giscard d'Estaing.* »

M. Mauroy estime donc qu'il est inutile de « *spéculer* » et qu'il appartient désormais à M. Mitterrand de faire son choix. Il reste persuadé que l'unité est possible pour peu que M. Mitterrand accepte de réduire le rôle et l'influence du CERES. *Les débats du* comité directeur ont d'ailleurs conforté le maire de Lille dans l'idée que la majorité qui gouverne le parti est artificielle, car de profondes divergences apparaissent entre le CERES et les amis du premier secrétaire dès que sont abordées les questions de politique internationale.

Ce n'est pas non plus auprès des amis de M. Mitterrand que l'« *hypothèse* » de M. Percheron peut rencontrer un écho favorable.

Enfin le CERES est résolument opposé à toute mise en cause de la représentation proportionnelle. D'abord parce que toute modification du *statu quo* le desservirait ; ensuite parce qu'il sait, d'expérience, que les projets de réforme des statuts masquent souvent le désir d'amoindrir les minorités et les courants.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

« L'HUMANITÉ » : pour le P.S., l'ennemi est l'Union soviétique.

Commentant, lundi 16 juin, dans *l'Humanité*, les travaux du comité directeur du parti socialiste, *Jean Le Lagadec écrit* : « *La bande des trois* (U.D.F., R.P.R., P.S.) *a sa plate-forme définie par le P.S., et il apparaît que le plus à droite sur certains points n'est pas toujours celui qu'on pense.* » *L'Humanité* tire deux conclusions des délibérations du P.S. : « *L'ennemi numéro un à combattre pour le parti socialiste, c'est l'Union soviétique. (...) Il en découle que la politique de défense doit s'inscrire dans la stratégie américaine.* »

Le quotidien communiste fait également référence à la tribune de M. Gilles Martinet publiée par *le Nouvel Observateur*. « *Après avoir pris position en faveur de la bombe à neutrons*, note *l'Humanité, il écrit que le danger militaire vient de l'Est et il assure que quantité de problèmes ne peuvent plus être résolus qu'à l'échelle européenne.* » Le quotidien communiste estime que M. Martinet « *va jusqu'au terme de la démarche* » qui conduit le P.S. « *en direction de la droite depuis qu'il a rompu l'union de la gauche* ».

Le P.S. consacrera son prochain bureau exécutif à l'examen de la fabrication de l'arme neutronique

Le comité directeur du P.S. réuni, samedi 14 juin, à Paris, a décidé de renvoyer à la prochaine réunion du bureau exécutif, mercredi 18 juin, la question de l'éventuelle fabrication, par la France, de la bombe à neutrons. Toutefois il n'est pas acquis que le bureau exécutif prendra dès cette date une décision. D'une part, le débat doit être introduit par un rapport confié à MM. Lionel Jospin, membre du secrétariat national, et Charles Hernu, spécialiste des questions de défense, et il faudra attendre que ce rapport soit achevé. D'autre part, M. François Mitterrand a convoqué une conférence de presse le 24 juin prochain et il se réserve peut-être de préciser à cette occasion la position du P.S.

Au cours de la réunion du comité directeur, un texte proposé par le CERES a été repoussé par tous les autres courants du parti. Les amis de M. Jean-Pierre Chevènement souhaitaient, en effet, que le P.S. se prononce dès samedi contre la fabrication de la bombe à neutrons, car celle-ci « *aboutirait à la banalisation de l'arme nucléaire et à la réintégration de notre pays dans le dispositif de l'OTAN, entraînant ainsi la France à livrer la bataille atomique en Europe et à renoncer à la stratégie de la dissuasion* ».

Si les partisans de M. Mitterrand ont été d'accord avec les courants minoritaires pour repousser le débat, les avis sur le fond sont partagés. C'est ainsi que, parmi les animateurs du courant de M. Michel Rocard, il en est qui estiment que la fabrication de l'arme neutronique, ou bombe N, par l'actuel gouvernement signifierait sans doute une réintégration dans le dispositif de l'OTAN, mais ils soulignent que la bombe à neutrons peut être profitable à la France dans un autre contexte, et notamment dans la perspective d'une défense européenne.

Une autre disposition du texte proposé par le CERES a été repoussée : il s'agissait d'appeler toutes les forces de gauche « *à se réunir sans préalable pour prendre toutes les initiatives nécessaires* ». Les amis de M. Mitterrand, comme ceux de MM. Rocard et Mauroy, s'accordent, au contraire sur la nécessité de faire d'un débat sur la situation en Afghanistan un préalable à toute discussion sur le désarmement avec le P.C.

Commentant les travaux du comité directeur, M. Chevènement a estimé que le P.S. « *a peut-être autre chose à faire sur le plan international que de rallier le camp américain, et autre chose à faire sur le plan de l'union de la gauche que de camper sur une ligne Maginot* ».

M. GILLES MARTINET : pourquoi la bombe H et pas la bombe N ?

Membre du comité directeur du P.S. et représentant socialiste à l'Assemblée européenne, M. Gilles Martinet écrit dans *le Nouvel Observateur* de ce lundi 16 juin :

« *(...) Pourquoi établir une distinction aussi tranchée entre les armes nucléaires stratégiques (réputées bonnes pour la France) et les armes tactiques (qui seraient le symbole de notre inféodation aux Etats-Unis) ? Ou bien nous excluons toute participation à une guerre de coalition (or une guerre européenne est nécessairement une guerre de coalition), ou nous ne l'excluons pas. Dans ce dernier cas, pourquoi priver notre armée de certains moyens et en réserver le monopole aux Américains ? Pourquoi faire prendre à notre industrie militaire des retards qu'il lui sera très difficile de rattraper ? Pourquoi la bombe à hydrogène et pas la bombe à neutrons ?*

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

CREUSE : Aubusson (1er tour).

Inscr., 3 739 ; vot., 1974 ; suffr. expr., 1 838. Liste d'union de la gauche : Mme Madeleine Léonard (P.S.), 966 voix, et M. Jacques Grenier (P.C.), 922. ELUS ; liste d'union pour Aubusson (maj.) : MM. Jean Giraud, 838, et Gérard Jouvel, 854.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après le décès du maire socialiste, Victor Pakomoff, et d'un conseiller communiste, André Bourdery. Conduite par Victor Pakomoff, maire sortant et conseiller général, la liste d'union de la gauche, qui était seule en lice aux élections municipales, avait été élue au premier tour. Elle était composée de 3 P.C., 8 P.S. et 10 div. gauche.]

● *A Vitry-en-Artois (Pas-de-Calais)*, Mlle Marie-Claude Riquoir (P.S.) a été élue, le 13 juin, maire par 21 voix et 2 abstentions. Elle succède à M. Etienne (P.C.), qui ne s'était pas représenté lors de l'élection partielle dont le second tour, dimanche 8 juin, s'est soldé (*le Monde* du 10 juin) par l'élection de 22 P.S. et 1 P.C. Née en 1936 à Vitry-en-Artois, Mlle Riquoir, animatrice socio-culturelle, a occupé pendant cinq ans un poste de permanente nationale des scouts de France, et pendant cinq autres années également une responsabilité de permanente nationale à l'U.F.C.S. (Union féminine civique et sociale). Elle a été désignée par le conseil général du Pas-de-Calais pour siéger au conseil régional en mars 1979. — *(Corresp.)*

A Rothau (Bas-Rhin)

LES ÉLECTEURS BOUDENT LES URNES

Pour la troisième fois consécutive, les mille trois cent vingt-six inscrits de Rothau (Bas-Rhin) ont boudé, dimanche 15 juin, la consultation destinée à désigner le conseil municipal après la démission de seize de ses dix-sept membres, dont le maire, M. Guy Schweitzer (R.P.R.). Comme cela avait déjà été le cas lors des deux tours du précédent scrutin organisés les 20 et 27 janvier dernier (*le Monde* du 29 janvier), aucun habitant de cette commune de la vallée de la Bruche n'avait fait acte de candidature. C'est la restructuration des services de santé, décidée par l'administration et qui entraînait la fermeture, à Rothau, du service de radiologie, qui est à l'origine du conflit.

● *M. Yves Galland (U.D.F.)*, membre de l'Assemblée européenne, s'insurge contre la tenue prochaine *d'une conférence de* presse sur la Corse dans les locaux de l'Assemblée de Strasbourg. M. Galland a en effet demandé, vendredi 13 juin, que cette conférence, qui devrait être donnée le 19 juin par MM. Coppieters, membre de l'Assemblée (nationaliste flamand), de nationalité belge, et Simeoni, leader du mouvement autonomiste corse (U.P.C.), soit interdite. M. Galland a décidé de déposer un amendement aux règlements de l'Assemblée européenne sur « *l'exception d'incompétence afin que de tels excès ne puissent pas se reproduire* ».

LE P.S.U. ET LE SCRUTIN DE 1981

Mme Bouchardeau : négocier entre les deux tours de l'élection présidentielle

La fête du P.S.U. a rassemblé plusieurs milliers de personnes les samedi 14 et dimanche 15 juin, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). De nombreux débats, organisés ou spontanés, ont porté sur la lutte contre le nucléaire, les inégalités, la défense des libertés et des minorités nationales. Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale de cette formation et candidate à l'élection présidentielle de 1981, a annoncé, dimanche 15 juin, dans une interview à l'A.F.P., son intention de négocier avant le second tour avec le candidat de gauche, sur le problème de l'industrie nucléaire notamment, les voix qu'elle aura obtenues au premier tour.

La fête du P.S.U., c'était aussi le concert des Stranglers, qui, pendant une heure et demie, ont proposé un éventail de leur répertoire ainsi que de nouvelles compositions, cependant — comme si le groupe ne pouvait y échapper — quelques échauffourées ont précédé leur entrée sur la scène du grand podium. Incidents sans gravité.

Mme Bouchardeau a déclaré : « *Il y a deux hypothèses pour mai 1981 : si l'écart entre les voix de droite et les voix de gauche est important, nous pèserons peu dans cette bataille, et la lutte politique continuera par d'autres moyens. Si, en revanche, l'écart est mince, alors nous pourrons peser beaucoup, car il est certain que le candidat de gauche, au second tour, risque d'être tout à fait intéressé par les voix que représentent un certain nombre de candidatures comme la nôtre. Nous comptons bien, à ce moment-là, négocier ces voix et nous pensons y mettre un certain nombre de conditions. A partir de là, on pourrait faire de ces élections un enjeu. (...) Il n'y a pas d'autre issue pour gagner en France qu'en tentant une discussion sur le nucléaire avec la gauche. Vouloir renvoyer dos à dos la droite et la gauche, comme le font les écologistes et Garaudy, est une position politique d'échec condamnée à l'inefficacité. La seule manière de s'en sortir est d'essayer de faire passer la gauche sous condition.* »

Les provocations des Stranglers

En 1977, les Stranglers enregistrent leur premier album en Angleterre, *Rattus Norvegicus*. Ils prennent le rat pour symbole. La pourriture de l'humanité... Leurs textes montrent une conscience socio-politique aguerrie et supportent un discours corrosif. Leur attitude, leurs actions font scandale. Leurs disques sont bannis des stations de radio et de télévision anglaises, leurs concerts interdits dans presque l'ensemble du pays. Les Stranglers sont déclarés ennemis publics n° 1 et gagnent le sommet des hit-parades.

Dès lors, ils semblent invincibles. Le groupe enregistre *Blacke and White*, une face noire, une face blanche : « *L'essentiel de notre musique est nihiliste, c'est presque une « dada hystérie » pour détruire toutes les formes de musique et créer quelque chose de nouveau à partir des petits morceaux* », dit Hugh Cornwell, guitariste, chanteur, auteur-compositeur du groupe. Puis, c'est *No more heroes* : plus de Trotski, de Sancho Pança, de Shakespeare.

Sur son album solo, *Euroman cometh*, Jean-Jacques Burnel, bassiste, chanteur, auteur-compositeur d'origine française, chante (en français) : « *Je suis descendant de Charlemagne, je suis descendant de Cromwell, je suis descendant de Bonaparte, je suis descendant d'Adolf Hitler, je suis ton Euro homme, heureux homme, Euroman.* » Il a le goût de la provocation, et, derrière des textes qui laminent les institutions, des élans humanitaires. « *Nous sommes un groupe libre,* dit-il, *nous n'avons pas d'obligation parce que nous ne devons rien à personne.* »

1979, les Stranglers sont le groupe le plus populaire de la new-wave anglaise. Ils enregistrent *the Raven* (le corbeau), abandonnant le rat pour cet oiseau : « *C'est un symbole de noir,* explique Hugh Cornwell, *de négation et aussi de forte direction. Les corbeaux ont été utilisés par beaucoup de voyageurs en mer pour trouver la direction de la terre* (sur la pochette du disque, ils posent sur un drakkar, tels des Vikings). *Les rats se complaisent dans les endroits infestés, ils sont prévisibles, alors que les corbeaux volent constamment vers de nouveaux endroits. Notre musique va être de plus en plus aventureuse.* » Dans ce disque, les Stranglers « étranglent » le shah d'Iran, les formes les plus obscures du fascisme, la société américaine. « *La société américaine est tellement cynique,* déclare Jean-Jacques Burnel, *qu'elle en devient paranoïaque.* » La musique est puissante, comme mue par une machine indestructible, le lyrisme est profond, impérieux. Les Stranglers sont les autonomes du rock. Imprévisibles, irrésistibles.

ALAIN WAIS.

* Le 18 juin, au Grand-Odéon de Montpellier ; le 20 juin, à Nice (parvis central de la fac. des lettres). Discographie chez United Artists, distrib. Pathé-Marconi.

A Toulon

Des associations de rapatriés contestent l'action de M. Dominati, secrétaire d'État

Près de trois mille personnes ont participé, samedi 14 juin, à Toulon, à l'inauguration d'un monument dédié à la mémoire des « martyrs de l'Algérie française », en présence de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat chargé des rapatriés et sous la présidence du général Edmond Jouhaud.

Ce monument à l'effigie de Roger Degueldre — lieutenant du 1er régiment étranger de parachutistes, déserteur, créateur des commandos Delta de l'O.A.S., condamné à mort, en 1962, par la Cour de sûreté de l'Etat et fusillé au fort d'Ivry, le 6 juillet 1962 — avait été plastiqué, dimanche 7 juin, et il doit être reconstruit. Il célèbre le cent-cinquantième anniversaire du débarquement du corps expéditionnaire français à Sidi-Ferruch.

Le rassemblement, auquel participaient tous les dirigeants d'organisations de rapatriés et de nombreuses personnalités, a été troublé, au cours de l'intervention de M. Dominati, par des cris de l'assistance : « *Amnistie, amnistie* » et « *Réhabilitation, réhabilitation* » et par quelques bousculades. M. Dominati venait de déclarer : « *Les Français d'Algérie ont attendu que la France reconnaisse leur sacrifice et les droits qui y sont attachés. Cela pour l'essentiel est aujourd'hui accompli.* »

Le général Jouhaud avait rendu hommage au colonel Bastien Thiry, chef du commando qui avait tiré sur le général de Gaulle au Petit-Clamart, le 22 août 1962, et qui fut exécuté en 1963, et aux trois membres des commandos Delta exécutés, Degueldre, Doucar et Piegst.

A la suite de cette cérémonie, M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), nous a déclaré : « *Les rapatriés ont largement manifesté à Toulon leur attachement et leur souvenir à ce qui fut leur idéal : une Algérie française juste et fraternelle et à ceux qui le payèrent de leur vie. Leur recueillement ne pouvait être confondu avec une quelconque approbation à l'égard des mesures qui leur sont aujourd'hui appliquées tant au plan moral, avec une amnistie toujours incomplète, qu'au plan matériel, avec une loi dont les aspects restrictifs sont inadmissibles.*

» *Depuis de longs mois, le RECOURS n'a cessé de dénoncer les injustices dont les Français d'outre-mer restent victimes et la façon dont l'esprit de pacte national souhaité par le chef de l'Etat à Carpentras à leur égard a été dénaturé. Puisse le cri d'inquiétude de Toulon être enfin entendu au sommet de l'Etat. En tout état de cause, le RECOURS poursuivra son action et participera, aux côtés du RANFRAN, du comité de coordination et de réflexion, qui regroupe neuf associations de Français musulmans, et de nombreux comités départementaux unitaires, à la grande journée des rapatriés qui se tiendra le samedi 21 juin, à 15 heures, à Toulouse au Parc des expositions, sous les présidences de MM. Pierre Laffont et Mohamed Laradji, anciens députés d'Algérie.* »

...NCÉ DE LA C...

M. Elleinstein

...position des Éditions...

ÉVINCÉ DE LA COLLECTION « HISTOIRE DE LA FRANCE CONTEMPORAINE »

M. Elleinstein va intenter un procès aux Éditions sociales

qui dépendent du groupe éditorial du P.C.F.

L'historien Jean Elleinstein, membre du P.C., va intenter, pour rupture de contrat, un procès aux Editions sociales, qui dépendent du groupe éditorial de son parti. Evincé de la coordination et de la rédaction de « l'Histoire de la France contemporaine » (dont Henri Guillemin a rendu compte dans « le Monde » du 25 janvier) pour cause de « retards », il estime, en effet, que la mesure d'apparence « technique » qui le touche masque un procès politique. Il s'en explique ici, comme il explique l'attitude actuelle de son parti à son égard et d'une façon générale.

« Vous intentez un procès aux Editions sociales, éditions du P.C., et vous êtes communiste. Comment en êtes-vous arrivé à cette décision ?

— J'ai proposé en 1975 aux Editions sociales l'*Histoire de la France contemporaine*. Elles ont décidé de la présenter sous la forme d'une grande collection en huit tomes. Cela devait revenir assez cher, en raison, en particulier, de l'abondance de l'iconographie et de l'importance des annexes. J'ai choisi les auteurs (1) en tenant compte des spécialités scientifiques et non de la nuance politique — l'un d'eux n'était même pas communiste. La diffusion a été confiée au Livre Club Diderot. Aujourd'hui, nous avons quatre volumes, le cinquième est fini, le volume six est en voie d'achèvement. Les Editions sociales ont décidé, le 22 février de me retirer la coordination de l'ensemble de la collection et de m'éliminer de la rédaction du tome 7 dans lequel je rédigeais la partie sur la V[e] République et du huitième que j'écrivais entièrement. Le prétexte invoqué a été un retard de la collection. Oui, il y a eu un peu de retard dû en partie à moi-même et en grande partie aux Editions sociales et au Livre Club Diderot, du fait des difficultés qu'ils ont connues et qui sont connues (2). J'ai été licencié comme un palfrenier au dix-neuvième siècle, d'une façon tout à fait honteuse.

» Les auteurs, convoqués hors de ma présence, n'ont pas accepté dans leurs grande majorité les décisions des Editions sociales. Avec la plupart des auteurs qui vinrent chez moi, nous élaborâmes un compromis selon lequel nous considérions la coordination comme un problème technique qui revenait aux Editions sociales, mais je restais rédacteur pour l'histoire de la V[e] République et le mouvement des idées du tome 7 et je participais à la rédaction du tome 8. Pendant plus de deux mois, nous avons parlementé avec les Editions sociales qui ont fini par refuser tout compromis. C'est pourquoi Bruhat a posé le problème de mon éviction dans *les Nouvelles littéraires* (3). L'argument concernant le retard paraît d'autant plus léger que d'autres collections du Livre Club Diderot ont eu des retards beaucoup plus importants. Pour le tome 4, que j'ai moi-même rédigé, les souscripteurs ont été prévenus que ce volume leur était adressé conformément au planning prévu. Alors ?...

L'Humanité qui, depuis de longs mois, passe de la publicité pour l'*Histoire de la France contemporaine*, a publié un article sur le second tome plus d'un an après sa publication — un article élogieux, certes, mais qui ne précisait pas que j'étais le coordinateur de la collection ! Aragon a deux ans de retard dans la publication de ses *Œuvres poétiques complètes*, et, que je sache, on ne l'a pas renvoyé, ainsi qu'Alain Guérin pour son *Histoire de la résistance*.

— Qui vous remplace ?

— Les Editions sociales n'ont pas trouvé de maître d'œuvre. Seuls, deux historiens, Danielle Tartakovski, qui participait avec Georges Marchais au débat à la télévision à propos de mon film sur le Congrès de Tours, et Roger Bourderon, ont accepté d'assurer à ma place la rédaction du tome 7.

— La collection marche-t-elle bien ?

— Pas mal. Près de 30 000 livres ont été vendus.

— Où sont-ils imprimés ?

— A Milan. « Fabriquons français », comme dit la direction de mon parti...

— Vos droits sont-ils importants ?

— Quantativement, oui. Ils s'élèvent à 1,05 % hors taxes, des ventes, ce qui est peu pour ce type de collection, même du Livre Club Diderot.

— Avez-vous reçu une lettre des Editions sociales ?

— Oui, une lettre très, très longue et purement technique. Pour elles, la mesure n'est absolument pas politique, évidemment... J'ai écrit une lettre à Lucien Sève, le directeur, dans laquelle je lui disais combien je tenais à ma collection et que rien ne pouvait m'atteindre plus que de me l'enlever. C'est pourquoi, je pense, le secrétariat du comité central l'a décidé. J'écrivais notamment à Lucien Sève : « *Je » suis attaché à* l'Histoire de la » France contemporaine *plus que » tu ne le penses, et la décision » unilatérale que vous avez prise » de me congédier m'a touché » profondément et c'est sans » doute le but que vous recher- » chiez en m'atteignant dans mon » travail de création et de recher- » che. Le retard que j'ai eu pro- » venait du fait (...) que j'ai tenté » une approche un peu nouvelle » de la III[e] République. Mais en » ton âme et conscience, es-tu » certain d'avoir jamais eu de » retard dans ton travail de créa- » tion ?* » Il m'a envoyé une lettre le 25 avril et nous avons discuté. Il m'a dit qu'il allait réfléchir, et sa réflexion l'a amené à répondre non.

« On élimine l'homme politique »

» Beaucoup des trente mille souscripteurs avaient acheté le livre sachant que j'en étais le coordinateur, que j'écrirais les tomes 7 et 8. C'est pourquoi j'ai décidé d'intenter un procès. Je veux qu'on reconnaisse tous mes droits, pas seulement mes droits financiers, mais aussi mes droits moraux. Et je rends aujourd'hui l'affaire publique parce qu'elle constitue un cas proprement intolérable de censure préalable d'un travail scientifique et qu'elle est en contradiction avec ce que les dirigeants communistes ont publié sur le respect de la liberté des auteurs. C'est un acte politique, parce qu'en réalité ce qu'on élimine, ce n'est pas l'historien, mais c'est l'homme politique. On ne m'a fait aucun reproche sur le plan historique. Ni les auteurs, ni les lecteurs, ni même le directeur des Editions sociales.

— Votre ex-employeur vous reproche dans sa lettre, ce qui est assez paradoxal, de collaborer avec la SEDPLIS (4), où figure du personnel licencié par le Livre Club Diderot, notamment des communistes...

— Oui, et pourtant ce n'est pas moi qui les ai chassés. La façon dont on me traite n'est pas différente de celle dont on a usé à l'égard des dizaines d'employés du Livre Club Diderot. Je dirige à la SEDPLIS une collection qui n'a rien à voir avec *l'Histoire de France contemporaine* puisqu'il s'agit d'une *Histoire mondiale du socialisme*. Rien, légalement, ne me l'interdisait.

— Parlons de votre participation aux autres organisations de votre parti. Quels sont vos rapports avec l'IREM (Institut de recherches et d'études marxistes) issu de l'ex-CERM (Centre d'études et de recherches marxistes) ?

— Auparavant, j'étais directeur adjoint du CERM et j'ai disparu de l'IREM. J'ai disparu de la direction sans qu'on m'en touche un mot. Je n'ai même pas été invité au dernier colloque sur l'autogestion. Je suis toujours membre du conseil de la rédaction de *Révolution* — mon nom figure toujours dans l'« ours », — mais je ne peux pas écrire dans ce journal. A chaque fois que j'ai proposé des papiers, ils m'ont été refusés. Le conseil de rédaction, qui ne s'était pas réuni depuis quatre mois, vient enfin d'être convoqué après de multiples de-

« Il n'est pas facile d'être un communiste critique »

nous déclare l'historien

mandes. A propos de mon film sur le congrès de Tours qui passait à la télévision, il a été fait un dossier complet et il a été publié une photo du film sur la couverture de *Révolution* sans que mon nom soit même mentionné. Lors du débat, Georges Marchais n'a pas cité mon nom non plus. Il a seulement parlé du film d'Yves Ciampi. C'est le procédé stalinien classique : on ne fait plus référence aux gens, ou bien sous forme injurieuse. L'autre jour, *l'Humanité* me comparait à Lecanuet à propos de l'Afghanistan : l'alliance Lecanuet-Giscard et moi-même, sans aucune preuve naturellement. En 1927, Staline parlait d'un « *Front unique de Chamberlain à Trotski* »...

— Finalement, votre participation est désormais des plus réduites...

— Il ne me reste plus rien, sinon des souvenirs de collaborations antérieures et l'espoir. L'espoir que les choses se transformeront dans les années à venir. Vous connaissez le mot de Lincoln : on peut tromper une partie du peuple une partie du temps... Eh bien, on peut tromper une partie des communistes une partie du temps, mais je ne pense pas qu'on pourra tromper tous les communistes tout le temps. Après tout, en 1948, figuraient parmi les traîtres tous ceux qui soutenaient Tito. Et aujourd'hui, que d'éloges sur Tito...

» Ce que je trouve particulièrement méprisable de la part de la direction de mon parti, c'est de ne pas vouloir assumer ses décisions politiques. On prend des biais, on invoque des retards : c'est l'attitude typique d'un appareil bureaucratique qui ne peut accepter le débat sur le fond. On en arrive à des situations absurdes. Par exemple, l'accès à la tribune de discussion de *l'Humanité*, lors du conseil national des intellectuels, m'a été interdit. Dans ma contribution, j'expliquais qu'il y avait deux lignes dans le mouvement communiste en Europe. Quelques semaines après, la conférence des P.C. le démontrait très clairement...

— Avez-vous reçu de nouvelles invitations de cellules à quitter le parti ?

— Non, ils ont renoncé à cela. Depuis quelques mois, je n'ai pas eu de démarches « amicales » à ce sujet. C'est l'ostracisme moderne. Dieu merci, je ne suis pas en U.R.S.S. : je n'ai pas d'inconvénients majeurs, sinon moraux. Après tout, je me dis que les lecteurs de *l'Histoire de la France contemporaine* sont adultes et jugeront, que ceux qui ont vu mes films ont pu juger et je fais confiance au raisonnement des communistes ou des électeurs communistes. Je dénonce un procédé qui me paraît particulièrement dangereux. On pourrait être en désaccord avec moi, je pourrais être en désaccord avec la majeure partie des communistes — à cela il n'y a rien de scandaleux, — mais ce n'est pas une raison pour injurier les gens, les éliminer de postes de recherche, de leur création.

— Quand la direction de votre parti dit que si vous ne vous exprimez pas dans ses publications, en revanche, vous vous exprimez largement ailleurs, beaucoup de communistes sont sensibles à cet argument.

— Mais c'est vrai, tout à fait vrai. Si je pouvais écrire dans la presse communiste régulièrement, j'écrirais beaucoup moins ailleurs. Je ne dis pas que je ne ferais pas un article, par exemple, dans *le Monde*, de temps à autre. Je dois dire très consciemment — ce serait malhonnête de ma part de ne pas le dire — que j'ai cherché et que je recherche à passer par-dessus les interdits de la direction et les mécanismes du centralisme démocratique de caractère bureaucratique qui existent dans mon parti, précisément pour expliquer aux communistes un certain nombre de problèmes fondamentaux. Je ne suis pas le seul, et je constate que beaucoup d'autres sont amenés à le faire.

» La direction du parti vous met devant l'alternative suivante : ou vous vous taisez, ou vous parlez dans les médias, dans des journaux non communistes et donc, selon le P.C., anticommunistes, et vous devenez le dernier des derniers. C'est une façon de voir qu'il n'est plus possible d'accepter. Je sais que par exemple au vingt-troisième congrès, Georges Marchais a dit — c'était en 1979 — qu'il ne fallait pas critiquer les camarades qui écrivaient dans la presse non communiste. Souvent secrétaire général varie, bien fol qui s'y fie...

— Il y a longtemps que vous êtes membre du P.C. ?

— Je suis entré aux Jeunesses communistes en 1944. Je suis membre du parti depuis 1945.

— Autrement dit, ces pratiques ne sont pas nouvelles pour vous...

— Elles ne sont pas nouvelles, mais il est dramatique qu'elles puissent resurgir en 1980 après avoir été condamnées. C'est ce retour à la glaciation que je veux dénoncer.

— Bien. Voulez-vous que nous sortions des considérations personnelles et essayons de trouver, d'une manière plus globale, des explications à ce retour en arrière ?

— A mon sens, la peur devant la progression du P.S. en est à l'origine. Et aussi la difficulté de concevoir et d'affronter des situations originales et donc de prendre des risques nécessaires. Cela joue un rôle prépondérant dans l'attitude de l'appareil de mon parti. Je n'ai jamais été de ceux qui ont pensé que Moscou avait dicté sa conduite. Si cela avait été le cas, on trouverait une motivation, pas forcément honorable, mais on pourrait comprendre plus facilement. Je crois au contraire que la direction s'est rapprochée de Moscou pour mieux combattre les socialistes. La base même de son argumentation est là.

» Je vais vous raconter un souvenir personnel qui montre bien qui a changé. En 1977, la revue soviétique *Temps nouveaux* m'a attaqué. Je venais d'être candidat aux élections législatives partielles dans le cinquième arrondissement de Paris et les Soviétiques m'attaquaient pour l'ensemble de mes ouvrages en m'accusant d'être un révisionniste. *L'Humanité* a immédiatement riposté. Quelques jours après, un matin à 8 h. 30, j'entends au téléphone la voix de G. Marchais qui m'invite à venir le voir. Il me demande de publier un article dans *France Nouvelle* pour répondre aux Russes. J'ai rédigé mon texte et le lui ai envoyé conformément à sa demande. L'article a été publié intégralement. Il portait justement sur l'U.R.S.S. et les libertés politiques (5). Ce qu'on me reproche, c'est d'écrire cela aujourd'hui. Je défie *l'Humanité* de publier un tel article aujourd'hui. C'est la direction du P.C. qui a changé depuis trois ans. Quand on entend Fiterman dire, maintenant, devant la jeunesse communiste que le bilan du socialisme est formidable, purement positif... et quand on voit ce qui se passe en Afghanistan où l'U.R.S.S. écrase un peuple en lutte pour son indépendance.

La direction actuelle affaiblit le P.C.

— Donc, le rapprochement avec les Soviétiques, c'est pour faire pièce au parti socialiste ?

— En fait, c'est cette politique qui fait le lit du P.S. Un très grand nombre de militants et d'électeurs viendraient vers le P.C. s'il n'avait pas ces méthodes, cette attitude fermée, pro-soviétique qui est la sienne en ce moment. J'accuse la direction actuelle du parti communiste de l'affaiblir. Je prétends que si le P.C. avait une autre attitude, il ferait rapidement en France plus de 30 % des voix, alors qu'il stagne à 20,5 %. Ses positions s'érodent ; il y a un test qui est très caractéristique : la vente de *l'Humanité*. De combien a-t-elle baissé depuis deux ans et demi ? Près de 20 %. Si la politique du P.C. rencontrait un accord aussi enthousiaste de la part de ses militants, *l'Humanité* ne verrait pas sa vente baisser, signe d'une dégradation des rapports du P.C. avec les masses. Il y a actuellement dans le parti une masse importante de communistes qui se tait. Je ne suis pas sûr qu'elle soit favorable à l'orientation actuelle de la direction.

» Pour moi, le problème fondamental qui se pose est de changer le P.C. pour l'améliorer et non pour le détruire. Pour le rendre plus crédible, plus fort. Il y a beaucoup trop de monde qui, pour des raisons pas nécessairement bienveillantes, se satisfait du parti tel qu'il est.

— Les relations ne sont pas toujours simples dans votre parti.

— Il n'est pas facile, en effet, d'être un communiste « critique... »

Propos recueillis par
BERNARD ALLIOT.

(1) Mesdames G. Willard et D. Tartakovski, MM. Bertaud, Bourderon, Bruhat, Gacon, Gauthier, Hincker, Mazaurie, Moissonnier, Soboul, C. Willard.

(2) D'importants licenciements ont été opérés lors de la restructuration du groupe éditorial communiste (voir *le Monde* du 20 octobre 1978).

(3) *Les Nouvelles littéraires* du 22 mai 1980.

(4) *Le Monde* du 25 janvier 1980. La SEDPLIS commercialise ses livres sous le nom de « Bibliothèques des printemps nouveaux ».

(5) *Le Monde* du 8 février 1977.

La position des Éditions sociales

Dans *l'Humanité* du 14 juin, Lucien Sève, directeur des Editions sociales, répondant à une interview publiée par l'hebdomadaire *V.S.D.* daté 12-18 juin, écrit que s'il y a censure, c'est « *celle qui vise* [de la part de M. Elleinstein] *à cacher au public son irresponsabilité d'auteur pour tenter de se poser en victime politique* ». Il précise que le tome IV rédigé par l'historien communiste est actuellement en cours d'impression.

Après s'être demandé « *si les préoccupations de M. Elleinstein ne sont pas pécuniaires en même temps qu'idéologiques* », le directeur des Editions sociales pose deux questions : « *Les retards accumulés et renouvelés de Jean Elleinstein étaient-ils fortuits, ou ne tendaient-ils pas à créer une situation dont il puisse ensuite se prévaloir sur le plan politique contre le P.C.F. ?*

» *Ce faisant, avait-il uniquement en vue des objectifs politiques, ou en même temps celui de tenter de mettre en difficulté le Livre-Club Diderot, ce qui laisserait le champ libre à sa société concurrente, la SEDPLIS ?* »

A l'appui de son commentaire, M. Lucien Sève rend publique une lettre adressée, le 3 mars dernier, à M. Elleinstein, dans laquelle il écrit : « *Devant la gravité de la situation que tu as créée et tirant les conséquences de tes manquements inexcusables, nous avons dû constater que les contrats qui nous liaient se trouvaient rompus par ton fait et décider de recourir à d'autres solutions pour éviter le retrait des souscripteurs et la possible débâcle de notre réseau de vente par courtage.* »

Après avoir rappelé « *les faits* », le directeur des Editions sociales indique que les retards de remise des manuscrits, notamment, conduisent à une situation « *extrêmement grave* ». Il ajoute : « *Non seulement nous sommes discrédités une première fois auprès de la clientèle, mais à nouveau nous avons dû lui écrire pour lui faire part de nouveaux retards de parution...* »

POLITIQUE

DÉSIGNÉ COMME CANDIDAT A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Brice Lalonde va devoir s'imposer à l'ensemble du mouvement écologiste

Les écologistes ont désigné leur candidat à l'élection présidentielle, le dimanche 15 juin, en deux tours d'un scrutin organisé dans vingt-six bureaux de vote régionaux. M. Brice Lalonde, animateur du Réseau des amis de la Terre (RAT), l'a emporté au second tour avec 930 (53,23 %) des 1 747 suffrages exprimés, contre 817 voix (46,76 %) à M. Philippe Lebreton, président du Mouvement d'écologie politique (MEP).

M. Lebreton était arrivé en tête des onze candidats présents au premier tour, et, au second tour, ce sont les écologistes de la région parisienne qui ont assuré la victoire de M. Lalonde. L'opposition entre la province et Paris, au sein du mouvement écologiste, se trouve donc confirmée. La faible participation au scrutin donne à penser que les débats internes à ce mouvement suscitent peu d'intérêt chez ses partisans.

1561 votants au premier tour, 1811 au second : ces chiffres sont loin de ceux que les écologistes peuvent atteindre dans leurs manifestations (100 000 personnes contre le projet de centrale nucléaire de Plogoff, les 24 et 25 mai) ou lors des consultations électorales (près de 900 000 voix à l'élection européenne de juin 1979). Il est vrai que le petit nombre de bureaux de vote ouverts dimanche obligeait parfois ceux qui désiraient voter à parcourir plusieux dizaines de kilomètres, mais les écologistes n'hésitent pas à franchir de plus grandes distances pour participer à une manifestation.

Le vote de dimanche montre de façon nette la différence qui existe entre l'écologisme militant et l'écologisme politique, différence illustrée par l'attitude des habitants de Plogoff *(voir encadré)*.

Les régions où la participation a été la plus importante sont l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et l'Alsace. M. Lalonde l'a emporté dans la première, mais il a été battu par M. Lebreton dans les deux autres. Le président du MEP, arrivé en tête des bureaux de vote de province, au second tour, n'a obtenu que 99 voix à Paris, contre 358 pour l'animateur du RAT. La plupart des 140 électeurs supplémentaires qui se sont manifestés au second tour, dans la capitale, ont apporté leurs voix à M. Lalonde.

Celui-ci a bénéficié, d'autre part, des voix qui s'étaient portées, au premier tour, sur deux autres candidats membres des Amis de la Terre, MM. André Hautot et Bertrand Jullien (72 voix au total), tandis que les partisans de M. Didier Anger (75 voix) ont vraisemblablement reporté leurs voix sur M. Lebreton.

Le faible résultat obtenu par les sept candidats qui représentaient, au premier tour, les écologistes inorganisés (MM. Hautot et Jullien représentant une tendance des Amis de la Terre) montre que ce courant est moins imposant que ne le prétendent ceux qui s'en réclament. Les inorganisés étaient, certes, moins enclins que les autres à participer à ce scrutin, mais il semble que le « troisième collège », qui a totalisé 82 voix sur 1 496 suffrages exprimés, intéresse peu les écologistes, moins, en tout cas, que les thèses défendues par M. Lebreton et ses amis (627 voix au premier tour) et par le RAT (M. Lalonde a obtenu 615 voix au premier tour). Pour le MEP, qui n'existe officiellement que depuis quatre mois et dont la construction, depuis le mois de novembre, était critiquée au nom de la « diversité » de l'écologisme et du refus des carcans organisationnels, ce résultat est un encouragement.

Candidat des écologistes, M. Lalonde a pris acte de l'opposition entre la capitale et la province, que ce scrutin a soulignée, en déclarant, dimanche soir, qu'il est nécessaire de « *renforcer les relations* » entre les écologistes parisiens et les provinciaux. C'est là le principal obstacle que l'animateur du RAT devra surmonter pour s'imposer aux militants, sur lesquels reposera la campagne électorale, puis aux électeurs. M. Lalonde et ses amis estiment que la campagne doit être dirigée par une équipe qui associe les différents courants écologistes, et que les neuf « représentants » désignés lors des assises nationales de Lyon, au début du mois de mai, sont tout indiqués pour constituer cette équipe. M. Lalonde, qui est l'un de ces neuf représentants, apparaîtrait ainsi, au moins le temps d'une campagne, comme le fédérateur de l'écologisme.

Les dirigeants du MEP hésitent à suivre le RAT dans cette voie. M. Lebreton soulignait dimanche que les Neuf avaient reçu mission d'organiser le scrutin régional — ce qui est fait — et de prendre contact avec des mouvements qui pourraient se joindre à la campagne des écologistes pour l'élection présidentielle. Que cette équipe devienne le comité de campagne de M. Lalonde est une autre affaire, sur laquelle les responsables du MEP ne prendront position qu'après la discussion avec le candidat désigné. Tout en considérant que l'appel à M. Jacques-Yves Cousteau qu'il préconisait a été rejeté dimanche par les écologistes qui ont participé au scrutin, le MEP estime que l'initiative appartient désormais à M. Lalonde, et il s'interroge sur ce que doivent être l'ampleur et les modalités de son *engagement* dans la pré-campagne auprès de l'animateur du RAT.

La position de M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement, qui s'était tenu à l'écart des procédures de désignation d'un candidat par les écologistes, et qui avait annoncé lui-même sa candidature, est plus catégorique. Estimant que le vote de dimanche n'est pas représentatif, il maintient sa candidature, en accusant M. Lalonde d'être lié aux partis de gauche, et il continue d'espérer en une candidature de M. Cousteau, devant lequel il s'effacerait. L'océanologue, qui est actuellement aux Etats-Unis, n'a pas fait connaître sa réaction après le vote de dimanche, mais, du sein même du MEP, pourraient partir de nouvelles tentatives en faveur d'une candidature de M. Cousteau.

Le débat entre les partisans de M. Lalonde et ceux qui préféreraient une personnalité représentative des préoccupations écologiques plutôt que de l'écologisme n'a pas été tranché par le vote de dimanche. Pour les Amis de la Terre, le temps est venu de passer « *du témoignage à l'engagement* », autrement dit, de faire de la politique et d'essayer d'obtenir des réformes telles que le référendum à initiative populaire ou la représentation proportionnelle pour les élections municipales dans les grandes villes, qui permettent de constituer des contrepoids au pouvoir de l'Etat et de ses hauts fonctionnaires. Ce point de vue est contesté, au sein du MEP notamment, par ceux qui estiment nécessaire de confirmer d'abord la représentativité électorale des écologistes, grâce à une campagne de « sensibilisation », avant de songer à influencer les détenteurs du pouvoir ou ceux qui aspirent à les remplacer. Candidat de la première tendance, M. Lalonde ne pourra s'imposer à la seconde que s'il satisfait à ses exigences. Le talent politique qui est généralement reconnu à l'animateur du RAT va être mis à l'épreuve.

PATRICK JARREAU.

PLOGOFF N'A PAS VOTÉ

Les habitants de Plogoff (Finistère) ne se sont pas déplacés pour venir déposer leur bulletin de vote dans l'urne ouverte, dimanche, à la Maison pour tous de Quimper pour les « primaires » écologistes. « La priorité, pour les gens du cap Sizun, c'est la défense de leur site. S'ils se sentent plus proches des écologistes que des partis politiques, ils n'en voteront pas pour autant », *affirmait Mme Kerloch, vice-présidente du Comité de défense contre l'implantation d'une centrale nucléaire à Plogoff.*

Soixante-six votants seulement ont participé, à Quimper, au premier tour (soixante-seize au second), en déposant leur « feuille de participation lue et approuvée » dans une urne fabriquée à partir d'une vieille caisse de carton scellée avec du papier collant. Seuls les écologistes de la ville et des environs immédiats semblent s'être déplacés pour ce vote. Un responsable du bureau reconnaissait d'ailleurs, à l'issue du premier tour, qu'il n'y avait pas eu de débat autour des professions de foi des candidats, imprimées sur du papier recyclé. « Nous étions entre convaincus », *a-t-il déclaré.*

A Nantes, en revanche, les onze candidatures à l'investiture ont fait l'objet d'un débat, auquel ont participé une centaine d'écologistes de la ville, de Châteaubriant et d'autres localités des pays de Loire.

RAT, MEP et « inorganisés »...

M. Brice Lalonde, trente-quatre ans, est le principal animateur du réseau des Amis de la terre (RAT), auquel il avait adhéré un an après sa création, en 1971. Journaliste au trimestriel écologiste *le Sauvage*, M. Lalonde appartenait, à l'époque, au P.S.U., dont il fut exclu, en 1976, pour s'être présenté contre un candidat de son parti à l'élection législative partielle du 14 novembre dans le cinquième arrondissement de Paris (M. Lalonde avait obtenu 6,57 % des suffrages exprimés).

Candidat aux élections municipales dans le même arrondissement, en mars 1977, M. Lalonde dépasse 13 % des suffrages exprimés. Il est, aux élections législatives, l'un des animateurs d'Ecologie 78, candidat dans la troisième circonscription de Paris (il obtient 8,73 % des voix), et déclare, entre les deux tours, que les écologistes « *sont dans l'opposition* ». Cette phrase, considérée comme un appel à voter à gauche au second tour, lui est reprochée par ceux qui considèrent que l'écologisme doit rejeter de la même manière tous les partis politiques.

Lors de l'élection européenne de juin 1979, M. Lalonde préconise la formation d'une « liste des minorités », associant les écologistes et les petites formations de gauche, mais cette proposition est rejetée par le RAT, qui ne se rallie cependant pas à la liste Europe-Ecologie.

∴

Les Amis de la terre regroupent, en un « réseau », cent soixante groupes locaux, comprenant au total trois mille militants. Une assemblée générale annuelle prend les décisions concernant le fonctionnement du réseau et les orientations générales de son action. Trois tendances se partagent les Amis de la terre, résumées par le sigle B.T.P. : les « *basistes* », partisans de l'écologisme « de terrain », engagement personnel autant qu'action publique ; les « Touraine », proches des analyses du sociologue Alain Touraine sur les « *nouveaux mouvements sociaux* » et le rôle que le parti socialiste peut jouer vis-à-vis de ces mouvements ; les « pragmatiques », qui se méfient des doctrines et des analyses théoriques et cherchent les moyens de « faire bouger » la société par des actions ponctuelles.

∴

Le Mouvement d'écologie politique (MEP), créé en février dernier, réunit des militants d'associations d'origines diverses, défenseurs de la nature ou militants de gauche ou d'extrême gauche convertis à l'écologisme. Ses animateurs — dont M. Philippe Lebreton, son président, — sont soucieux de se démarquer de la politique traditionnelle, comme le RAT, mais, au surplus, d'opposer aux conceptions politiques dominantes un « projet de société » écologiste, qui se présente comme une alternative à la société actuelle.

∴

Les « inorganisés », nommés aussi « diversitaires » et qui forment le « troisième collège » de l'écologisme, se refusent à choisir entre deux structures nationales, le RAT et le MEP, qui leur semblent — la seconde surtout — éloignées des exigences d'autonomie qu'implique l'écologisme. Donnant la priorité à l'action locale, ils ne conçoivent la participation aux consultations électorales que comme un moyen de *faire connaître les méfaits de la* société industrielle et les luttes menées pour y mettre fin.

M. DELARUE MAINTIENT SA CANDIDATURE

M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement, maintient sa candidature à l'élection présidentielle. Il a estimé dimanche 15 juin que la représentativité de M. Brice Lalonde n'est pas « *follement extraordinaire* ». « *Le choix est clair*, a-t-il ajouté. *Il y a d'une part un écologiste indépendant des partis et M. Lalonde, dont l'objectif, selon ses propres écrits, est d'essayer de construire une nouvelle gauche autour de l'écologie.* »

Mme Odette Thibault, maître de recherche au C.N.R.S., MM. Théodore Monod, membre de l'Académie des sciences, et Alain Bombard, conseiller auprès du premier secrétaire du P.S., ont déclaré lundi 16 juin : « *Il serait scandaleux que, à l'occasion des élections présidentielles, les écologistes, se lavant les mains pour répondre à une stratégie aberrante sans courage et sans grandeur, deviennent les alliés objectifs des forces rétrogrades et stérilisantes.* » Ces « *écologistes de la première heure* » ont décidé de rejoindre le mouvement Temps nouveaux (4, rue du Docteur-Labbé, 75020 Paris).

● *Le comité de liaison pour l'action locale et régionale* (CLAR) se déclare, lundi 16 juin, décidé à éviter que les organisations écologistes « *ne deviennent un simple lobby électoral, mais forment la base d'un mouvement représentatif des aspirations des Français qui refusent la mainmise des partis politiques sur la vie civique du pays* ». Le CLAR « *continuera envers et contre tout à promouvoir une candidature* (à l'élection présidentielle) *rassemblant les différentes composantes du front anti jacobin (écologistes, associations de défense, mouvements régionalistes).* »

LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DU 18 JUIN

Plus de quarante mille «pèlerins» à Colombey-les-Deux-Églises

De notre envoyé spécial

Colombey-les-Deux-Eglises. — Jamais, depuis les obsèques du général de Gaulle, en novembre 1970, des Français ne s'étaient réunis en aussi grand nombre à Colombey-les-Deux-Eglises. *Plus* de quarante mille « gaullistes » ont, en effet, dimanche 15 juin, effectué ce pèlerinage pour célébrer, avec trois jours d'avance, le quarantième anniversaire de l'appel fameux.

Placée sous le signe du « recueillement », de la fidélité et un peu sous celui de la nostalgie, cette sorte de grand-messe en plein air s'est déroulée dans l'ordre, la ferveur et la dignité.

Cette foule, à la fois très populaire et très provinciale, où tous les âges et toutes les classes sociales étaient mêlés, ce rassemblement fraternel et patriotique, donnaient toute sa portée au terme « compagnonnage ».

En deux cortèges immenses et silencieux, sans banderoles ni drapeaux, les pèlerins, marchant en rangs compacts sur les routes de Bar-sur-Aube et de Chaumont, *ont parcouru plus de 5 kilomètres* à pied sous un ciel clair dans lequel roulaient quelques nuages lourds, qui donnaient à « la vieille forêt gauloise » ce caractère immémorial et pathétique qui inspirait tant de Gaulle. Convergeant au pied de la colline du mémorial, sur laquelle s'élève l'immense croix de Lorraine de granit rose, les fidèles, parmi lesquels se trouvaient beaucoup d'anciens résistants et des vétérans de la France libre, mais aussi de simples militants de tous les gaullismes et des jeunes gens assez nombreux, écoutèrent avec recueillement M. Maurice Schumann, qui fut, à la radio de Londres, l'un des « *Français qui parl[ai]ent aux Français* » pendant les années sombres de l'occupation.

L'académicien a tiré la leçon du message de juin 1940, déclarant notamment :

« *Si l'appel traduit d'abord la résolution de soustraire à la discrétion des autres le droit de la France à la grandeur, sa noblesse n'oblige pas seulement les Françaises et les Français. Il en va de cet hymne à la force d'âme qui ne s'adresse qu'à des volontaires, donc qu'au ressort de la liberté, comme de la Déclaration des droits de l'homme, universelle par essence et par privilège. Chaque fois qu'un être humain, seul avec lui-même, refuse l'apparence de la démission, chaque fois qu'il défie le destin tout en devinant le monde, chaque fois que son cœur se révolte pour mieux obéir à l'histoire, il entend l'Appel du 18 juin.* »

Le texte du message — dont il n'existe pas d'enregistrement radiophonique — a été lu avant que la voix vibrante d'André Malraux n'annonce le *Chant des partisans* et que *la foule n'écoute*, recueillie, *la Marseillaise*. Elle a ensuite longuement gravi la voie qui mène au monument de pierre pour défiler en un hommage silencieux et grave.

Gaullisme et politique

La nature apparemment strictement « gaulliste » de cette manifestation excluait-elle tout caractère politique ? Si de très nombreux pèlerins arboraient des badges au sigle du R.P.R., c'est que les fédérations du mouvement gaulliste avaient organisé le déplacement, faisant payer à chaque militant le prix du voyage — variable selon les régions — et fournissant une « musette-repas » pour 30 francs.

Certains étaient venus de très loin, comme plusieurs Français de l'étranger — notamment la fille d'Ernest Hemingway — ou comme le maire d'Estaing, dans l'Aveyron, qui avait roulé toute la nuit. Une délégation de diplomates chinois représentant — à sa demande — la veuve de Chou-En-laï en visite officielle en France avait aussi fait le voyage. *M. Jacques Chirac et tous les* dirigeants du mouvement, ainsi que M. Couve de Murville et de nombreux anciens ministres du général, ont effectué la marche en tête d'un cortège et, si le maire de Paris a été applaudi à plusieurs reprises, seuls quelques rares cris de : « *Renversez Giscard !* » ont été entendus.

La direction nationale du R.P.R. assure ne s'être occupée que de la coordination d'initiatives locales ou individuelles. Un certain nombre de parlementaires étaient d'ailleurs absents, mais le boycottage apparaissait plus systématique de la part des ministres actuels appartenant au R.P.R., dont aucun n'était présent, et de la part des gaullistes les plus réservés à l'égard de M. Chirac, comme MM. Chaban-Delmas, Olivier Guichard ou Yves Guéna, ainsi que M. Debré. Celui-ci, il est vrai, avait décidé depuis longtemps d'inaugurer le même jour à Amboise une plaque à la mémoire de de Gaulle. En revanche, M. Nungesser, président de Carrefour du gaullisme, M. Léo Hamon, président d'Initiative républicaine et socialiste, le représentant de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes de gauche), et M. Robert Poujade, maire de Dijon, étaient là, ainsi que l'amiral Flohic, dernier aide de camp du général, et le général de Boissieu, gendre de de Gaulle, qui a assisté à une messe.

Ceux qui redoutaient que leur présence ne constitue une caution *politique au mouvement que* dirige M. Chirac ont permis à ce dernier de démontrer que, sans incitation insistante, mais par simple référence à de Gaulle, des foules étaient encore capables de se déplacer. Celles-ci ne sont d'ailleurs pas entrées dans ces subtiles rivalités, et, dans l'après-midi, les pèlerins égaillés dans le village allaient se recueillir sur la tombe du général, visiter la Boisserie et acheter des souvenirs au grand profit des marchands de « bondieuseries » gaulliennes, qui, en dix ans, ont largement proliféré.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Michel Debré* a inauguré, dimanche 15 juin à Amboise, ville dont il est le maire, une stèle à la mémoire du général de Gaulle « *libérateur de la France et restaurateur de la République* ». La *cérémonie* s'est déroulée en présence de quelque trois cents personnes, parmi lesquelles se trouvait l'amiral Philippe de Gaulle. L'ancien premier ministre, interrogé sur le choix de cette date, a notamment répondu :

« *Cette inauguration était envisagée depuis longtemps, il n'a pas été possible d'en changer la date. Je souhaitais célébrer le quarantième anniversaire de l'appel du 18 juin d'une manière un peu particulière à Amboise. C'est une cérémonie de reconnaissance et d'hommage. Ne cherchez pas autre chose, car il ne peut y avoir autre chose avec le général de Gaulle.* »

● *M. Jacques Chaban-Delmas*, président de l'Assemblée nationale, inaugurera, mardi 17 juin à Chartres, une plaque à la mémoire de Jean Moulin, qui fut chef de la Résistance intérieure, après avoir été préfet d'Eure-et-Loir. Auparavant, le maire de Bordeaux recevra à déjeuner à l'Assemblée nationale les parlementaires et anciens parlementaires compagnons de la Libération.

M. GISCARD D'ESTAING PRENDRA LA PAROLE AU MONT-VALÉRIEN

M. Giscard d'Estaing célébrera l'anniversaire du 18 juin en participant mercredi à 19 heures à la cérémonie du Mont-Valérien, mais, à la différence de ses prédécesseurs, il y prononcera une brève allocution. On précise à l'Elysée que cette entorse à la tradition est justifiée par le désir de M. Giscard d'Estaing de marquer la signification particulière du quarantième anniversaire de l'appel de Londres.

Le même jour, à 15 h. 30, le chef de l'Etat prendra la parole dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne au cours d'une séance solennelle organisée par l'Institut Charles - de - Gaulle. Mercredi *18 juin, à partir de 22 heures*, se déroulera un spectacle son et lumière dans les jardins du Trocadéro, à l'initiative de la mairie de Paris et de l'ordre de la Libération. M. Chirac a reçu les encouragements et les félicitations du président de la République, qui toutefois n'assistera pas à cette manifestation.

M. Michel Debré se rendra en Corse les 20 et 21 juin et présidera à Ajaccio une réunion du Comité pour l'indépendance et l'unité de la France, qu'il dirige.

POINT DE VUE

L'alternative n'a pas changé

par PIERRE LEFRANC (*)

TOUS ceux qui célèbrent l'anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 ont-ils bien médité sur le sens profond de cette décision extraordinaire ?

Au début de juin 1940, mis à part une poignée d'entre eux, les Français traumatisés acceptaient la défaite. Les citoyens mais aussi toutes les autorités constituées et les instances les plus élevées se soumettaient et abandonnaient l'esprit de lutte à outrance. Alors que la France était loin d'avoir épuisé ses moyens de combat, alors que la flotte et l'empire demeuraient indemnes, les responsables renonçaient et trouvaient maints bons arguments pour justifier leur abandon.

Une telle disposition d'esprit existe en permanence chez chacun d'entre nous. Comme il est plus facile de se résigner que de s'obstiner ! Nul besoin d'un drame national pour se trouver confronté à un choix dont les données rappellent les deux voies de juin 1940. L'acceptation ou la résistance, nous connaissons cette alternative.

∴

Nos dirigeants d'hier et d'aujourd'hui savent que leur tâche consiste à trancher ; ils n'ignorent pas que les arguments ne manquent pas pour pencher vers la solution de facilité. Sous les masques de la prudence, de la modération et de la sagesse le manque de résolution pousse en direction du juste milieu qui évite les réactions fortes et désarme les critiques virulentes. Ainsi, de demi-mesures en motions de compromis, ont vécu des républiques avant que de sombrer dans la catastrophe.

Notre époque est rude, les menaces sont multiples. Entre le fanatisme religieux et l'impérialisme politique, entre l'occupation financière et l'étranglement économique, nos destins oscillent. Demain peut se déclencher le plus terrible des affrontements, c'est pourquoi la nécessité d'une détermination s'impose chaque jour avec plus d'évidence.

L'appel du 18 juin est un acte, c'est aussi la manifestation d'une philosophie de l'engagement chargée d'enseignements. En notre temps, alors que le monde redevient une jungle, bien plus que des manœuvres aboutissant à des accommodements, la volonté d'exister constitue la seule attitude respectée et génératrice de résultats.

La France, celle des Françaises et des Français, existe et par conséquent il lui appartient d'agir sans s'incliner devant quiconque pour la sauvegarde de ses intérêts et de son indépendance. Aucune considération étrangère à sa vocation ne doit la faire céder.

En avril 1981, nous allons avoir à décider de notre avenir. Ce sera soit la facilité et sa cohorte de renoncements enrubannés, soit la rigueur et les efforts qu'elle réclame. En cet anniversaire du 18 juin 1940, le vœu que beaucoup forment, que forment en tout cas ceux qui ont autrefois répondu à l'appel du général de Gaulle, est que nos concitoyennes et nos concitoyens se remémorent les circonstances d'alors et n'oublient pas de quel côté vint le salut.

Quarante années de méditations, des exemples renouvelés qui ont amplement montré que la rectitude, et rien d'autre, en imposait aux événements, voilà qui devrait suffire à entraîner le seul choix ouvrant sur des perspectives.

Si les manifestations anniversaires pouvaient amener à cette détermination, elles prendraient alors un sens qui les justifierait toutes.

(*) Ancien des Forces françaises libres. Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

Mme VEIL : le vote juif n'a aucune réalité.

Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée des Communautés européennes, a déclaré, dimanche 15 juin, au journal *l'Est républicain* qui l'interrogeait sur l'entreprise des dirigeants du mouvement Renouveau juif : « *Les juifs français sont des citoyens comme les autres. Et si l'on faisait un sondage pour étudier comment ils votent — ce qui m'apparaîtrait comme une discrimination tout à fait choquante, — on s'apercevrait qu'ils ne mettent pas tous le même bulletin dans l'urne. C'est vrai pour la France, mais c'est vrai aussi pour Israël, où la politique suivie par le premier ministre ne fait pas l'unanimité.* »

Le vote juif en France « *n'a aucune réalité* », a estimé Mme Veil, qui a souligné d'autre part, en réponse à une question sur la conférence de Venise et le Proche-Orient : « *Une prise de position communautaire aura toujours plus de force qu'une expression isolée, dans la mesure où elle traduit une solidarité.* »

● *Un millier d'anciens des Chantiers de la jeunesse française* ont célébré, dimanche 15 juin, à Nîmes (Gard), le quarantième anniversaire des « Chantiers » et le dixième anniversaire de leur amicale, que préside M. Robert Teissier. Entre 1940 et 1944, quelque 450 000 jeunes Français résidant en zone sud ont été recrutés pour des travaux de forestage et de génie rural, à l'initiative du général de la Porte du Theil.

Les têtes chercheuses



Investir dans les idées qui ont toutes les chances de succès.

Les coccidioses sont des maladies parasitaires qui se développent dans les élevages de poulet de chair.

En mettant au point un anticoccidien, le Sténorol, Roussel Uclaf a apporté une contribution essentielle à la lutte contre ces maladies. Le principe actif du Sténorol est un dérivé d'un alcaloïde naturel extrait d'une fleur asiatique dénommée Dichroa Febrifuga Louv. Roussel Uclaf a réussi à en réaliser la synthèse industrielle et à le fabriquer sur une grande échelle, grâce à la maîtrise du Groupe en matière de synthèses chimiques longues.

En 1980, le Sténorol est commercialisé dans 40 pays dans le monde.

Son succès témoigne de la complémentarité du savoir-faire scientifique, industriel et international de Roussel Uclaf.

C'est un état d'esprit.

Roussel Uclaf

Des chercheurs qui réussissent.

Le Monde

société

JUSTICE

DANS UNE LETTRE AU CHEF DE L'ÉTAT

Les avocats des cinq Allemandes arrêtées à Paris dénoncent les conditions de détention de leurs clientes

Les avocats français des cinq ressortissantes allemandes soupçonnées d'activités terroristes, appréhendées à Paris les 5 et 6 mai, et dont la République fédérale d'Allemagne a demandé l'extradition (le Monde des 23 mai et 12 juin), ont adressé le 14 juin une lettre au président de la République dans laquelle ils dénoncent *les conditions dans lesquelles sont détenues leurs* clientes au quartier des femmes de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Ces conditions, écrivent-ils, « constituent de manière flagrante un attentat aux libertés, une violation des droits de la défense et une discrimination dans les droits accordés aux prévenus pendant leur détention ».

Dans ce texte signé par Mes Henri Leclerc, Marie-France Schmidlin, Jacques Vergès, Stéphane Camuzeaux et Thierry Malleville, les défenseurs signalent d'abord l'illégalité du régime de l'isolement dans lequel ont été placées depuis leur incarcération Mmes Siegelinde Hoffmann, Ingrid Barabass, Regina Nicolaï, Karin Muennichow et Karola Huetmann et qui, disent-ils, « *ne saurait en tout état de cause dépasser la durée totale de vingt jours et sans qu'il ait été ordonné par une autorité compétente* ».

Or, assurent-ils, l'avocat général, qui occupe le siège du ministère public aux audiences de la chambre d'accusation chargée de se prononcer sur la demande d'extradition allemande, a déclaré publiquement n'avoir jamais donné la moindre directive concernant l'application en l'espèce de l'article 116 du code de procédure pénale, c'est-à-dire l'interdiction de communiquer pendant une période de deux fois dix jours, et pas davantage la moindre mesure d'isolement.

Les avocats se plaignent en outre *des difficultés qu'ils rencontrent* lors de leurs visites à la prison « *soumises à toutes sortes d'entraves allant jusqu'au refus pur et simple* ». Ils font état de violation, à plusieurs reprises, du secret de leur correspondance « *par des saisies et fouilles à corps répétées* ».

Mais, surtout, ils affirment que l'application rigoureuse du régime auquel sont soumises leurs clientes « *a abouti, les 3, 11 et 12 juin derniers à des coups portés par le personnel de la prison, aidé par des hommes, à Mlle Regina Nicolaï et à Mlle Karin Muennichow, au déshabillage de cette dernière et à la confiscation pendant vingt-quatre heures des pièces de la procédure qui leur avait remises M. l'avocat général près la chambre d'accusation, à la demande de la défense* ».

En conclusion, les auteurs de la lettre indiquent au président de la République que « *devant ces violations flagrantes de la légalité* », ils vont préparer et déposer une série de requêtes et de plaintes : requête en récusation de M. Jean Bertholon, président de la chambre d'accusation, pour avoir refusé de répondre aux demandes de la défense de prendre des mesures immédiates pour mettre fin à cette situation ; plainte pour attentat aux libertés et discrimination dans l'exercice d'un droit contre la directrice de maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis ; plainte contre X... pour violences exercées par des fonctionnaires publics.

Les avocats *signataires* avaient déjà signalé dans leurs détails tous les faits qu'ils dénoncent au bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris. Le 15 juin, Me Marie-France Schmidlin a adressé une nouvelle lettre au bâtonnier, à la suite de la visite qu'elle avait voulu faire la veille à ses clientes, en compagnie de Me Camuzeaux. Elle y relate de nouvelles difficultés et cite un propos de la direction de la prison à l'endroit des deux avocats : « *On a de bonnes raisons de ne pas vous faire confiance.* »

JOHNNY HALLYDAY ET SYLVIE VARTAN ONT DROIT AU RESPECT DE LEUR VIE FAMILIALE

A la demande de Sylvie Vartan et de Johnny Hallyday, Mme Simone Rozès, présidente du tribunal de Paris, a ordonné, en référé, la saisie, à titre de preuve, d'un exemplaire de *l'Aurore* du 10 juin contenant un article qui annonçait le prochain divorce des chanteurs. Elle a condamné, en outre, la société éditrice du journal à verser une indemnité provisionnelle de 20 000 francs. Elle déclare notamment : « *Le fait de porter à la connaissance du public des informations relatives à une séparation de ces vedettes constitue, à l'évidence, un manquement à l'obligation de respect de leurs vies privées et de celle de leur enfant, que leur popularité ne saurait justifier. Ils sont les seuls à pouvoir décider de livrer ou non l'information aux lecteurs. En l'espèce, ils ont toujours manifesté le souci de protéger leur vie familiale, notamment dans l'intérêt de leur fils.* » Mme Rozès n'a toutefois pas voulu interdire à *l'Aurore*, comme le demandaient les requérants, de faire désormais paraître tout nouvel écho à ce sujet.

AUX ASSISES DE L'ESSONNE

Le «gang des B.M.W.»

Leur histoire pourrait être contée à la manière d'un western médiocre et douteux. Aujourd'hui, côte à côte dans le box de la cour d'assises de l'Essonne, à Evry, sous la présidence de M. Guy Floch, ils sont *pourtant bien timides et limitent* leurs propos aux plus strictes banalités. Les douze membres du « gang des B.M.W. », tous plus ou moins liés familialement, ont adopté un système de défense basé sur une savante *confusion. On leur reproche* vingt-neuf vols qualifiés, certains avec violence, mais pour nier tout ce qui peut l'être, ils profitent d'une instruction qui, malgré une longueur exceptionnelle, laisse surtout une impression d'inachevé. Les jurés ont encore plusieurs jours pour se faire une idée plus précise sur cette singulière famille. Pourront-ils se tirer opportunément de cet étonnant imbroglio qui permet aux accusés de jongler avec les faits ?

Il aura donc fallu presque six années à deux juges d'instruction successifs pour débroussailler tant bien que mal cette volumineuse affaire. C'est aussi la durée de la détention « provisoire » qui a été infligée à trois des douze inculpés.

Cette singulière lenteur a évidemment transformé tous les délits évoqués en faits lointains, même dans l'esprit des victimes. Ainsi, sur les vingt-huit d'entre elles effectivement recensées par les enquêteurs, une seule a répondu... qu'elle n'envisageait pas de se constituer partie civile ! De même, sur les quinze *témoins cités par l'accusation*, seuls huit ont annoncé leur venue. Enfin pour tout arranger, le substitut qui a suivi le dossier dans le détail a été remplacé par un de ses collègues qui n'a eu que deux mois pour se préparer.

A l'époque, entre 1972 et 1974, on a beaucoup parlé du gang des B.M.W. Combien ses membres ont-ils accompli de forfaits ? Personne ne doit être capable de faire un récapitulatif précis, pas même eux. D'ailleurs, il convient de ne prendre en considération que les vingt-neuf vols qualifiés, certains commis avec violence, finalement retenus à leur charge. Leur méthode, dépourvue de panache, était des plus classiques : des voitures volées, des agressions arme au poing — les cibles habituelles étant les bijouteries, les antiquaires ou encore les *magasins de vêtements, de tapis*, d'électro-ménager — et en guise de butin tout ce qui leur passait sous la main. Ces méfaits se déroulaient surtout en Normandie à la belle saison, en région parisienne le reste du temps.

L'organisation laissant une large place à l'improvisation, l'impunité momentanée dont le gang a pu bénéficier tenait surtout à la cohésion du groupe. Agés actuellement de vingt-quatre à quarante-deux ans, les douze inculpés — parmi lesquels deux femmes à qui on ne reproche que des recels — ont tous entre eux des liens de parenté. Leur loi semble être celle du silence. Leur vie s'apparentait à *celle des nomades*, et s'ils ont été confondus, c'est seulement à cause de l'incendie d'une cabane située à Montlhéry et dans laquelle la police a découvert une véritable caverne d'Ali Baba.

Au cours de ce procès-marathon, il est question — seulement à titre d'information — de deux fusillades ayant éclaté en 1974, lors desquelles un policier fut blessé. Mais sur ce point, *comme sur le reste*, les accusés présentent des visages candides, rappelant qu'ils ont eu le temps de beaucoup changer. Jean-Robert Chatelain, un des leaders présumés du gang, est devenu le plus ancien prisonnier de *Fleury-Mérogis. Il s'y est fait* une réputation, même auprès des gardiens, de « détenu modèle ».

STÉPHANE BUGAT.

● *L'affaire du Prix de Talhouet-Roy.* — M. Jean Ferré, premier juge d'instruction, à Paris, a renvoyé en correctionnelle quarante-quatre inculpés poursuivis à propos des fraudes sur le Prix de Talhouet-Roy, tiercé couru le 2 novembre 1969 à l'hippodrome d'Auteuil. Elles auraient permis à la famille de Patrice des Moutis — alias « M. X... », aujourd'hui décédé — de toucher, grace à des paris multiples pris par des prête-nom (*le Monde* daté 20-21 octobre 1974) au total plus de 5 millions de francs. Quatre inculpés bénéficient d'un non-lieu, dont M. Yves Daniel, jockey.

● *Après l'attntat commis le 12 juin à l'aérogare d'Orly-Ouest* et au cours duquel sept personnes ont été blessées (*le Monde* du 13 juin), la Fédération des docks C.G.T. estime que cette action est l'œuvre de « *groupuscules fascistes* ». Cette fédération condamne « *le pouvoir, pour la complaisance qu'il porte aux groupuscules fascistes* ».

L'attentat, qui avait d'abord été revendiqué par un correspondant anonyme déclarant parler au *nom d'un groupe Action* directe 27-28 mars, l'a aussi été par un Comité nationaliste révolutionnaire, organisation jusque-là inconnue.

Le conseil de l'ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation s'inquiète du projet Peyrefitte

Le conseil de l'ordre des avocats au *Conseil d'Etat et à la Cour de* cassation vient de rendre publique une déclaration dans laquelle il estime que certaines dispositions du projet « sécurité et liberté » sont propres, si elles étaient adoptées, « *à remettre en cause gravement des principes fondamentaux du droit pénal et de la procédure pénale* ». Le conseil de l'ordre déclare notamment :

« 1) *La limitation du jeu des circonstances atténuantes (articles 4 et 5), les restrictions apportées au régime du sursis simple et du sursis avec mise à l'épreuve (article 6) vont à l'encontre du système de l'individualisation de la peine qui s'est imposé depuis le dix-neuvième siècle et qui constitue un progrès indéniable.*

» 2) *Vont également à l'encontre de l'évolution la plus récente, des dispositions du projet qui, non seulement limitent l'application des mesures d'exécution des peines (article 18), mais encore retirent au juge de l'application des peines le pouvoir de prendre des décisions en cette matière pour le confier à une commission administrative (articles 19 et 20). Il serait souhaitable que ce pouvoir reste dévolu, en toute hypothèse, à des juges indépendants du pouvoir exécutif, quitte à prévoir un appel devant un organisme collégial.*

» 3) *La suppression en matière criminelle de l'instruction à deux degrés (articles 21 et 36) est une mesure grave, même si elle n'est qu'une faculté. Le maintien du double degré de juridiction au stade de l'instruction s'impose en matière de crime. (...)*

» 4) *Le projet supprime, sauf décision non motivée du président de la chambre criminelle, le droit de se pourvoir en cassation contre l'arrêt de la chambre d'accusation portant renvoi aux assises (article 40). Cette réforme supprime une garantie fondamentale. La Cour de cassation exerce, en effet, un contrôle très étroit, au moment du pourvoi contre l'arrêt de renvoi devant la cour d'assises, sur la régularité de la procédure depuis son origine. (...)*

» 5) *Le régime nouveau de la « saisine directe » (articles 31 et 32), qui généralise le régime actuel des flagrants délits, donne au parquet des pouvoirs exorbitants. (...)*

» 6) *Le principe de légalité des délits et des peines implique une définition claire et précise des faits constitutifs des infractions. Il n'apparaît pas que cet impératif soit suffisamment respecté par certaines dispositions du projet, notamment par l'article 434 nouveau du code pénal (article 13 du projet).* » Cet article parle notamment de « *destruction, dégradation ou détérioration volontaire d'un bien quelconque* » et d'« *intrusion dans un lieu d'habitation ou de travail* ».

UNE SEMAINE D'ACTION CONTRE LE PROJET SÉCURITÉ ET LIBERTÉ

Vingt-cinq syndicats et associations appellent dans un communiqué « leurs différentes organisations à mettre sur pied partout en France entre le 16 juin et le 20 juin, des actions pour manifester leur opposition au projet Peyrefitte attentatoire aux libertés » (meetings syndicaux, manifestations devant les palais de justice, signatures de pétitions). Les principales organisations signataires sont, outre la Ligue des droits de l'homme, la C.F.D.T., la FEN, Droit et Démocratie, le Grand Orient de France, le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature, le Mouvement d'action judiciaire, l'Association professionnelle des avocats, la Libre pensée, les Juristes démocrates, l'Association Henri-Curiel, les Libres Juristes, le Syndicat national des journalistes et la CIMADE.

A Orléans

UN MILITANT AUTONOMISTE RÉUNIONNAIS EST VICTIME D'UNE AGRESSION

De notre correspondant

Orléans. — « Sale nègre, rentre chez toi ; t'as rien à foutre ici. » M. Yvon Poudroux, militant autonomiste réunionnais, a été attaqué en ces termes par plusieurs individus dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 juin, alors qu'il fait une grève de la faim depuis le mercredi 4 juin à Orléans, à bord de sa voiture, face au commissariat central de la ville. Après l'avoir frappé, ses agresseurs sont revenus quelques heures plus tard et ont défoncé le pare-brise du véhicule à l'aide d'un panneau de stationnement, mais sans l'atteindre. M. Poudroux, qui continue sa grève de la faim, a été hébergé provisoirement au siège local du parti socialiste.

Secrétaire du parti national réunionnais, qu'il a fondé en 1973, M. Poudroux avait été condamné une première fois par la cour d'assises de la Réunion à vingt ans de réclusion criminelle en juillet 1975, après l'enlèvement d'un magistrat, mais sa peine avait été réduite à six ans par la cour des Bouches-du-Rhône, le 12 mai 1976 (« le Monde » du 14 mai 1976). Mis en liberté conditionnelle en septembre 1977, mais licencié du ministère de l'équipement, sans aucune ressource, n'ayant pu retrouver d'emploi, avec quatre de ses dix enfants encore à charge, M. Poudroux réclame sa réintégration dans l'administration et le paiement de l'allocation pour perte d'emploi que l'administration lui refuse sous le prétexte que cette disposition ne s'applique pas aux départements d'outre-mer. — R.O.

A Paris

DES GROUPES D'EXTRÊME DROITE PROVOQUENT DES INCIDENTS DANS LE MARAIS

Une trentaine de jeunes gens, dont certains portaient des croix gammées et des barres de fer, ont provoqué, samedi 14 juin, dans l'après-midi, des bagarres devant le lycée Charlemagne, rue du Faubourg-Saint-Antoine, à Paris (4e arrondissement). Les jeunes gens ont brisé des vitrines et plusieurs d'entre eux ont crié « Mort aux juifs ! ». Ils ont ensuite distribué des tracts aux habitants du quartier, signés par le Front de la jeunesse, à la fois « contre le gouvernement responsable d'une situation politique économique et sociale désastreuse » et contre l'opposition de gauche, « dont la seule force est la démagogie ». L'un des jeunes gens a été interpellé par la police, mais aucune plainte n'a été déposée.

Le lendemain, dimanche 15 juin, à 18 heures, un groupe d'une quinzaine de jeunes ont saccagé le local de l'aumônerie des lycées du quartier, 26, rue de Sévigné (4e arrondissement), où le groupe Justice et Paix du Marais avait organisé une exposition sur le Nicaragua et le Salvador. Des affiches ont été arrachées par les membres du groupe se réclamant du FANE (Fédération d'action nationaliste européenne), qui, après avoir fait le salut fasciste, ont crié « Viva Nicaragua fascista ! ». Puis ils se sont enfuis dans un véhicule dont le numéro d'immatriculation a été identifié par des témoins. Le groupe Justice et Paix, qui a porté plainte, organisera une manifestation, mardi 17 juin, à 18 heures, rue de Sévigné, pour protester contre cette agression.

● *Un gynécologue de Besançon*, le docteur Robert Quichon, P.-D.G. de la clinique du Bon-Secours, a été condamné par le tribunal de grande instance de cette ville à six mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende pour fraude fiscale. — *(Corresp.)*

JUSTICE

Les deux douaniers français poursuivis en Suisse pour « espionnage économique » n'assisteront pas à leur procès

MM. Bernard Rui et Pierre Schultz, les deux douaniers français poursuivis en Suisse pour « activité prohibée au service d'un État étranger », « espionnage économique » et « incitation à violer la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne », ne comparaitront pas devant le tribunal du district de Zurich où leur procès devrait, en principe, avoir lieu mardi 17 juin.

Les deux fonctionnaires ont décidé de ne pas répondre à la convocation du tribunal, se justifiant chacun dans une lettre du 11 juin au président du tribunal : *« A mon grand regret, il ne me paraît pas possible de déférer à votre convocation, malgré tout le respect que j'ai pour la justice suisse et pour votre personne ; je ne voudrais pas que cette abstention soit interprétée comme un geste de méfiance à l'égard des institutions et des tribunaux helvétiques. Si je ne puis comparaître, c'est que j'ai toujours agi conformément à ce que me dictait ma conscience. D'ailleurs, les actions qui me sont reprochées n'étaient nullement dirigées contre votre pays ou ses ressortissants. Leur but était simplement d'assurer le respect des lois et des règlements français par des résidents français. »*

Selon Mᵉ Francis Mollet-Viéville, leur avocat, il semble que la décision des deux douaniers *« soit motivée également par le fait qu'ils estiment avoir été attirés « dans un piège » en territoire helvétique et que l'existence d'une provocation ne soit pas considérée, en droit suisse, comme absolutoire »*.

En réponse à une protestation de Mᵉ Erich Diefenbacher, avocat de M. Schultz, dénonçant *« les pressions qu'exerce sur lui et son client le gouvernement français »*, la direction générale des douanes a démenti être intervenue en quoi que ce soit dans la décision de ses deux fonctionnaires.

Avant d'avoir connaissance du contenu des deux lettres, les avocats suisses de la défense, estimant insuffisant le temps qui leur était laissé pour prendre connaissance du dossier, avaient introduit une demande de renvoi du procès à une date ultérieure (*le Monde* du 13 juin). Au cours de son audience du 17 juin, le tribunal de Zurich peut donc, soit accepter cette requête et renvoyer les débats, vraisemblablement à septembre, soit la repousser et décider de juger par défaut les deux inculpés.

Dans cett edernière hypothèse, le procès se réduirait à une lecture de l'acte d'accusation — dans lequel le procureur requiert dix mois de prison avec sursis et 5 000 francs suisses d'amende contre M. Rui, et cinq mois avec sursis ainsi que 2 000 francs suisses d'amende contre M. Schultz — et à un jugement immédiat, les défenseurs n'étant pas autorisés à plaider en l'absence de leurs clients.

FAITS DIVERS

ACCIDENTS MORTELS DANS DES COURSES CYCLISTES

La dernière étape du Grand Prix du « Midi libre » a été endeuillée par un accident. Au cours de la descente du col de Jau (Aude) une camionnette de la caravane publicitaire a quitté la route et s'est écrasée au fond d'un ravin après une chute de 50 mètres. Trois des occupants sont morts et un quatrième a été transporté à l'hôpital de Limoux dans un état grave.

A Montbéliard, le 15 juin, au cours d'une course organisée par le Vélo-Club de Sochaux, un coureur, Claude Gauthier, vingt-six ans, a trouvé la mort et onze autres ont été blessés. En dépit des consignes des commissaires de course, un automobiliste, M. Jacques Guens, âgé de quarante-six ans, dont l'alcootest s'est révélé positif, avait entrepris de remonter une côte que descendait le peloton. Dans le choc, douze coureurs chutèrent ; l'un devait succomber à ses blessures et huit autres devaient être hospitalisés dans un état grave.

● *L'accident de Persan-Beaumont : une erreur d'aiguillage.* — Une erreur d'aiguillage est à l'origine de l'accident dont ont été victimes, le samedi matin 14 juin, deux agents de conduite de la S.N.C.F., qui ont trouvé la mort dans la cabine d'une motrice d'un train de marchandises qui a percuté une rame de voyageurs vide sur une voie de garage à Persan-Beaumont (Val-d'Oise).

● *Un gardien d'immeuble blesse un policier.* — Un gardien de la paix, M. Marcel Labet, quarante-sept ans, a été blessé samedi 14 juin, vers 4 h. 30, sur le parking d'une résidence de Talence (Gironde) par le gardien de l'immeuble, M. Guy Jullien, un militaire en retraite, âgé de quarante-sept ans, qui croyait se trouver en présence de voleurs.

● *Nomination de magistrats.* — Le *Journal officiel* du 15 juillet publie des nominations de présidents de tribunaux de grande instance : à Narbonne, M. René Paloque, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Perpignan ; à Compiègne, Mme Danielle Thoreau, substitut à l'administration centrale.

DÉFENSE

Pour attirer de nouveaux candidats au métier d'officier

Le concours d'entrée et les études à Saint-Cyr seront réaménagés

Le général de brigade Gilbert Forray va quitter ses fonctions de sous-chef d'état-major de l'armée de terre pour prendre le commandement de l'école militaire de Saint-Cyr-Coetquidan (Ille-et-Vilaine) et succéder ainsi au général de division André Sciard appelé à un autre poste à l'issue de ses trois années de commandement de l'école.

Cette désignation doit s'accompagner d'une réorganisation progressive des études à Saint-Cyr, destinée à accroître la culture générale des futurs officiers, et d'un réaménagement du concours d'entrée à l'école, pour en diversifier le recrutement et l'ouvrir à des candidats d'origines différentes.

Alors que le nouveau statut des officiers a apporté une nette amélioration à la carrière militaire et que la crise de l'emploi devrait en principe, gonfler le recrutement de certains métiers offrant des garanties de stabilité, des signes préoccupants de dégradation — le général Sciard, qui commande présentement l'école, n'apprécie ni le mot de « *malaise* » ni celui de « *crise* » pour caractériser la situation — sont apparus à Saint-Cyr (*le Monde* du 16 avril).

Une telle dégradation ne viendrait, semble-t-il, pas du manque de motivation des candidats ni de l'insuffisance de leur nombre ni d'un phénomène — l'autorecrutement — qui n'affecte pas seulement le métier des armes.

« Quelque sept cents à huit cents candidats pour cent quatre-vingts places chaque année, soit un taux de sélection d'un pour quatre, est-ce si catastrophique ? », demande le général Sciard, qui ajoute : *« Saint-Cyr recrute à 50 % dans la famille militaire. Mais en a-t-il été autrement au cours des âges ? Et comment se recrutent nos médecins, nos ingénieurs et nos grands commis de l'État ? »* Et il conclut : *« Saint-Cyr n'est ni une école en perte de vitesse ni une école atteinte d'un malaise de langueur. »*

Commandant l'ensemble des écoles d'officiers ou de sous-officiers de l'armée de terre, le général de division Jean Delaunay pose à son tour un diagnostic sur l'insuffisance de la base du recrutement des saint-cyriens.

« On se trouve en réalité, explique-t-il, *devant un phénomène nouveau qui est le suivant : il y a trop peu de vocations militaires chez les jeunes, parmi les candidats bacheliers attirés par d'autres carrières ou mal informés, et il y a, en revanche, beaucoup de vocations tardives parmi, par exemple, les élèves-officiers de réserve qui découvrent l'armée à l'armée et dont, parfois, 20 % de certains contingents demandent à rester sous l'uniforme. »*

« Patchwork »

Il faut donc contribuer à relever le niveau des études à Saint-Cyr, sans révolutionner le cours du système actuel, et être en mesure de rattraper des cancadidats qui, à l'origine, ne songeaient pas à se lancer dans une carrière militaire.

1. Valoriser les études actuelles, c'est vouloir préparer à la fois le chef de section que devient le saint-cyrien à la sortie de l'école avec son grade de lieutenant, et le colonel qu'il devrait être, en toute logique, vingt ans après.

Les saint-cyriens se sont souvent plaints de recevoir, dans leurs locaux modernes en pleine lande bretonne, un enseignement universitaire parallèle à leur instruction militaire, qu'ils estimaient être au rabais, qu'ils ont baptisé la *« pompe »* et qui ne leur permettait pas toujours de mener jusqu'à leur terme les études de licence ou de maîtrise entreprises à l'universite de Rennes.

« A une sorte de « patchwork » de l'enseignement trop longtemps dispensé, où la formation militaire se mélange tout au long de l'année à une formation générale, il faut substituer une formation mieux finalisée », explique le général Sciard.

C'est ainsi que, désormais, la première année de Saint-Cyr sera à dominante militaire et la seconde à vocation plus universitaire pour permettre aux élèves de s'ouvrir davantage vers l'extérieur, comme le ferait un étudiant salarié. L'objectif de cette réforme est, pendant la première année, de transformer un jeune potache en officier formé à la discipline et éprouvé sur le plan physique. Pendant la seconde année, il devrait s'agir d'élever le niveau de culture générale de l'élève-officier et de l'inciter à obtenir une licence de sa compétence dans des universités — comme celles de Paris ou de Rennes — avec lesquelles des contrats seront passés.

2) Diversifier le concours d'entrée, c'est vouloir ouvrir et élargir la « plage » du recrutement de façon à attirer à Saint-Cyr des candidats qui s'estiment, peut-être à tort, trop en retard pour commencer une carrière militaire parce qu'ils ont échoué dans de précédentes études et qu'ils croient avoir dépassé les limites d'âge.

Déjà, aux concours « lettres » et « sciences » a été ajoutée une option « sciences économiques » qui reste assez mal connue, apparemment, des candidats. Le concours « lettres » est d'un bon niveau, mais l'option « sciences » ne donne pas satisfaction à l'heure actuelle. Il faut, pour Saint-Cyr, trouver chaque année la trentaine ou la quarantaine de jeunes scientifiques qui lui font aujourd'hui défaut et qui succéderont aux polytechniciens depuis que l'X ne fournit plus aux armées les cadres nécessaires.

A partir de 1981, il a été prévu de recruter sur titres des volontaires, diplômés de grandes écoles d'ingénieurs, par exemple, auxquels on fera subir un examen physique et de culture générale et qui ne séjourneront qu'une année — l'année à dominante militaire — à Saint-Cyr, avant d'entrer directement dans l'école d'application de l'arme de leur choix.

Le concours d'accès à Saint-Cyr sera, de surcroît, davantage ouvert à l'option « sciences économiques », aux bacheliers techniques ou D, et, surtout, à des étudiants — en médecine ou dans des classes préparatoires à certaines écoles d'ingénieurs, par exemple — que la sélection élimine ensuite trop vite de la voie initialement retenue par eux et qui découvrent, sur le tard, l'armée durant leur temps d'élève-officier de réserve (E.O.R.).

« Le problème, estime le général Delaunay, *est donc d'informer à temps les candidats potentiels à Saint-Cyr sur la réalité du métier d'officier avant qu'ils ne soient engagés dans une autre voie. »*

Animer l'information

Dans cette perspective, la désignation du général Gilbert Forray au commandement de Saint-Cyr-Coëtquidan peut s'expliquer.

Le général Forray a été le plus jeune officier de sa génération à accéder au grade de général, et ses pairs concèdent volontiers qu'il est appelé, à moins de circonstances imprévisibles, à gravir rapidement les échelons pour occuper les postes les plus importants dans la hiérarchie de l'armée de terre. Ses dernières fonctions de colonel ont été la direction du Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA), placé auprès du ministre de la défense. On peut penser que cette compétence, aussi, l'a désigné pour, précisément, animer l'information auprès des jeunes sur le métier d'officier qui accompagnera la réforme de Saint-Cyr.

JACQUES ISNARD.

L'ÉGYPTE INSTALLERA DES MISSILES FRANÇAIS SUR DES PATROUILLEURS SOVIÉTIQUES ET BRITANNIQUES

La marine de guerre égyptienne a commandé des missiles surface-surface de conception française pour en équiper des patrouilleurs soviétiques et britanniques. C'est ce que révèle le dernier numéro de *Cols bleus*, la revue de l'état-major de la marine française.

Selon cette revue, la marine égyptienne a commandé aux chantiers britanniques Vosper Thornycroft six gros patrouilleurs, du type Ramadan, qui mettront en œuvre quatre missiles antisurface Otomat conçus par la société privée française Matra, en collaboration avec des industriels italiens.

Ces mêmes chantiers ont entrepris la modernisation de six patrouilleurs, du type Komar, de conception soviétique à l'origine. Chacun de ces patrouilleurs embarquera deux missiles Otomat. D'autres unités du même type recevront cet armement en Égypte.

Un contrat a aussi été signé avec Matra pour la livraison de batteries côtières de défense rapprochée, à partir de la version antisurface et antiaérienne du missile Otomat.

Cols bleus croit savoir que *« la pénurie de pièces de rechange, la fin de toute livraison de matériel par les Soviétiques font qu'une partie seulement des forces navales égyptiennes est opérationnelle. La modernisation de la flotte a cependant été entreprise. L'effort, certes, est encore timide, mais la marine égyptienne a bon espoir de l'accroître avec l'aide matérielle et financière de l'Occident »*.

(*) *Cols bleus*, 3, avenue Octave-Gréard, 75007 Paris, nº 1618, prix : 4,60 francs.

MÉDECINE

LE PRIX LOUNSBERY AU PROFESSEUR FRANÇOIS MOREL SPÉCIALISTE DU REIN

Le professeur François Morel a reçu, ce lundi 16 juin, à l'Académie des sciences, le prix Richard-Lounsbery 1980. Ce prix a été créé en 1978 en mémoire de M. Lounsbery, industriel américain attaché au développement de l'amitié franco-américaine. Destiné à favoriser la collaboration entre les deux pays en matière de recherche biologique et médicale, ce prix est placé sous la double égide de l'Académie des sciences en France et de la National Academy of sciences aux États-Unis. Les lauréats sont, alternativement, français et américains. Outre le prix proprement dit, il est mis à la disposition du lauréat une somme de 20 000 dollars (80 000 F) pour visiter des laboratoires du pays étranger.

[Né à Genève le 22 février 1922, naturalisé français en 1958, le professeur François Morel est professeur au Collège de France depuis 1966. Docteur en médecine en 1950 (Genève), docteur ès sciences en 1953 (Paris), il fut successivement maître de conférences et chef du laboratoire de physiologie du C.E.A. à Saclay, de 1963 à 1966. Il est aussi l'auteur d'une série de travaux sur le fonctionnement du rein. Ses études ont porté sur les phénomènes de réabsorption tubulaire.

Liés aux progrès des connaissances concernant les membranes cellulaires, les transports actifs d'ions et la mise au point de microtechniques (les microponctions tubulaires), les travaux du professeur Morel ont été consacrés à l'étude expérimentale directe du fonctionnement des tubulures rénaux *in situ* et aux mécanismes hormonaux de régulation du phénomène de concentration de l'urine par le rein.]

ÉDUCATION

A Lille

Le congrès du SNE-Sup appelle à de nouvelles luttes contre « la nocivité de la politique gouvernementale »

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), affilié à la Fédération de l'éducation nationale, a réuni son congrès d'études du vendredi 13 au dimanche 15 juin à l'université des sciences et des techniques de Villeneuve-d'Asq (Lille-I), dans le Nord. Une centaine de délégués ont débattu pendant ces trois jours du « métier d'enseignant du supérieur », notamment des craintes de leurs collègues devant le blocage des carrières depuis les décrets du mois d'août 1979, et des projets de modification de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur, formulés par la commission des affaires culturelles du Sénat (le Monde du 13 juin).

Face à ce qu'il nomme ces « attaques », M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du SNE-Sup, a appelé les syndicats à refuser « l'asservissement des formations et de la recherche » et à lutter pour la défense des non-titulaires.

De notre envoyé spécial

Lille. — Dès la première journée du congrès, les délégués ont examiné les problèmes de l'action en appelant les universitaires à faire grève les 18 et 19 juin, jours de la discussion au Sénat (*le Monde* daté 15 et 16 juin). Cette décision, en apparence assez simple à prendre, même si, comme l'a souligné un intervenant, il y aura ces jours-là peu de cours et beaucoup d'examens, a provoqué un premier débat. M. Jean Malifaut, représentant de la tendance Ecole émancipée (animée par les trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire), a reproché au bureau national de se mobiliser plus rapidement pour la défense des conseils que sur la question des étudiants étrangers ou de la titularisation des assistants.

M. Duharcourt a répondu que des liens étroits existaient entre les décrets sur les carrières et les projets actuellement soumis au Sénat. Selon lui, tous ces textes visent à *« remodeler l'université, à lui imposer les mutations qui la rendront plus utile pour l'organisation du redéploiement au profit des grandes sociétés »*. L'appel à la grève a fait apparaître quelques clivages à l'intérieur du courant majoritaire (Action syndicale) où se retrouvent les militants proches du parti communiste. Des délégués ont ainsi reproché les termes trop violents employés contre les professeurs de rang magistral.

A travers cette discussion apparaissait en fait un des thèmes du congrès : les enseignants du supérieur. Elle montrait l'ensemble hétérogène que forment les quarante et un mille universitaires, elle mettait en évidence la division de ce milieu. Les préoccupations sont différentes entre un professeur titulaire, qui s'inquiète parfois pour la diminution de ses crédits de recherche, et un assistant qui attend depuis plusieurs années sa titularisation. Les décrets réformant les carrières universitaires, publiés au mois d'août 1979, ont inquiété assistants et maîtres-assistants — les personnels les plus nombreux — en les obligeant à passer des concours et surtout en leur faisant prendre conscience du peu de promotion qui s'offrait à eux.

Tassement

Devant cette situation, par crainte (dans certains milieux universitaires, il vaut mieux taire son appartenance syndicale) ou par surcroît de travail dû à la rédaction d'une thèse, certains ont préféré ne pas renouveler leur adhésion au SNE-Sup. Dans son rapport introductif, M. Duharcourt a fait état de sept mille deux cent trente cotisations enregistrées à la date du 5 juin et a parlé d'un « *tassement* » de 15 à 17 % des effectifs par rapport à 1977 (1). Ce qu'il explique par l'inquiétude d'universitaires qui ont peur pour leur avenir.

« L'orsqu'on vote à bulletin secret, on vote SNE-Sup, explique M. Duharcourt, en se référant aux résultats des élections professionnelles, *mais devant un jury ou un professeur, qui risque d'influencer votre accession à un corps supérieur, on préfère taire son appartenance syndicale.* »

C'est ce monde universitaire très divers que les délégués ont essayé de mieux cerner. Non sans affrontements. Ils ont aussi décidé de poursuivre l'action, à la rentrée, pour *« le renouvellement des non-titulaires »* et pour éviter le blocage des carrières. La direction du SNE-Sup réussira-t-elle à entraîner tous ses adhérents dans ses *« luttes »* — un mot qui est de nouveau très employé — contre *« la nocivité de la politique gouvernementale »* ?

SERGE BOLLOCH.

(1) Au congrès de Villetaneuse, en juin 1979, il y avait 8 650 adhérents au lieu de 9 700 au congrès d'études de Poitiers en 1978 et 10 850 en 1977.

PAS DE NOUVELLES ÉPREUVES DU CAPES A CAEN

Les épreuves du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES), qui n'avaient pu avoir lieu à Caen le lundi 19 mai dans six disciplines (histoire-géographie, sciences économiques et sociales, lettres modernes, lettres classiques, mathématiques, sciences physiques) parce que des candidats ont refusé de composer sous la protection de la police, ne seront pas reportées (*le Monde* du 21 mai 1980.) Dans une question d'actualité à l'Assemblée nationale, M. Louis Mexandeau, député du Calvados (P.S.), vient de demander au ministre de l'éducation qu'elle décision il comptait prendre pour les épreuves de cette journée et si *« les trois cent soixante-dix candidats de Caen devaient considérer leur année comme perdue »*.

Pour M. Beullac, les perturbations ont eu lieu du seul fait des candidats : *« Dans ces conditions, le jury national a constaté que les candidats aux CAPES en question s'étaient eux-mêmes exclus du concours que l'annulation des épreuves du 19 mai aurait pénalisé quelque quinze mille candidats qui, dans les autres centres, ont composé dans le calme et la sécurité »*.

Dans une lettre au ministre de l'éducation, les candidats considèrent *« qu'il leur est impossible d'accepter le préjudice dont ils sont victimes »* et annoncent leur intention de *« faire valoir leur droit pas tous les moyens reconnus par la Constitution »*.

UN COLLOQUE DU COMITÉ DES INTELLECTUELS POUR L'EUROPE DES LIBERTÉS

Réhabiliter « l'enseignant intellectuel »

Créé en janvier 1978, le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL) a organisé, samedi 14 et dimanche 15 juin à Paris, deux journées nationales sur le thème « Education et liberté ». Les deux cents participants, intellectuels de renom et enseignants du secondaire ou du supérieur, se sont inquiétés des « mentalités prétotalitaires » dans l'enseignement. Présidé par Eugène Ionesco, le CIEL compte mille quatre cents adhérents, dont 40 % d'enseignants.

Le CIEL, ce *« bottin de l'anticommunisme »*, selon l'expression franche du « nouveau philosophe » et candidat U.D.F. aux élections de 1978, M. Jean-Marie Benoist, entend bien contrebattre, parmi ce traditionnel *« peuple de gauche »* que forment les enseignants, *« la pression des idéologies qui veulent faire de lui un des passages centraux de la lutte des classes »*. Le CIEL, selon l'exposé des motifs de ces journées, *« se doit de réaffirmer la vocation intellectuelle de l'enseignant »*.

Mosaïques de positions et de réflexions, les débats ont louvoyé entre deux pôles : modernisme et passéisme.

Trois thèmes furent successivement abordés : « Institutions et pluralisme » ; « L'enseignant, un intellectuel » ; « Education et vérité ». *« L'échec scolaire,* devait déclarer M. Michel Crozier, en présentant le premier d'entre eux, *n'est ni la faute des maîtres, ni celle de la lutte des classes, mais celle du système tout entier qui est fondé pour une part sur l'existence de mécanismes de rejet »*. Les préoccupations de M. Francis Combezou, professeur dans un collège de province, semblaient différentes, qui portaient d'abord sur le sort des *« bons élèves » : « les enfants bien notés réclament parfois qu'on leur baisse leur note, par crainte de leurs camarades (...) ce sont les signes graves d'un totalitarisme bien en place »*.

Deux inspecteurs généraux de l'éducation nationale témoignèrent à titre personnel. L'un, M. Maurice Vergnaud, critiqua un système qui privilégie *« la passivité de l'élève, ce qui offre des possibilités inespérées à l'action des meneurs »*. L'autre, M. Philippe Moret, plaida pour *« une révolution institutionnelle »*, c'est-à-dire *« un marché éducatif de l'offre et de la demande »*, en prenant exemple sur la liberté de l'enseignement accordée à l'école privée.

« On aurait, a-t-il ajouté, *un réseau de l'école émancipée, un réseau de l'école traditionnelle, pourquoi pas ? (...) Des sociétés de professeurs, en somme. »*

M. Jean-François Pecot, enseignant et ancien militant du P.C.F., a demandé qu'*« on se garde de la tentation de conformer le système éducatif au système économique »*. Réhabilitation des humanités et du « magister » enseignant devaient alors se confondre. *« Nous sommes avant tout des gens de savoir »*, a déclaré M. Lucien Klausner, agrégé d'histoire, dénonçant la tendance *« à vouloir faire de bons professeurs qui soient à la fois de bons éducateurs, de bons animateurs, de bons orienteurs, à l'occasion de bons confesseurs »*. *« Les enseignants ont été soumis à un déferlement de pédagomanie*, renchérit M. Alain Laurent, professeur de philosophie. *Cette démagogie qui prétend que le talent et les dons personnels ne sont que les produits du conditionnement. »*

Le ton devait s'élever avec le dernier débat. M. Alain Besançon, historien, s'en est pris violemment aux derniers manuels d'histoire de classe de troisième suspectés d'un « pro-communisme » sournois. M. Jean-Marie Benoist a forcé l'attaque en vilipendant *« le chaos actuel de l'enseignement secondaire »*, destiné à *« mieux créer des conditionnements favorables aux régimes autoritaires et totalitaires, qui ont besoin de l'amnésie. La disparition des humanités est favorable à ces manipulations. »*

Enfin, M. Philippe Sollers devant lancer un hymne résolu à l'élitisme : *« Humanisme et totalitarisme sont deux pensées étroitement liées : il y a en elles l'idée de ce fameux tout que formerait l'espèce humaine (...). C'est le culte du veau d'homme (...). Les dissidents sont d'abord des écrivains. Et l'écrivain c'est ce qui se distingue de l'espèce humaine, ce qui ne sent pas du tout homme. »*

EDWY PLENEL.

● *Le recrutement d'élèves instituteurs en 1980.* — Le nombre de places offertes aux concours de recrutement d'élèves-instituteurs et institutrices pour la rentrée de 1980 est fixé à 4 900. Comme l'an dernier, il appartiendra à chaque recteur de répartir les emplois entre les différents départements de son académie, et entre les deux types de concours : externe (ouvert aux bacheliers âgés de vingt-deux ans au plus) et interne (instituteurs suppléants âgés de trente ans au plus et ayant enseigné au moins quatre-vingt-dix jours. Le nombre d'instituteurs recrutés en 1980 sera nettement plus faible que les années précédentes : 6 810 en 1979, 5 951 en 1978, 7 115 en 1977.

LA « JEUNESSE AU PLEIN AIR » EST HOSTILE AU NOUVEAU CALENDRIER DES VACANCES

(De notre correspondant.)

Nancy. — Au cours du trente-quatrième congrès national de la Jeunesse au plein air (J.P.A.), qui vient d'avoir lieu à Nancy, l'une des principales craintes exprimées par les deux cent vingt congressistes l'a été à propos du coût des séjours dans les centres de vacances. *« Certaines organisations de base, qui organisent des centres de vacances et des centres de loisir, se trouvent, du fait de l'augmentation considérable des charges et de l'insuffisance des aides de l'Etat, amenées lentement au bord de l'asphyxie »*, commentait M. Clément Durand, secrétaire général de la J.P.A. De même, le prix demandé aux familles étant de plus en plus lourd, cela amène une diminution du nombre de jeunes pouvant bénéficier sans « aide spéciale » d'un séjour en centre de vacances, tout comme le coût imposé aux animateurs pour leur formation fait réfléchir les volontaires.

Autre préoccupation : le nouveau calendrier des vacances scolaires 1980-1981 qui, selon un responsable, aboutit à une désorganisation des séjours d'enfants dans les centres de vacances. Dans une déclaration commune, les vingt-cinq associations membres de la J.P.A. font remarquer que les contraintes imposées par le nouveau calendrier aboutissent à une concentration accrue des séjours familiaux au mois d'août, seul mois commun pour les familles habitant des zones différentes. La J.P.A. prévoit plus de six cent mille vacanciers supplémentaires en août, période la plus encombrée et la plus onéreuse. Elle demande en conséquence l'abandon de ce calendrier. De nombreuses personnalités, dont Mᵉ Jean Cornec, M. André Henry, secrétaire général de la FEN, et M. Guy Georges, secrétaire général du SNI-P.E.G.C., étaient également venues à Nancy pour rendre hommage à M. Clément Durand, qui abandonne le poste de secrétaire général de la J.P.A. qu'il occupait depuis 1969. M. Michel Lasserre, secrétaire national du SNI-P.E.G.C., lui succédera.

J.-L. B.

RELIGION

Mort du cardinal Sergio Pignedoli

président du secrétariat romain pour les non-chrétiens

Le cardinal Sergio Pignedoli, président du secrétariat romain pour les non-chrétiens, est mort dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 juin, dans sa ville natale de Reggio-Emilia, d'un œdème pulmonaire. Il était âgé de soixante-dix ans, et sa mort ramène à cent vingt-huit les effectifs du Sacré Collège, dont cent dix-sept électeurs du pape en cas de conclave. Jean-Paul II avait nommé le cardinal Pignedoli — un des « papabili » au dernier conclave — protodiacre en juin 1979, à la place du cardinal Felici, dont une des fonctions est d'annoncer le nom du nouveau pape « urbi et orbi ».

L'ami épistolaire

Le cardinal Pignedoli était un voyageur infatigable. Affable et souriant, son sens des relations humaines était tel que dans les milieux anglophones on l'avait surnommé le *« Pen pal cardinal »* (l'ami épistolaire) à cause de la correspondance volumineuse qu'il entretenait avec des centaines de personnes rencontrées au gré de ses voyages autour du monde, écrivant jusqu'à quarante lettres par jour. L'universalité, pour lui, n'était pas une idée abstraite, mais se traduisait par *« l'amitié avec tous sans distinction de religion, d'idéologie ou de race »*.

Son goût pour les voyages a commencé tôt puisque, à trente ans, pendant la deuxième guerre mondiale, le Père Pignedoli est nommé aumônier dans la marine italienne. Et c'est dans des circonstances dramatiques qu'il fera la connaissance du futur pape Paul VI, dont il deviendra l'ami et le collaborateur : le cuirassé sur lequel il se trouve en Méditerranée est coulé, et il est projeté à l'eau. Sauvé quelque temps plus tard, puis ramené en Italie, il est recueilli par Mgr Jean-Baptiste Montini, alors sous-secrétaire d'Etat, qui le prend à son service.

Successivement nonce dans deux pays d'Amérique latine, en Bolivie et au Venezuela, puis — après un intervalle de cinq années de ministère pastoral comme évêque auxiliaire de Milan, aux côtés de Mgr Montini, — il est délégué apostolique pour l'Afrique occidentale et ensuite au Canada d'où il remplit des missions importantes au Sud-Vietnam ; puis il perfectionne sa connaissance du tiers-monde comme secrétaire de la congrégation *Propaganda fide* (1), comme président des œuvres pontificales missionnaires et enfin comme président du secrétariat pour les non-chrétiens.

Une Bible et un appareil photographique

Sa nomination à la Curie intervient juste après le concile, et les six ans passés comme collaborateur immédiat des cardinaux Agagianian puis Rossi à la *Propaganda fide* ont été une période de réorganisation, de développement et de grand dynamisme de cette congrégation en vue d'aider les Eglises particulières à affirmer leur autonomie et leur personnalité propre.

Mais, plus que diplomate ou représentant officiel de la Curie, c'est l'homme passionné par les différentes cultures qui parcourait le monde. La Bible dans une main, un appareil photographique dans l'autre. Il consacrait même ses vacances à visiter les missions et, parlant de ses années comme nonce en Amérique latine, il aimait à dire : *« Ma diplomatie consistait à faire la navette de la prison à la famille des prisonniers, et puis de la famille au palais gouvernemental pour plaider la cause des uns et des autres, les conforter et les aider. »*

C'est pourtant un manque de diplomatie qu'on lui a reproché lors de l'incident qui constitue la seule ombre de sa carrière. Lors du colloque islamo-chrétien qui eut lieu à Tripoli en février 1976, la délégation officielle du Vatican avalisa le texte final qui condamnait le sionisme comme *« un mouvement agressif, raciste et étranger à la Palestine et à toute la région de l'Orient »*, appelait à la libération de tous les territoires occupés par Israël et proclamait le caractère arabe de Jérusalem.

Ces thèses contredisaient la position officielle du Vatican, et on ne s'explique pas comment les cadres catholiques dûment mandatés par le Saint-Siège avaient pu les adopter, après avoir consulté le cardinal Pignedoli, coprésident du colloque. Celui-ci a désavoué les délégués par la suite, mais ses adversaires à la Curie ne se privent pas de rappeler de temps à autre la « gaffe » de ce diplomate chevronné.

C'est peut-être sur le chapitre de la missiologie que le cardinal Pignedoli s'était montré le plus novateur, tout en se plaçant dans la ligne du concile. Il refusait l'alternative : évangélisation ou développement ; prosélytisme ou respect des autres religions, conversion ou œcuménisme.

« *Pour moi,* nous a-t-il dit en 1970, *ces dichotomies sont finalement assez académiques. Ce sont des propos de théoriciens. Comme le dit Graham Greene : « Le » chrétien est un homme qui doit » se convertir chaque jour », et nous en avons tous besoin. (...) »*

« Pour ce qui est du respect des traditions locales et de la collaboration avec les autres chrétiens dans les missions, poursuivait-il, *il faut dire que le concile a changé beaucoup de choses. Nous avons connu des périodes, il est vrai, où nous avons montré un mépris regrettable à l'égard d'une mentalité — sans parler de religion païenne. Mais c'est toujours parce que nous nous étions éloignés de nos principes fondamentaux. Le premier secrétaire de la* Propaganda fide, *Mgr Ignoli, ne disait-il pas déjà à la fin du seizième siècle : « Européens, ne portez » pas l'Europe dans les missions, » portez l'Evangile ! »*

ALAIN WOODROW.

(1) Congrégation pour la propagation de la foi. Depuis la réforme de la Curie en 1967, son nom officiel est : Congrégation pour l'évangélisation des peuples.

Mgr LEFEBVRE DÉSAVOUE L'ABBÉ COACHE

L'abbé Louis Coache, animateur du mouvement intégriste Combat pour la foi, n'a pas célébré, comme il en avait l'intention, dimanche 15 juin, une messe sur le parvis de Notre-Dame à Paris. Cette manifestation avait été interdite par la préfecture de police.

Le même jour, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Mgr Marcel Lefebvre a confirmé cent soixante enfants. La veille, le supérieur d'Econe se trouvant à Dijon, avait confirmé quatre-vingts enfants de la région. Il avait désavoué l'abbé Coache en ces termes : *« Cette manifestation devant Notre-Dame ne rencontre pas mon approbation. C'est une erreur de l'abbé Coache. Il n'est pas sérieux. Aller chercher des ennuis à Paris, c'est provoquer des difficultés. Il ne nous a pas rendu service. Il nous dessert. »*

● *Mgr Roger Heckel*, nommé évêque coadjuteur de Strasbourg, conjointement, par Jean-Paul II et le président de la République, a été, le dimanche 15 juin, à la cathédrale de Strasbourg, ordonné évêque par Mgr Léon-Arthur Elchinger, en présence de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

● *L'Eglise catholique chinoise* a décidé de créer une commission administrative nationale ainsi qu'un collège épiscopal, annonce Chine nouvelle. Ces deux organismes seront présidés par Mgr Zhang Jiashu, évêque de Shanghaï. La commission comprendra cent cinq membres et le collège épiscopal compte trente-trois évêques. — *(Reuter.)*

"La Nouvelle
et non plus

L'IN
des



LÉGION D'HONNEUR

● MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Est élevé à la dignité de *grand officier* :

M. Jacques Dunyach.

Sont élevés au grade de *commandeur* :

MM. Louis Lebon, Gaston Lépine, Christian Pineau, Lucien Elkind ; Mme Odette Schmoll-Fabius.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Alcouffe, René Filippi, Hervé Le Couez, Francis Ricard, Paul Turcan, Raymond Garçon, Gustave Gayer, Joseph Augré ; Mmes Maria Benitez-Luquez, Marie-Thérèse Bizot ; MM. Jean Bouvier, Robert Delmas, Louis Deneux ; Mmes Odette Dugué, Marie-Louise Dutertre ; MM. Paul Fabre, Jean Ferbos, Gilbert Fichet ; Mme Raymonde Garin ; MM. Lazare Godefroy, François Guérin, Jean-Pierre Lalande ; Mme Andrée Lambert ; MM. Roger Lamy, Jean Le Boëtté, Laurent Lenfant, Désiré Lhopitault ; Mme Nelly Mariol ; MM. Edmond Nereu, Yves Presselin ; Mmes Gabrielle Rastoul, Anna Roda, Renée Rodot ; MM. Pierre Sibiril-Lefebvre, Joseph Steunou ; Mmes Marcelle Tissot, Sabine Variet ; M. Pierre Versini ; Mme Odette Veyrieras ; MM. Marin Cadoret, Jean Devynck, Ferdinand Jégou, Constantin Krijanowsky, Jean Amice, André Rémond, Joseph Charbonnier, Albert Dalverny, Emile Delesque, Roger Duval, Jean Mesplède, André Dupuy, René Fleury, Henri Le Déan, Pierre Massé, Louis Mauric, Raphaël Prado, André Troplain, Louis Vayssettes, Guy Vincent, Georges Azéma ; Mme Yvonne Bauchard ; MM. Pierre Carton, Elie Galland ; Mmes Raymonde Halliez, Andrée Herbeaux, Jacqueline Lucas, Elisabeth Perolla ; MM. Sylvain Rohr, Henri Buisson.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Georges Arien, Henri Desollie, Pierre Gimon, François Bailly, Raphaël Chêne, Pierre Delmas, Albert Gautrat, Jean-Louis Laballe, Alfred Laugier, Emile Letinturier, Joseph Lhéritier, Louis Piniau, Jean Sarda, Joseph Blein, Pierre Brunel, Mohammed Madani, Abdelkader ben Ahmed Mebiali, Guy Rebillard, Jérôme Barth, Jean Beets, Lucien Borivant, Julien Chazalen, Mohamed Chenigle, Lucien Denys, Jean Desmet, Gabriel Duval, Jean Etchart, Ange Falconetti, Alexandre Fleger, René Heintz, Maurice Jaubert, Pierre Joulson, Ernest Julhes, Sassi Ladjali, Jean Leprêtre, Dominique Lucchini, Adrien Mondies, Francis Moner, Camille Morilhat, Jean Pascon, Maurice Renault, Léon Sermet, Maurice Tiberghien, Robert Zerbib, Lucien Laramée.

MM. René Andlauer, Manuel Armada, Jacques Arrigoni, Hippolyte Avoine, André Baffou, Joseph Balan, Edmond Balva ; Mme Adrienne Bessière ; MM. Charles Besson, Emile Bonne ; Mme Marguerite Bonnet ; MM. Roger Broton, Lucien Brunet ; Mmes Elise Cayrel, Henriette Chassain ; MM. Robert Colson, André Coustel ; Mmes Marie-Louise Créto, Jeanne Curat ; MM. Charles Dautrey, Henri Defouloy, Louis Demorey, Pascal Dettori, Pierre Duchateau, Henri Ducros, Joseph Ducros, André Dupuy, Robert Egly, Frédérico Esparza, Camille Estevenin, Yvon Faure, Roland Foras, Etienne François ; Mme Amélie Frégona ; M. Jean Genin ; Mme Laure Gerard ; M. Roger Gier ; Mme Loétitia Gilleta ; MM. Constant Goudalle, Jules Gouinaud, Jean Gray, Maurice Grivaud ; Mme Léonie Grulois ; M. Gildas Guenégou ; Mmes Georgette Herriot ; Solange Hervé ; MM. Yvan Homel, André Hommage ; Mmes Stanislawa Jankowiak, Eugénie Jeneveud, Jeanne Jonard-Acajou ; MM. Guy Jouan, Albert Jouannic ; Mme Marie Juving ; MM. Louis Kalck, René Kleinmann, Joseph Lagrange, Georges Lagrave, Serge Lampin, Aristide Lefèvre, Jean-Baptiste Lelaure ; Mme Lucie Le Pare ; MM. Lucien Lesne, Paul Lhomme ; Mme Marie Lombardi ; MM. Marcel Maire, Alfred Malaise, Jean Malfroid, Edmond Martin, Léon Meunier, Jean Moulinard, Georges Muller, Jules Munsch, Fernand Mutelet, Emile Nizart, Jacques Nouhaud, Jean Pecastaings, Joseph Perazzini, Georges Péron, Joseph Perrin, Georges Pouliceau, Joseph Raibaut, Jean Reyss, Gustave Ricard ; Mme Yvonne Ricquoir ; MM. André Rochet, Jean Rock, Auguste Ruh, Stanislas Rychlik, Salvador Saez ; Mme Andrée Savry ; MM. François Scheid, Jean Schmitt ; Mmes Hilda Schwarzbauer, Colette de Schwilgué.

Mme Monique de Schwilgué ; MM Patrice Selingue, François Sibi, Albert Speeg, Albert Sthal, Ferdinand Terrasson, René Léon Thiery, Hippolyte Thomas, Joseph Urien ; Mmes Adrienne Vallegia, Germaine Verger ; M. Jean Vial ; Mme Anne Volland ; MM. Edouard Weber, Lucien Weber, Victor Weyland, Eugène Wurtz, Thomas Zapiana, Marcel Charton, Jean Frenet, Noël Giraud, Wladyslaw Kotas, Pierre Martin, Pierre Monjault, Antoine Padovani, Marcel Raud, Raymond Delacour, Roland, Yvon Gentil, Félix Kéruzec, Bernard Langlois, Jean-Claude Nicolas, Fernand Récapé, Jean-Claude Rieger, Pierre Sprumont, André Vert, André Vimont ; Mme Yvonne Tilly ; MM. Raymond Becker, Robert Lair ; Mme Marguerite Rose ; MM. Louis Soulié, Paul Wagner, Guy Ripault.

CARNET

Naissances

— Roger et Hélène Chaffard-Lucon sont heureux de faire part de la naissance de leur premier arrière-petit-enfant,

Virginie,

chez Véronique et Dominique MOREAU.
18 bis, rue de l'Est,
92100 Boulogne-sur-Seine.

Mariages

— Le général et Mme Henri BEAUVAIS,
Le docteur et Mme François CHAVELET,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants,

Christine et Jean-Marie,

le 5 juillet 1980, à 15 heures, en l'église d'Ecurat.
La Morinerie Ecurat,
17100 Saintes.
85, rue la Boétie, 75008 Paris.

Noces d'or

— M. Jean Lacroix et Mme, née Marguerite Arthaud, ont la joie d'annoncer qu'ils souhaiteront leurs noces d'or dans l'intimité le 29 juin à l'église de Lépin-le-Luc (Savoie).

Décès

— M. Claude Aronovici et Mme,
Leurs deux filles,

avec beaucoup de regret, informent *du décès de leur mère et grand-mère,*

Mme Rachel ARONOVICI,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, le 9 juin 1980.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Bagneux, le vendredi 13 juin, dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Claude Benfredj et leurs enfants,
M. et Mme Guy Benfredj et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Molho et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Assouly et leurs enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur regrettée sœur, belle-sœur et tante bien aimée,

Michèle BENFREDJ,

survenu à l'âge de trente-huit ans, le vendredi 13 juin 1980.
L'inhumation aura lieu le mardi 17 juin 1980, à 14 heures, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Assouly,
55, rue Cortambert, 75016 Paris.

— Mme Paul Benoit-Guyod Gradel et ses enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul BENOIT-GUYOD,
professeur honoraire

le 4 juin 1980, à Saint-Julien-en-Genevois.
La sépulture a eu lieu le vendredi 6 juin à Gex dans la tombe familiale.
8, rue de Lyon,
01630 Saint-Genis-Pouilly.

— M et Mme Raymond Pietrasanta, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Georges Altman, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Eude, leurs filles et leur petite-fille,
ont la douleur de faire part de la mort de leur père, grand-père et arrière-grand-père,

Pierre EUDE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
rosette de la Résistance,
docteur en droit,
secrétaire général honoraire
de la chambre de commerce
de Strasbourg,

survenu le 12 juin 1980, dans sa quatre-vingt-septième année.
21, rue Sainte-Geneviève,
92400 Courbevoie.
87, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.
33, rue Gustave-Mesureur,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Fabre et Gramat ont la douleur de faire part du décès, survenu le 10 juin 1980, du

docteur Jean FABRE,
oto-rhino-laryngologiste,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien chef de service
à l'hôpital Léopold-Bellan.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Domecy-sur-Cure (Yonne).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Robert Garnier-Pellechet,
Le docteur et Mme Jean-François Lelièvre et leurs enfants,
M. Jean-Loup Garnier-Pellechet,
Le docteur et Mme Benoît Garnier-Pellechet et leur fille,
M. Hervé Garnier-Pellechet,
M. Xavier Garnier-Pellechet,
Les familles Lecomte, Remusat, Chabal et Colomb de Daunant,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert GARNIER-PELLECHET,
née Catherine Lecomte,

survenu le 12 juin 1980, à l'âge de cinquante-huit ans.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Thibaut de Marly-le-Roi, 58 bis, avenue de Saint-Germain, le mardi 17 juin, à 14 h.
L'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, à 16 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
12, avenue Auguste-Renoir,
78160 Marly-le-Roi.

— Sa femme Josette,
Sa fille Myriam-Aurélie,
Ses parents, les familles Jacquet et Cordel,
Ses amis, connus à Lyon, Rabat, Madrid, Freiburg,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul-Claude JACQUET,

survenu à Freiburg, le 12 juin 1980.
Jahnstrasse 31,
7800 Freiburg im Breisgau (R.F.A.).

— Le conseiller culturel près l'ambassade de France en R.F.A.,
Le président de l'Oberschulamt de Freiburg (R.F.A.),
Les directeurs,
Les professeurs du lycée franco-allemand,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue,

Paul-Claude JACQUET,
professeur de lettres.

Ils garderont de lui un souvenir ému.
12 juin 1980.
Freiburg im Breisgau.

— *Mme Max Parlier, son épouse,*
M. et Mme Bernard Parlier,
M. et Mme Jacques Parlier,
M. et Mme Laurent Parlier,
ses enfants,
Mme Emile Claron,
Mme Louis Parlier et ses enfants,
Mme Roger Parlier et ses enfants,
M. et Mme François Parlier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max PARLIER,
officier de la Légion d'honneur,
ingénieur général des Eaux et Forêts,

survenu le 12 juin 1980, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Le service religieux a eu lieu en l'église réformée de Lyon le 14 juin 1980, l'inhumation à Assas (Hérault), dans l'intimité.

« C'est en l'Eternel que je cherche un refuge. »
Ps. 11, 1.

Remerciements

— M. Meyer Bromberg,
M. et Mme Charles Weckstein, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Moscovici et ses enfants,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur très chère

Chana BROMBERG,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de trouver ici leurs sincères remerciements.

— Mme Robert Catalan,
Danielle Catalan, sa fille,
Jean-Louis Catalan, son fils,
profondément touchés par les nombreuses marques d'amitié et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Robert CATALAN,

prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.
83, rue de Paris, 92190 Meudon.

— M. Roger Souchal, ancien député de Meurthe-et-Moselle, bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour *d'appel de Nancy*, et Mme Souchal, leurs enfants et petite-fille, et toute la famille, profondément touchés et émus par les innombrables marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès accidentel, dans sa dix-huitième année, de

Hervé SOUCHAL,

et dans l'impossibilité absolue de remercier individuellement, prient toutes les personnes qui ont participé à leur immense peine par leur présence, leurs envois de fleurs et d'offrandes de messes, leurs cartes de condoléances, de trouver ici l'expression de leur infinie gratitude.
29, rue *Victor-Hugo, 54000 Nancy.*

Anniversaires

— Il y a cinq ans mourait
Marguerite CLINQUART (Guite).
C'est aujourd'hui son anniversaire.
« Le crépuscule éteint le livre où nous lisons. Le vent me souffle au cœur le néant de la vie. »

Avis de messe

— Une messe pour le repos de l'âme de
Mlle Georgette Claire MARIANI,
décédée le 24 mai 1980, sera célébrée en la chapelle de l'Ecole militaire le mercredi 18 juin, à 18 heures, place Joffre, Paris (7e).

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— *Université de Paris-I*, jeudi 19 juin, à 9 h. 30, salle C 22-04, Centre Tolbiac, Mme Françoise Picque de Bry : « Le paternalisme dans l'opinion des industriels français au dix-neuvième siècle ».

— Université de Paris-I, jeudi 19 juin, à 14 heures, salle C 22-04, Centre Tolbiac, M. Slah Eddine Bouguerra : « Marchés restreints et rendement social des structures économiques imparfaitement concurrentielles ».

— Université de Paris-IV, jeudi *19 juin, à 10 heures,* amphithéâtre Quinet, Mme Gloria Ann Tallabas, épouse Amsili : « La peinture de la société chez quelques écrivains français et anglo-américains, notamment Marcel Proust et Henry James ».

Communications diverses

— Nane Stern, 25, avenue de Tourville, Paris (7e), tél. 705-08-46, invite à voir ou revoir neuf sculptures de Tiné, entourées des peintres de la galerie, du 17 juin au 5 juillet, de *15 h. à 20 h. 30, sauf dimanche* et lundi.

— Loge l'Equerre n° 4, rite écossais rectifié, jeudi 26 juin, à 19 h. 30, installation des officiers. Sur invitation, L.N.F. B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04. Envoi charte maçonnerie traditionnelle libre sur demande.

— Le mardi 17 juin, à 20 h. 30, au Centre culturel de Boulogne-sur-Seine, 22, rue de la Belle-Feuille, salle 2, conférence-débat au cours de laquelle Me Daniel Jacoby, secrétaire aux observations judiciaires de la section française de la Fédération internationale des droits de l'homme, traitera de « L'opinion publique internationale devant les violations croissantes des droits de l'homme dans le monde ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

LETTRES

A Paris

LE POÈTE AI QING PARTICIPE A UN COLLOQUE SUR LA LITTÉRATURE CHINOISE PENDANT LA GUERRE ANTI-JAPONAISE

Plusieurs écrivains chinois de renom, parmi lesquels Ai Qing, considéré comme l'un des plus grands poètes vivant actuellement à Pékin, participent cette semaine à Paris à un Colloque international sur la littérature chinoise au temps de la guerre de résistance contre le Japon (1937-1945).

Placée sous les auspices de la Fondation Singer-Polignac (1), cette réunion, qui s'est ouverte lundi 16 juin par une allocution de bienvenue de M. Etienne Wolff, de l'Académie française, président de la Fondation, et un bref discours de M. Peyrefitte, ministre de la justice, doit durer jusqu'à jeudi.

De nombreux spécialistes étrangers de la littérature chinoise, notamment américains, allemands et italiens participent à ce colloque qui consacrera, jeudi, une de ces séances à un hommage à Ai Qing. Un représentant soviétique, M. Lev Z. Eidlin, membre de l'Institut des études orientales de Moscou, est également annoncé

Agé de soixante-dix ans, et aujourd'hui vice-président de l'Association des écrivains chinois, Ai Qing est l'une des principales victimes de la ligne culturelle dogmatique de l'ère maoïste. Critiqué une première fois par Mao en 1942, pendant la guerre anti-japonaise, Ai Qing fut ensuite écarté de la scène à partir de 1957 et dut passer une quinzaine *d'années dans une « ferme de* travail » dans le Xinjiang. Les autres participants chinois sont MM. Liu Baiyu, vice-président de l'Association des écrivains, Ma Feng, Kong Luosen, Wu Zuguang et Gao Xingjian. Les conclusions du colloque seront tirées, jeudi, par le professeur Ruhlmann (université de Paris-III).

(1) 43, avenue Georges-Mandel, 75016 Paris.

Décerné au nom de l'académie Goncourt

LE PRIX DE LA FONDATION DE LA BIOGRAPHIE A JEAN LACOUTURE

Au nom de l'académie Goncourt, réunie autour de lui à l'hôtel de ville de Nancy, et en présence de son président, Hervé Bazin, Armand Lanoux a annoncé, samedi 14 juin, que le prix de la Fondation de la biographie, créé cette année, a été décerné à notre collaborateur Jean Lacouture pour sa biographie de François Mauriac. La séance de remise du prix, à l'hôtel de ville de Nancy, était présidée par M. Claude Coulais, *député et maire de la ville.* La pré-sélection en vue du prix avait retenu *Colette*, de Michèle Sarde, et *Dagobert*, de M. Bouvier-Ajam.

[Nous avons rendu compte du livre de J. Lacouture dans nos éditions du 7 mars 1980.]

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Le vade-mecum du wagnérien.

On a beaucoup écrit sur Wagner et, le plus souvent, pour rien. La littérature wagnérienne abonde en ouvrages aussi prétentieux qu'inutiles. Mais parmi ceux qui méritent de subsister, le Voyage artistique à Bayreuth *(1897), d'Albert Lavignac, occupe une place de choix. Mieux qu'un « Guide bleu » du pèlerinage à Bayreuth, c'est un merveilleux témoignage de ce qu'étaient les représentations du Théâtre des Fêtes à la fin du siècle dernier. Non seulement les livrets sont minutieusement résumés et les* leit-motive *recensés avec un zèle de collectionneur (des tableaux récapitulatifs signalent leurs principales interventions), mais la description des décors, de l'ambiance des festivals, du public dont les travers sont dénoncés avec ironie, révèlent un observateur perspicace doublé d'un véritable écrivain. On trouvera le détail de toutes les premières distributions, l'énumération des restaurants avec de savoureuses appréciations, dont certaines concernant le buffet de la gare, ont gardé toute leur justesse, et jusqu'à la liste des Français ayant assisté aux représentations jusqu'en 1899... Comme Albert Lavignac était lui-même musicien, ses commentaires analytiques sur chacun des opéras sont à la fois irréprochables et exempts de pédantisme. C'est peut-être le livre le plus sain qu'on ait jamais consacré à Wagner.*

Plusieurs fois réédité, mais épuisé depuis de nombreuses années, le Voyage artistique à Bayreuth *nous revient en collection économique dans l'édition originale, c'est-à-dire qu'on a rétabli les coupes faites dans les éditions postérieures et on y a rajouté les deux commentaires sur* le Vaisseau fantôme *et* Rienzi *qui ne s'y trouvaient pas. On regrette, en revanche, la préface de Pierre Combescot, mais ce n'est pas grave : elle se détache facilement.* — G. C.

★ A. Lavignac : le Voyage artistique à Bayreuth, 614 pages, Stock-Musique éditeur.

L'opéra au lycée.

Un peu partout les opéras pour les enfants se multiplient, pourtant chaque tentative reste une expérience et si on est encore loin de la constitution d'un véritable répertoire, l'aventure n'en est que plus exaltante.

Poker d'âmes... opus 3, *troisième création des lycées d'Aix et de Marseille (ils sont sept cents cette fois, tous volontaires), réalisé par l'Association régionale de musique et qui a été présenté les 4, 7 et 11 juin, s'inscrivait, selon les responsables, « dans le cadre d'un travail visant à sensibiliser les jeunes à l'art lyrique en les amenant à reconnaître les archétypes lyriques qu'ils portent déjà en eux. Avec l'aide de professionnels compétents, auteurs, réalisateurs, metteurs en scène, compositeurs, interprètes, ils peuvent ainsi se découvrir à travers un opéra dont ils ont élaboré eux-mêmes de bout en bout la trame littéraire, scénique, musicale et vocale, au cours d'ateliers et de stages hors du temps scolaire ».*

Cette création est le point d'aboutissement de plusieurs années d'animations auprès des jeunes et du milieu enseignant, avec pour objectif la mise en place d'un Centre de recherche et de création lyrique qui permette à la population locale (jeunes et adultes, initiés et non initiés, amateurs et professionnels) de participer à des créations lyriques originales prenant en compte des suggestions locales ou régionales.

En outre, l'ARCAM (Association régionale de coordination des activités musicales) organisera cet été, dans le cadre du Festival d'Aix-en-Provence, un stage de formation à la mise en scène lyrique pour de jeunes professionnels sélectionnés et encadrés par Pierre Barrat, une exposition-audition sur « Quinze années de théâtre musical en France » au Palais des congrès d'Aix-en-Provence, du 18 au 31 juillet 1980, ainsi qu'un carrefour de pratiques de l'animation lyrique en France les 19 et 20 juillet prochain.

★ Renseignements : ARCAM, Maison Darius-Milhaud, place B.-Niollon, 13100 Aix-en-Provence.

Imagination et fantaisie au Festival de Hollande

Il est bien difficile en quelques jours de se faire une idée du Festival de Hollande, qui multiplie les manifestations à travers toutes les villes du pays. Samedi dernier, par exemple, il n'y avait pas à l'affiche moins de vingt-quatre spectacles, dont huit à Amsterdam, les autres à La Haye, Utrecht, Rotterdam, etc.

Partout des auditoires nombreux et passionnés, souvent très jeunes, à l'image de cette foule d'Amsterdam si vivante, bariolée, aux costumes audacieux ou crasseux, souvent d'une invraisemblable originalité dans les tissus, les formes et les coloris. Le spectacle de la rue est vraiment l'un des plus amusants qui soient à travers cette ville dont l'architecture elle-même ne dédaigne pas la fantaisie, brodant sur le thème commun des cités nordiques des lignes et des détails surprenants et luttant victorieusement par des couleurs pimpantes contre l'uniformité de la brique. Sans oublier les canaux, sur lesquels viennent buter les rues comme une bouffée de rêve.

Cette fantaisie et cette imagination règnent aussi dans les programmes du Festival, les moins conformistes et les plus variés que je connaisse avec ceux d'Edimbourg. Dans le seul domaine de l'opéra et du théâtre musical, à côté d'une Flûte enchantée *mise en scène par Jean-Pierre Ponnelle, on peut voir le* Jeu de Robin et Marion, *d'Adam de la Halle,* l'Ile de Merlin, *de Gluck, un* Haendel-Pasticcio, *composé d'airs et d'ensembles appartenant à neuf opéras, l'étonnant* Testament de Villon *mis en musique par Ezra Pound, que l'on ne savait pas compositeur, un opéra pour enfants de Maxwell Davies, un opéra post-romantique, inconnu jusqu'à ce jour, d'une écriture très brucknérienne* (Thil, *du compositeur hollandais Van Guilse), enfin deux créations de Stockhausen et de Peter Schat.*

Peter Schat ou la maîtrise du sage

Les programmes de concerts, de théâtre et de danse ne sont pas moins surprenants, et y a-t-il un autre festival qui offre huit spectacles de théâtre pour enfants, un forum de poésie internationale, une œuvre de théâtre-pop, ainsi qu'un cycle consacré aux masques africains, américains et asiatiques ? Samedi, sur le Dam, malgré une chaleur accablante, la Diablada Bolivienne donnait un ballet dans la rue, vieux diables païens virevoltant sous de lourds et splendides costumes, christianisés et domestiqués par un ange à casque à pointe, qui vinrent achever leur spectacle sous les fenêtres du palais royal pour la grande joie des badauds et des enfants.

Dans un parc du sud-est d'Amsterdam, assez éloigné du centre, un chapiteau de cirque a été dressé pour la création de Peter Schat, Monkey subjugue le démon aux os blancs, *un opéra composé d'après les cent dix dessins, véritable bande dessinée, que deux Chinois réalisèrent au dix-septième siècle, à partir de contes centrés sur un personnage populaire, Monkey. Un jeune bouddhiste en pèlerinage vers l'Inde avec deux compagnons et un moine est en butte aux attaques d'un démon femelle qui, sous divers déguisements, tente de s'emparer d'eux ; parvient à la capturer, mais est finalement vaincu avec ses troupes par l'arrivée d'une légion de moines. Les personnages et le conte sont censés illustrer les différents tempéraments et les archétypes humains qui sont au-dedans de nous. Mais c'est surtout une histoire merveilleuse, typique du théâtre chinois, avec ses coups de théâtre, ses longs discours, ses événements magiques et ses batailles épiques.*

Si les acteurs ont quelque mal à rivaliser avec la virtuosité de l'Opéra de Pékin, ce spectacle gai et bigarré ne manque pas d'intérêt grâce à la musique de Peter Schat qui repose sur un « champ dodécaphonique » composé à partir des cinq notes de la gamme chinoise et de ses transpositions. Cela donne une partition atonale certes, mais aérée, harmonieuse, parfois mordante et ironique, très bien écrite pour les voix et qui convient à l'entrain endiablé de l'action aussi bien qu'aux méditations philosophiques du héros principal, lequel semble en toute circonstance opposer le calme de la raison, la maîtrise du sage, aux entreprises désordonnées de l'instinct et de l'émotion, même si cela risque de lui coûter cher. Tant il est vrai que l'homme doit équilibrer toutes les forces qui sont en lui, ce qui semble la morale de l'histoire...

Il est plus difficile d'interpréter l'extravagante soirée Stokhausen, composée de deux fragments de Light, *cette œuvre qui remplira sept opéras de trois heures chacun... C'était la première européenne de la* Jeunesse de Michaël *et la création du troisième volet de cet « opéra pour le vendredi »,* le Retour de Michaël. *Nous avons dit lors de sa présentation à Jérusalem* (le Monde *du 1er novembre) la naïveté déconcertante du premier épisode, qui raconte les débuts de cet archange d'un nouveau genre, apparenté à Eve et à Lucifer ; pour la seconde fois, il nous est apparu assez infantile, d'un ésotérisme sans queue ni tête, sans grand intérêt musical ou scénique.*

Très différent est le Retour de Michaël, *retour au ciel, où Eve a organisé une réception en son honneur. Musicalement, c'est une grande cantate assez immobile où se superposent des voix de solistes, des chœurs, les uns vivants, les autres enregistrés, un orchestre et une musique électronique.*

Les longues trames harmonieuses sont émaillées de quelques airs, de grandes déclamations découpées par paliers, de soli d'instruments représentant les personnages principaux, et tout cela a une certaine solennité et un mystère qui parfois rappellent Carré *ou* Momente. *Pendant ce temps se déroule une action assez lâche et énigmatique, imagée par des danses plus ou moins religieuses à la manière d'*Inori, *des projections, et divers personnages facétieux, jusqu'au moment où, d'un globe terrestre, sort un démon culbutant qui se bat avec Michaël. Deux saxophonistes descendant vers la scène semblent célébrer le triomphe de celui-ci, mais l'archange est violemment apostrophé, d'un balcon de la salle, par son père, dont on sait qu'il est apparenté à Lucifer... Michaël triomphera cependant. Tout cela est passablement incompréhensible et demandera quelques explications, mais du moins a-t-on entendu par moments une véritable et étrange musique.*

Charme et délicatesse de Rameau

Pour nous reposer de ces émotions, nous allâmes dimanche écouter un concert Rameau à La Haye, dans la Nieuwe Kerk, admirable temple du dix-septième siècle, baigné de lumière par des fenêtres classiques. Fort bien apparentée avec ce cadre, la musique de Rameau resplendissait grâce à de merveilleux interprètes, Tom Koopman et le Harlequin Baroque Orchestra, Philippe Herreweghe et le Collegium Vocale.

Le premier, lunettes étroitement fixées aux yeux, chevelure volant au vent et large barbe blonde, s'agite à son clavecin avec une violence inversement proportionnelle à la légèreté de son interprétation des Indes galantes *dont les deux suites furent jouées avec tant de délicatesse et de charme, une subtilité de phrasé, de sonorité et de rythme vraiment exquise. Cette musique revivait dans sa distinction et son originalité, et l'on peut se demander si elle fut jouée à cette époque avec tant de sveltesse et de grâce.*

Même métamorphose pour les Motets à grand cœur *dirigés par Philippe Herreweghe. La pompe classique s'était enfuie, il ne restait plus qu'un art parfait, expressif, qui illustrait avec une étonnante souplesse les paroles de deux psaumes,* Quam Dilecta *et* In Convertendo, *alliant dans une même phrase la lassitude des captifs et la joie de la délivrance, imaginant de merveilleux défilés comme des processions, faisant roucouler à la flûte la tourterelle qui se trouve un nid comme le chrétien sa demeure dans le temple de Dieu. Tout cela grâce à une interprétation pleine d'exaltation légère, sans effet appuyé, mais d'une vivacité d'impulsion, d'une finesse de ligne, d'une liberté d'ornementation et de vocalisation qui transcendent la matière musicale et instrumentale. Ce n'était pas la moindre surprise que nous réservait le Festival de Hollande.*

JACQUES LONCHAMPT.

Le second miroir

(Suite de la première page.)

Diderot adresse la sienne au lecteur à travers Grimm ; Baudelaire, à travers son directeur du moment, ou — ce qui n'est pas sans prendre pour nous du sens et du sel — au « Rédacteur de l'Opinion nationale ». André Chastel y pense sans doute quand il s'avise que l'épistolier est l'ancêtre du journaliste et souhaite que ses propres chroniques ainsi rassemblées apparaissent pour ce qu'elles étaient : une correspondance. Or le charme et le prix d'une correspondance tiennent à sa qualité, bien sûr, mais inséparable d'une lecture rétrospective où le présent le plus présent renaît à tout instant dans une perspective passée.

Cela dit, la *Correspondance littéraire* de Grimm, revue plutôt que journal, et plus tard *le Pays, le Présent, l'Artiste,* et même *l'Opinion nationale* sont la presse d'une autre époque : Diderot et Baudelaire, critiques d'art, y avaient moins de lecteurs et plus d'espace. Mais le défi était le même : écrire à vif, et vite, sur la peinture fraîche. Quand c'est réussi, la fraîcheur demeure, pour nous surprendre et nous rafraîchir nous-mêmes, de l'œil, du trait, du jugement. Elle peut d'ailleurs faire reverdir, revernir, jusqu'au musée, avec Chastel, Delacroix aussi bien que Picasso ou Nicolas de Staël. Et il ne peint pas que les peintres, il s'attache à ses maîtres ou compagnons, historiens et critiques, voire visionnaires : Malraux, mais Focillon, Mâle, et Baudelaire, bien sûr, pour commencer.

Oui, mais le journalisme aujourd'hui... Miroir aussi : du chaos de la surface, de l'écume trop mousseuse, du flux éphémère ? Eh bien ! « *Il y a là un beau risque à courir* ». L'homme de savoir le sait, il l'a su tout de suite. Ce risque, il l'a couru — on lui a permis de le courir, — et ce recueil atteste qu'il n'a perdu ni son temps ni la course. Il n'en analyse qu'avec plus de lucidité la nature du risque, et il évoque non sans humour son frisson d'horreur et toutes les inquiétudes de sa tentation. Le tentateur Hubert Beuve-Méry lui avait apporté aussitôt son encouragement : « *Quand on a deux métiers, on ne fait généralement bien ni l'un ni l'autre.* » Suivaient les conseils que le néophyte n'a pas été le seul à *recevoir,* et lui-même, sans doute, pas cette seule première fois. En résumé : pour parler à tout le monde, il convient de n'être pas trop difficile à entendre.

L'intellectuel platonicien, lui, se dit alors — il nous le confie aujourd'hui — que la difficulté de n'être pas difficile était sans doute « *plutôt de nature platonicienne* ». Il convint avec lui-même, en termes quasi gaulliens, qu'il est « *ennuyeux d'ennuyer* » ; pénible, donc, d'être trouvé « *difficile* ». Mais il n'ignorera pas que c'est toujours celui qui vous trouve difficile — et non pas l'autre, qui ne s'en aperçoit pas ou y prend plaisir, — que c'est celui-là qui manifeste, proteste ou laisse tomber. Ce qui ne signifie pas nécessairement que l'un soit moins surdoué que cet autre, mais simplement qu'il a moins de temps ou plus de fatigue. C'est donc à *celui-là* qu'il faut toujours penser. Reste que : « *Tu n'es pas difficile !* », n'a jamais été un compliment.

Alors : être difficile pour soi, mais que ça ne se voie pas ? Si c'est une règle à se donner, et pas trop facile à observer, elle pourrait avoir été celle d'André Chastel. Le correspondant de ce matin ou de jadis, ravi autant qu'instruit, s'en aperçoit encore mieux aujourd'hui que naguère, et dans le rapprochement que dans la dispersion, avec ce recul de trente-trois ans — ou seulement de trois. Mon Dieu, oui : une correspondance de trente années, et si jeune ! Le correspondant n'en revient pas.

« *L'image dans le miroir* », c'est non moins le regard que la peinture regardée ; et le portrait du peintre par son critique. Pour André Chastel, la critique est un « *second miroir* ». Ici : celui d'une réflexion instantanée. Mais il arrive que ce double du *miroir* de la création prolonge, loin et longtemps, l'image qu'il a captée. La preuve en est dans ces écrits qui démontrent en existant ce que l'auteur s'était essayé à justifier, déclarer, codifier dans son texte liminaire. Un texte qui n'est rien de moins que « l'Art critique » du journaliste de l'art.

YVES FLORENNE.

★ *L'Image dans le miroir,* Gallimard, coll. « Idées », 476 pages.

CINÉMA

« LULU », de Walerian Borowczyk

Un « remake » inutile

Puisqu'il prenait le risque de tourner un « remake » de *Lulu* (1), on pouvait penser que Borowczyk le calligraphe, le flamboyant, le réalisateur des *Contes immoraux* et des *Héroïnes du mal* (après avoir été, il y a longtemps, celui de *Goto, île d'amour*), allait donner libre cours à son imagination baroque, à son goût pour l'esthétisme érotique et les raffinements formels.

Or c'est un film théâtral, réaliste, curieusement desséché qu'il nous propose. Un film fastidieux semé de mornes provocations. Certes le cadre est beau : quatre décors, solidement plantés, dont les structures et l'éclairage (du plein ensoleillement à la pénombre glauque) correspondent aux quatre étapes, aux quatre « saisons » de la destinée de Lulu, à sa descente dans la nuit. Mais, à l'intérieur de ce cadre, aucune trace de poésie, de magie, de mystère. Aucun dérapage vers les délires sensuels ou les sombres rivages de la fatalité.

L'histoire de *Lulu* et de ces hommes enchaînés, ensorcelés, qui paient de leur vie le plaisir qu'*elle* leur apporte, ses triomphes, sa déchéance et cette dernière nuit, dans son sordide galetas londonien, quand elle cherche encore à séduire celui qui va l'assassiner : tout cela Borowczyk le raconte comme une suite de faits divers, dans un style froidement naturaliste que ne sauvent de la platitude que quelques éclats incongrus (la frénésie masturbatoire de la comtesse, par exemple).

En fait, Borowcyk dépouille l'intrigue de toute signification morale ou sociale et réduit le personnage de Lulu à celui d'une *petite* catin, plus ou moins nymphomane, qui se joue des hommes selon la vieille tradition des mélos romanesques. A ce manque d'inspiration du cinéaste s'ajoute une grossière erreur de distribution. La jeune Ann Bennent (elle est la sœur de David Bennent, le héros du *Tambour* de Schlöndorff) n'a, en effet, aucune des qualités requises pour incarner Lulu. Son seul atout : un joli corps — celui d'une fille de quinze ans — que Borowczyk filme dévotement. Mais rien d'autre. Rien de cette aura maléfique, de ce pouvoir sulfureux, de cette force primitive et de cette détresse qu'exige le personnage. Voilée ou dévoilée, Ann Bennent traverse l'écran comme ces dames des spots publicitaires qui nous vantent une eau de toilette ou un bain moussant. Transparente et ne faisant que figurer dans un film dont elle devrait être le moteur.

Parmi les autres interprètes on relève le nom de Heinz Bennent. C'est, en effet, au père de Ann que Borowczyk a confié le rôle de Schön, l'un des amants de Lulu, espérant peut-être, par ce « casting » incestueux, scandaliser à bon compte le public. Procédé d'un goût douteux et qui en dit long sur la sincérité artistique d'un cinéaste dont on finira par oublier qu'il eut beaucoup de talent.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

(1) Rappelons que le film de Pabst (qu'interprétait l'inoubliable Louise Brooks) s'inspirait de deux pièces de Frank Wedekind : *Esprit de la terre* et *la Boîte de Pandore.*

■ Le quatrième Festival international du film de grand reportage de Luchon (Haute-Garonne) a couronné samedi le film « Yanomani » du réalisateur français Jean-Pierre Marchand. Les films du Japonais Tadao Sugiyama « Reincarnation in mysterious mustang », et du Suisse Gérard Mury « Un peuple à l'agonie » ont également été primés.

ROCK

FLEETWOOD MAC AU PALAIS DES SPORTS

A l'origine, il y a treize ans, l'un des principaux groupes de blues anglais jouant une musique qui devait beaucoup à B. B. King et à Elmore James, Fleetwood Mac a, on le sait, connu une aventure mouvementée, des changements de personnel fréquents, des brisures, des ruptures, avant de s'installer en Californie et de se stabiliser, en 1975, autour de Mick Fleetwood (batterie) et John Mac Vie (basse), deux des membres fondateurs, Christine Mac Vie (claviers et voix), Stevie Nicks (voix) et Lindsey Buckingham (guitare et voix).

Le travail effectué depuis lors par le groupe est soigné, à l'instar des pochettes de ses albums : imaginatif, simple, efficace et sans scories, avec une certaine sophistication dans la présentation. Sans doute, la musique de Fleetwood Mac n'est-elle pas très nouvelle. Elle est toujours présente, pleine de vitalité, diverse. Et puis, le concert donné au Palais des sports, dans le cadre de leur nouvelle tournée, avait ceci de particulier qu'il ne recouvrait pas une opération promotionnelle, comme cela est devenu l'habitude dans le monde du rock : le dernier album de Fleetwood Mac (Tusk) est paru il y a déjà un an chez Warner Bros Records.

CLAUDE FLÉOUTER.

■ A la Maison des jeunes et de la culture de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), deux concerts de rock ont été annulés vendredi 13 et samedi 14 juin, la commission de sécurité ayant émis la veille un avis défavorable. En signe de protestation, plusieurs dizaines de jeunes gens, encadrés par les forces de police, ont spontanément défilé dans les rues de la ville.

■ Le graphiste Tudor Banus expose ses œuvres, 35, rue de la Gaîté, près de Montparnasse : des dessins, des gravures (eaux-fortes, burins, etc.) et des aquarelles, qui situent bien le climat fantastique de son art surpeuplé d'êtres ou d'animaux étranges et que pimente un humour inquiétant. L'exposition présente notamment, aux dimensions réelles et en couleurs, les illustrations de Tudor Banus pour « le Monde Dimanche ».

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Lucernaire (544-57-34), 18 h. 30 : le Biberon de la révolte.
Conservatoire de Saint-Maur (883-14-67), 21 h. : Ah ! les z'enfants.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Temps de solitude.

Les salles subventionnées

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Boris Godounov.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Simul et Singulis.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 et 20 h. 30 : Suicide. — Petite salle, 18 h. 30 : Rencontre avec M. Angel de Estrella ; 20 h. 30 : Concert de l'Ensemble l'Itinéraire mutations instrumentales II. — Débats, 18 h. 30 : Introductions à l'art américain.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Louis Falco Dance Company.

Les autres salles

Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Centre culturel Censier (337-93-40), 20 h. 30 : Dernière prosopopée.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Staasr.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Archéologie. — II, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 15 : le Journal de Nijinski ; 22 h. 15 : After Liverpool. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Marais (278-50-27), 20 h. 30 : Montehus... Montehus.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Festival d'expression non professionnelle.
Présent (203-02-55), amphithéâtre, 21 h. : Prospectus 49,5.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie blanche.
Théâtre de Poche (548-92-97), 20 h. 30 : Ouverture sur mer.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co. ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 15 : A. Ricages.
Bistrot Beaubourg (277-48-02), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Connétable (277-41-40), 21 h. : P. Dudan, T. Berlanda ; 22 h. 30 : B. Balp ; J. Aveline ; 23 h. 30 : J. Moonens et Presqu'île.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Bill Deraime ; 21 h. 30 : la Matiouette.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 22 h. 30 : Chansonges. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Sélénite (354-58-14), 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas.

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : D. Kaminka.

Le music-hall

Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Giovanna Marini.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos ; les Pachacamac.
Lucernaire (544-57-34), 19 h. 30 : F. Bebey ; 22 h. 30 : Germaine Lafaille.
Théâtre d'Edgar (320-85-11), 20 h. 45 : Tallia.
Théâtre Montparnasse (320-89-90), 22 h. 30 : Daniel Lavoie.

Les concerts

Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, sol. I. Stern (Tchaïkovski, Chausson, Wieniawski, Gershwin).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : M. Zeitser (Haydn, Ravel, Prokofiev, Liszt).
UNESCO, 19 h. : Orchestre de chambre Pro Arte, dir. P. Llinares (Schumann, Vivaldi, Borodine, Grieg).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : C. Lardé, M. Larrieu, J.-P. Rampal, R. Wilson (Telemann, Reicht, Kuhlau, Boismortier).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Staatskapelle Dresden, dir. H. Bloemsteddt, sol. M. Pollini (Strauss).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : M. Thiery, C. Pages (Beethoven, Fauré, Bartok, Wieniawski).
Point-Virgule, 21 h. : B. Schlosberg, O. Roblin, J.-Y. Lacombe, D. Repuseau (Villa-Lobos, Barrios...).
Bouffes-Parisiens, 21 h. : O. Jarsand (Satie, Ravel, Debussy, Fauré).

Jazz, pop' et folk

Artistic-Athévains (379-06-18), 20 h. 30 : Jazz improvisé, Barre Phillips.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : R. Franc et son orchestre Dixieland.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Quatuor de saxophones ; 22 h. 15 : H. Guesdon y su conjunto.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Chet Baker Quartet.

Lundi 16 juin

Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Clifford Thornton Quintet.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Molto Mobile Quartet.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Mod Night, V.I.P.'S.
Palais des glaces (607-49-93), 18 h. : Eté rock light.
Petit-Journal (326-28-59), 22 h. : 5/5 Quintet.

XVIIe Festival du Marais

(887-74-31)
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Mille francs de récompense.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Edith et Dathis, mimes.
Place du Marché-Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Accuenie ; 20 h. 30 : Jazz de pique.
Hôtel de Beauvais, 22 h. : le Marchand de cymbales.
Eglise Saint-Merri, 21 h. 15 : Octuor de cuivres de l'Ile-de-France (Lulli, Purcell, Lassus, Gabrielli...).
Café de la Gare, 20 h. 30 : Aldo Romano Quartet.

Foire Saint-Germain

Place Saint-Sulpice, 20 h. 30 : Festival de chorales.

IVes Soirées de Saint-Aignan

Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : Lieder et duos : M. Etcheverry, soprano ; B.-M. Gouleou, ténor ; A. Bat-Shalom, piano (Haydn, Rossini, Wolf, Brahms, Schumann).

Dans la région parisienne

Saint-Denis, basilique (243-00-59), 20 h. 30 : Ensemble Musique vivante, dir. D. Masson (Janacek, Kagel, Barry).
Vincennes, Parc floral, 21 h. : Annie Cordy.

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : les Régates de San-Francisco, de C. Autant-Lara ; 17 h., Cinéma hongrois : Un Nouveau Gilgamesh, de M. Szenes ; 19 h., Cinéma japonais : les Funérailles en rose, de T. Matsumoto.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (387-50-70).
BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE CHAT ET LE CANARI (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11), Athéna, 12e (343-07-48), Broadway, 16e (527-41-16).
LES CROCS DU DIABLE (Esp., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
DETECTIVE COMME BOGART (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
FANTASTICA (Can.-Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96), en soirée.
GIRLS (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
INTERDITS (C.M.) : Marais, 4e (278-47-86).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75).
ELLE (A., v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FILM COURT DE A À Z (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
MORSURES (A., v.o.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.F. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES NOUVEAUX ROMANTIQUES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23), Olympic, 14e (542-67-42), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Epée de Bois, 5e (337-57-47), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-83), Athéna, 12e (343-07-48), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Cambronne, 15e (734-42-96) en mat.
SATURNE III (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Tourelles, 20e (636-51-98).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It.) V. it. : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Nation, 12e (343-04-67), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SCUM (Ang., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (561-10-60), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE TAMBOUR (All., v.f.) : Le Bergère, 9e (770-77-58).
THE ROSE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont les-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse 14e (544-25-02).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'ARMEE DES OMBRES (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LA BETE (Fr.) (**) Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE CERCLE ROUGE (Fr) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES DUELLISTES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
DU RIFIFI CHEZ LES HOMMES (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic, 14e (542-67-42).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
L'INNOCENT (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) Studio Raspail, 14e (320-38-98).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LE LOCATAIRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LOLA MONTES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE A NEW-YORK (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MARATHON MAN (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LE MESSAGER (Ang., v.f.) : Palace, 15e (374-95-04).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) v.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-94-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
PORTIER DE NUIT (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), du mer. au sam.
LE PROCES PARADINE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), du dim. au mardi.
ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
SHOCK CORRIDOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
THE LAST WALTZ (A., v.o.) : Théâtre Présent, 20e (203-02-55).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
TODO MODO (It., v.o.) : Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
TOMMY (Ang., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (A., v.f.) : Palace, 15e (374-95-04).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
WOODSTOCK (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

LES HERITIERES, film hongrois de Marta Meszaros (v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LULU, film franco-italo-allemand de Walérian Borowczyk (**) (version allemande) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE GANG DES FRERES JAMES, film américain d'Arthur Hill (v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
TELEPHONE PUBLIC, film français de J.-M. Périer : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Wepler, 18e (387-50-70).
AMERICAN GIGOLO, film américain de P. Schrader (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (340-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAPTAIN AMERICA, film américain de Y. Nagy (v.o./v.f.) : Paris, 8e (359-53-99). V.f. Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
GUYANA, LA SECTE DE L'ENFER, film américain de R. Cardonna Jr (*) (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
APPRENDS-MOI L'AMOUR, film américain de C. Vincent (**) (v.f.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ALLIGATOR, film italien de S. Martino (*) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).

RADIO-TÉLÉVISION

LES ÉMISSIONS DE LORRAINE-CŒUR D'ACIER MOYEUVRE

« Radio-couarail » ou la causette-tract

Il y a encore deux semaines, la C.G.T. possédait trois « radios de lutte » en Lorraine. La plus connue — Lorraine-Cœur d'acier Longwy. — qui émettait depuis le 16 mars 1979 dans une partie du « pays haut » (1), a cessé samedi 14 juin ses émissions par suite d'une panne grave due, semble-t-il, à l'usure de son matériel. Dans son sillage, forte de l'expérience acquise à Longwy, Lorraine-Cœur d'acier Moyeuvre — toujours dans le « pays haut », — émet depuis le 19 avril. Quant à Lorraine-Cœur d'acier Nancy, créée le 24 avril, ses émissions ont été brutalement interrompues par la police le 4 juin. Mais « il en faudra beaucoup plus pour nous faire taire », dit-on à la C.G.T.

A ce jour, la confédération assume en effet la responsabilité de dix-huit radios de lutte. « Il ne s'agit pas d'une mise en cause du monopole de la radiodiffusion, déclare M. André Allamy, secrétaire confédéral de la C.G.T. Le jour où les conflits sociaux auront la place qu'ils méritent, nous arrêterons. » Mais voilà... « le pouvoir ne supporte pas une autre information que la sienne ».

De notre envoyé spécial

Moyeuvre-Grande (Moselle). — Tout est prêt. Ou presque. *« Allô ! Gérard ? Rien à signaler ? »* Debout devant la mairie annexe (P.C.) de la cité ouvrière de Froidcul, le militant cégétiste attend la réponse, talkie-walkie en main. *« Tu es sur Chacal 1 ? »*, lui demande un camarade. Tous les soirs — depuis l'arrêt forcé des émissions de Lorraine-Cœur d'acier Nancy. — les animateurs de la radio de lutte de Moyeuvre sont ainsi sur leurs gardes. Patrouilles, rondes, guet, liaisons radio, aucun moyen d'« autodéfense » n'est négligé. « *Notre émetteur vaut cher*, explique-t-on. *C'est un outil très efficace, alors on en prend soin. Vous croyez quand même pas qu'on va le laisser à la disposition de la police !* » Il n'est pas encore 17 heures et des voitures circulent en observation dans les vallées de l'Orne et de la Fentsch. Du haut du château d'eau de Froidcul, des cégétistes regardent les environs à la jumelle. La topographie les favorise : Froidcul surplombe Moyeuvre, à laquelle la relie une longue route hérissée de chicanes. En cas d'incident, les cégétistes se donnent quatre minutes pour démonter leur émetteur, bondir dans leur voiture garée « dans le bon sens » et disparaître.

Au dernier moment donc, l'émetteur est mis en place et, de 17 à 20 heures, la radio émet. Tout autour, sur les routes, dans les bois environnants, quelque cent cinquante militants sont là qui veillent au grain. Une radio clandestine ? Pirate ? Une radio libre ? Raymond Guyot, secrétaire général de l'union départementale, repousse ces dénominations. Lorraine-Cœur d'acier est un « *outil de travail de la C.G.T.* », un point c'est tout. Ici, dans un triangle Metz-Thionville-Piennes, on l'appelle « Radio-couarail », un mot patois qui signifie radio-causette, discussion au coin du feu. Une radio de lutte. *« Radio-couarail*, assure un autocollant, *c'est naturel et c'est... la C.G.T. »*

Ecoutons. Voilà Metz pour un temps présent. Les dernières notes de l'indicatif se diluent. Vincent, voix très douce, annonce : *« Vous êtes en direct sur Radio-couarail... encore une fois »* (rires). Jacques prend l'antenne pour indiquer qu'en raison de la « situation » l'émission des enfants, « La baleine bleue », n'a pu être diffusée dans l'après-midi : mille excuses. Et l'on enchaîne sur une chanson de Jean Ferrat, *Camarades*. Durant trois heures, on bavardera ainsi dans le poste, on entendra de la musique (classique, rock, régionale). « Papie Marcel » est à la console technique, casque d'écoute sur la tête. Les animateurs interrogent des militants en lutte ou en grève qui racontent *« l'ambiance dans la boîte », « ce qui se passe dans les taules », « le travail pour gagner misère »*. Raymond Guyot joue les rédacteurs en chef.

Si *le Républicain lorrain* — ce quotidien régional que les cégétistes lisent du bout des yeux — raconte *« n'importe quoi »*, gare ! Radio-couarail l'étrille. Idem pour les patrons, M. François Ceyrac en tête. Sur les ondes, on le corrige, on le rectifie, on le morigène. Idem pour les partenaires syndicaux, pas si vigilants, pas si fondamentalement dans le bon chemin que la C.G.T. (*« oui, on peut regretter que la C.F.D.T. n'ait pas été aussi ferme que nous »*). Attention ! C'est son devoir, la C.G.T. *« ne se tatra pas »*.

Pas d'équivoque possible

La C.G.T. ? Le sigle revient souvent sur les ondes. Sans cesse. Il n'y a pas d'équivoque possible, pas de tromperie sur l'origine des émissions. Après chaque disque, Vincent le dit : *« Ici Radio-couarail, radio de lutte de la C.G.T. »* Raymond Guyot le répète, c'est une radio « faite par les travailleurs, pour les travailleurs ». Enfin... pour certains d'entre eux. Car l'ouverture est limitée. Un militant C.F.D.T. remarque : *« Il n'est pas question que notre organisation ou le P.S., ou le P.S.U. s'exprime. Régulièrement, on a notre dose, on en prend sur la gueule. »* Et pourtant, Radio-couarail a su éviter en partie le piège du « baratin syndical », du « ronron ».

L'expérience de la « radio de lutte » de Longwy a porté ses fruits. Les animateurs, s'ils ne sont pas à l'origine des professionnels de la radio, finissent par le devenir. D'instinct, ils savent quand une pause musicale est nécessaire, ils sentent à quel moment la lassitude de l'auditeur est proche. Radio-couarail est au point. Son antenne, fichée au sommet du château d'eau, permet de couvrir une distance de 15 kilomètres, et le problème du brouillage ne se pose pas. En brouillant Radio-couarail, les techniciens de Télédiffusion de France savent bien qu'ils brouilleraient aussi les émissions d'une station allemande. Bref, Radio-couarail est écoutée, et bien. Les chiffres ne font pas peur à ses animateurs, qui avancent : *« Nous avons 37 % d'écoute. »* A la question *« Comment l'avez-vous déterminée ? »*, ils répondent froidement : *« Par des sondages. »*

En fait, qu'importent les chiffres ? Qu'importe, pourvu que soit diffusée *« l'opinion de l'organisation syndicale la plus représentative du pays et la plus muselée »*. Une audience, même limitée, est toujours préférable à rien. Radio-couarail, comme les dix-sept autres radios de la C.G.T., s'efforce donc de *« s'adapter au terrain »* et de *« faire connaître ce qui se passe et ce qu'on nous cache »*. D'où le côté redresseur de tort. D'où la fronde qui lui est propre. Radio-couarail, en peu de temps, a su devenir une radio-tract chaleureuse. Un outil de propagande. Les cégétistes en sont satisfaits et même très fiers. *« Radio-couarail dit la vérité*, résume à sa manière un militant. *C'est la radio qui dit la vérité. »*

LAURENT GREILSAMER.

(1) *Le Monde* des 20-21 mai et 3-4 juin 1979.

VU

LE FOOTBALL ET LE REGGAE

La Jamaïque à travers un ballon rond c'est une façon d'appréhender le sport non pas comme une compétition ou un loisir, mais comme le reflet d'une société, l'amplificateur de ses vibrations. C'est ce qu'ont fait Paul Alessandrini et Jean-Pierre Janssen, dimanche sur Antenne 2, avec un talent et une intelligence qui méritent le respect. Le ballon dans le stade, mais aussi le ballon dans la rue. A la Jamaïque le football et le reggae sont la seule alternative à la misère, des exutoires magiques qui fonctionnent comme les soutiens du quotidien mais aussi comme l'espoir d'échapper un jour au ghetto. « La revanche des déshérités », dit Paul Alessandrini. Ainsi durant une demi-heure, reggae et football se renvoient la balle sur des images magnifiques remarquablement synchronisées avec la musique.

On voit ces gosses taper dans la balle au rythme du reggae, au rythme de leur vie, avec une souplesse et une agilité merveilleuses. On suit Michael Edwards, un footballeur membre de Santos, l'équipe championne de Jamaïque. « Nous avons l'habitude, dit-il, avant de commencer un match de chanter ce texte de Bob Marley : « Nous sommes » ce que nous sommes et nous » refusons d'être ce que vous » voulez. » Coiffé de « natty dreads » (ces tresses sont un signe de liberté), Michael Edwards est un rasta. Il fume de la ganja et entretient son corps avec soin. « Il y a de grands rapports entre la musique et le football, affirme-t-il. Il faut harmoniser un potentiel, ainsi de Bob Marley et son groupe, ainsi d'une équipe de onze joueurs sur un terrain. »

On retrouve Bob Marley dans son studio en train d'enregistrer son nouvel album, Uprising. Il joue au football avec ses musiciens, les Wailers. « Nous sommes des rastas, explique-t-il, et par là même nous n'exprimons pas seulement des qualités physiques et musicales mais spirituelles au service de Dieu. » Et d'ajouter : « J'ai besoin de jouer au foot..., le football c'est la liberté. » Burning Spear, un autre musicien jamaïquain de réputation internationale, déclare que : « Football et reggae font partie de la même famille. Le sport et la musique permettent et aident les jeunes à s'exprimer. » Il chante a cappella, chez lui à St-Ann's-Bay.

Jean-Pierre Jansen et Paul Alessandrini n'ont pas chargé le film de commentaires, ils se sont contentés de laisser vivre, de laisser dire leurs personnages ; d'ailleurs leurs visages parlent d'eux-mêmes. Il faut voir ces vieillards vêtus de costumes incroyables perdus dans le temps, ces clochards célestes dont les visages souverains disparaissent derrière des effluves de fumée qu'ils aspirent dans des pipes chargées de ganja. La photographie, les couleurs, le rythme du montage sont d'une rare beauté.

Les portraits défilent, entrecoupés de ballons ronds et l'on découvre un pays où les rastas, grâce au football et au reggae, grâce à leur foi, grâce à leur désir de retourner aux racines et à la cultures noires, sont de plus en plus nombreux et marquent chaque jour des points contre le pouvoir. Avec ses tranches de vie et de société, rastas et ballon rond offrent une âme qui fait habituellement défaut à ce genre de reportages. C'est un modèle d'intelligence et par la même occasion une introduction opportune à la musique de Bob Marley qui effectue actuellement une grande tournée en France.

ALAIN WAIS.

★ Discographie : *Bob Marley* chez Phonogram ; *Burning Spear* chez Pathé-Marconi.

Lundi 16 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.

18 h 55 Les inconnus de 18 h 55.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
L'argent de vos vacances.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
La chute de Reynaud.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « Ces messieurs de la famille ».
Film français de R. André (1968), avec P. Blanche, D. Cowl, J. Poiret, M. Serrault, A. Cordy, A. Carrere, A. Gaël, J. Yanne.
Le directeur commercial d'une entreprise industrielle reçoit chez lui un Américain très puritain, éventuel acheteur. Celui-ci est surpris et horrifié par les événements qui se passent chez son hôte.
De bons comédiens dans un vaudeville aux gags routiniers et d'une médiocrité absolue.

21 h 55 Nouvelles de l'histoire : M. Braudel.
Invité, M. Fernand Braudel, homme de synthèse et d'histoire qui vient de publier Civilisation matérielle, économie et capitalisme : *un œil exigeant, loin des doctrines toutes faites.*

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Question de temps.
Notre défense face au danger nucléaire.
Avec MM. Pierre Desprairies, président de l'Institut français du pétrole ; Jean-Louis Gergorin, directeur du centre d'analyses et de prospectives du ministère des affaires étrangères ; Pierre Mayer, inspecteur général des finances ; Alfred Grosser, économiste, et Alain Duhamel, journaliste.

22 h 5 Série : Portrait de l'univers.
Le laser. Avec le professeur Alfred Kastler.
Une rencontre intéressante avec l'un des pères du laser, où l'on voit se croiser la vie d'un homme et les rayons cohérents de son invention.

22 h 50 Variétés : Salle des fêtes.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes.

18 h 55 Tribune libre.
Comité catholique contre la faim et pour le développement.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la Belle Epoque.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma public : « la Leçon particulière ».
Film français de M. Boisrond (1968), avec N. Delon, R. Hossein, R. Verley, B. Le Coq, M. Sarcey, K. Christina.
Un étudiant en philosophie s'éprend de la maîtresse d'un coureur automobile ; devient son amant et découvre les passions du monde des adultes.
Initiation sentimentale et sexuelle selon les schémas bourgeois d'un certain théâtre de boulevard. Sans intérêt.

21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, « Christina », d'après M. Eliade.
19 h. 30, Présence des arts : « Art 11' 80" » à Bâle.
20 h., « Le Diable amoureux », d'H. Weitzmann, d'après J. Cazotte (rediff.).
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le Christ romantique (Nerval).
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : jazz-time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Les chasseurs de son.
20 h. 30, Cycle Isaac Stern, en direct de Radio-France : « Roméo et Juliette », ouverture (Tchaïkovski) ; « Poème pour violon et orchestre » (Chausson) ; « Concerto pour violon et orchestre n° 2 en ré mineur » (Wieniawski) ; « Un Américain à Paris » (Gershwin), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine. Avec Isaac Stern, violon.
23 h., Ouvert la nuit : le vingtième siècle : 23 h. 5, Michel Beroff, piano (œuvres de Bartok, Debussy, Milhaud) ; 0 h. 5, Portrait pour le siècle : Hans Eisler.

LE LANCEMENT DE RADIO-MAYENNE

Daniel Hamelin va vite et fort

Après Fréquence-Nord et Radio-7, Radio-Mayenne, la troisième des stations expérimentales lancées par Radio-France à la demande du ministère de la culture et de la communication, a commencé d'émettre ce lundi 16 juin, à 6 heures.

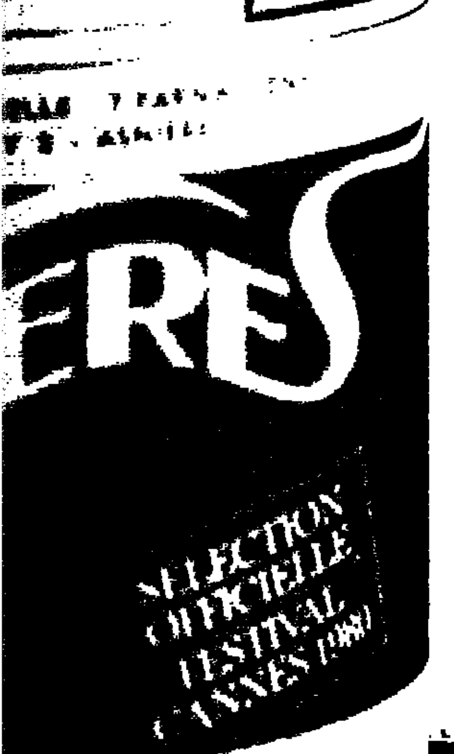
Inaugurant le jeudi 12 juin à Laval le studio dont la responsabilité a été confiée à Daniel Hamelin, Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France, a défini — comme elle l'avait fait à Lille — ce que sera la « Tribune d'expression locale », une heure d'antenne où doivent s'exprimer durant un temps égal les élus locaux, les représentants syndicaux, ceux des chambres consulaires et ceux des associations (qui sont au nombre de 5 000 dans le département de la Mayenne). Mme Baudrier a évoqué, en outre, les rapports de Radio-Mayenne avec la presse écrite, soulignant à nouveau qu'il n'y aurait pas de *« pillage rédactionnel »* et surtout que Radio-Mayenne est une radio sans recettes publicitaires.

Cependant, le rédacteur en chef du quotidien *Ouest-France* a eu le sentiment d'être *« placé devant le fait accompli »*, tout comme le représentant de l'autre journal distribué depuis trois ans dans la Mayenne, *le Courrier de l'Ouest* : il leur a en effet été annoncé que la revue de presse quotidienne prévue dans les programmes de Radio-Mayenne serait assurée alternativement par un journaliste de l'une et de l'autre rédaction.

C'est Philippe Cressard, directeur départemental d'*Ouest-France*, qui était invité le premier, ce lundi, à présenter les titres de son journal : *« Nous sommes piégés*, dit-il. *En effet il est impossible à « Ouest-France » de ne pas être présent à l'antenne en raison même de la concurrence avec « le Courrier de l'Ouest » qui est bien décidé à profiter de l'audience de Radio-Mayenne pour renforcer son implantation à Laval. » « Cependant*, ajoute-t-il, *cette collaboration »*, qui devait être mise *à l'étude, nous est en quelque sorte imposée. »* Il conclut : *« Daniel Hamelin est allé vite et fort. Il est difficile dans ces conditions de refuser. »*

A noter que, dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 juin, des cambrioleurs ont dérobé un magnétophone, deux platines et un micro dans les locaux de Radio-Mayenne.

● *Le comité directeur du P.S.*, réuni samedi 14 juin, a confirmé sa solidarité avec les animateurs des radios libres et décidé d'organiser un colloque sur cette question afin de mettre au point une proposition de loi.



Mardi 17 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.

12 h 35 Midi première.

13 h Journal.

13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
Etre à la Une ; 14 h. 5, Mardi guide ; 14 h. 30, Série : « Columbo » (n° 2) ; 15 h. 4, Variétés (et à 17 h. 30) ; 15 h. 45, Regard des femmes sur la société : les femmes et l'argent ; 16 h. 45, Chant et contre-chant : Claude Nougaro.

17 h 35 Football : Championnat d'Europe.
En direct de Milan : Tchécoslovaquie - Pays-Bas.

19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Pétain demande l'armistice.

20 h Journal.

20 h 30 Documentaire : De Gaulle (1890-1970).
Le titre de cette émission la définit fort bien puisqu'elle fait largement appel à de Gaulle lui-même pour parler de de Gaulle.

22 h L'Opéra de Pékin.
« Le Vol de l'herbe magique » ; « la Servante et le Général » ; « la Panthère » ; « la Forteresse de Yen-Tang-chang ». (Spectacle présenté à Paris au mois d'avril.)

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : Le scandale.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Aujourd'hui madame.
Les grandes voyageuses.

15 h Série : La dynastie des Forsyte.
Naissance d'un Forsyte.

16 h Libre parcours.
Les guerriers de bronze ; Les Celtes aux têtes coupées.

17 h 20 Fenêtre sur... Point 2 000.
La lumière.

17 h 50 Récré A 2.
Papivole ; Les Bubblies ; Discopuce ; Les quat'z'amis ; Mes mains ont la parole.

18 h 30 C'est la vie.
En direct de Bretagne.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Opération patrimoine.
En direct de Bazas (Gironde).
Un dossier qui clarifiera peut-être le concept écartelé de « patrimoine ». Avec la participation de MM. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture ; Jean Favier, directeur des Archives de France ; Georges-Henri Rivière, fondateur du Musée des arts et traditions populaires.

22 h Débat : L'héritage de tous les Français.
Avec MM. J.-P. Lecat, ministre de la culture et de la communication ; J. Favier, directeur général des Archives de France ; J.-B. Marquette, professeur d'histoire à l'université de Bordeaux ; G. Klein, conservateur du Musée alsacien de Strasbourg ; J.-M. Rouquette, conservateur des musées d'Arles ; B. Castrot, architecte et professeur ; P. Paret journaliste au journal « Sud-Ouest » et Mlle S. Régnier, de l'éco-musée du Creusot, et notre collaborateur F. Edelmann.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.

18 h 55 Tribune libre.
Union des athées.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : août 1914.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma pour tous : « le Gentleman de Cocody ».
Film français de Christian-Jaque (1964), avec J. Marais, L. Pulver, P. Clay, N. Holloway, M.G. Buccela. (Rediffusion.)
En Côte-d'Ivoire, une chasseresse de papillons entraîne un distingué attaché d'ambassade dans d'extravagantes aventures dont l'enjeu est un trésor caché dans la jungle.
Film d'aventures à la manière de l'Homme de Rio, *bien moins réussi, mais amusant et avec quelques morceaux de bravoure.*

21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses aujourd'hui familières ; à 8 h. 32, L'au-delà - mort fertile : Les acteurs du jugement dernier ; à 8 h. 50, Les héros de papier.
9 h. 7, La matinée des autres : Nil bleu, terre brûlée (l'Ethiopie).
10 h. 45, Etranger, mon ami : « L'homme qui donnait à manger aux pigeons », d'A. Pakinos.
11 h. 2, Portrait d'un chef : Toscanini (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Pages d'histoire mâconnaise et provençale », avec Uc de Castellane.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés : Chants présents.
14 h., Sons : Boiseries (scierie).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Soif et autres nouvelles », d'Ivo Andritch.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 50, Actualité.
18 h. 30, « Christina », d'après M. Eliade.
19 h. 30, Sciences : Restaurer les céramiques (manufacture de Sèvres).
20 h., Dialogue franco-suédois : « Rôle de l'industrie dans le monde d'aujourd'hui », avec P. Gyllenhammar et R. Dreyfus.
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec P. Mestral.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens (le Groupe des cinq) : œuvres de Glinka, Tchaïkovski et Rimsky-Korsakov ; 10 h. 45 « Boris Godounov », acte I, « Poème de l'extase » Scriabine).
12 h., Musique de table : les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : 13 h. 30, France et musique.
14 h. Musiques : les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée, dialogue avec les enseignants des écoles élémentaires ; 15 h., Piano : « Concerto pour quatre pianos » (Bach) ; « Sonate à quatre mains » (Poulenc) ; « Etudes-tableaux », opus 39 (Rachmaninov) ; « Klavierstucke », opus 119 (Brahms) ; 16 h., « Tres en raya, pour guitare et quatuor à cordes », de Ruiz-Pipo ; 16 h. 15, Les cercles musicaux : Mozart, ses amis, ses élèves, œuvres de von Winter, Fiala, Rosler, Kozeluh.
18 h. 2, Six-Huit : jazz-time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) ; « Sonate n° 11 », opus 22, par P.-L. Aimard ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert au Théâtre de la Ville : « Concerto pour neuf instruments », « Deux Lieder, d'après Rilke » ; « Quatre Lieder, opus 13 » ; « Six Lieder, d'après Trakl » ; « Cinq pièces pour orchestre », de Webern ; « Funération I » (Ferneyhough) ; « Ritorno degli snovidenia » (Berio) ; « Musique de chambre, opus 24 » (Hindemith), par l'Ensemble intercontemporain, dir. Cl. Abbado, avec H. Lukomska, soprano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique des sons dans l'espace, par le G.R.M. de l'INA (Henry, Mion, Lejeune) ; 23 h., Autour du renouveau symphonique (Fauré, Saint-Saëns, Pierné, Widor, Chabrier, Chausson) ; 1 h., Douces musiques (Delius, Scriabine, Villa-Lobos).

Le Monde

sports

FOOTBALL

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS

Des supporters trop « mobilisés »

L'Angleterre ne disputera pas, le dimanche 22 juin, la finale du sixième championnat d'Europe de football. Les *autorités italiennes peuvent ainsi espérer* une « démobilisation » des supporters anglais dont les exactions et les heurts avec les Italiens n'ont pas cessé. A Milan, le jeune Italien poignardé le jeudi 12 juin, à l'occasion de la rencontre Belgique-Angleterre, devra rester à l'hôpital une quarantaine de jours. Son agresseur présumé a été emprisonné. A Turin, un groupe de jeunes Italiens ont incendié un autocar de supporters anglais stationné devant un hôtel. Dans la nuit du samedi 14 juin, la police a dû procéder à une dizaine d'arrestations à la suite d'un violent affrontement entre des Italiens et des Anglais dont les plus âgés n'avaient pas vingt ans.

La commission disciplinaire de l'Union européenne des associations de football a décidé, le 13 juin, d'infliger une amende de *30 000 francs suisses* à l'association anglaise de football pour le comportement de ses supporters. Mais ne devra-t-elle pas suspendre pour un temps l'Angleterre de toutes ces compétitions si les incidents qui se sont multipliés ces dernières *années se poursuivent ?*

A Turin, la mobilisation de mille policiers et carabiniers et la fouille de tous les spectateurs ont permis d'éviter les incidents pendant la rencontre du dimanche 15 juin entre l'Italie et l'Angleterre (toutefois, après le match, cinq Français ont été arrêtés après une bagarre avec des policiers). C'est grâce à un but de Marco Tardelli, obtenu à onze minutes de la fin du match, que les Italiens ont logiquement battu les Anglais qui avaient, semble-t-il, laissé toutes leurs forces dans un programme de compétitions nationales *beaucoup trop pléthorique.*

Pour disputer la finale, les Italiens devront encore battre les Belges, vainqueurs des Espagnols 2 buts à 1 le 15 juin, à Milan. Leur rencontre aura lieu le 18 juin, à Rome. Dans le premier groupe, un *match nul contre la Grèce le 17 juin*, à Turin, suffirait à la République fédérale d'Allemagne pour assurer sa qualification à la finale après sa victoire contre les Pays-Bas par 3 buts à 2 le 14 juin, à Naples. Trois des huit équipes sont d'ores et déjà écartées de cette finale : l'Angleterre et l'Espagne dans le groupe 2, et, dans le groupe 1, la Grèce battue par la Tchécoslovaquie 3 buts à 1 le 14 juin, à Rome.

« Voir Naples et... »

De notre envoyé spécial

Naples. — Comme une armée en déroute errant en plein désert, rosis par le soleil et à la recherche d'un coin d'ombre ou du moindre point d'eau, les quelques milliers de supporters *néerlandais déambulant dans* Naples en frisant l'apoplexie, samedi 14 juin, ne laissaient rien augurer de bon pour leurs favoris. Ils étaient pourtant loin de se douter que, par cette fin d'après-midi caniculaire, ceux-ci allaient illustrer le vieux dicton, *« Voir Naples et mourir »*.

Cette équipe conquérante et dévastatrice qui, à défaut de titres, aura *marqué la décennie 70 par son style* — finaliste des Coupes du monde 1974 et 1978 et troisième du championnat d'Europe 1976 — n'a cette fois pas seulement été battue par cette rivale allemande, qu'elle n'a d'ailleurs jamais pu vaincre depuis plus de vingt-quatre ans, mais elle a été surclassée au point que le score de 3 buts à 0 à onze minutes de la fin du match semblait plutôt heureux pour elle. *« Nous n'avons jamais eu l'initiative*, reconnaîtra après le match Jan Zwartkruis, l'entraîneur néerlandais. *Nous avons manqué de puissance devant les Allemands. »* Johnny Rep, le « Stéphanois » *de cette équipe, était plus* critique : *« Nous n'avons plus de grands joueurs au milieu. Les attaquants n'ont pas beaucoup de bons ballons. De plus, nous étions asphyxiés par la chaleur. »*

La suite de cette compétition permettra peut-être de mieux déterminer le rôle joué par le soleil napolitain dans la mise au grand jour de cette dégénérescence. Comme la Tchécoslovaquie et l'Italie, les Pays-Bas ont trop longtemps vécu sur une ossature de joueurs exceptionnels et n'ont pas su injecter à petites doses le sang neuf qui aurait pu permettre une transition sans heurt avec une *nouvelle génération.* Parmi les Néerlandais présents en Italie, onze étaient en effet en Argentine pour la Coupe du monde 1978 et six en République fédérale d'Allemagne en 1974. Mis à part Rudy Krol qui s'est préparé une semi-retraite dorée à Vancouver dans le championnat nord-américain, ce sont encore ces mêmes joueurs que Belges, Français et Irlandais risquent de retrouver sur le chemin de la qualification à la Coupe du monde 1982...

Si la mécanique orange s'est transformée en fondue sous le soleil napolitain, c'est avant tout parce qu'elle exige une dépense d'énergie incom*patible avec les conditions atmo*sphériques locales. Comment les Néerlandais auraient-ils pu pratiquer leur football de courant d'air à base de permutations incessantes, de courses d'appel, de mouvement perpétuel, de flux et de reflux selon que le ballon est gagné ou perdu dans cette cocotte-minute de béton où vingt-deux acteurs et trente mille spectateurs ont été cuits à l'étouffée ?

Mais si cette mécanique orange donne de plus en plus de signes d'essoufflement, c'est surtout parce que plus personne ne sait la remonter depuis la retraite de Johan Cruijff, de Wim Van Hanegen ou de Rob Rensenbrink, auxquels ont succédé des joueurs plus remarquables par leurs qualités athlétiques que techniques ou par leur abnégation plus que par leur vision du jeu. *« Pour pratiquer le football que nous voulons imposer*, estime Rudy Krol, *il faut des jeunes pour soutenir constamment le porteur du ballon et aller chercher celui-ci dans le camp adverse. Nous ne pouvons pas nous contenter d'attendre sur le terrain. »* Or pour stopper la progression allemande, les nouveaux princes d'Orange ont cette fois été réduits à un travail de bûcherons qui laissera sans doute des saignées sur les *organismes de leurs adversaires et*, notamment, de l'avant-centre Horst Hrubesch ou des milieux de terrain Hansi Muller et Bernd Schuster.

Complètement remaniée par rapport au match d'ouverture contre la Tchécoslovaquie, l'équipe ouest-allemande a cette fois laissé une impression de force et d'équilibre de bon augure pour la suite de la compétition et, plus encore, compte tenu de sa jeunesse, pour la Coupe du *monde 1982 où elle pourrait bien* parvenir à maturité.

La titularisation d'Ulrich Stielike, le meneur de jeu du Real Madrid, au poste de libero, derrière un trio de défenseurs — Bernard Dietz, Manfred Kaltz et Hans Peter Briegel — bâtis pour résister à tous les chocs, a incontestablement amélioré la relance. L'incorporation au poste d'avant-centre du puissant Horst Hrubesch pour mobiliser et peser sur la défense adverse a, d'autre part, permis à Klaus Allofs de bénéficier de plus de liberté pour inscrire les trois buts (19°, 59° et 66° minutes) aidé en cela par la révélation au *milieu du terrain de Bernd Schuster.*

Cette démonstration aurait été complète si l'arbitre français Robert Wurtz n'avait pas donné un coup de pouce aux Néerlandais en leur accordant un penalty pour une faute commise en dehors de la surface de réparation et transformé par Johnny Rep (79° minute). Les Néerlandais sont même parvenus à inscrire un second but par Willy Van de Kerkof six minutes plus tard sur un tir de 20 mètres mais il faut bien reconnaître que les Allemands de l'Ouest pensaient déjà un peu trop à la finale de ce sixième championnat d'Europe.

GÉRARD ALBOUY.

AUTOMOBILISME

La victoire de Rondeau aux Vingt-Quatre Heures du Mans

Cinq ans d'obstination

De notre envoyé spécial

Le Mans. — Jean Rondeau, trente-quatre ans, a de quoi être satisfait. Depuis sa victoire aux Vingt-Quatre Heures du Mans, dimanche 15 juin, le voici au palmarès d'une épreuve en compagnie des noms les plus huppés de la construction automobile : Jaguar, Ferrari, Ford, Porsche, Matra, Renault. Or, mis à part un petit nombre d'initiés, qui connaissait vraiment Jean Rondeau, il y a encore peu ?

Il n'a pas volé son succès. Si quelqu'un, à force d'obstination et de persévérance, a bien mérité une telle consécration, c'est bien Jean Rondeau. Même si le plateau du Mans n'est plus ce qu'il était, même si les grands noms de l'automobile ont déserté les Vingt-Quatre Heures, le mérite de Rondeau, compte tenu de ses moyens, est *d'avoir tenu bon* durant deux tours d'horloge et d'avoir damé le pion à toute une colonie de Porsche, pourtant rompues à la course des Vingt-Quatre Heures. A cet égard, Jean Rondeau peut se prévaloir de deux références dignes d'estime. Il est le premier constructeur vainqueur au Mans à avoir conduit lui-même sa voiture, partageant les relais avec son coéquipier Jean-Pierre Jaussaud, et sa vic*toire est de celles qui ont coûté le* moins cher. Son triomphe est aussi celui de la débrouillardise.

Dérisoire budget que celui des Automobiles Jean Rondeau. Il a coûté dix fois plus cher à Porsche et à Renault de gagner aux Vingt-Quatre Heures du Mans. Depuis 1976, année où il a engagé ses premières voitures aux Vingt-Quatre Heures, Jean Rondeau partage son temps entre la conception, la construction et la préparation des voitures, dans le même temps qu'il recherche le financement nécessaire pour une telle entreprise. Or, comme l'argent va au succès et comme les Rondeau, pendant plusieurs années, *se sont* escrimées le plus souvent dans l'anonymat contre les flottes de Porsche et de Renault, la carte de visite du demandeur n'était pas de celles qui ouvrent facilement toutes les portes.

Jean Rondeau, tout en gardant la haute main sur son écurie, vend ses voitures à des annonceurs, tout emballées, comme un produit. Au Mans, cette année, deux des voitures — dont la voi*ture victorieuse, portaient les* couleurs et la marque d'I.T.T. et de l'hebdomadaire *le Point* ; la troisième, celle de Belga. Aussi ne trouva-t-on pas au premier abord des traces de Rondeau sur le classement. Officiellement, c'est la I.T.T.-le Point qui a gagné. Il est difficile de savoir avec précision à combien s'est exactement chiffrée l'opération, mais Jean Rondeau affirme que chacune des voitures *a été vendue son juste prix :* 600 000 francs, soit un budget global de 1 800 000 francs. Ronde d'aspect, comme il se doit pour une voiture portant un tel nom, la championne du Mans est un coupe qui rompt avec la ligne habituelle présentée par ce genre d'engin. Traditionnelle avec son châssis tubulaire amélioré chaque année en aérodynamisme, allégée chaque fois que Rondeau en a eu les moyens, elle est équipée d'un moteur Cosworth de formule 1, dont la puissance a été limitée à 460 ch (1). Ce n'est pas, au demeurant, la première victoire du moteur Cosworth au Mans. En 1975, l'exploit de faire gagner un tel moteur, conçu pour le bref effort des grands prix, plutôt que dans le but de participer à une course d'endurance douze fois plus longue, est revenu à Mirage.

L'effectif permanent des automobiles Jean Rondeau d'un bout de l'année à l'autre comprend huit personnes. Il n'est renforcé que pour les Vingt-Quatre Heures, et encore avec les moyens du bord, par les copains. Rien à voir avec les fortes équipes d'usines qui ont gagné Le Mans auparavant. C'est sans doute la *raison pour laquelle* la célérité des équipes de stand, malgré toute leur bonne volonté, a laissé à désirer les 14 et 15 juin. La Rondeau victorieuse, pour les mêmes opérations de routine — plein d'essence, remplacement des pneumatiques, des disques de freins, etc., — est restée en moyenne arrêtée deux fois plus longtemps que la Porsche de Ickx et Joest, classée deuxième à un tour et demi. De sorte que, malgré les deux arrêts prolongés de la Porsche provoqués par des ennuis d'injection et le remplacement du pignon de cinquième vitesse, aucune des deux voitures n'a été décisivement favorisée ou handicapée *sur* l'ensemble des vingt-quatre heures, même si la Rondeau a bénéficié de moins nombreux ravitaillements, conformément à la nouvelle réglementation du Mans favorisant les moteurs les moins gourmands.

A trois heures de l'arrivée, Jean Rondeau a bien cru que tout était fini. Sous l'averse diluvienne qui s'est abattue sur Le Mans, noyant d'un coup le circuit, il a frôlé par deux fois le rail et *effectué un demi-tête-à-queue.* Réduit à l'impuissance, immobilisé, le constructeur-pilote a vu passer dans ses rétroviseurs, la Porsche de Jacky Ickx, presque au pas, sur la piste transformée en patinoire. La chance a voulu que rien d'essentiel ne soit touché et que Jean Rondeau puisse repartir sans être percuté.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Pour la formule 1, les moteurs Cosworth développent environ 490 CV.

RESULTATS :

1. Jaussaud-Rondeau (Rondeau), les 4 068,020 kilomètres en 24 heures (192,800 km.-h.); 2. Jost-Ickx (Porsche 908), 4 583,306 kilomètres ; 3. J.-M. Martin-Ph. Martin-Spice (Rondeau) ; 4. Fréquelin-Dorchy (W.M.-Peugeot), 4 334,249 kilomètres ; 5. Barbour - Fitzpatrick - Reaman (Porsche 935 K3), 4 327,059 kilomètres, etc.

CYCLISME

Bernaudeau sans opposition dans le Midi-Libre

De notre envoyé spécial

Limoux. — Une étape de moyenne montagne bien construite peut *provoquer des écarts* aussi importants que les plus hauts cols des Alpes ou des Pyrénées. Nous venons d'en avoir la confirmation en suivant le Grand Prix du *Midi libre*, dont les principales difficultés se trouvent localisées dans le massif des Cévennes. Cette épreuve, proche du tour de France, s'est terminée, dimanche 15 juin à Limoux, par la victoire de Jean-René Bernaudeau, qui avait affirmé sa supériorité le premier jour entre Bagnols-sur-Ceze et Mende. Elle *s'est jouée pour l'essentiel sur* les pentes du mont Lozère où des grimpeurs réputés, tels que Michel Laurent ou Robert Alban, ont perdu de nombreuses minutes.

On sait qu'une course par étapes constitue une préparation idéale et, de toute évidence, Bernaudeau a bénéficié dans le *Midi libre* de la forme acquise les semaines précédentes sur les routes du tour d'Italie. Installé au commandement dès le prologue, il a repoussé les attaques dirigées contre lui d'autant plus facilement que celles-ci manquaient de vigueur et de conviction.

Ses adversaires étaient-ils résignés ? On peut le croire en constatant que l'ancien champion du monde, Hennie Kuiper (cinquième du classement général à 1 min. 5 sec.), s'est abstenu d'intervenir et que Joachim Agostinho n'a pas cherché à combler les 12 secondes qui le séparaient du leader. En dépit de son aisance remarquable, il a préféré se contenter d'une place de deuxième qui n'ajoute rien à sa notoriété et l'on s'étonne une fois de plus qu'un routier de sa valeur n'ait pas réussi à remporter une seule épreuve de large audience en douze ans de professionnalisme. Mais ceci explique sans doute cela.

La seule offensive sérieuse fut celle du néerlandais Van de Velde, récent vainqueur du *Dauphiné libéré*. L'échec de sa longue échappée solitaire déclenchée avant le col de Finiels condamna l'opposition, qui se révéla ensuite d'une extrême faiblesse. Voilà qui paraît situer le cyclisme professionnel actuel à un niveau relativement bas.

Le *Midi libre* marque cependant un tournant décisif dans la carrière de Bernaudeau, qui a pris conscience de ses moyens et atteint sa complète maturité conformément aux prévisisions de son directeur sportif, Cyrille Guimard. A l'inverse, il a mis l'accent sur la condition extrêmement précaire de Michel Laurent, dont la participation au tour de France devient incertaine.

JACQUES AUGENDRE.

RÉSULTATS

Athlétisme

L'Allemand de l'Ouest Guido Kratschmer a porté, les 13 et 14 juin, à Bernhausen (R.F.A.), le record du monde du décathlon à 8 649 points un mois après que le Britannique Daley Thompson eut réalisé 8 622 points. Les performances de Kratschmer, qui est âgé de vingt-sept ans, mesure 1,84 mètre et pèse 90 kilos, sont les suivantes : 10 sec. 58 au 100 mètres, 7,80 mètres en longueur, 15,47 mètres au poids, 2 mètres en hauteur, 48 sec. 4 sur 400 mètres, 13 sec. 32 au 110 mètres haies, 45,52 mètres au disque, 4,60 mètres à la perche, 66,50 mètres au javelot, 4 min. 24 sec. 15 au 1 500 mètres.

A Talence (Gironde), au cours de la réunion internationale d'épreuves combinées, la Française Florence Picaut a amélioré son record national du pentathlon en marquant 4 463 points (13 sec. 63 sur 100 mètres haies, 12,61 mètres au poids, 1,84 mètre en hauteur, 6,03 mètres en longueur, 2 min. 18 sec. 3 sur 800 mètres).

Football

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS

Groupe I

R.F.A. bat Tchécoslovaquie	1-0
Pays-Bas bat Grèce	1-0
R.F.A. bat Pays-Bas	3-2
Tchécoslovaquie bat Grèce	3-1

Classement. — 1. R.F.A. 4 points ; 2. Tchécoslovaquie et Pays-Bas, 2 ; 4. Grèce, 0.

Groupe II

Belgique et Angleterre	1-1
Espagne et Italie	0-0
Belgique bat Espagne	2-1
Italie bat Angleterre	1-0

Classement. — 1. Belgique et Italie 3 points ; 3. Angleterre et Espagne, 1.

JEUX OLYMPIQUES

« Courir pour la liberté »

A Paris, dimanche 15 juin, on a couru pour le respect des droits de l'homme en U.R.S.S. Environ trois cents personnes, parmi lesquelles les dissidents soviétiques Boukovski et Kouznetsov et le peintre-écrivain Marek Halter, sont parties au petit trot de la place Victor-Hugo faire un tour du côté de l'ambassade d'Union soviétique, boulevard Lannes, à l'appel d'un comité dont sont notamment membres MM. Raymond Aron, Jean Elleinstein, Alain Geismar, Eugène Ionesco et Bernard-Henri Lévy.

Une manière comme une autre de montrer que le sport doit rester synonyme de liberté et de protester contre la tenue des Jeux olympiques à Moscou. Mais en courant pour les droits de l'homme on a toutes les chances de se faire rattraper par la politique. En l'occurrence, une trentaine de membres du Parti des forces nouvelles qui ont galopé de concert.

Au lieu de ces embarrassants compagnons de route, les organisateurs auraient sans doute préféré obtenir la participation de Guy Drut, dont ils disaient avoir le soutien. Mais l'ancien champion olympique, qui a retrouvé le chemin des stades après quelques années de bannissement, avait préféré courir après la renommée à Brême. Et il l'a touchée du doigt en réalisant 13 sec. 87 sur 110 mètres haies. — A. G.

TENNIS

La France éliminée de la Coupe Davis

Pour la deuxième année consécutive, la France a été éliminée par la Tchécoslovaquie en Coupe Davis. Cette fois, ce n'était plus à Roland-Garros mais à Prague, et le résultat final de 5-0 en faveur des Tchèques est infiniment plus sévère.

La paire Smid-Slozil ayant battu samedi, en trois sets à zéro, l'association Portes-Bedel, les deux derniers simples de dimanche n'étaient plus disputés que pour la forme. Les Français Roger-Vasselin et Portes s'efforcèrent, en vain là encore, de remporter une victoire, et tout ce qu'ils purent faire, ce fut, le premier devant Lendl, le second devant Smid, d'accrocher un set sur trois.

En un temps où les champions sont révélés avant vingt ans, les Portes, Bedel, Caujolle, Roger-Vasselin, font déjà partie de la garde descendante. Autour de Noah, ce sont Tulasne et Leconte qui incarnent les espoirs de demain pour une équipe de Coupe Davis régénérée.

VOILE

Tempête sur les solitaires

Le dernier relevé des positions des concurrents de la Transatlantique en solitaire indique que l'Américain Philipp Weld (Moxie) *précède désormais Eugène Riguidel* (V.S.D.) *de 143 kilomètres et Marc Pajot* (Paul-Ricard) *de 151 kilomètres. Selon la radio du cargo français* Joseph-Roty, *qui a croisé Eugène Riguidel,* V.S.D. *ferait route à petite vitesse pour procéder à diverses réparations. Au cours de la dépression qu'ont rencontrée les navigateurs, deux cloisons du bateau de Riguidel ont été fêlées et le carénage avant a été arraché.*

Olivier de Kersauson, quatrième, à 238 kilomètres de Weld, estime que son monocoque (Kriter-VI) *a l'avantage, dans le vent de force 7 à 8 qui accompagne la dépression, de ne pas dériver, contrairement à la plupart des multicoques.*

Plusieurs concurrents ont été contraints à l'abandon, dont le Britannique Paul Rodgers, qui se dirige vers les Açores après une collision avec une baleine. Le Canadien Michael Birch, malgré l'annonce de son abandon la semaine dernière, fait route très au sud, et il est pointé à la onzième place, à 426 kilomètres de Weld.

SPORTS ÉQUESTRES

Le Grand Prix d'Aix-la-Chapelle aux cavaliers anglais

De notre envoyé spécial

Aix-la-Chapelle. — Pour la première fois dans l'histoire d'une épreuve réputée l'une des plus difficiles du monde et exigeant des nerfs d'acier, une femme a inscrit son nom au palmarès du Grand Prix d'Aix-la-Chapelle, disputé sous un soleil intermittent, le dimanche 15 *juin*, dans un stade archicomble, l'exploit arrachant à soixante-dix mille poitrines un « *ja* » formidable d'admiration.

Seule de son sexe, victorieuse de vingt-neuf concurrents, c'est une Anglaise, la blonde aux yeux d'émail bleu *Liz Edgar*, qui fit gagner *For Ever*, alezan longiligne de huit ans, né outre-Rhin, mais « mis au bouton » en Grande-Bretagne. Ce pays décidément n'en finira pas de nous étonner par le nombre impressionnant de cavalières dotées d'un punch qui force la performance. En s'adjugeant les deux premières places — le jeune Anglais John Whiteker suivant au classement sa *compatriote* — les insulaires auront connu à Aix-la-Chapelle leur jour de gloire et gommé leur médiocre prestation dans la Coupe des nations remportée, rappelons-le, par les Français. Ces derniers, qui ont récolté quatre victoires sur les treize épreuves inscrites au programme, ont dû, dimanche, se contenter d'une sixième place en la personne de Gilles de Balanda, pilotant le bai éruptif *Galoubet*, si *délicat à régler* par excès de tempérament (mais quel coup d'ascenseur possède cet étalon !).

Le premier parcours du Grand Prix comprenait treize obstacles, dont un double, un triple et une rivière. Dans la *seconde* manche, les dix-huit cavaliers les mieux placés de la première avaient à sauter dix obstacles correspondant à treize efforts. Le premier élément du double, un oxer de 1,50 mètre de haut et de 1,90 mètre de large, donna lieu à douze fautes, tandis que la rivière, le type même de difficulté abordée avec un pincement à l'estomac par bon nombre de concurrents, ne suscita aucune pénalité.

A la *surprise générale, le crack* allemand Paul Schockemöhle, montant son merveilleux *El Paso*, était contraint à l'abandon dès le premier tour tandis que des champions de la trempe de l'Autrichien Hugo Simon, du Hollandais *Henk Nooren*, du *Français* Hervé Godignon, perdaient toute chance au titre pour une seule faute. Il y eut deux barrages comme prévu, le chronomètre jouant le rôle de juge de paix. Balanda, ayant accroché une perche au premier barrage, disparaissait de la scène. Au terme du deuxième barrage et derrière les deux Anglais, se glissaient respectivement l'Espagnol Alfonso Segovia, le Suisse Walter Gaba*thuler et l'Allemand Peter Luther.* Rarement vus en Europe et présents cette année à Aix-la-Chapelle, les Japonais ont été la curiosité du meeting. Comme les Allemands, ils exploitent des chevaux compacts, puissants, un peu lourds, sur lesquels, trimballés d'un bout à l'autre du terrain, ils se démènent comme des diables.

Ce compte rendu paraîtra incomplet aux amateurs de dressage, discipline fort en honneur outre-Rhin. *Mais*, pour parler de nos représentants, il faudrait d'abord qu'ils fissent parler d'eux. Or, sur le rectangle de dressage, ils ne firent qu'une honnête démonstration de leur bon vouloir. Rarement nous les vîmes à l'alignement de parade. A quand le ressaisissement ?

ROLAND MERLIN.

Le Monde

ÉCONOMIE

Que va faire Peugeot dans la galère de Chrysler ?

Après avoir tenu des années la vedette des groupes les mieux gérés de France, ravissant les analystes, éblouissant les boursiers, Peugeot S.A. inquiète. Il en fait trop, dit-on en citant pêle-mêle la digestion difficile des filiales européennes de Chrysler, la restructuration en cours de ses outils de production, qui grèvent les résultats tandis que les boquets du marché freinent ses ventes, et puis cette politique d'accords tous azimuts lancée depuis peu avec Daf-trucks, Fiat, Matra, Thomson, etc. Enfin, — le comble ! — voilà que le groupe français se lance dans une association durable avec le plus grand canard boiteux de l'histoire de l'automobile !

CHRYSLER Corp., 1 milliard de dollars de déficit en 1979, « *sauvé* » de justesse par une aide venue de Washington, autant dire le diable ! Or, Peugeot, après lui avoir racheté ses filiales européennes, ne s'est pas contenté de lui prêter en mars 100 millions de dollars ; il a négocié avec lui un accord de coopération commerciale et, bientôt, industrielle. « *Peugeot mise sur le redressement de Chrysler* », a observé, inquiet, le chœur des commentateurs, sitôt ces modalités connues.

Où sont passés les sages gestionnaires de la firme de Sochaux ? Grisés par l'ivresse du grand large ? Ou pris malgré eux dans une malencontreuse aventure ? En l'état actuel, tout pari sur la survie à terme de Chrysler *et a fortiori* son redressement relève de la roulette russe ou du poker un bandeau sur les yeux.

Avec les stocks de « *grosses américaines* » frôlant 9 mois de production, une part de marché (8,8 % contre 10,1 % il y a un an) et des ventes en chute libre, un encadrement décimé et désorienté, un réseau commercial au bord de la faillite et un fonds de roulement constamment négatif depuis un an, Chrysler semble allégrement parti pour une seconde année de pertes catastrophiques alors que le plan de redressement élaboré avec le gouvernement prévoit une diminution de près de moitié de son déficit en 1980 (1). A moins d'un miracle, en l'occurrence un succès « *fou-fou-fou* » des nouveaux « *petits* » modèles qu'il doit lancer en septembre, le groupe a peu de chances de respecter le plan d'opération qu'il s'est fixé.

Ce serait moins dramatique si le montage financier compliqué ayant permis l'octroi de l'aide fédérale laissait au groupe quelque marge de manœuvre. Ce n'est pas le cas. En contrepartie de la garantie fédérale d'emprunt de 1,5 milliard de dollars (dont 1,1 milliard de dollars devrait, si tout va bien, être utilisé d'ici à 1983), Chrysler a dû réunir 1,43 milliard de dollars de fonds extérieurs non garantis. En réalité, une partie seulement de cette somme théorique (moins de 40 %) constituera une injection réelle d'argent frais dans le groupe. Elle proviendra pour le plus gros de nouveaux crédits publics consentis par le gouvernement canadien et trois Etats américains. Le reste est, en effet, pour l'essentiel, composé soit de réduction des débours prévus différés de paiement, abandons d'intérêts, gel des salaires, etc.), soit de cessiond d'actifs hypothétiques (Chrysler Finance, le « plus gros morceau » n'a pas trouvé acquéreur) ou déjà réalisées : ainsi, le prêt de 100 millions de dollars versés par Peugeot en mars dernier, et gagé par la part (15 %) de son capital que détient Chrysler, figure-t-il dans la liste des « *réalisations d'actifs* » prévues par le plan.

Ce montage permettait tout juste à Chrysler de financer un déficit réduit en 1980 et une partie de son plan d'investissement sur cinq ans (11 millions de dollars). Il ne suffira pas à éponger des pertes importantes et prolongées. Reste, bien sûr, l'aide fédérale dont Chrysler, soit dit en passant, n'a pas encore réussi à toucher un sou. « *Je serais surpris qu'ils n'utilisent pas la totalité de 1,5 milliard en cinq trimestres* », déclarait récemment un expert américain dans *Business Week*. Ce « *trésor* » une fois épuisé, l'impasse sera de nouveau totale, toutes les parties intéressées à la survie de Chrysler — banquiers, fournisseurs, syndicats, actionnaires, etc. — ayant été, c'est certain, au bout de leurs possibilités.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 26.)

(1) De 500 milliards à 600 milliards de dollars contre 1 097 milliards en 1979.

Vive le charbon importé !

En 1980, la France va importer, du fait d'une demande accrue d'Electricité de France et des grosses cimenteries, quelque 36 millions de tonnes de charbon. Une progression spectaculaire puisqu'elle a atteint 25 % de hausse par rapport à 1979, et 140 % sur la moyenne des années 1970-1973. Dans le même temps, la production nationale sera inférieure à 20 millions de tonnes. La « nouvelle » politique charbonnière entre en application avant même d'avoir été clairement définie.

LA régression de la production nationale n'est pas une surprise : elle a commencé en 1959 avec le plan Jeanneney. Et si les syndicats réclament une relance — l'évolution rapide des prix du pétrole depuis quinze mois ayant amené le prix de la thermie du charbon français en dessous de celui de la thermie-fuel — le gouvernement ne semble nullement décidé à aller dans ce sens : le charbon polonais coûte deux fois et demie moins cher que le charbon national, souligne-t-on au ministère de l'industrie.

Il va donc falloir importer massivement du charbon de l'étranger — de 40 à 50 millions de tonnes à la fin des années 80 — ce qui nécessite une nouvelle stratégie.

« *On en est un peu pour le charbon là où on en était en 1928 pour le pétrole* », souligne un haut fonctionnaire. L'analogie, pour n'être pas entièrement convaincante, n'en sert pas moins de base à la politique actuellement en gestation. Ainsi le premier texte sorti au *Journal officiel* — il y a un mois — concerne-t-il les stocks obligatoires de réserve. L'arrêté du ministre de l'industrie précise : « *Les entreprises productrices et les importateurs-revendeurs d'anthracites, de charbons maigres, de cokes et d'agglomérés destinés à l'approvisionnement du secteur des foyers domestiques et de la petite industrie sont tenus de disposer de stocks dits « de réserve ». Ceux-ci « doivent représenter au moins 15 % des livraisons de la dernière campagne charbonnière corrigée des variations climatiques.* » Mais, au-delà de ce légitime souci de sécurité, les pouvoirs publics ont une triple préoccupation : prendre pied à l'étranger, réviser le monopole actuel de l'importation et reconquérir le marché national sans lequel ces actions seront vaines.

A l'image du pétrole, il est recommandé aux entreprises de prendre des participations dans des mines à l'étranger afin d'assurer la sécurité des approvisionnements français. Mais il faudrait dépenser une quinzaine de milliards de francs en dix ans pour assurer le contrôle de 45 millions de tonnes annuelles. Un seul opérateur national n'y suffirait donc pas. Les grands groupes pétroliers, la Cogema, qui a « *l'ambition de devenir un grand groupe minier* », C.d.F. International, enfin les sociétés privées Pechiney-Ugine-Kuhlmann et Imétal seront amenés à travailler de concert à l'extérieur. C'est d'ailleurs déjà ce qu'ils font.

Les Français sont ainsi présents en Australie (C.d.F. International et Imetal à Wambo), en Afrique du Sud (la C.F.P. à Ermelo), au Canada (C.d.F. International et Cogema dans le capital de Quintette Coal Mining), et aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays — qui possède 25 % des réserves prouvées de charbon du monde, — il y a même plusieurs prises de participation : la C.F.P. possède deux filiales, l'une en Pennsylvanie (Anthracorp Inc.) dans le capital de laquelle les Charbonnages et Cogema pourraient entrer; et l'autre dans le Wyoming (Frontier Coal) où les Charbonnages pourraient être associés.

Quant à Elf-Aquitaine — moins engagée dans le charbon que la C.F.P., — elle n'en détient pas moins depuis 1974 deux mines près de Pittsburg (Pennsylvanie) et elle vient de signer un contrat avec E.D.F. Si l'on ajoute la formation aux Etats-Unis d'une société de commercialisation, la Coal Trading Corporation, sous l'égide de l'Association technique de l'importation charbonnière (ATIC) avec la participation de C.d.F., d'une filiale du National Coal Board et de sociétés minières américaines indépendantes ainsi que les projets des opérateurs français en Australie et en Colombie, on voit que la politique d'implantation à l'étranger est largement engagée.

Mais dès lors que de nombreux opérateurs — y compris les compagnies pétrolières internationales qui détiennent plus de 50 % du charbon produit outre-Atlantique — vont participer au commerce croissant du charbon vapeur (les besoins de la sidérurgie restant stationnaires), sera-t-il possible de maintenir un monopole d'importation ?

Depuis la loi du 17 mai 1946 relative à la nationalisation des combustibles minéraux l'ATIC règne — en tant que mandataire — sur les importations de charbon de l'étranger. Non sans succès. Premier acheteur mondial, l'ATIC pèse de ses trente-cinq ans d'expérience sur les prix et sur toutes les transactions. Cette association à but non lucratif n'apprécie pas les structures lourdes et, si elle n'investit pas, elle ne déteste pas présider aux rapprochements, préparer les prises de participation, agir dans la discrétion. « *L'ATIC, c'est un club* », dit-on au siège, rue de Longchamp.

Mais, à chercher toujours le meilleur prix, l'ATIC fait peur. Quelques opérateurs craignent d'investir à l'étranger pour s'entendre dire au bout de trois ans : « *Nous avons trouvé du charbon moins cher.* » D'où l'idée — qui ne fait pas l'unanimité dans l'administration — d'une possible délégation du monopole de l'administration. Une « loi de 1928 » qui ne dirait pas son nom, puisqu'une simple instruction ministérielle à l'Association permettrait une telle délégation.

La moindre lézarde dans un monopole — qui a permis de parler d'égal à égal avec les monopoles étatiques de l'Est (Pologne, U.R.S.S.), les quasi-monopoles de la Sarre et de la Grande-Bretagne et avec les grandes sociétés minières américaines — ne produira-t-elle pas l'éclatement de l'ATIC au profit, bien sûr, de compagnies pétrolières qui, depuis les années 70, investissent pour se transformer en compagnies énergétiques ?

Quelle que soit la décision — attendue dans les semaines à venir — des pouvoirs publics, ceux-ci devront, pour que cette politique charbonnière ait un sens, relancer la consommation intérieure. D'autant que si E.D.F. a rapidement reconverti ses centrales mixtes en charbon et commandé quelques nouvelles centrales, la mise en production de quatre à cinq réacteurs nucléaires chaque année entraînera rapidement une régression de cette demande.

Pour le gouvernement, cela sera compensé par les besoins de l'industrie et des chauffages collectifs. D'où les primes (de 20 % à 25 % du surcoût de l'équipement « charbon » par rapport à un équipement « fuel ») annoncées au mois de mai pour les industriels qui se reconvertissent (*le Monde* du 21 mai). De même, le dispositif réglementaire d'économie d'énergie, qui interdit la publicité incitative à la consommation d'énergie, a-t-il été assoupli, le 3 juin, pour permettre les actions publicitaires en faveur du charbon.

Sera-ce suffisant pour inciter les industriels à retourner au charbon ?

BRUNO DETHOMAS.

Réformer ou fermer

DES deux côtés de l'Atlantique, la réforme du fonctionnement des bourses de commerce et des marchés à terme de marchandises est à l'ordre du jour. Aux Etats-Unis, où le marché de l'argent-métal n'a échappé au « krach » que grâce au concours des pouvoirs publics et des banques, les autorités monétaires et le Congrès enquêtent sur les anomalies, les lacunes et les abus qui ont failli provoquer un véritable « désastre », selon un haut fonctionnaire américain (*International Herald Tribune* du 9 juin 1980).

En France, ce n'est pas l'excès d'activité qui menace le fonctionnement des marchés, bien maigres, mis à part le sucre blanc, mais plutôt de graves insuffisances dans le contrôle et la réglementation. Commentant, lundi 9 juin, un rapport du Conseil économique et social présenté sur le sujet « le Monde de l'économie » du 10 juin 1980), M. Jean Menu, le rapporteur, a préconisé la mise en œuvre d'une « *réforme complète et radicale* » en deux étapes. Dans la première, considérée comme « probatoire », et qui devrait durer trois ans, seraient effectuées les études techniques et financières qui, « *jusqu'à présent, font gravement défaut* ». Un certain nombre de procédures techniques seraient expérimentées, aux fins d'améliorer les conditions de fonctionnement des marchés. De nouvelles institutions de régulation et de contrôle seraient élaborées. A l'issue de cette période probatoire, un bilan serait établi « *permettant de faire le point sur l'assainissement des marchés, l'efficacité des mesures adoptées à cet effet, et le niveau d'activité de ces marchés par comparaison avec la situation actuelle.* »

Dans le cas où ce bilan serait positif, la nouvelle institution serait mise en place. On pourrait alors se prononcer sur l'opportunité de créer de nouveaux marchés. Dans le cas où il serait négatif, « *la fermeture de ces marchés, qui devrait être décidée par le gouvernement, s'ensuivrait sans appel, cette dernière condition étant essentielle aux yeux du Conseil économique et social.* » En attendant, quelques réformes partielles pourraient être rapidement appliquées, notamment celles des « déposits » (dépôts de garantie en espèces effectués par les opérateurs à découvert) et du démarchage.

Le rapport du Conseil s'est assez longuement étendu sur ce dernier point, particulièrement brûlant, puisqu'il met en question la profession de « remisier » (démarcheur), popularisée par le roman et le film.

La profession de démarcheur ne fait toujours l'objet d'aucune réglementation, malgré le souhait de la Commission des opérations en Bourse, et bien qu'un groupe de travail constitué sous l'égide du ministère de l'économie se penche sur le problème depuis pas mal de temps. L'activité des remisiers, rémunérée au moyen d'une rétrocession sur les commissions encaissées par les commissionnaire agréés, a fait l'objet des plus sévères critiques, y compris au sein de leur propre profession, qui stigmatise en vain les « brebis galeuses ». Leur recrutement s'effectue, le plus souvent, par voie de petites annonces, leur formation est rudimentaire (quelques heures), leur « durée de vie » professionnelle n'excédant pas dix-huit mois, et un certain nombre d'entre eux disparaissent après avoir fait perdre leur capital à leurs clients au terme d'opérations trop nombreuses destinées à multiplier abusivement leurs commissions. Le rapport relève, à ce sujet, les carences du pouvoir disciplinaire de la compagnie des commissionnaires agréés, dont les moyens d'action sont assez réduits, au demeurant. Enfin, se penchant sur le sort des malheureux opérateurs, il évoque le manque d'informations sur le mécanisme du marché, le danger des mandats de gestion « de fait » et les « bordereaux comptables trompeurs ».

Ce sombre tableau ne dépeint certes pas la situation de toute la profession, mais il montre à quel point il devient urgent de mettre de l'ordre dans des procédures qui doivent prendre, et prendront, une place de plus en plus grande dans une économie ouverte : les fluctuations des cours des marchandises sont trop grandes pour qu'il ne soit pas indispensable de s'en protéger.

FRANÇOIS RENARD.

Le rapport Brandt sur l'aide au tiers-monde

LE LANGAGE DE LA GÉNÉROSITÉ NE SUFFIT PAS

Le rapport Brandt rédigé à la demande de M. Robert McNamara, président de la Banque mondiale, par un groupe de personnalités que dirigeait l'ancien chancelier d'Allemagne, peut-il fournir une base sérieuse pour la relance d'une politique d'aide aux pays en voie de développement, thème central de la prochaine réunion (en septembre) de la session extraordinaire de l'Assemblée des Nations unies « sur une troisième décennie du développement », et des éventuelles « négociations globales » réclamées par les pays non alignés ? Les conclusions de la commission Brandt, composée de vingt et une personnalités appartenant soit au monde industrialisé (dont MM. Edward Heath, Edgard Pisani, Olof Palme), soit aux pays du tiers-monde (dont MM. Eduardo Frei, Antoine Kipsa Dakouré, Adam Malik, Amin Jamal, Layashi Yaker), sont-elles de nature à contribuer vraiment à la solution de l'angoissant problème de la pauvreté ?

par FRANCISCO VERGARA (*)

LE rapport élaboré par la commission Brandt (1), qui vient d'être publié en anglais (2), a reçu un accueil très favorable dans la presse, notamment en raison des nombreuses propositions généreuses qu'il contient. Ces propositions risquent néanmoins de camoufler le fondement, l'essence économique du projet Brandt, qui, lorsqu'elle est énoncée clairement, sans édulcoration, apparaît moins généreuse, et pour le moins utopique. Le rapport Brandt expose, un par un, les principaux problèmes que rencontre la communauté internationale au stade actuel de son développement. Il propose pour chacun de ces problèmes des solutions dont le coût est chiffré, et il avance un programme mondial pour leur financement. Au fond, ces problèmes se réduisent à deux : la misère qui s'aggrave dans le tiers-monde, d'un côté ; le chômage et la crise économique qui se développent dans les pays industrialisés, de l'autre. La solution miracle et simultanée pour les deux problèmes, c'est une sorte de plan Marshall pour le tiers-monde, *c'est-à-dire* un transfert massif de ressources, de 30 milliards à 40 milliards de dollars par an, en plus de l'« aide » actuelle (29 milliards de dollars).

Le raisonnement économique de la commission Brandt est simple. Ce plan aiderait le tiers-monde à se développer et augmenterait ses revenus. Cela aurait comme conséquence des achats accrus en Occident, relançant la production et résorbant le chômage dans les pays développés.

Déjà, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les Etats-Unis avaient compris qu'un rapide rétablissement du pouvoir d'achat européen et japonais contribuerait à maintenir le plein emploi chez eux. De cette idée est né le plan Marshall, qui a aidé à relever l'économie des pays de l'Europe occidentale. Les Américains avaient appliqué l'idée de Keynes sur la relance de l'activité économique par le pouvoir d'achat, dans le cadre des pays industrialisés. Willy Brand propose l'application de cette idée à l'échelle mondiale.

A quoi serait utilisée cette aide ? Le rapport Brandt énumère un par un tous les aspects : extirpation des endémies, développement de l'enseignement, stabilisation et expansion de la production alimentaire, etc. Buts très nobles, certainement, mais leur énumération *in extenso*, fait presque oublier le noyau économique du plan Brandt : le transfert massif vers les pays du tiers-monde des industries à faible technologie, devenues peu rentables en Occident.

(Lire la suite page 26.)

(1) Voir notamment *le Monde* des 14 février et 15 mars 1980.

(2) North-South : *A programme for survival*. Pan-Books, London, 1980.

(*) Economiste.

La bataille du ticket modérateur

Une mauvaise querelle

Tous les syndicats, y compris F.O., tous les partis, à l'exception de l'U.D.F., s'opposent à l'application d'un décret du 15 janvier 1980 instaurant à partir du 1er mai un « ticket modérateur d'ordre public » (T.M.O.P.), c'est-à-dire l'obligation pour les assurés de supporter directement au moins 5 % des frais de santé quand ils ne sont pas pris en charge à 100 % par les caisses d'assurance-maladie. Ce décret, qui limite le remboursement complémentaire accordé par des mutuelles ou des assurances et s'oppose ainsi à la gratuité totale des soins, a ainsi provoqué « une mauvaise querelle » d'ordre à la fois politique, économique et social. Le ministère de la santé, qui maintient le contact avec la Fédération nationale de la Mutualité française, se déclare toujours prêt à négocier un compromis.

C'EST une bien vieille histoire que celle du « ticket modérateur d'ordre public » : une sorte de serpent de mer que, à intervalles réguliers, le gouvernement ressort, en dépit des vives protestations qu'à chaque fois cette affaire suscite, provoquant le recul des pouvoirs publics.

Dès la création, en 1928, des assurances sociales, le principe fut retenu que la mise en place d'une assurance obligatoire, en cas de maladie, ne saurait se traduire par une gratuité totale. Mais le respect de la liberté d'association et d'entraide ne pouvait empêcher les Français de se regrouper dans des mutuelles ou de souscrire des contrats d'assurance, pour compléter leur remboursement, moyennant une cotisation complémentaire. En même temps que se développait cette couverture volontaire, qui permet à des millions d'assurés de bénéficier de la gratuité des soins (1), la liste des maladies remboursées à 100 % par les régimes obligatoires s'est allongée. Mais, en contrepartie, le gouvernement et la Sécurité sociale ont fait plusieurs tentatives pour imposer aux malades une prise en charge partielle des frais de santé. Toutes ont échoué. Ce fut d'abord la franchise, en 1959, puis le ticket d'ordre modérateur, en 1967 : chaque fois, la vive opposition des milieux syndicaux, mutualistes et politiques a obligé le gouvernement à reculer. Légalement prévu par une ordonnance de 1967, le T.M.O.P. est resté inappliqué... lorsque soudain, durant l'été 1979, un conseiller du nouveau ministre de la santé, M. Jacques Barrot, a proposé d'y recourir. A l'époque, il s'agissait, pour M. Barrot, de présenter une série de mesures destinées à combler le déficit de l'assurance-maladie ainsi que de maîtriser l'accroissement des dépenses. Emballé dans la longue liste des décisions gouvernementales, le T.M.O.P. est passé alors inaperçu des plus hautes autorités politiques, et — officieusement — à l'Elysée on regrette, aujourd'hui, cette décision, pourtant entérinée par un décret.

Mauvaise querelle, la création d'un ticket modérateur d'ordre public l'est à plus d'un titre. Juridique d'abord. Même si le ministère de la santé exerce une tutelle sur les mutuelles et peut en conséquence imposer des réformes, il demeure anormal que des textes législatifs ou réglementaires restreignent la liberté de n'importe quel citoyen de souscrire une assurance complémentaire. L'affaire, jugée contraire à la Constitution, est d'ailleurs portée par la F.N.M.F. devant le Conseil d'Etat.

Economique et financière ensuite. Au dire de M. Barrot la gratuité des soins est cause d'abus et de gaspillage : sûr d'être remboursé à 100 %, le mutualiste ne lésinerait pas à consulter plusieurs médecins et à acheter sans limite des médicaments, ce qui aggraverait les charges financières de la Sécurité sociale. Or des enquêtes, certes anciennes, il est vrai, semblent pourtant démontrer que le mutualiste se soigne mieux en cas d'affections bénignes et coûte moins cher en frais d'hospitalisation. Or le fort accroissement des dépenses des caisses d'assurance-maladie s'explique par le coût croissant de l'hospitalisation et non pas par celui des maladies bénignes, qui donnent lieu à l'intervention contestée des mutuelles. S'il est vrai que des médecins et des économistes considèrent que ce débat sur le bien-fondé de la gratuité n'est pas tranché, fallait-il, pour d'hypothétiques et maigres économies, provoquer la colère de tous les milieux intéressés... alors que la prévention — tant vantée et réclamée — commence par un traitement sérieux du petit rhume ou nécessite d'autres mesures plus efficaces comme la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme. Un compromis ?

> **DE 5 A 12 %**
>
> **Le ticket modérateur d'ordre public (T.M.O.P.) met à la charge de l'assuré le « cinquième du ticket modérateur » (T.M.) prévu par les régimes obligatoires, c'est-à-dire 5 % de la dépense lorsque le T.M. est de 25 % (soit 2,3 F à supporter pour une consultation à 46 F d'un généraliste) ; 7 % lorsque le T.M. est de 35 % (soit 17,90 F à supporter par dix séances de massage par un kinésithérapeuthe à 273 F) ; 12 % lorsque le T.M. est de 60 % (cas des médicaments dits de confort, soit par exemple 12 F à supporter pour un tel produit coûtant 100 F.)**

Les syndicats et les mutualistes reprochent aussi au décret de pénaliser les familles les plus démunies. La part des frais de maladie que le décret prévoit de faire supporter par les assurés n'est pas très élevée (quelques francs par acte médical) mais, affirme-t-on, le recours aux professions de santé devient très vite financièrement insupportable dans les ménages à faible revenu, où la succession des grippes, otites, rougeoles entraîne des dépenses bien lourdes pour un budget mensuel compris entre 2 500 et 3 500 francs. Cet argument — socialement valable — est cependant à double tranchant, car, sans parler de l'aide sociale qui peut intervenir en cas de difficultés, la F.N.M.F. ne regroupe pas, hélas ! les Français les plus démunis (2).

Toujours est-il qu'avec une belle unanimité tous les syndicats réclament l'abrogation du décret. Même attitude dans les partis politiques, où le R.P.R. fait cause commune — de M. Jacques Chaban-Delmas à M. Jacques Chirac — avec le P.C. et le P.S. La F.N.M.F., en lançant une campagne de protestation, a réussi à faire recueillir plus de sept millions de cartes envoyées à l'Elysée.

Certes, pourra-t-on objecter, unanimité n'est pas raison. Certes encore, l'hostilité de la plupart des partis a une certaine odeur de démagogie à quelques mois des élections présidentielles.

Il en serait bien ainsi, si les mutuelles et la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés ne présentaient pas des contre-propositions constructives. Campant ferme sur leur position — *« non au ticket modérateur », « non au décret du 15 janvier »*, — les deux parties ont répondu à la suggestion de M. Barrot : non-application du décret si les mutuelles frondeuses versent une ristourne à la Sécurité sociale, par une autre initiative. Il s'agirait de créer un fonds de prévention, géré à la fois par les caisse d'assurance-maladie et toutes les mutuelles, qu'elles appliquent ou non le T.M.O.P.

Les contacts se poursuivent entre la caisse et la F.N.M.F. Il s'agit de définir les objectifs de prévention et les moyens financiers. Tant au ministère de la santé qu'à Matignon et à l'Elysée, on suit de près cette recherche d'un compromis. L'idée fait son chemin, mais sans hâte. Au gouvernement, il semble bien que la préoccupation principale soit d'attendre la fin de la session parlementaire... car on n'entend pas saisir sur ce sujet députés et sénateurs pour subir un affront supplémentaire tant il est sûr qu'une majorité se dégagerait pour condamner le gouvernement. Une fois les élus sur le point de partir en vacances, la négociation reprendrait ses droits avec des interlocuteurs réalistes, sous l'éventuelle bénédiction de M. Barre, qui doit, vers la fin juin, recevoir M. Teulade, le président de la F.N.M.F. Ainsi se terminerait une mauvaise querelle par un recours à la concertation et la relance de la prévention... deux notions qu'il aurait fallu mettre à l'honneur avant et non pas après les décisions de juillet 1979 et janvier 1980.

J.-P. D.

(1) Selon le ministre, la moitié environ des grandes mutuelles appliquaient — avant le décret du 15 janvier 1980 — le T.M.O.P. Selon la F.N.M.F., six mille cinq cents des huit mille mutuelles assurent la gratuité, soit les deux tiers des vingt-trois millions de mutualistes.

(2) Aucun chiffre précis n'est donné par la F.N.M.F. mais il semble bien que la proportion de mutualistes est plus forte chez les fonctionnaires et ouvriers qualifiés que chez les O.S., les immigrés, les femmes de ménage et les smicards.

Le « pour » et le « contre »

EN instaurant par le décret du 15 janvier 1980 un ticket modérateur d'ordre public (T.M.O.P.), théoriquement applicable depuis le 1er mai, le gouvernement, qui applique l'article 20 de l'ordonnance du 21 août 1967, entend sensibiliser les Français au coût de la santé. *« Il faut*, dit une note d'information du ministère de la santé et de la sécurité sociale, *faire prendre conscience aux Français que si la santé n'a pas de prix, elle a un coût. »* Le ministère constate, en effet, que *« la couverture intégrale des frais médicaux, surtout lorsqu'elle est liée à un système de tiers-payant, favorise une croissance de la consommation médicale » ; « l'évolution des dépenses sans ticket modérateur progressent plus vite que les dépenses avec ticket modérateur* (1) ». En conséquence, la mesure *« représente la participation des régimes de couverture complémentaire* (essentiellement les mutuelles et les compagnies d'assurances) *au plan de redressement financier de la Sécurité sociale, auquel le gouvernement a décidé de faire contribuer l'ensemble des partenaires sociaux. »*

A cette argumentation, la Mutualité française oppose les conclusions du rapport élaboré en 1972 par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). Au terme d'une enquête menée sur un échantillon de dix mille deux cent cinquante-huit assurés sociaux, il ressort que *« contrairement à ce qu'on pense généralement, les assurés qui bénéficient de la couverture complémentaire du ticket modérateur* (dans l'échantillon du sondage, surtout les mutualistes) *ne consomment pas plus et même, assez souvent, consomment moins de soins que les autres. La tendance est nette lorsqu'il s'agit des assurés seuls. Elle l'est moins lorsqu'il s'agit de l'ensemble des membres de la famille »*.

Au total, *« les mutualistes consomment différemment des autres. Recourant plus facilement aux praticiens et aux médicaments ou analyses que ceux-ci prescrivent (les « premiers soins »), ils se font en revanche souvent moins hospitaliser »*.

« les non-mutualistes sont dans le cas exactement inverse : plus forte consommation globale de soins, mais recours proportionnellement plus fréquent à l'hospitalisation et moindre aux frais médicaux et pharmaceutiques (2). »

Aussi, s'interrogeant sur les différentes mesures envisagées pour réduire la consommation de soins, le rapport indique que, *« à vouloir augmenter le ticket modérateur et supprimer les mécanismes de tiers payant, on courrait un double danger. Danger d'injustice sociale, car le poids de telles mesures risquerait de pénaliser surtout ceux qui, économiquement, sont les plus faibles. Danger d'inefficacité, car les différents secteurs de la consommation de soins sont autant de vases communicants : quand l'un se vide, l'autre se remplit. Si l'on augmente le ticket modérateur pour les premiers actes médicaux (praticiens, pharmacie), on risque de rejeter les assurés vers l'hospitalisation, donc vers une forme plus coûteuse de la consommation de soins »*.

« On pourrait presque poser là un nouvel adage », conclut le rapport, *« en matière d'assurance-maladie, limiter est dangereux, car limiter c'est déplacer, et déplacer en hausse. »*

Dans la controverse qui l'oppose à la Mutualité, le ministère de la santé n'entend pas tenir compte de ce rapport qu'il estime *« dépassé, compte tenu des modifications intervenues dans notre système de protection sociale et dans la structure sociologique de la population »*. En outre, poursuit le ministère, ses conclusions doivent être interprétées avec prudence dans la mesure où les deux groupes comparés n'étaient pas homogènes.

Les mutualistes étaient en effet plus jeunes et appartenaient à un milieu social plus favorisé. Or des études ultérieures de l'IGAS et du CREDOC (Centre de recherche, d'étude et de documentation sur la consommation) ont montré que ce type d'assurés sociaux, tout en dépensant davantage en soins de ville, ne coûtaient pas globalement plus cher à la Sécurité sociale dans la mesure où ils avaient moins souvent recours à l'hospitalisation. La couverture complémentaire n'était donc sans doute pas l'élément déterminant des phénomènes constatés lors de l'enquête de 1972.

En ce qui concerne la mise en garde contre une aggravation des inégalités sociales, le ministère estime que *« loin de les aggraver, l'instauration du ticket modérateur d'ordre public va dans le sens d'une plus grande égalité entre ceux qui bénéficient d'une couverture complémentaire et ceux qui n'en bénéficient pas »*. En outre, *« pour les assurés dont les revenus sont les plus modestes, le ticket modérateur peut, comme par le passé, être pris en charge intégralement par l'aide sociale »*.

Pour mettre fin à une telle controverse, la Mutualité demande que soit entreprise une nouvelle étude du type de celle de l'IGAS mais plus complète. Il semble que le ministère ne l'envisage pas pour le moment.

(1) Parmi les dépenses sans ticket modérateur, c'est-à-dire remboursés à 100 %, figurent les dépenses d'hospitalisation et celles relatives à la longue maladie. Dans le régime des salariés, les frais couverts à 100 % représentent 70 % environ des dépenses.

(2) En dépenses annuelles moyennes, le mutualiste consacre 753 F aux honoraires et produits pharmaceutiques (738 F chez le non-mutualiste) mais seulement 303 F à l'hospitalisation au lieu de 498 F pour le non-mutualiste.

Des exemples de tarif à 100 %

1) *Travailleurs salariés.* — (40 %, 70 %, 75 % à 90 % des frais dits de petit risque sont remboursés par l'assurance-maladie.)

La compagnie d'assurances Abeille-Paix : 549 francs nets par an pour un adulte de 51 à 60 ans. Les tarifs sont dégressifs par tranche d'âge (la prime n'est que de 379 francs entre 18 et 35 ans.

A l'Union des sociétés mutualistes co-gérées : 657 francs nets par an pour tout adulte sans considération d'âge.

Pour de tels tarifs, les deux sociétés offrent sensiblement les mêmes prestations : couverture complète du ticket modérateur pour les honoraires médicaux, la pharmacie, la maternité, l'hospitalisation, les soins et prothèses dentaires, l'optique.

2) *Travailleurs non salariés.* — Les primes ou cotisations sont, dans ce cas, plus chères puisque le taux de remboursement du régime d'assurance-maladie des T.N.S. est de 50 % seulement pour les soins de petits risques.

— Aux Assurances générales de France : 1 260 francs par an pour un artisan de 46 à 60 ans (886 francs de 16 à 36 ans) et 1 421 francs pour un industriel ou un commerçant 46-60 ans (994 francs de 16 à 36 ans).

— A la Mutuelle générale du commerce de l'industrie et de l'artisanat : 960 francs par an.

Les deux organismes couvrent les frais d'hospitalisation, les soins médicaux et la pharmacie. La société mutualiste offre en plus une allocation-décès de 500 francs ou de 2 000 francs s'il s'agit d'un accident de la circulation. En revanche elle ne couvre pas les soins et prothèses dentaires remboursés par les A.G.F.

Pour la plupart, les sociétés mutualistes comme les compagnies d'assurances remboursent, pour les soins dentaires ou d'optique, au-delà du tarif conventionnel retenu par l'assurance-maladie. Il n'est pas rare de rencontrer des remboursements pour des tarifs dépassant de 50 % les honoraires conventionnels.

> **LA MUTUALITÉ FRANÇAISE EN CHIFFRES**
>
> **Créée le 25 août 1904, reconnue d'utilité publique le 23 mai 1929, la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F., 10, rue Desaix, Paris) anime et coordonne l'activité des groupements mutualistes. Elle représente (salariés, fonctionnaires, travailleurs indépendants) :**
>
> **— 23 millions de bénéficiaires ;**
>
> **— 12 millions de chefs de famille cotisants (11 936 000 au 31 décembre 1978) ;**
>
> **— 8 000 sociétés mutualistes, dont : 450 de fonctionnaires avec 7 millions de bénéficiaires, 2 000 d'entreprises avec 7 millions de bénéficiaires, 5 550 locales et interprofessionnelles avec 9 millions de bénéficiaires ;**
>
> **— 12 milliards de F de recettes annuelles en 1980 : 8 milliards sont consacrés à des remboursements complémentaires pour la maladie ;**
>
> **— 40 000 salariés et 100 000 administrateurs bénévoles ;**
>
> **Ses réalisations sociales comprennent : 57 pharmacies, 113 centres d'optique, 148 cabinets dentaires, 92 centres de soins, 25 cliniques, 13 hôpitaux de jour, 13 maisons de repos, 78 établissements pour handicapés, 58 maisons de retraite, 121 centres de vacances.**

Dossier établi par Caroline Barjon et Jean-Pierre Dumont.

Une lettre du président de la S.N.C.F.

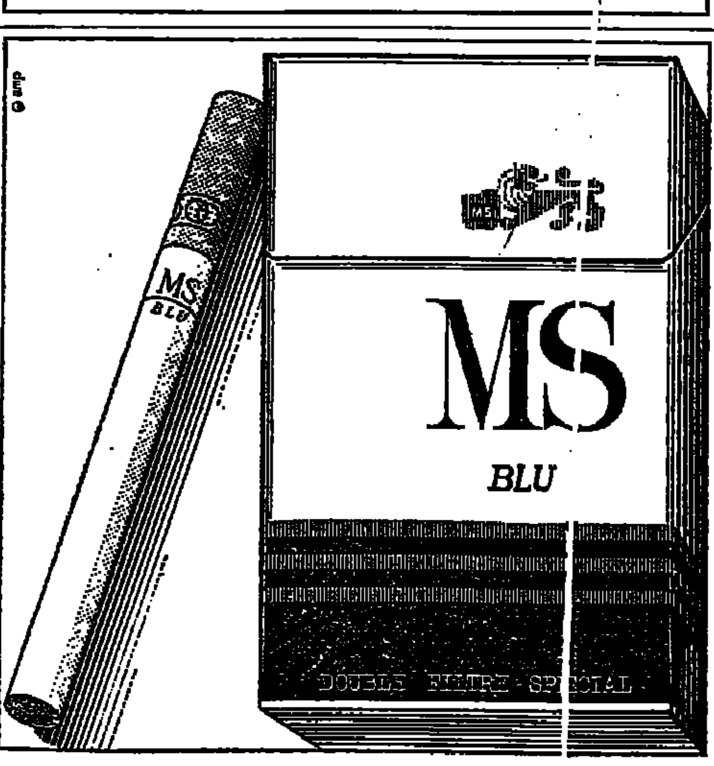
A propos de l'article de M. Philippe Brachet, publié dans le Monde de l'économie *du 20 mai sous le titre « L'Etat et les entreprises publiques, existe-t-il une politique contractuelle ? », le président du conseil d'administration de la S.N.C.F., M. Jacques Pélissier, nous écrit :*

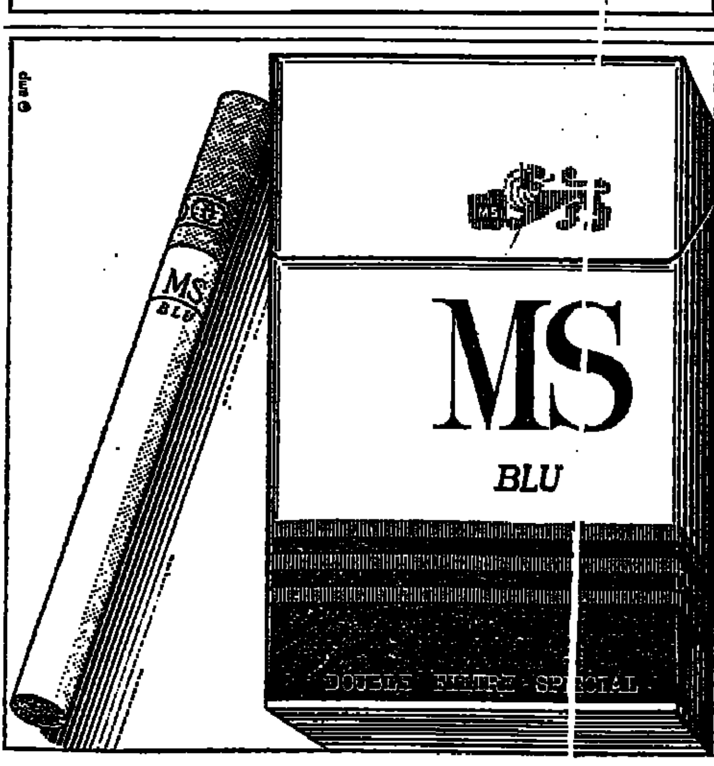
M. Philippe Brachet semble considérer comme inévitable une introduction de la S.N.C.F. dans les circuits financiers traditionnels par le fait d'une transformation des dettes de la Société nationale en capital qui en ferait la propriété des banques.

L'information est inexacte : ce ne sont pas les banques qui ont financé le déficit de la S.N.C.F.

Le raisonnement est faible. A supposer que la S.N.C.F. soit débitrice des banques — ce qui n'est pas le cas, — on voit mal comment on pourrait demander à celles-ci de convertir de bonnes créances, portant intérêt, en des participations qui seraient incessibles et ne serviraient jamais de dividendes. Il est donc impensable que les créances sur la S.N.C.F. soient transformées en capital.

Je regrette que soient ainsi lancées des hypothèses fantaisistes qui ne peuvent servir qu'à alimenter une polémique sur l'avenir de la S.N.C.F.







t modérat[eur]
et le « contre»

d'ordre public

Les mutuelles : des réalités juridiques différentes

LE terme de « *mutuelle* » recouvre en fait des réalités juridiques très différentes, des groupements mutualistes aux sociétés d'assurances. Au sens où une majorité de gens l'entend habituellement, c'est-à-dire celui d'un organisme assurant une couverture complémentaire du risque maladie, le mot est impropre. Il faut alors parler de société mutualiste.

● *Les sociétés mutualistes.* — Elles ont une base légale depuis l'ordonnance du 19 octobre 1945 et sont régies par le code de la mutualité qui les définit ainsi dans son article premier : « *Les sociétés mutualistes sont des groupements qui au moyen des cotisations de leurs membres, se proposent de mener, dans l'intérêt de ceux-ci ou de leur famille, une action de prévoyance, de solidarité ou d'entraide visant notamment : 1) la prévention des risques sociaux et la réparation de leurs conséquences ; 2) l'encouragement de la maternité et la protection de l'enfance et de la famille ; 3) le développement moral, intellectuel et physique de leurs membres.* »

Ces sociétés sont à but non lucratif et, à la différence des compagnies d'assurances commerciales, elles ne peuvent se préoccuper que des problèmes touchant à la personne humaine. Les éventuels excédents de recettes demeurent la propriété de la société tout entière, et ne sont en aucun cas répartis entre les adhérents, à la différence des coopératives.

Seuls les groupements répondant à ces critères ont le droit *de prendre le titre de sociétés* mutualistes. Le terme « mutuel », en revanche, est libre et même prévu par la loi dans certains cas.

● *Les sociétés d'assurances à forme mutuelle et les sociétés mutuelles d'assurances.* — Ces deux types de société constituent le secteur à tendance coopérative de l'industrie des assurances. Elles se différencient en effet nettement des compagnies d'assurances commerciales constituées en sociétés anonymes, puisque ce sont des sociétés civiles à but non lucratif et n'ont pas de capital social représenté par des actions.

Les sociétés mutuelles d'assurances se distinguent cependant des sociétés d'assurances à forme mutuelle. En contrepartie de garanties financières moins importantes exigées, elles ne peuvent avoir, au départ, qu'un caractère régional ou professionnel ; elles ne peuvent rémunérer ni administrateurs ni gérants ; elles n'ont pas le droit d'employer d'intermédiaires pour des opérations de prospection.

Par l'esprit qui les anime (secours mutuel, entraide) et les règles auxquelles elles obéissent, ces deux types de sociétés et surtout les mutuelles d'assurances sont malgré tout assez proches des sociétés mutualistes. La seule véritable différence est que les sociétés d'assurances (mutuelles ou à forme mutuelle) assurent en priorité la protection des biens et non celle des personnes.

● *Les mutuelles 1900.* — Ce sont les caisses d'assurance et de réassurance mutuelle agricole créées par la loi du 4 juillet 1900. Elles garantissent uniquement les risques professionnels des agriculteurs tels que incendie, grêle, mortalité du bétail, accidents.

● *La mutualité sociale agricole.* — *Créée par un décret-loi* du 30 octobre 1935, la mutualité sociale agricole joue maintenant, dans le monde agricole, le même rôle que la Sécurité sociale pour les salariés de l'industrie et du commerce. C'est le seul organisme, parmi ceux déjà cités, où l'adhésion est obligatoire.

Les compagnies d'assurances aussi...

LE ticket modérateur d'ordre public ne touche pas que les mutualistes ; sont également concernés par la mesure les soixante-dix compagnies d'assurances qui offrent le remboursement jusqu'à concurrence de 100 % des dépenses de santé en complément de celui accordé par l'assurance-maladie. Quatre groupes (Assurances générales de France, Mutuelle générale française, Assurances nationales, Mutuelles d'assurances du bâtiment et des travaux publics) représentent à eux seuls 50 % du chiffre d'affaires de cette assurance-maladie complémentaire. En 1978, ces soixante-dix sociétés ont encaissé 4.533 milliards de francs de primes et ont reversé à leurs adhérents — de 10 à 12 millions, — *3,4 milliards. Toutes* versent au Trésor public une taxe de 9 % sur les primes.

Les assureurs estiment, pour la plupart, que le T.M.O.P. devrait contribuer à freiner la croissance de la consommation de soins. Ils n'entendent pourtant pas l'appliquer tant que les négociations entre le ministère de la santé et la mutualité n'auront pas abouti. « *La concurrence serait trop déloyale,* explique M. Jean Caillonneau, président du comité maladie des assureurs. *Nous ne sommes pas suicidaires. Notre position peut se résumer ainsi : applicable par tous ou par personne* ».

D'autant que le coût de l'opération (modification des contrats, transformation des imprimés...) est élevé : 300 000 francs pour transformer les programmes informatiques aux A.G.F. auxquels s'ajoutent environ un million et demi de lettres à envoyer aux assurés et tous les imprimés à modifier. Autre problème, l'application du T.M.O.P. entraînerait, selon leurs estimations, une réduction du chiffre d'affaires des assurances de 250 millions de francs. « *De toute façon,* indique M. Caillonneau, *le délai de trois mois octroyé par le ministère* (du 15 janvier au 1er mai) *est trop court, nous avons besoin de trois mois supplémentaires* ».

P.T.T. : remboursement à 100 %... sous réserve

La Mutuelle générale des P.T.T. (510 000 adhérents et un million de bénéficiaires) est *sortie* de l'illégalité individuelle pour rentrer dans l'illégalité collective. Explication : pendant près d'un an elle a dû fonctionner sans que ses statuts soient approuvés par le ministère de la santé et depuis le 1er mai, date d'entrée en vigueur du « ticket modérateur d'ordre public », elle refuse, à l'instar des autres sociétés mutualistes, d'appliquer la mesure.

Fin mai 1979, la mutuelle des postiers, qui ne couvrait ses adhérents qu'à 95 % décide de porter le remboursement à 100 % (1). Elle envoie alors ses nouveaux statuts à son ministère de tutelle pour approbation, mais les applique sans attendre comme le font la plupart des groupements mutualistes. 25 juillet : le gouvernement annonce l'instauration prochaine du T.M.O.P. Et la *réponse du* ministère tarde à venir... Ce n'est qu'à la mi-mai — c'est-à-dire après la date d'application du T.M.O.P. — que le ministère de la santé a approuvé, « sous-réserve » la modification des statuts de la Mutuelle des P.T.T., lui permettant ainsi rétroactivement, d'avoir remboursé ses adhérents à 100 % jusqu'au 1er mai. Le ministre passe l'« *éponge sur cette entorse à la loi* » ; « *sous réserve* » qu'elle applique désormais le fameux T.M.O.P.

A la Mutuelle des P.T.T., où l'on reste volontiers discret sur cette affaire, on veut voir dans cette approbation tardive « *un geste de la part du ministère pour renouer le dialogue et faciliter les négociations en cours avec la mutualité française* ».

(1) Cette amélioration, qui aurait dû entraîner une majoration des cotisations de 0,0 9% n'a, en fait, provoqué aucune augmentation de la contribution des mutualistes, en raison de la situation financière de l'institution.

L'industrie du tennis : 1,5 milliard de chiffre d'affaires

Le temple français du tennis envahi par les marchands. C'est aussi le nouveau visage que présente Roland-Garros avec ses mannequins-champions épiés par trois cent mille spectateurs et quelques millions de téléspectateurs grâce à soixante-dix heures de retransmissions télévisées, avec ses quarante-cinq stands d'exposition loués 10 000 ou 15 000 francs et avec son nouveau village de quinze tentes pour les réceptions louées 80 000 francs la quinzaine ou 20 000 francs la journée.

Avec le Tennis Mod et la Semaine internationale du tennis, les Internationaux de Roland-Garros sont devenus la vitrine de luxe d'un marché qui progresse en France de 20 % à 30 % par an et peut être évalué pour 1980 à 1,5 milliard de francs. Nous avons essayé de déchiffrer ce marché à travers ces trois manifestations et un ouvrage : **le Tennis, monographie d'un secteur économique (1).**

SELON la Fédération des industries françaises d'articles de sport (FIFAS), le chiffre d'affaires hors taxe de la production des raquettes et des cordages de tennis a atteint 67 millions de francs en 1978. Par rapport à 1977, ce chiffre d'affaires a progressé de 42 % (47 % à l'exportation et 35 % en France), *alors que* la progression de l'ensemble des secteurs de la FIFAS n'a été que de 7 % (+ 18 % à l'exportation et — 17 % en France). Avec un chiffre d'affaires de 61 % réalisé à l'exportation, le tennis n'est devancé dans ce domaine que par le matériel de ski (80 % pour les fixations et 66 % pour les skis alpins).

Malgré ces excellents résultats, le commerce extérieur français des raquettes de tennis est largement déficitaire. Selon les douanes, les exportations de raquettes se sont élevées en 1978 à 15,5 millions de francs, et les importations à 43 millions de francs. Le solde est encore plus déficitaire en tonnage, puisque la France a importé 447 tonnes de raquettes en 1978 et en a exporté 93 tonnes. Ainsi les importations de raquettes sont trois fois plus importantes en valeur et cinq fois plus importantes en volume que les exportations, en raison du bas prix de la majorité des articles importés.

Le marché français a légèrement dépassé pour la première fois, en 1978, le million de raquettes vendues. Sur les trois dernières années, son taux moyen d'accroissement est de 24 % (la progression des licenciés n'est que de 19 %). Une cinquantaine de marques se disputent ce marché. Donnay, la firme belge qui occupe le premier rang mondial avec un chiffre d'affaires de *17 400 000 F en 1979 (24 600 000 F* prévus pour 1980), se taille la part du lion avec 56 % des ventes de raquettes en France. Adidas, qui a commercialisé ses premières raquettes en 1976, espère atteindre les deux cent mille unités en 1980.

En chiffre d'affaires réalisé en 1979 dans ce secteur, c'est la marque autrichienne Head qui se plaçait au deuxième rang grâce à une production plus axée vers le haut et le milieu de gamme. En 1979, les grandes marques étrangères totalisaient 85 % des ventes du marché français. Toutefois, depuis 1977, Rossignol, jusqu'ici spécialisé dans le ski, est entré dans le marché du tennis avec une stratégie mondiale de développement. Avec son unité française et ses deux usines rachetées aux Etats-Unis, Rossignol devrait produire quatre cent mille cadres dès cette année, dont le dixième pour le marché national. Le marché français pour la raquette était estimé à 175 millions de francs en 1979.

Pour les cordages en boyau naturel (bœuf ou mouton) ou synthétique, le marché français peut être évalué à un million et demi d'unités. Contrairement à celui des raquettes, le solde du commerce extérieur était largement positif en 1978 avec 22 500 000 F d'importations pour 48 000 000 d'exportations. Babolat-Maillot-Witt détient 70 % du marché français. Son chiffre d'affaires en 1978 a été de 92 millions de francs. Le marché français du cordage était estimé à 100 millions de francs en 1979.

Chaussures : 350 millions

Le marché de la chaussure de tennis, en pleine expansion, reste difficile à délimiter. Selon la Fédération nationale de l'industrie de la chaussure, la production française était en 1978 de cinq millions de paires de « tennis ». On estime, toutefois, que la moitié de ces chaussures ne sont jamais utilisées sur un court mais sont portées à longueur de journée par des adolescents.

Pour 1979 on estime à 2 650 000 le nombre de paires de chaussures vendues en France pour la pratique du tennis. Deux marques dominent ce marché : Spring Court avec 850 000 paires en toile et 150 000 en cuir, et Adidas avec 800 000 paires en cuir. Ce marché profite d'atouts pour l'avenir : le développement de la pratique ; la multiplication des surfaces synthétiques qui usent plus vite les semelles ; le port de ces mêmes chaussures pour d'autres activités. Ainsi T.B.S., créée en 1977, espère porter sa production de 270 000 paires en 1979 à 350 000 paires en 1980, avec une progression de son chiffre d'affaires (12 millions de francs en 1979) de 150 % par an. Pour 1979, le marché français était estimé à 350 millions de francs.

Vêtements : 285 millions

Tout comme le marché de la chaussure, celui du vêtement de tennis est difficile à délimiter strictement. Depuis plus de quarante ans, Lacoste occupe la première place et tiendrait encore près de 80 % du marché français. Ses exportations et fabrications sous licences représenteraient 90 % de sa production.

De soixante-dix à cent vingt-cinq autres marques se disputent, selon les années, le reste du marché. Dans le bas et le milieu de gamme, Adidas semble se détacher, tandis que dans le haut de gamme, deux marques italiennes, Fila et Tacchini, font preuve du plus grand dynamisme en prenant sous contrat la majorité des meilleurs joueurs du monde.

Pour 1979, ce marché du vêtement de tennis est estimé à 210 millions de francs. Celui des survêtements de tennis à 75 millions de francs.

Balles : 45 millions

Le marché des balles de tennis est quasiment couvert par trois marques étrangères. Un million cent mille boîtes de balles ont été vendues en 1979 : 60 % par Dunlop, 27 % par Penn et 13 % par Slazenger. Dunlop, le premier producteur mondial, avait vendu en 1976 dix millions de douzaines de balles. Pour 1979, ce marché est estimé à 45 millions de francs.

Autre marché important, celui des courts de tennis. Selon le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, la France disposait de huit mille huit cent soixante courts en 1978. La Fédération française de tennis en a recensé onze mille cinq cents en 1979 pour ses clubs affiliés.

Mille cinq cents courts de tennis sont construits chaque année en France, dont les deux tiers pour les clubs affiliés et dont mille cent cinquante en sol « tout temps ». Le chiffre d'affaires de ce secteur est évalué à 170 millions de francs hors taxes. Celui de la réfection est de 40 millions de francs. Une soixantaine de constructeurs se disputent le marché français. Les plus importants sont Jean Becker (sept cents par an ; plus de cinq mille depuis vingt ans), Tennisquick (trois mille cinq cents en France), Martin Greenset, Jean Lesueur, etc.

Le marché des équipements annexes des courts est également important. Celui des filets s'élève à 1 750 000 F. Celui des poteaux de filet à 2 millions de francs avec les accessoires. Celui des clôtures à 24 millions de francs. A ces chiffres, il convient encore d'ajouter les ventes de chaises d'arbitre (2 200 000 F), le matériel d'entretien de marquage des lignes (10 500 000 F), d'éclairage (23 millions de francs), des machines lance-balles, etc. Au total, ce marché frôle sans doute les 100 millions de francs.

Le chiffre d'affaires des industries du tennis atteignait donc environ 1 150 millions de francs sur le marché français, en 1979. Compte tenu de l'inflation et de sa progression d'environ 20 % à 30 % cette année, il atteindra *probablement 1 milliard et demi* de francs en 1980. A ce chiffre pourrait encore s'ajouter celui d'un secteur « tertiaire » du tennis : cotisations, leçons, stages, etc. Ainsi, une centaine de centres de stages, temporaires ou permanents, peuvent être dénombrés en 1980. Le plus important d'entre eux, ouvert au Cap-d'Agde en 1974, enregistre une progression de 40 % par an, et a accueilli trois mille deux cents stagiaires en 1979. Cette année, il affiche complet vingt-huit semaines sur quarante-huit.

La progression de ce marché pourra-t-elle continuer longtemps ou, comme aux Etats-Unis, assistera-t-on bientôt à une stabilisation après le formidable « boom » des années 70 ?

Six millions de tennismen en 1984 ?

Selon un sondage IFOP réalisé par la société Donnay, deux millions quatre cent mille personnes jouent en France au tennis au moins sept fois par an. Elles n'étaient que sept cent huit mille en 1971 et un million cent vingt mille en 1975. Cette progression a été de 25 % pour 1979-1980, contre 18 % pour 1978-1979.

L'augmentation des temps de loisirs, la multiplication des surfaces « tout temps », qui permettent de jouer en toute saison, devraient permettre la poursuite d'une croissance forte de ce marché, si on ne constatait pas d'année en année une saturation de plus en plus importante des courts.

Dans ces conditions, on comprend le soulagement des milieux du tennis d'avoir appris, dimanche 1er juin, à Roland-Garros, de M. Jean-Pierre Soisson, le ministre des sports, de la jeunesse et des loisirs, l'implantation de cinq mille nouveaux courts financés par le Fonds national pour le développement du sport.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Annick Baumann documentation, 32, rue de la Vanne, 92100 Montrouge.

Que va faire Peugeot dans la galère de Chrysler ?

(Suite de la page 23.)

A tout moment la défaillance de l'un d'eux peut d'ailleurs provoquer l'effondrement du patient échafaudage monté depuis six mois. Chrysler est en permanence à la merci de l'impatience d'un fournisseur non réglé — et ils sont plusieurs dizaines de millions ! (2), — d'un revirement de ses syndicats... et surtout d'un changement d'attitude du gouvernement !

Le « conseil des sages » (3), chargé par le Congrès de surveiller la bonne marche du plan d'aide voté en décembre, a, jusqu'en 1983, pouvoir de vie ou de mort sur le groupe. Entouré d'une équipe d'une cinquantaine de personnes (fonctionnaires et conseils privés), qui font sans arrêt la navette entre Washington et Detroit, il contrôle *a priori* quasiment tous ses actes vitaux de gestion. De l'établissement des plans prévisionnels à la signature de tout contrat dépassant 10 millions de dollars, en passant par les ventes d'actifs (de plus de 5 millions de dollars), la politique des salaires et la promotion interne, les négociations avec créanciers, fournisseurs, actionnaires, syndicats, etc. rien ne lui échappe.

Tout voir, tout entendre, tout dire, telle est en gros sa mission. Il lui faut vérifier qu'à tout moment les conditions draconiennes et les garanties imposées par le Congrès, en contrepartie de l'aide fédérale, sont respectées. En cas d'écart la sanction est radicale : le conseil coupe les vivres et exige le remboursement immédiat de tous les emprunts garantis par l'Etat. *« Ce qu'a fait le gouvernement c'est d'acheter un constructeur automobile et maintenant il le gère »*, a déclaré récemment le sénateur Proxmire, président de la commission bancaire du Sénat et adversaire déclaré du plan de sauvetage.

Nationalisation larvée, *« à l'américaine »* ? Le moins qu'on puisse dire est que les autorités fédérales, créancier jaloux, ont pris toutes précautions pour surveiller leur *« bien »*. En cas de réussite, l'Etat bénéficiera d'ailleurs d'une clause de participation aux bénéfices. En cas de malheur, il dispose d'un droit de priorité sur tous les créanciers, probablement aussi de l'engagement d'obtenir une majorité au sein du conseil d'administration. D'une tutelle trop vigilante on passerait alors à la franche étatisation...

Dans ces conditions on a peine à imaginer les dirigeants de Peugeot, allergiques à toute forme d'ingérence publique dans « leurs » affaires, s'embarquant dans cette galère en perdition, menacée à plus ou moins long terme de tomber sous la coupe de l'Etat ! Certes, ils étaient contraints d'intervenir pour racheter la participation de 15 % de leur capital resté entre les mains de Chrysler. Le *« prêt à court terme »* consenti en début d'année n'avait pas d'autre objet. Mais le groupe français était-il réellement obligé d'assortir ce prêt d'un accord de coopération commerciale et industrielle ?

A supposer même que Chrysler vienne à bout de la course d'obstacles qu'on lui a imposée, ses perspectives à moyen terme, telles que définies par le plan, sont peu enviables. Que restera-t-il après 83 de l'ex-troisième constructeur mondial ? Une entreprise de dimension strictement nationale. — Chrysler s'étant défait de toutes ses filiales étrangères — de dimension critique (4), insuffisante pour bénéficier à plein des économies *d'échelle mais trop importante* pour prospérer tranquille sur un créneau limité : une firme spécialisée de surcroît dans un nombre réduit de modèles (trois au lieu de cinq actuellement) tous placés sur le segment le plus concurrencé du marché, celui précisément où Chrysler, faute d'expérience, n'a jamais réussi qu'à amasser des pertes ! Pour prospérer dans ces conditions il faudrait être BMW ou... Peugeot.

L'issue à vrai dire dépendra surtout du tuteur de fait que sont désormais les autorités américaines, bien embarrassées de ce fardeau. Placé devant le fait accompli à moins d'un an des élections présidentielles, le gouvernement était quasiment contraint d'intervenir... pour éviter à tout le moins l'effondrement brutal. Celui-ci aurait non seulement accru le chômage américain de 750 000 personnes, amputé le P.N.B. de 5 milliards de dollars, dégradé la balance commerciale de 1 à 1,4 milliard et alourdi le déficit budgétaire de 1 milliard, il risquait aussi d'entraîner dans sa chute une partie des établissements financiers engagés, provoquant un krach bancaire énorme en pleine campagne électorale.

Ramasser les morceaux

L'intervention publique a permis à tout le moins d'éviter la catastrophe. Mais le gouvernement, déjà fort critiqué, pourra d'autant moins prolonger indéfiniment sa tutelle que, la crise aidant, les dossiers d'appel à l'aide commencent, paraît-il, à affluer à Washington. Méfaits de l'exemple... Dès lors, de deux choses l'une. Ou le plan réussit et il sera bien temps alors de trouver un partenaire, sans trop de peine puisque l'entreprise sera assainie. Ou il échoue, ce qui est plus probable. On peut espérer que les dégâts seront quand même plus limités, la chute de Chrysler s'opérant alors « en douceur », après un « dégraissage » progressif et une restructuration des crédits.

Le plus gros des périls évité, rien n'empêcherait les autorités fédérales de procéder, étape par étape, à la vente par départements du groupe, quitte à conserver sous contrôle public les parties décidément irrécupérables ou stratégiques (la division militaire par exemple, qui fabrique les chars américains). Car le malade, qui dans sa forme actuelle n'intéresse personne, laissera quand même quelques beaux restes : entre autres le département électronique et les deux réseaux commerciaux (Chrysler et Dodge).

Dans cette optique le « pari » de Peugeot apparaît plus compréhensible... Grâce aux accords conclus en 1980 le groupe français entretiendra déjà des contacts étroits avec le réseau Chrysler, et sera le mieux placé avec Mitsubishi (qui comme lui, lié financièrement à Chrysler, a été contraint de consentir quelques sacrifices) pour *« ramasser les morceaux »*.

S'il y a pari de Peugeot, c'est sans doute celui d'être présent à terme sur le marché nord-américain. Le temps n'est plus où un constructeur pouvait s'y implanter *ex nihilo* et par ses seuls moyens, comme jadis Volkswagen. Sur un marché aussi encombré, le moindre strapontin coûte cher, si cher que les derniers arrivés n'ont d'autre ressource que de s'appuyer sur des infrastructures commerciales déjà assises. C'est ce qu'ont fait Renault outre-Atlantique en s'associant avec American Motors et Mack, Honda en Grande-Bretagne en volant au secours de British Leyland ; c'est ce que s'apprête à réaliser Nissan en Italie en reprenant Alfa Romeo. Cette stratégie est coûteuse, les partenaires disposés à coopérer n'étant généralement pas (sauf Mack) florissants.

Mais les constructeurs prétendant tenir à terme un rôle mondial n'ont guère le choix. Il leur faut d'une part atteindre un volume de production suffisant pour bénéficier des économies d'échelles indispensables ; et d'autre part être présent sur tous les grands marchés (Europe occidentale, Europe de l'Est, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie).

Pour gagner à ce jeu sans se brûler les ailes, il faut des assises financières en béton, une gamme de voitures complète et moderne, de moyens de recherche et de développement assurant la maîtrise technique. Et de l'audace...

Les groupes mondiaux actuellement capables de se placer sur la ligne de départ armés de ces atouts ne sont plus très nombreux. Ils le seront encore moins à l'arrivée. Peugeot sera-t-il de ceux-là ? Il n'a en tout cas sûrement pas fini d'inquiéter les boursiers. Après Citroën, Chrysler, après Chrysler... pourquoi pas Fiat ? Fiat dont les moyens s'épuisent, Fiat qui a enregistré en 1979 dans l'automobile un coquet déficit, Fiat qui vient de refuser d'augmenter sa participation dans sa filiale espagnole... Ne rêvons pas ! Le groupe italien n'est pas encore — *et de très loin* — aux abois, et il est probable que ses dirigeants, conscients du danger, tenteront de prendre les devants. Justement, Peugeot est là, de plus en plus proche, signant avec la première entreprise italienne ici un accord de fabrication en commun, là un protocole d'intention. C'est que là encore de beaux morceaux sont peut-être à prendre... ne serait-ce que la filiale brésilienne de Fiat, déficitaire et même lourdement, mais si tentante pour qui n'a, comme Peugeot, aucune base solide en Amérique latine. Aller plus loin ? Fiat n'est pas Chrysler et c'est pour le coup que Peugeot risquerait l'apoplexie...

VÉRONIQUE MAURUS.

(2) Chrysler a suspendu le 11 juin le règlement de ses quelque trente mille fournisseurs pour plusieurs semaines.

(3) Composé du secrétaire américain au Trésor, du président de la Réserve fédérale et du contrôleur général des Etats-Unis auxquels s'ajoutent à titre de membres associés le secrétaire à l'emploi et celui au travail.

(4) Ses capacités de production devraient tomber de 2,2 millions à 1,6 million de véhicules par an, le nombre de ses usines de montage passant de neuf à sept, ses effectifs étant réduits d'un tiers et la fabrication de pièces d'éléments limitée au strict minimum.

Le rapport Brandt sur l'aide au tiers-monde

(Suite de la page 23.)

Le nouveau plan Marshall financerait donc le célèbre « redéploiement industriel », solution simultanée aux problèmes du Sud et du Nord. Au Sud, il créerait des emplois et des revenus, diminuant ainsi la misère.

Au Nord, il engendrerait des commandes et permettrait aux ressources d'investissement de se concentrer sur les industries de pointe. Cette dernière idée est particulièrement intéressante pour l'Europe, qui dépense des sommes précieuses pour subventionner des secteurs entiers d'activité, tandis qu'elle est distancée dans la technologie de pointe par les pays du Pacifique. Pour la commission Brandt, cette solution globale — qui serait le résultat d'une négociation entre les Etats — est la « seule » qui permettrait d'éviter la catastrophe vers laquelle la planète s'achemine. Pourquoi la seule ? Parce que le développement prodigieux du commerce international, en particulier après la deuxième guerre mondiale, a intimement lié l'économie des différents pays du monde.

La cessation des paiements par quatre ou cinq pays du tiers-monde, les plus endettés, pourrait provoquer la faillite de nombreuses banques occidentales et déclencher une grave crise financière. La constatation d'un tel degré d'interdépendance permet aux auteurs du rapport de conclure que chaque pays a un intérêt vital dans l'essor économique des autres, et serait entraîné dans la catastrophe par l'effondrement des autres.

Le rapport Brandt développe de nombreuses autres questions. L'explosion démographique dans les pays les plus pauvres, la destruction du milieu écologique de notre planète, la course aux armements, la croissance de la « misère absolue », l'instabilité des prix et de l'approvisionnement en matières premières, la désintégration de l'ordre monétaire international. On peut trouver dans ce rapport une excellente synthèse de tous ces problèmes. Une constatation s'impose : rien de nouveau qui n'ait déjà été écrit depuis vingt ans par René Dumont, Tibor Mende, les écologistes, et qu'on ne puisse trouver dans les rapports de l'O.C.D.E., de la Banque mondiale, de la CNUCED et du GATT.

Mais revenons à l'idée centrale du rapport, c'est-à-dire que l'interdépendance des différents pays du monde est telle que seul le « redéploiement industriel », grâce à un plan Marshall mondial, permet d'éviter la catastrophe. Il n'est pas évident qu'un tel type de développement, basé sur le maintien de l'écart technologique et l'infériorité du Sud par rapport au Nord, soit souhaitable. De plus, il faut sérieusement se demander si le projet est réalisable. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire que des hommes intelligents avancent un projet utopique.

Le rapport Brandt ne serait-il qu'une utopie du même ordre ? Non pas que le financement de ce nouveau plan Marshall pose un problème insoluble. Le rapport Brand propose, pour recueillir les ressources jugées nécessaires, qu'une très légère taxe soit levée sur le commerce mondial, que les Etats occidentaux accordent leur garantie aux banques qui prêtent au tiers-monde les pétro-dollars des pays arabes, que soient organisées de nouvelles ventes de l'or du F.M.I., les recettes correspondantes étant utilisées pour bonifier les prêts au tiers-monde, etc.

La diminution de l'assistance

Tout cela coûterait très peu au contribuable des pays développés. Certainement moins que les centaines de milliards qui seront perdus si le chômage continue à progresser.

Le caractère utopique du nouveau plan Marshall réside dans le fait qu'il exige que les pays développés se mettent d'accord entre eux. Les Etats-Unis n'avaient aucun concurrent lorsqu'ils adoptèrent le plan Marshall d'après-guerre. De nos jours, l'Angleterre, la France, les Etats-Unis ont de sérieuses raisons de penser qu'une aide massive, non liée au tiers-monde, renforcerait les liens de celui-ci avec l'Allemagne et le Japon... à leur détriment. Quant aux Etats-Unis et au Japon, pourquoi voudraient-ils favoriser un redéploiement industriel qui faciliterait la modernisation de l'appareil industriel de leur concurrent, la vieille Europe ? Le raisonnement de la commission Brandt est basé sur l'hypothèse tacite que le Nord constitue un tout uni. Or un tel Nord n'est qu'un être abstrait. Le « Nord » concret, tel qu'il existe *dans la réalité*, ne semble pas avoir un intérêt commun au développement du tiers-monde. D'ailleurs, a-t-il un intérêt commun à quoi que ce soit ? Force est de constater que la tendance objective dans le monde n'est pas à une coopération accrue entre pays développés. Est-ce vraiment parce qu'ils n'ont pas compris l'intérêt commun qui les lie entre eux et au tiers-monde, comme l'affirme le rapport Brandt ?

Malgré les six mille réunions internationales de toute sorte qui ont lieu chaque année dans les seules villes de Genève et de New-York, le protectionnisme progresse et l'aide au tiers-monde décline. Les pays développés auraient-ils oublié leur Keynes ? Est-il vraiment sérieux de prétendre que les actuelles tendances de l'économie mondiale peuvent être redressées par une bonne campagne d'information et des méthodes plus efficaces de négociation entre Etats ?

La conclusion s'impose. Ce plan Marshall, de toute vraisemblance, ne verra jamais le jour. C'est une utopie. Il s'agit en plus d'une utopie dangereuse pour les pays en voie de développement qui se feraient des illusions sur sa réalisation. Tout semble indiquer que le monde entre dans une période de lent développement du protectionnisme, de déclin de la solidarité internationale et d'aggravation des conflits militaires. La croyance au « redéploiement industriel » pourrait encourager dans le tiers-monde des industries qui ne trouveront plus leurs marchés lorsque le protectionnisme s'aggravera.

Cela est déjà en train de se passer pour l'industrie textile au Maroc et en Tunisie. Les pays du tiers-monde risquent ainsi de négliger le développement d'industries intégrées destinées à la satisfaction de leurs besoins intérieurs. En attendant le plan Marshall, ils risquent d'orienter les efforts de leurs élites vers des réunions internationales interminables, et de négliger la mobilisation indispensable de leurs forces intérieures. L'Occident ne fera jamais pour le tiers-monde plus qu'il ne fait pour la Turquie : maintenir sa tête hors de l'eau. Il en fera certainement moins.

L'incertitude actuelle ne garantit pas un avenir sûr au marché mondial. Peut-on, dans ces circonstances, demander aux pays en voie de développement d'élaborer des plans de développement fondés sur une intégration encore plus poussée au marché mondial, car c'est à cela que conduit le « redéploiement industriel ».

Il ne semble donc pas qu'on puisse rejeter, aussi facilement que le fait le rapport Brandt, le vieux principe de construire des économies équilibrées — nationales ou régionales — et de compter, pour l'essentiel, sur ses propres forces. Le « degré d'interdépendance » atteint par l'économie mondiale n'a nullement invalidé ce principe vieux de plusieurs milliers d'années. Au contraire, il ne rend son application que plus urgente et impérative.

FRANCISCO VERGARA.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

POLYSAR TECHNICAL
SERVICE CENTRE S.A. - ANTWERP
is looking for an experienced

Tyre Specialist

• Experience in the areas of compounding, processing and testing of tyres is the prime requirement. • A degree or diploma in a polymer oriented discipline is considered an asset.
• Knowledge of English combined with French and/or German.
• Willing to relocate to the Antwerp/Brussels area and to travel extensively.
We offer: • A position with real career opportunities.
• A good salary related to experience and fringe benefits.
Please forward your application in English
to Polysar Technical Service Centre s.a.,
General Manager, P.O. Box 354,
2000 Antwerp, Belgium.

POLYSAR

POLYSAR TECHNICAL
SERVICE CENTRE S.A. - ANTWERP
is looking for an experienced

Nitrile Rubber Specialist

• Emphasis is put on all aspects of manufacturing of oil resistant mechanical goods. • A degree or diploma in a polymer oriented discipline or equivalent industrial experience is considered an asset.
• Knowledge of English combined with French and/or German.
• Willing to relocate to the Antwerp/Brussels area and to travel extensively.
We offer: • A position with real career opportunities.
• A good salary related to experience and fringe benefits.
Please forward your application in English
to Polysar Technical Service Centre s.a.,
General Manager, P.O. Box 354,
2000 Antwerp, Belgium.

POLYSAR

Un important groupe de BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
recherche pour sa Direction Travaux Publics Etranger
un cadre de haut niveau
pour assurer la

DIRECTION ADMINISTRATIVE et FINANCIERE d'un chantier à l'Etranger

Avec l'assistance du Siège Social, il assure le contrôle budgétaire, la comptabilité et la gestion de la trésorerie du chantier.
Il gère le personnel local et expatrié. Il supervise le Service Achats.
Ce candidat, âgé de 35 ans environ, aura une formation supérieure doublée d'une expérience significative de gestion globale d'une unité.
La connaissance du secteur BTP sera un atout supplémentaire. La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Le sens de la prévision, de la rigueur, des capacités d'organisation, des aptitudes d'animateur permettront à un candidat de valeur de s'intégrer rapidement dans notre Groupe qui offre par ailleurs de multiples possibilités de progression de carrière.
Envoyer votre CV + photo, rémunération actuelle sous référence 7698 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

POUR INSTITUT DE FORMATION
DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS DU BATIMENT
ALGER
ORGANISME PROFESSIONNEL FRANÇAIS
recherche

1) INGÉNIEURS
DIPLOMÉS
Travaux, bureau d'études, équipements techniques

ARCHITECTE DPLG
pour exercer des fonctions d'étude, d'animation et de coordination de l'enseignement dans leur spécialités

2) TECHNICIENS
SUPÉRIEURS
- *Dessinateur-projeteur en construction métallique.*
- *Électricien.*

pour enseignement des programmes correspondants
Tous ces postes nécessitent une solide expérience et des aptitudes pédagogiques.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo
et prétentions sous réf. 96088 M à BLEU Publicité
41, Avenue du Château - 94300 VINCENNES



L'ORGANISATION EUROPEENNE POUR
DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES
DANS L'HEMISPHERE AUSTRAL (E.S.O)
cherche des candidatures pour le poste de

TECHNICIEN DE LABORATOIRE

Vacant dans le laboratoire détection du groupe instrumentation du Siège de l'ESO à GARCHING près de MUNICH, République Fédérale d'Allemagne.

FORMATION:
. Technicien supérieur. Des connaissances de base en physique seraient un avantage.

EXPERIENCE ET CONNAISSANCES :
. Plusieurs années d'expérience dans un laboratoire pour les travaux de montage et d'essais de systèmes de détection optique, d'instruments de précision électro-optiques ou mécaniques. De l'expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants: techniques de haute tension, techniques du vide, utilisation de machines-outils, électronique de base analogue ou digitale, serait un avantage.
. Il est nécessaire d'être capable de travailler en anglais, français ou Allemand. La connaissance d'une autre de ces langues serait un avantage.

FONCTIONS:
. Assurer la gestion et aider à l'extension d'un petit laboratoire pour la mise au point et les essais de systèmes de détection optique et de l'équipement s'y rapportant. Participer au montage, à l'intégration et aux essais d'une grande variété de projets d'instruments électro-optiques pour observation astronomique.

DATE DE PRISE DE FONCTIONS: 1.10.1980.

REMUNERATION :
La rémunération dépendra de l'expérience et de la situation de famille. A titre d'exemple pour un membre du personnel non-résident, ayant 2 enfants à charge, la rémunération nette mensuelle exempte d'impots sur le revenu ne sera pas inférieure à 7.600,–francs français.

Les canditatures doivent être transmises avant le 27 Juin 1980 au
SERVICE DU PERSONNEL-EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY
SCHLEISSHEIMER STRASSE 17-D-8046 GARCHING B. MUENCHEN
TEL: 089/320.40.41.

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de L'ESO : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne et Suède aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
offre en
AFRIQUE francophone
— un poste actif ;
— de larges responsabilités ;
— une rémunération en conséquence.

à UN RESPONSABLE DÉPARTEMENT TÉLÉPHONIE

ayant :
— expérience confirmée dans ce poste ;
— parfaite connaissance matériel et installation téléphoniques ;
— excellente pratique GESTION COMMERCIALE et ANIMATION PERSONNEL.

Env. lettre man. avec C.V. sous le nº 62.960 au
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Groupe International très dynamique voulant réussir sa pénétration et son développement en BELGIQUE recherche :

un FONDE de POUVOIRS

Il aura :
- une formation ou une expérience des produits *chimiques ou agro-alimentaires*,
- une très solide expérience commerciale,
- une capacité de meneur d'hommes,
- un esprit d'entreprise.

Lieu de résidence BRUXELLES *ou* environs.
Envoyez lettre *manuscrite + photo +* C.V. avec salaire souhaité sous réf.8988 à P.LICHAU SA, BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra. (Totale discrétion assurée)

COLAS

Jeunes ingénieurs, faites votre route à travers le monde...

Pour faire face à l'expansion continue de ces dernières années confirmée par son développement sur le plan géographique et par la diversification de ses activités (Génie Civil) COLAS, 4ème groupe français de T.P. - 1er constructeur de routes en France, *lance pour l'année 1980, une campagne de recrutement d'ingénieurs*.
Installés dans plus de 30 pays, nous nous implantons actuellement aux USA, et poursuivons nos prospections en Amérique Latine.
Ingénieurs diplômés Ponts et Chaussées, Mines, Centrale, ETP, A et M... débutants ou ayant une première expérience T.P, nous recherchons des hommes, *disponibles pour toute affectation tant en métropole qu'à l'étranger*, après une période de formation en France.
Nous nous adressons à de futurs hommes d'affaires, concrets, dynamiques, au tempérament "d'entrepreneurs" qui veulent réussir leur vie professionnelle et qui aiment tout dans leur métier : non seulement l'aspect technique mais les *responsabilités humaines, commerciales et de gestion. Ils doivent être des managers dans l'âme*, en avoir l'étoffe et les qualités car nous leur confierons, après quelques années de chantier, la direction d'affaires (agences, filiales, gros chantiers) de plus en plus importantes.
Nous vous ouvrons la route, à vous de vous y engager, dans l'immédiat ou au cours de l'année ; nous avons déjà recruté 20 ingénieurs depuis janvier et nous souhaitons en intégrer encore autant dans les mois à venir.
N'hésitez pas à nous envoyer votre candidature (même pendant les vacances...)
Société Routière Colas, Service Recrutement 39, rue du Colisée 75008 PARIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



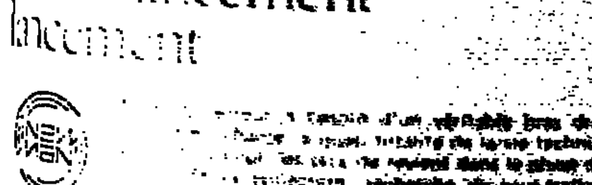
emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INGENIEURS DEBUTANTS

PONTS - CENTRALE - A.M. E.T.P.

Vous vous sentez prêt à vous former très rapidement à la gestion économique et technique de chantiers de Génie Civil (ouvrages d'art) ou de Bâtiment T.C.E.

Vous avez l'esprit entrepreneur, ambitieux et tourné vers l'avenir, et vous désirez acquérir rapidement la maîtrise totale de votre métier.

Notre entreprise - 1.300 personnes - située dans le Nord Ouest de la France, est filiale d'un groupe à vocation internationale.

Nous pouvons vous offrir des perspectives de carrière particulièrement intéressantes dans l'entreprise ou dans le groupe.

Adressez votre candidature sous réf. 4095 à : rscg carrières 64, rue la Boëtie 75008 PARIS ; qui transmettra.



GROUPE INTERNATIONAL DE TRAVAUX PUBLICS
Leader dans la construction de routes, recherche

Futurs responsables du matériel

Notre parc comprend plus de 12.000 engins et véhicules, il est réparti dans toutes nos implantations françaises (100 Centres de Travaux) et étrangères (30 Agences).
Nous proposons à des débutants ayant un niveau de formation supérieure, (au minimum B.T.S. ou D.U.T. mécanique, école d'ingénieur option mécanique), de se former progressivement aux problèmes de maintenance et de gestion de parc.
A terme, ils deviendront des Chefs de Service Matériel de nos Directions Régionales et Filiales.
Nous souhaitons recruter 3 ou 4 candidats intéressés par la technique et susceptibles de devenir de véritables gestionnaires.
La disponibilité géographique pour des affectations en France et à l'étranger est un atout indispensable
Adresser lettre. C.V., photo et prétentions à Société Routière Colas - Service Recrutement - 39, rue du Colisée 75008 PARIS.



Directeur d'Usine
X, Mines, Centrale

200 000 F+

METALLURGIE DES ACIERS SPECIAUX - Filiale d'un groupe important en fort développement, cette société fabriquant et commercialisant des produits métallurgiques très élaborés recherche un Directeur pour son unité de production (300 personnes). *Répondant directement au Président, après une période d'intégration*, il aura pour mission d'optimiser l'exploitation de l'outil de production sur les plans techniques, humains et financiers. Il participera à la conception du plan de développement et sera responsable de la réalisation des objectifs en découlant. Pratiquant des méthodes de gestion rigoureuses, il veillera particulièrement aux achats et au suivi des matières premières coûteuses. Ce poste présentant des perspectives d'évolution intéressantes au sein du groupe (3 500 personnes) convient à un Ingénieur diplômé d'une grande école (X, Mines, Centrale) âgé de 35 ans minimum possédant de solides connaissances en métallurgie. Son expérience professionnelle d'au moins 10 ans lui aura permis de vivre concrètement les problèmes quotidiens de la fabrication puis de maîtriser les différents aspects de la production (technologie, investissements, animation des hommes...). Le poste est basé dans une région agréable à 150 km de Lyon.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. 823 M à A. RICHARD qui traite confidentiellement *cette recherche et fournira toutes informations complémentaires.*



CENTOR RHONE-ALPES
17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE
Tél. (78) 89.37.16

responsable achats ordonnancement lancement



Notre Directeur a besoin d'un véritable bras droit qui prenne en charge la quasi totalité de la vie technique du produit : calcul des prix de revient dans la phase d'élaboration de la collection, recherche de sous-traitants en France et à l'étranger (bonneterie et confection), négociation des prix de fabrication, sélection des fournisseurs *de tissu, négociation des prix, qualités, délais, fixation* des quantités en fonction des ventes, lancement des fabrications, contrôle qualité des produits finis, expéditions.
Ce poste très polyvalent nécessite une expérience de logistique ou de fabrication, acquise au sein d'une entreprise de vêtements de sport, de réelles qualités de négociateur, le désir de grandir avec une entreprise.
Le poste est à pourvoir à NANTES.
Quelques déplacements sont à prévoir.
La rémunération peut être importante pour un candidat immédiatement opérationnel.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons de bien vouloir adresser votre dossier sous réf. 52480 M à notre Conseil- 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS. Tél. : 742.58.20.



Chantal Baudron. s.a.

SAFT
Groupe CGE

Notre Département ACCUMULATEURS offre la possibilité à de JEUNES INGENIEURS de s'orienter après formation vers des responsabilités d'

ingénieur technico-commercial

Agences de RENNES et de STRASBOURG

Leader mondial dans notre spécialité, nous mettons à la disposition de nos clients notre technicité, notre compétence, notre sérieux, notre sens du service.

Si vous venez rejoindre notre équipe de vente vous aurez la responsabilité de prospecter et suivre la clientèle, d'assurer la promotion de nos produits, d'établir les devis, de suivre les affaires et d'évaluer la potentialité du marché.

Nous vous demandons une formation d'ingénieur de préférence en électricité-électronique et une bonne connaissance de l'environnement régional pour faciliter votre intégration à la vie industrielle locale.

Si vous avez le goût de la vente adresser votre C.V. - Direction des Relations Humaines - S.A.F.T 119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS sous réf. A.16.23

Labeyrie

15 Kms de DAX
GRANDE MARQUE
FOIES GRAS
et SAUMONS FUMES

Vendus dans la Grande Distribution et le traditionnel (Restauration - Epiceries - Charcuteries), recherche son

Directeur Commercial

35 ans minimum, parfait GESTIONNAIRE, ayant expérience VENTE produits alimentaires.
Capable d'accéder après réussite à la

Direction Générale

d'une entreprise en très grande expansion.
Ecrire manuscrit (+ photo) à L. JUSTET *Psychologue 18, rue des Grottes - 84000* AVIGNON.

MEDIA BA

jeune secrétaire général

- Ville moyenne de **BRETAGNE,**
- *Entreprise à Taille Humaine* (600 personnes, 200 M de CA) leader sur son marché.
- Diplôme d'Enseignement Supérieur, expérience prouvée de Gestion de Personnel (niveau de direction de personnel) et connaissances approfondies en Contrôle de Gestion sont exigés pour postuler.

Une fiche de poste sera envoyée à chaque candidat.

Ecrire sous référence 1685-M à ICA qui transmettra.

I.C.A. *International Classified Advertising* 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

secrétaire général

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

France Centre **120 000 F +**

C'est un poste qui comprend des responsabilités importantes et variées.
Sous l'autorité directe du Président, vous assurerez la gestion financière, comptable et administrative de la Chambre de Commerce d'une ville agréable située dans le centre de la France.
40 collaborateurs environ vous seront rattachés.
Vous aurez aussi à diriger les activités diverses gérées par la Chambre de Commerce.
Naturellement vous aurez de nombreux contacts avec les autorités administratives et les diverses sociétés industrielles, commerciales ou de services du département.
La réussite dans ce poste nécessite une solide formation de gestion financière, administrative et juridique ainsi qu'une expérience d'environ 10 ans dans une fonction de responsabilité au sein d'un organisme similaire ou d'une PME ou PMI.
Merci d'envoyer votre CV sous réf. 4620 à Gerard DESJEUX,

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

RECRUTEMENT

SOCIETE EN EXPANSION
recherche un (e)

DIPLOME (E) EN PSYCHOLOGIE

(licence, maîtrise, psychopraticien).
Débutant(e) ou ayant quelques années d'expérience du recrutement pour lui confier après une période d'intégration la responsabilité du recrutement pour plusieurs centres d'exploitation.
Rattaché directement au chef du service recrutement de la société, il est basé à BLOIS.

Les entretiens commenceront fin juillet. Veuillez nous préciser votre période de disponibilité.

Envoyer CV, prétentions, sous référence DP/M à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Après les U.S.A et l'Angleterre, la France. Pour cela, des ingénieurs commerciaux

Jusqu'en 1978, le nom de notre Société était associé à systèmes de gestion et d'aide à la décision.
La notoriété acquise grâce aux performances de notre réseau de temps partagé *nous a amené alors, tout naturellement, à lancer aux U.S.A.* d'abord, puis en Angleterre, une gamme d'ordinateurs (valeur moyenne: 2 millions F) intégrant les systèmes d'exploitation des réseaux de temps partagé.

Les résultats ne se sont pas fait attendre : aujourd'hui, nous attaquons le marché français; demain, le marché européen.

Les ingénieurs commerciaux que nous recrutons auront donc à prendre en charge le démarrage de cette activité en France, par conséquent :
- ils partageront des responsabilités importantes et stimulantes au sein d'une équipe jeune et ambitieuse;
- le secteur sera très vaste;
- la rémunération à la hauteur de ces fonctions de premier plan;
- la formation assurée en France et aux U.S.A.

Vous avez pu faire la preuve de votre efficacité commerciale au cours d'une expérience de minimum 3 années acquise en SSCI ou chez un constructeur;
vous parlez couramment l'anglais, et de plus
vous pensez que la réussite est plus une affaire d'audace et de créativité que de procédures administratives;
alors, nous vous invitons à prendre contact avec nous, en envoyant un dossier de candidature, sous réf. 79131, à Muriel GOUSSET -



CSS France
ORDINATEURS
8, rue de la Vrillière - 75001 PARIS.
Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

directeur général

Appareillage Electrique **200.000 F +**

Nous sommes la Filiale française d'un groupe industriel scandinave numéro 1 européen dans sa spécialité ; nous fabriquons en grande série des articles entrant dans la composition de luminaires et les commercialisons auprès d'industriels de l'éclairage dans tous les pays d'Europe.

Nous souhaitons confier la Direction Générale de cette entreprise (35 Millions de C.A., 120 personnes) à un Ingénieur de type Arts et Métiers, capable de diriger une unité de production de pièces mécaniques grande série, ayant une expérience de la gestion des hommes et des relations sociales, et ayant dirigé avec succès un centre de profit. Ce poste est rattaché au Président du Groupe.

Lieu de travail : grande ville de l'Est de la France.

La pratique de l'anglais est nécessaire. Une bonne connaissance de l'Alsace est un atout.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons de bien vouloir adresser votre dossier sous référence 52380 M à notre Conseil - 61, Bd Haussmann - 75008 PARIS - Téléphone : 742.58.20.



Chantal Baudron. s.a.

ingénieurs travaux

CONFIRMES **REGION NORD**

Société de Bâtiment et T.P. en pleine expansion (1700 personnes, CA prévisionnel 1980 : 420 millions de francs), FILIALE NORD d'un GROUPE de DIMENSION NATIONALE, recherche INGENIEURS TRAVAUX, *confirmés (de formation supérieure ESTP, AM, . . .).*

Ils seront chargés de la conduite de plusieurs chantiers T.C.E.

Ces postes s'adressent à des Ingénieurs Bâtiment ou Genie Civil ayant acquis, au cours de 5 à 10 ans d'expérience, une maîtrise parfaite du G.O., une réelle dimension d'animateur et d'indéniables qualités de contact.

Nous offrons une rémunération sur 14 mois et d'intéressantes perspectives de carrière.

Vous adresserez votre candidature (avec CV et photo) sous réf. 7810 à ORGANISATION et PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS qui nous la transmettra en toute discrétion.



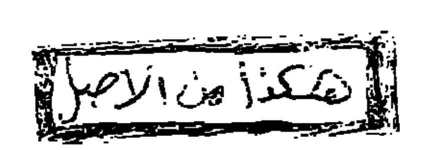
Vous pouvez téléphoner au (20) 91.92.07, notre standardiste vous fera écouter une cassette qui vous donnera de plus amples renseignements.

chef comptable

CONFIRME
REGION NORD

Importante Société Industrielle en pleine expansion (1600 personnes) recherche CHEF COMPTABLE CONFIRME capable de prendre immédiatement la responsabilité complète de l'ensemble des services comptables (comptabilité générale, analytique, trésorerie, fiscalité).
Agé de 30 ans au minimum, une expérience confirmée et approfondie est indispensable ainsi que le sens des contacts et de l'animation.
Une bonne connaissance de l'informatique et de la fiscalité est nécessaire.
Lieu de travail : LILLE.
Nous souhaitons vous rencontrer, très rapidement ; adressez votre candidature sous référence 7811 à Jean Max SIOU, ORGANISATION et PUBLICITE - 2 rue Marengo - 75001 PARIS qui nous la transmettra avec la plus grande discrétion.

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Production manager à Tours

Ce titre franglais peut vous choquer mais nous sommes la filiale française de SPRAGUE, groupe américain fabriquant des composants passifs pour l'électronique professionnelle. Et nous n'avons pas su trouver le mot français qui dirait tout ce que nous attendons de l'adjoint production de notre Directeur de département.

Pour faire face à notre expansion, vous aurez en charge tout le personnel et le matériel de production de condensateurs. Donc une responsabilité humaine importante à l'égard d'une excellente maîtrise et de 250 opérateurs et opératrices qui travaillent en auto-contrôle, et qui sont bien formés et habitués à être très informés... Mais vous serez aussi comptable d'un parc de machines qui a doublé en quatorze mois. La plupart des postes de travail sont spécifiques parce que nous ne voulons pas de «chaine» et que nos clients, les meilleurs professionnels européens de l'aérospatiale, de l'informatique, des telecom, ne badinent pas avec la qualité, ou les délais.

Pour réussir dans le poste et accompagner notre développement avec les autres ingénieurs de l'usine il faut qu'après votre diplôme d'ingénieur des A.M., vous ayez déjà quelques années de pratique de la direction de fabrication de série par postes séparés, que vous soyez joyeux d'installer votre famille à Tours et de beaucoup travailler la technique, la gestion, l'animation, en liaison avec votre Patron et vos collègues. Il faut encore que votre optimisme inspire confiance à vos collaborateurs : maitrise-opérateurs et gestionnaires comme à nos interlocuteurs américains que vous entretiendrez sans aucune difficulté dans leur langue. Voulez-vous écrire aux conseils en recrutement de Sirca sous la référence 804 430 M. Nous prendrons notre décision avant les vacances d'Août. Merci de faire vite et comptez sur notre discrétion.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES.

GROUPE MAISON FAMILIALE

NOTRE DIRECTION REGIONALE SUD-OUEST : NOTRE EXPANSION ET VOTRE EXPERIENCE

Sa particularité : assurer parallèlement sur l'ensemble du Sud-Ouest, l'exploitation et le développement de la ligne de produits de

SUD CONSTRUCTION PROMOTION

(un des premiers constructeurs régionaux en 79 - une vingtaine de points de vente) en secteur diffus et la pénétration du produit traditionnel du

GROUPE MAISON FAMILIALE
en secteur groupé.

Le Directeur régional complète son équipe et recherche

DIRECTEUR PROMOTION-AMENAGEMENT

C'est un homme de terrain doté d'une formation supérieure et d'une réelle expérience foncière consacrée par des résultats personnels et une solide pratique de l'animation des hommes. Il a le sens et l'expérience du commandement et de la communication.
Spécialiste des problèmes de promotion immobilière et d'aménagement, il participera à l'élaboration des plans d'actions foncières et assurera leur bonne fin.

Merci d'adresser confidentiellement votre candidature manuscrite (curriculum-vitae, photo, prétentions) sous référence 5322 au Responsable des Relations Humaines de la Direction Régionale du Sud-Ouest -
SUD CONSTRUCTION PROMOTION - 6, rue de Bisséous - 81109 Castres
Vous pouvez également lui téléphoner au (63)59.61.64.



RESPONSABLE METHODES ET INDUSTRIALISATION

Sud-Ouest **120.000 F +**

Notre entreprise (1200 personnes) fabrique et diffuse auprès des détaillants des produits de grande consommation sous des marques connues du grand public.
Leader sur nos marchés, nous souhaitons développer nos productions de petites et moyennes séries, garder une gamme étendue d'articles, poursuivre la diversification de nos activités tout en réduisant nos coûts. Aussi, notre Direction Générale recherche-t-elle un homme capable de prendre la responsabilité de nos services méthodes (9 personnes) et mécanique (20 personnes) et de procéder à l'automatisation de nos fabrications en préservant notre niveau de qualité.
Nous confierons ce poste à un ingénieur (Arts & Métiers, ENI ou équivalent) justifiant d'une première expérience de 5 à 10 ans de la fonction, sensibilisé à l'utilisation de l'outil informatique, spécialisé en robotisation industrielle et apte à l'analyse de la valeur.
Nous étudierons avec attention toute candidature.

Merci d'adresser CV détaillé, photo et dernier salaire sous N° M/6256 à

PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

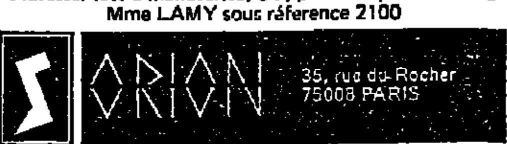
IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE ET MECANIQUE FRANCAIS
recherche pour sa filiale - 2 000 personnes
Grande ville universitaire OUEST

RESPONSABLE des Affaires Sociales

LE CANDIDAT :
de formation supérieure - Droit, Sciences-Po, Ingénieur - 35 ans minimum dispose de qualités de contact et d'idées novatrices ; il a acquis, en usine, une solide expérience de la Gestion du Personnel et des relations industrielles.

LE POSTE :
Il sera chargé, pendant un an environ d'études spécifiques avant de prendre la totalité des responsabilités de sa fonction. Il aura pour mission de promouvoir et d'appliquer une politique active de gestion sociale.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à
Mme LAMY sous réference 2100



qui transmettra discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
recherche pour son
UNITÉ DE PRODUCTION
située en **BASSE NORMANDIE**

UN RESPONSABLE BUDGET ET SUIVI DES STOCKS

Directement rattaché au Responsable de Gestion, de Production et en interface avec le Contrôleur de Gestion, il sera chargé :
- De l'établissement et du suivi du budget des stocks et des en cours à partir du budget des charges et capacités ;
- De l'analyse des résultats ;
- De la prévision et du suivi des valeurs d'exploitation en fonction d'objectifs optimum ;
- De l'évaluation des coûts ;
- De la recherche de propositions sur la politique à suivre en matière de stocks et d'en cours.

Des moyens informatiques importants seront mis à sa disposition pour permettre des simulations.

PROFIL :
- Ecole de Gestion (E.C.O.F.I., E.S.C.P. ou équivalent) ;
- Connaissances souhaitées en Informatique et en fabrication électronique ;
- Expérience similaire appréciée.

Envoyer curric. vitae détaillé et prétentions avec photo sous référence 62.378 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris, cedex 01, qui transm.



THE DOW CHEMICAL COMPANY

L'une des sociétés les plus importantes et les plus performantes de la chimie au monde.
(2 éme en C.A. - 1ére en profit) 12000 personnes en Europe
DOW CHEMICAL FRANCE recherche

ASSISTANT à la direction des RELATIONS HUMAINES

VOTRE PROFIL :
- Parfaitement bilingue anglais-français.
- Séjours à l'étranger.
- formation supérieure
- expérience professionnelle acquise dans une unité de production dans le domaine des relations humaines et du personnel : recrutement relations sociales ou administration.
- Disponible pour de fréquents voyages.

Envoyer C.V. détaillé et photo à :
DOW CHEMICAL FRANCE département des Relations Humaines aéroport de Nice Côte d'Azur. 06056 Nice cédex

IMPORTANT GROUPE
recherche pour ses fonderies fonte et aciers du Nord de la France :

INGÉNIEUR DE FABRICATION ESF

ayant quelques années de pratique ou débutant.

AGENT DE FABRICATION

niveau B.T.S.

AGENT TECHNICO COMMERCIAL

pour suivi et prospection de la clientèle en France.
Expérience de fabrication souhaitée.

Adresser réponses et C.V. sous n° 62.093, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

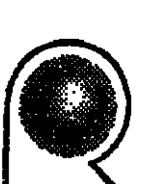
GROUPE INDUSTRIEL EN EXPANSION
Région CHAMPAGNE - 150 Kms Paris
recherche

adjoint au directeur informatique

Spécialiste système (DOS-CICS-VSAM) pour
- La mise en œuvre et la diffusion du logiciel pour assurer l'efficacité du système (matériel IBM).
- Le développement des procédures de télétraitement et des télétransmissions avec filiales en France et étranger équipées de terminaux.
- La promotion des méthodes nouvelles dont la mise en place d'une base de données.

Situation en rapport avec la qualification du candidat. Bon climat de cooperation avec les utilisateurs.

Envoyer C.V. + photo à DUVAL PB
60bis rue Dombasle - 75015 PARIS.



adjoint de direction

ANGERS - 90.000 +

P.M.E. Agro-Alimentaire en expansion recherche un ADJOINT DE DIRECTION pour seconder efficacement le Chef d'entreprise dans ses fonctions commerciales et techniques. Ce poste, qui exige des déplacements, conviendrait à un candidat jeune, de formation supérieure, animé d'une volonté réelle d'évolution tant pour lui-même que pour l'entreprise.

Il sera donc capable d'initiatives et participera aux études d'investissement, aux projets de recherche, de développement.

Anglais courant.

Adressez votre dossier de candidature sous réf. 1478-M en indiquant vos prétentions à

ouest recrutement
Le Tertre au Jau - B.P. 2291 - 49022 Angers Cedex.
Votre dossier ne sera transmis à l'entreprise qu'avec votre accord.

DIRECTEURS DE RESIDENCES HOTELIERES

80-100 000 F + Logement **Savoie**



La Société des Montagnes de l'Arc (CA 200 millions F - Effectif 300 p./900 en saison), soucieuse de poursuivre son développement, recherche deux DIRECTEURS DE RESIDENCES HOTELIERES. Sous l'autorité du Directeur d'Exploitation, ils seront chargés de la gestion complète d'ensembles hôteliers considérés comme centre de profit et comprenant 60 à 100 chambres d'hôtel, restaurants, bars, 300 à 800 appartements en résidences, salles de séminaires, équipements d'animation et loisirs.... Dans cette optique, ils seront responsables de l'élaboration de leurs budgets, de leurs résultats d'exploitation, des achats, de l'entretien, de l'animation et de la direction du personnel (30-40 permanents - 100 à 150 saisonniers). Ils gèreront leur planning de remplissage et ils veilleront particulièrement à la qualité de l'accueil et de l'animation de leur unité. Les candidats retenus, âgés d'au moins 27 ans, possèderont une bonne culture générale et une expérience professionnelle de plusieurs années de la gestion et de l'animation d'ensembles hôteliers ou de résidences hôtelières. Ecrire sous référence 369/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Importante Société d'Aménagement d'un Groupe National
recherche à **MARSEILLE**

un juriste H/F

Il intervient comme consultant auprès des sociétés du Groupe dans les domaines administratif, juridique et fiscal : montages d'opérations, mise au point de documents juridiques, suivi de la législation, de la réglementation et du contentieux.

Le poste convient à un diplômé d'études supérieures juridiques ayant de bonnes connaissances en aménagement et droit de l'urbanisme et une expérience similaire de plusieurs années.

Adresser C.V., photo, prétentions ss réf. SAVE (mentionnée sur enveloppe) à :



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet. 75008 PARIS

ESC, DECS en province

Situés à l'Ouest de la France, et dans un secteur lié à l'automobile, nous connaissons une expansion régulière qui nous conduit aujourd'hui à filialiser l'une de nos activités.

Sous l'autorité immédiate du Directeur Financier, nous vous confierons la responsabilité de la cellule qui va regrouper la totalité de la fonction comptable de cette unité. C'est un homme jeune, mais ayant déjà une expérience comptable complète que nous recherchons. Et, en particulier, une pratique significative de la comptabilité analytique en milieu industriel. C'est aussi un homme à l'esprit ouvert capable d'assumer les quelques tâches administratives qu'il aura à effectuer par ailleurs. Un bon niveau de formation (ESC, DECS) est nécessaire pour bien maîtriser le poste, aujourd'hui et demain.

Les consultants de Sirca nous transmettront les dossiers des candidats disponibles rapidement ; écrivez-leur sous référence 802 422 M

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES.

responsables de programmes

LYON ou TOULOUSE

Une des plus importantes sociétés françaises de promotion et de construction de maisons individuelles en secteur groupé recherche deux RESPONSABLES de PROGRAMMES

Après une période de formation, ils auront la responsabilité complète de la gestion financière, administrative et commerciale d'un puis de plusieurs programmes dans les régions de LYON ou de TOULOUSE. Ils bénéficieront de l'appui des services techniques de la Société et disposeront d'une large autonomie du fait de leur forte expérience de la maison individuelle et notamment du secteur aidé.
Chacun de ces postes, l'un basé à LYON, l'autre à TOULOUSE, offre de larges perspectives d'évolution, une rémunération et des avantages motivants.

Les candidats interessés adresseront un dossier sous référence 7851 en précisant la région choisie, à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

INGÉNIEUR TRAVAUX

TP - GENIE CIVIL RÉGION EST

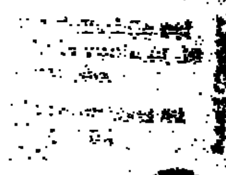
Une société française (5.000 p. - C.A. 800 millions F), filiale de l'un des premiers groupes industriels français et spécialisée dans le bâtiment, les T.P. et le Génie Civil, recherche un INGENIEUR TRAVAUX « T.P. et GENIE CIVIL » pour l'une de ses directions régionales. Sous l'autorité du Directeur Régional, il sera responsable de l'activité T.P. et Génie Civil sur son secteur : réponses aux appels d'offres, études de prix, définition des méthodes, organisation et gestion des chantiers, conduite des travaux. Il contrôlera les activités d'une centaine de personnes. Il sera l'interlocuteur de la société auprès des clients et fournisseurs. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, de formation Ingénieur T.P., possédera une expérience professionnelle acquise dans une entreprise T.P. tant en B.E. qu'en conduite de travaux.
Ecrire sous référence 367/M à :

G.H.R. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.





INSPECTEUR DES VENTES





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Société
composants électroniques passifs
recherche
pour son Unité de production
(130 personnes)

DIRECTEUR D'USINE

Homme de terrain sachant diriger, gérer et animer, il aura une bonne connaissance des hommes acquise dans un poste similaire.

Sous l'autorité du Directeur Industriel, il aura pour mission essentielle de diriger les services Fabrication, Méthodes, Travaux neufs et Ordonnancement.

De formation Ingénieur A.M. ou équivalent, il aura une expérience en méthode et fabrication de matériel électrique ou électronique.

Des connaissances en injection matières plastiques, automatisme et gestion de production sont nécessaires.

Le poste est à pourvoir dans l'Aisne.

Ecrire avec c.v., photo, prétentions n° 15.369
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
Spécialisée Chaudronnerie et mécano-soudure
recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNIQUE

pour assurer coordination entre service technique et production.
- 28 ans minimum.
- Ingénieur A. et M. ou équiv.
- Libre rapidement.

Envoyer C.V. au no 8.439 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris cedex 09.

Union régionale d'associations Rhône-Alpes recherche ANIMATEUR, pour assurer, sous resp. directeur et président, coordination des associations, liaison, animation, formation. Souhaitable : expérience mouvement associatif ou analogue. Connaissances secteur analogue.
Envoyer C.V. et prétentions. Ecr. no 8.437 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Foyer Jeunes Travailleurs recrute pour le 1er sept. 1980 : animateur (trice) ou Moniteur-Educateur (trice). Adr. candid. et C.V. au no 8.442 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Ced. 09, qui transm.

Industriels Français du médicament, Centre d'études biologiques. B.P. 563 MISEREY, 27005 EVREUX Cedex, recherche un TOXICOLOGUE, docteur vétérinaire exclusiv. Envoyer C.V. et prétentions.

VILLE DU HAVRE
recrute sur titre

INGÉNIEURS DIP.

pour service assainissement, voirie, circulation, atelier, usine, garage.
Salaire net de début : 4.200 F.
Adresser C.V. + diplômes à M. le MAIRE, Bureau du personnel, avant le 15/9.

Télic
Groupe C.G.E.

NOUS SOMMES LES PREMIERS EN TELEPHONIE PRIVEE SUR LE MARCHE FRANCAIS.

NOUS NOUS DEVELOPPONS TRES RAPIDEMENT AU PLAN INTERNATIONAL.

Nous recherchons un :

acheteur électronicien

MISSION :
- Négocier et traiter tous les marchés à court et long terme de composants électroniques pour l'entreprise.
- Etablir et entretenir des contacts à très haut niveau avec les plus grands fournisseurs de composants (américains, japonais, allemands...)

PROFIL :
- Agé de 28 minimum
- Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole d'Electronique.
- Parlant couramment anglais.
- Possédant une expérience :
  - technique dans le domaine des composants,
  - ou commerciale (ventes ou achats)
- Ayant une grande aptitude aux contacts et entretiens techniques et économiques ainsi qu'une bonne capacité d'adaptation.

Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

LIEU DE TRAVAIL : STRASBOURG

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Envoyer C.V. et prétentions à
LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
Direction du Personnel - 206 Route de Colmar - BP 57
67023 STRASBOURG CEDEX.

NORMANDIE

CHEF DU PERSONNEL

Cet important hypermarché, appartenant à un des groupes français les plus performants du secteur de la grande distribution, emploie 450 personnes.

Sous l'autorité et en collaboration avec le Directeur du magasin, le titulaire du poste prend en charge l'ensemble de la fonction Personnel.

Il est responsable de l'embauche, des relations sociales et de la gestion des personnes. Soucieux du développement humain, il propose des plans de formation à tous les niveaux et cherche à toujours améliorer les conditions de travail. Il participe aussi à l'abaissement des coûts de production, en optimisant l'organigramme.

Nous souhaitons rencontrer de véritables hommes de personnel, ayant un minimum de 5 ans d'expérience dans une fonction similaire.

Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation, CV, photo et salaire actuel sous référence M 11370 H, à

egor promotion
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL DE TRANSPORT
toute technicité
recherche
pour son usine (1 000 personnes) du NORD

Des Ingénieurs d'Etudes Mécaniciens

- Sous la responsabilité du Chef du B.E., ils auront charge à coordonner en tant que CHEFS DE PROJETS une équipe d'une vingtaine de personnes, en vue de :
  - planifier et superviser les études de matériels faisant appel à la mécanique, l'électromécanique, la traction...
  - animer les discussions techniques avec les autres services, notamment la Qualité, le Service Commercial et les Clients ;
  - préparer le choix technique des sous-traitants et fournisseurs ;
  - suivre la fabrication et élaborer les documents d'exploitation.
- Les candidats, âgés de 28 ans environ, seront ingénieurs diplômés (Centrale, Sup-Elec, A.M., E.N.S.E.I., I.D.N. ou équivalent) et auront une première expérience dans des fonctions similaires. Ils maîtriseront l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous la référence 8.428, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens PARIS - CEDEX 09.

INSTITUT LAUE/LANGEVIN
(GRENOBLE, France)
Organisme franco-allemand-britannique
(428 agents)

possédant un réacteur à haut flux recherche

UN TRADUCTEUR/INTERPRÈTE

Pour un poste à mi-temps (soit 20 h. en moyenne par semaine).

Le travail consiste en traductions de documents scientifiques, techniques et administratifs en anglais et français à traduire en allemand.

Les candidats doivent être traducteurs, avec une formation scientifique et pourvus de diplômes d'études supérieures. Ils doivent posséder une expérience de plusieurs années acquise dans un organisme scientifique. Langue maternelle allemande avec maîtrise parfaite de l'anglais et très bonnes connaissances du français.

Rémunération brute annuelle pour un mi-temps de 46.000 F à 67.000 F selon qualification et expérience, plus primes de dépaysement éventuelle, accoutumance (considérable) et primes variées, retraites supplémentaires et remboursement de frais de voyage et de déménagement.

Candidatures avec curriculum vitae à M. W. Grillo, Institut LAUE-LANGEVIN, 156 X Centre de Tri, 38042 GRENOBLE Cedex, sous la réf. ILL 80/18. Date limite 30-6-1980.



ANNECY
Haute-Savoie

LA SOCIÉTÉ NOUVELLE DE ROULEMENTS
4.000 personnes
recherche

LE RESPONSABLE DES PROJETS D'ORGANISATION

de sa Direction Commerciale

Il prendra en charge ses différents problèmes d'organisation :
- prévision et gestion des ventes ;
- administration commerciale ;
- gestion des stocks...

Il collaborera avec les services informatiques. Poste à pourvoir à ANNECY, mais interventions à prévoir dans les implantations commerciales françaises et étrangères.
Formation : Grandes Ecoles Commerciales ou Scientifiques. Débutant ou quelques années d'expérience similaire. Larges possibilités d'évolution vers d'autres secteurs de la Société au bout de quelques années dans la fonction.

Ecrire à S.N.R., Service Emplois des Cadres, sous la référ. ORG, 1, rue des Usines, boîte postale 17. 74010 ANNECY Cedex.

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
en expansion très rapide, secteur service,
recherche son

Directeur administratif et financier

Agé de 30 ans minimum,
ESC — Option finance/Comptabilité ou DECS
3 à 5 ans expérience
Anglais courant indispensable

POSTE BASE A LYON

Env. CV, photo et lettre manuscrite s/réf. 1113 à SOURCES, 108 rue St Honoré 75001 Paris

---

GROUPE FRANÇAIS DE SERVICES
18 000 PERSONNES

C.A. consolidé : 2,5 Milliards de F.
rech. pour la DIRECTION REGIONALE OUEST/SUD-OUEST basée à
NANTES
de sa plus importante activité en France

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

RESPONSABILITÉS ÉTENDUES au niveau de la Direction Régionale (46 dépts) : CONTROLE DE GESTION et responsabilité administrative de 50 unités d'exploitation de base.

POSTE « TREMPLIN » pour
- Jeune DIPLOME Grande Ecole ou E.S.C. option Comptabilité Finances.
- 2 à 4 ans d'EXPERIENCE (indispensable) de CONTROLE DE GESTION ou Comptabilité.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4403 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

La Société VOLKSWAGEN FRANCE recherche pour la zone : ST-ÉTIENNE - CLERMONT-FERRAND, un

INSPECTEUR DES VENTES

En liaison étroite avec le Chef de région (Lyon), il sera chargé :
- d'informer les concessionnaires de la marque de la politique commerciale de la société ;
- de former, de motiver et d'animer le personnel de vente des concessionnaires ;
- d'organiser les concessions au niveau commercial ;
- de contrôler les résultats obtenus sur sa zone.

Le poste convient à un candidat de niveau d'études supérieures (SUP de CO, IEP) ; il aura une bonne autorité naturelle et le sens de l'argumentation.
La connaissance du milieu automobile est souhaitable ; l'expérience de la vente et de l'animation d'un réseau est exigée.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62 02600 VILLERS-COTTERETS, sous référence RPZ/125.

Audi VW

HAVAS CONTACT

SECIM (Groupe Creusot-Loire)
recherche pour le B.E. de son département « Presses Hydrauliques » de MONTBRISON (42)

– un **INGÉNIEUR HYDRAULICIEN** confirmé dans le domaine des grosses centrales hydrauliques.
(Réf. HYD) ;

– deux **INGÉNIEURS MÉCANICIENS** débutants (ENI, AM ou équivalent + anglais).
(Réf. MEC).

Vous pouvez adresser votre C.V. détaillé et vos prétentions à SECIM - C. ALLIBERT, 107, boulevard de la Mission-Marchand, 92400 COURBEVOIE.

HAVAS CONTACT

Société française réputée

MATERIAUX D'ISOLATION

recrute un

AGENT COMMERCIAL BATIMENT

Il aura pour objectif de promouvoir les ventes de produits destinés à l'isolation thermique et acoustique des bâtiments auprès de négociants en matériaux de construction, architectes, promoteurs, prescripteurs... Il assurera en outre les conseils techniques d'application et de mise en œuvre.
Basé à Besançon, il sera notre DELEGUE sur le Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort et Sud du Haut-Rhin. Une première expérience du Bâtiment (vente chantiers, appuis techniques) est demandée.
Rémunération fixe + remboursement de frais.

Envoyer rapidement lettre de candidature sous référence 6167 à
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS.

Très importante ociété
TUYAUTERIE INDRUSTRIELLE
recherche

INGÉNIEURS

formation A.M. ou E.N.I. pour son département « TRAVAUX EXTERIEURS »
afin de prendre en charge le suivi de la réalisation de GROS CHANTIERS DE MONTAGES (nucléaire, pétrole, pétrochimie).
Nécessité d'accepter des déplacements et d'avoir quelques années d'expérience des chantiers.

Adresser C.V. s./no 853.309 à REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

Les Amis des Gens du Voyage Ille-et-Vilaine (promotion forains et nomades) cherche Travailleur Social expérience animation équipe et gestion pour POSTE DIRECTEUR (indice 222 C.A.F.).
Env. C.V. et lettre avant le 21-6 à Mme la Présidente, 68 avenue Gros-Malhon, 35000 RENNES. Tél. (99) 59-54-83.

Importante Société implantée dans la Manche recherche pour l'une de ses filiales située à COUTANCES (195 personnes)

UN COMPTABLE

QUALIFIE
environ 30 ans, formation D.E.C.S. ou diplôme équivalent.
Il aura, pendant quelques années, assuré effectivement toutes les opérations comptables et fiscales et établi personnellement déclarations et bilans.
Adresser C.V. détaillé et prétentions à CASAM, B.P. 11, 50200 Coutances.

Cabinet Conseils GRENOBLE RECHERCHE

FISCALISTE

Droit + E.N.I. ou équival. Expér. clientèle. Envoyer C.V., photo, prétentions. HAVAS 1706, BP 297, 38044 GRENOBLE Ced.

Usine de Parfum. et Cosmét., 150 km PARIS, rech. d'urgence : 1 CHIMISTE située s. ligne Paris-Cherbourg. Tél. au (32) 43-49-81 pr R.-V.

L'ASSOCIATION DE GESTION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE SAINT-ETIENNE RECHERCHE

UN DIRECTEUR

Les candidats intéressés sont invités à envoyer leur curriculum vitae, avant le 30 juin 1980, à M. SANGUEDOLCE, Président de la Maison de la Culture, Jardin des Plantes de Saint-Etienne, sous pli cacheté.

Postérieurement, il leur sera envoyé un dossier d'information sur la Maison de la Culture pour leur permettre, en confirmant leur candidature, d'adresser un *projet culturel tenant compte* des possibilités de l'équipement et des orientations souhaitées par le Conseil d'Administration.

Société d'Etudes de Marchés B.V.A., 4 bis, impasse de Toulouse, 78008 Versailles Cedex recherche urgent

JEUNE DIPLOMÉ

niveau I.U.T. informatique pour traitement de fichiers et d'enquêtes (L.N.T. souhaité). Env. C.V. avec photo et prét.

C.C.I. - ARTOIS - DOUAISIS
recherche pour leur service de formation (300 000 heures-stagiaires)

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT

- Etudes supérieures. Pratique de la pédagogie des adultes.
- Expérience des responsabilités et de l'animation.

Sa mission :
- Promouvoir et suivre les actions de formation.
- Participer au contrôle de gestion.
- Assurer les relations avec l'environnement
- Rechercher de développement de son unité. Pédagogue - Gestionnaire et commercial.
- Perspectives réelles d'évolution.

Adresser curriculum vitae et prétentions. à : A.B.C. - 26, rés. Hurtevent - 62153 SOUCHEZ.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche
pour gestion du crédit client et conseil auprès de son réseau de concessionnaires.

CONSEILLER DE GESTION

- E.S.C. ou équivalent.
- Jeune, même débutant.
- Formation assurée.
- Sens des contacts humains.

Ecr. av. C.V. et photo à DUQUESNE PURINA S.A., Crédit Gestion, CEDEX 2028, 76040 ROUEN.

Très importante société
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
recherche

INGÉNIEUR CALCULATEUR

pour prendre à brefs délais LA DIRECTION DU SERVICE CALCUL de la société.

- Agé de trente ans minimum, de formation grandes écoles, le candidat aura déjà une expérience de quelques années dans le domaine du calcul moderne et de préférence dans l'activité tuyauterie.

Adresser C.V. détaillé s. no 853.311 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
d'une société spécialisée en électronique de pointe
recherche dans le cadre du développement de ses activités

INGENIEURS GRANDE ECOLE DEBUTANTS ou PREMIERE EXPERIENCE

pour

ETUDE et DEVELOPPEMENT ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

(Réf. MEH)

Réalisation de produits nouveaux dans les domaines :
- de la péri-informatique
- des automatismes
- de la téléphonie spécialisée

CONCEPTION de SYSTEMES INFORMATIQUE TEMPS REEL sur MICROPROCESSEURS

(Réf. GBS)

pour application automatismes industriels, transports.

CONCEPTION et REALISATION de SYSTEMES et PRODUITS TELEMATIQUE

(Réf. DVI)

dans les secteurs suivants :
- réseaux téléinformatique
- systèmes et terminaux de bureautique,

INFORMATISATION de GESTION d'AFFAIRES et d'APPROVISIONNEMENTS

(Réf. YN)

CONCEPTION et DEVELOPPEMENT LOGICIEL TEMPS REEL sur MICROPROCESSEURS

(Réf. OG)

Réalisation de terminaux connectables aux réseaux téléinformatique dans des domaines très variés :
- téléphonie
- saisie d'informations
- signalisation
- CAO

ETUDE en INDUSTRIALISATION et ERGONOMIE de MATERIELS

(Réf. BRG)

dans les applications télématique.

Lieu de travail : BANLIEUE SUD OUEST DE PARIS

Transport assuré par cars gratuits - Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous no 62134 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra en rappelant la référence de l'activité choisie.

Important Organisme Mutualiste de PRÉVOYANCE

recherche

DIRECTEUR

Principalement responsable de la promotion (recherche et traitement des adhérents) et de la gestion du personnel

Ayant

- Formation supérieure ;
- Expérience confirmée du marketing d'une compagnie d'assurances ou similaire.

Ecrire sous n° 8.452 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris cedex 09, qui tr.

QUAND L'INFORMATIQUE MÈNE AUX RESPONSABILITÉS

Filiale d'un des premiers groupes industriels français, notre entreprise est mondialement connue par sa maîtrise d'une technologie très avancée. Nos activités, en France et à l'Étranger, ont évolué rapidement ainsi d'ailleurs que nos effectifs (4500 personnes).
L'informatique de gestion doit suivre ce développement et s'adapter souvent dans un contexte difficile, aux besoins d'utilisateurs plus nombreux et plus diversifiés.
C'est pourquoi nous souhaitons recruter un jeune

INFORMATICIEN

diplômé MIAGE ou équivalent, ayant 2 à 5 années d'expérience en informatique de gestion, et connaissant le matériel IBM (COBOL - OS). Une expérience pratique de gestion de base de données et en télétraitement serait un atout.
Ses premières responsabilités de conception et de réalisation d'application, en relation avec les utilisateurs, doivent évoluer vers des fonctions d'encadrement.
Elles nécessitent une implication profonde dans l'évolution du département et la capacité de prendre en charge des applications classiques aussi bien que spécifiques à nos activités.

Les dossiers de candidature sont à adresser, sous la réf. 79430 M, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE STÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche

EXPERT - COMPTABLE

titulaire diplôme universitaire, pour assurer, en relat. directe avec la Direction Générale à PARIS :
— l'élaboration et l'adaptation les méthodes et procédures comptables en fonction de la législation et des normes professionnelles ;
— les suivi et respect des instructions en la matière auprès de ses Bureaux Régionaux ;
— l'animation et le contrôle sur le plan technique comptable des responsables et personnel d'encadrement au siège et en province ;
— une participation aux séminaires de formation et information destinés aux collaborateurs et à la clientèle.

Poste de haut niveau nécessitant une expérience de cabinet confirmée et le sens des relations humaines.

Rémunération liée à la valeur professionnelle et personnelle du candidat

Envoyer C.V., lettre man., photo et prétentions, sous le numéro 8.453, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

---

directeur informatique

Spécialisés en équipement pour la communication d'affaires et la bureautique, nous sommes filiales d'un groupe industriel important.

Le décuplement de notre CA depuis quatre ans et nos perspectives de développement soutenu nécessitent le franchissement d'un nouveau pas organisationnel :

Nous créons le Service Informatique et recherchons pour cela un **DIRECTEUR INFORMATIQUE** qui, après avoir établi un plan informatique répondant à nos desiderata en matière de gestion administrative (traitement des commandes, comptabilités générale et analytique....) et de gestion de production (ordonnancement, lancement, stocks, service après vente....), prendra en charge sa réalisation (choix et mise en œuvre des matériels, logiciels, collaborateurs).

Nous cherchons un technicien doublé d'un généraliste. Généraliste pour ne pas faire de l'Informatique une fin en soi, technicien pour correctement choisir et conduire les moyens dont il dispose. Une formation supérieure, plusieurs années d'expérience dans un poste couvrant la majeure partie de la fonction ainsi qu'une expérience pratique du contrôle de gestion sont pour nous des critères essentiels. Une forte puissance de travail, une capacité à gérer un quotidien souvent chaotique, tout en préparant un avenir efficace pour faire face à notre croissance, seront aussi des atouts qui ne nous laisseront pas insensibles.

Le lieu de travail est à Boulogne Billancourt.

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée sous référence 1659-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Pourquoi pas exporter des centrales à béton?

Si vous êtes du métier, vous savez que les français n'ont pas à avoir de complexes dans le matériel BTP et que nos productions se vendent aussi bien à Mannheim qu'à Abu Dhabi, Athènes ou Baghdad. Vous savez aussi que chaque vente correspond à un besoin précis et que le matériel est de plus en plus sophistiqué : pesage, dosage, automatismes, contrôle de qualité.

Nous avons d'excellentes références mais notre directeur d'exportation nous quitte et il nous faut le remplacer. D'où notre recherche d'un vrai professionnel de l'exportation. Le candidat idéal aurait déjà vendu des centrales à béton, mais vous pourriez peut-être vous mettre à cette technique si vous avez déjà réussi comme utilisateur de béton ou comme exportateur de matériel de génie chimique. Inutile de vous dire que vous devez travailler en anglais tout comme la douzaine de cadres dont vous deviendrez le patron, pour obtenir avec eux le meilleur compte d'exploitation, critère de la réussite de votre département. Parce que vous auriez une responsabilité totale qui commence à l'évolution des produits et se termine aux recouvrements, en passant par le marketing, le S.A.V. etc...

Voulez-vous prendre un premier contact par écrit avec les conseils de Sirca sous référence 804 425 M. Discrétion assurée.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

THE CHASE MANHATTAN BANK

recherche

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES

Après une période de formation théorique et pratique de 18 mois à Londres et à Paris, les titulaires aborderont une carrière internationale dans des postes de haute responsabilité essentiellement orientés, au départ, vers la négociation et la gestion de prêts accordés aux sociétés multinationales.

Les candidats intéressés — débutants ou ayant une première expérience — doivent absolument :
- être diplômés d'une Grande Ecole Commerciale ou de Gestion (HEC, ESSEC, Sciences Po., Sup. de Co.) ou d'Ingénieurs,
- avoir le sens de la négociation commerciale,
- avoir une ouverture internationale,
- être parfaitement bilingues Anglais-Français, l'Anglais étant la langue de travail,
- une formation complémentaire de type MBA serait appréciée.

Merci d'envoyer C.V. et photo à
Elisabeth Lamiral, Service Recrutement
THE CHASE MANHATTAN BANK
41 rue Cambon, 75001 PARIS.

média-system

Société Aéronautique
Division pièces forge et fonderie, Usinage, traitements thermiques
recherche

ingénieur entretien

Le poste : diriger atelier entretien mécanique, électricité, hydraulique et thermique. Gérer 35 personnes. Coordonner exécution travaux internes et traiter avec entreprises extérieures.

L'Homme : formation Ingénieur A.M., INPG, ENSEM, Centrale...
5 à 10 ans d'expérience industrielle.
Compétences techniques et aptitudes pour assurer efficacité et saine gestion du service.

Les conditions : Lieu de travail proche banlieue PARIS
Appointements à négocier.
Avantages sociaux Groupe.

Adresser C.V. et photo à
PAJ CONSEIL, Réf. H. 159
2, rue des Dardanelles
75017 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT
CSNCR

Délégué Général

150 000 F

Nous sommes un organisme professionnel d'importance nationale : Nous recherchons un Délégué Général (siège à PARIS).

Son action se répartira suivant ces domaines :
- administratif et gestion : comptabilité, direction du personnel
- relations presse
- manifestations à caractère national
- organisation et préparation des assemblées générales et régionales.

Outre les qualités d'administrateur et d'organisateur indispensables pour réussir dans cette mission, il est nécessaire de posséder l'expérience des relations publiques et l'habitude des contacts avec les organisations officielles.

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 005228 M (à mentionner sur l'enveloppe) au Département "Industrie Pharmaceutique".
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

UNE BANQUE FRANÇAISE DE RENOMMÉE MONDIALE
offre de larges perspectives à de jeunes ingénieurs

Elle recherche pour PARIS

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour la gestion du personnel — Réf. : 146

Cet ingénieur s'intégrera à l'équipe dirigeante d'un service autonome de 30 personnes. Ce service est responsable, sur le plan informatique (conception, réalisation, exploitation), de la paye et de la gestion d'une vaste population et dispose de moyens modernes de conception et de mise au point.

Chargé de tâches variées, le candidat retenu, de formation grande école ou universitaire de haut niveau, aura une expérience minimum de deux ans. La connaissance du matériel CII HB 66 serait appréciée.

SIX INGÉNIEURS INFORMATICIENS DÉBUTANTS

Réf. : 147

Dépendant de la Direction Générale, ils participeront à l'étude et à la réalisation des systèmes informatiques s'appuyant sur des techniques de pointe. Les domaines de réalisation sont très divers : système général d'information de la banque (comptabilité, aide à la gestion et à l'exploitation bancaire), opérations avec l'étranger, opérations sur titres.

Les candidats retenus auront une formation grande école ou universitaire de haut niveau.

Pour tous ces postes, une formation complémentaire et permanente ainsi que de larges perspectives d'évolution de carrière sont assurées.

Ecrire en précisant la référence à A.L. CONSEIL, 34, rue Murillo, 75008 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

AL conseil

adjoint au directeur des recherches
INDUSTRIE DE LA SANTE

Nous sommes un important Laboratoire Pharmaceutique Français et nous recherchons l'Adjoint de notre Directeur des Recherches. Ce poste de responsabilités s'adresse à un Homme de formation scientifique supérieure, âgé d'au moins 35 ans et possedant une très solide expérience de la Recherche dans l'Industrie Pharmaceutique. C'est davantage un "Généraliste" que nous voudrions rencontrer, Homme d'animation et de concertation. Il secondera notre Directeur aussi bien dans le domaine des axes de Recherche que du Développement. Il coordonnera et gérera notre Centre. Scientifique expérimenté mais aussi psychologue, ayant le sens du dialogue, tel est le futur Collaborateur de haut niveau que nous voudrions engager. Lieu de travail : **Paris Ouest.**

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 391-M à

sēlor
29, rue Tronchet - 75008 Paris



GROUPE INTERNATIONAL DE TRAVAUX PUBLICS

Implanté en France (100 Agences et Filiales) et dans 30 pays à l'Etranger. C.A. 1979 : 4,3 Milliards dont 41 % hors de France.

Jeune cadre comptable

Nous souhaitons renforcer notre Service Comptable en y intégrant un jeune cadre de formation supérieure (E.S.C. ou Maîtrise) s'étant spécialisé dans ce domaine.

Après formation et quelques années de carrière, il pourra évoluer vers des fonctions élargies dans le domaine administratif, en prenant la responsabilité des services administratifs et comptables de l'une de nos Directions Régionales ou Filiales, en province ou à l'étranger.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions à : Société Routière COLAS - Service Recrutement, 39, rue du Colisée 75008 PARIS.

conseil en droit social

La Direction des AFFAIRES SOCIALES d'un grand groupe industriel français, recherche un

JURISTE SOCIAL

qui sera chargé de conseiller et d'assister les Directions de ses établissements industriels en matière d'application de la législation sociale.

Le poste à Paris concerne un (e) diplômé (e) de l'Enseignement Supérieur, âgé(e) de 30 ans au moins, ayant compétence en Droit du Travail et l'expérience de ses applications en milieu industriel, ou dans un organisme professionnel.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 1642-M à I.C.A. qui transmettra (discrétion assurée).

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES

recherche

JEUNE DIPLOME
ECOLE DE COMMERCE

pour occuper après période de formation un poste de **CONSEILLER COMMERCIAL IARD.**

Il sera chargé de présenter, de promouvoir nos produits auprès des courtiers parisiens, de rencenser leurs besoins, de réaliser enquêtes et études de marché permettant la création de nouveaux produits.

Le Groupe, de par sa taille et son importance sur le marché de l'assurance peut offrir de réelles possibilités d'évolution à tout candidat de valeur motivé par la fonction.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée à No 62180 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 *qui transmettra.*

La gestion de projets informatiques chez Rank Xerox France

Vous avez acquis au sein d'une grande entreprise, une solide expérience des techniques informatiques appliquées à la gestion. Vous assurez déjà l'encadrement d'une ou plusieurs équipes, travaillant sur des applications classiques, mais aussi en temps réel et vous souhaitez aujourd'hui, élargir vos responsabilités vers des tâches d'organisation, de coordination de projets, de recherche méthodologique.

Nous sommes en mesure de vous offrir cette possibilité.

Le service Etudes de notre Direction Informatique renforce ses équipes en raison des nombreux développements en cours et à venir (gestion administrative des contrats-gestion du parc machine, facturation...), développements qui font appel à des techniques sophistiquées (bases de données, télétraitement...).

Votre mission vous amènera à prendre en charge un secteur de l'entreprise pour élaborer avec les utilisateurs, les systèmes y afférant. Ensuite, il s'agira de suivre les réalisations, de veiller à ce qu'elles entrent bien dans un plan plus général, défini avec les différentes directions.

Si une telle responsabilité d'encadrement (15 à 20 personnes) et d'organisation correspond à votre expérience et vos aspirations, nous vous demandons de transmettre votre C.V. sous référence C.29 à Mireille DIAZ - RANK XEROX *Service Recrutement* - 93607 AULNAY-SOUS-BOIS.

MEDIA BA

RANK XEROX

Nous sommes un des tout premiers Groupes français de BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS, réputé pour son dynamisme commercial et sa compétence technique.
Notre développement régulier et important nous amène à rechercher pour notre Département

BATIMENT
(Scolaire — Hospitalier — Industriel)

INGENIEURS GRANDES ECOLES

PONTS — CENTRALE — MINES — ESTP...

Ils possèdent déjà une expérience dans des fonctions similaires et se verront confier des postes dans l'un des trois domaines suivants :

TRAVAUX

- 2 directeurs (Réf. 01)
- conducteurs de travaux principaux, 2ème échelon et débutants (Réf. 02)

METHODES

- ingénieurs débutants et confirmés (Réf. 03)

En relation avec les services commerciaux et le bureau d'études, ils assurent les méthodes, les études de prix, la préparation des chantiers pour l'exécution.

COMMERCIAL

- responsable commercial de haut niveau (Réf. 04)
- responsable produits (scolaire et hospitalier) (Réf. 05)
- ingénieurs (Réf. 06)

Ils assurent la recherche et la sélection d'affaires nouvelles, l'étude et la conception de projets, la négociation.

Nous avons également quelques opportunités intéressantes pour d'excellents **TECHNICIENS** *dans le domaine* **METHODES** *ou* **COMMERCIAL.**

Ces postes sont à pourvoir rapidement. La taille de notre Groupe et son implantation nationale et internationale offrent de réelles perspectives d'évolution pour des hommes de valeur, tant en France qu'à l'Etranger.

Pour un premier contact, adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant bien la référence du poste à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

LA BICS
Banque Populaire
de la Région Sud de Paris

recrute

pour PARIS
et RÉGION PARISIENNE SUD

JEUNES DIPLOMÉS HF

Licence Sciences Economiques mention économie d'entreprises ou Ecole Supérieure de Commerce (gestion financière) destinés, après un stage de formation rémunéré, à s'intégrer à son équipe

D'ATTACHÉS COMMERCIAUX

- Fonction : prospection du marché des particuliers et des entreprises
- Perspectives d'avenir : poste de responsabilité dans le réseau des agences.

Ecrire avec Curriculum vitae et prétentions à :
BICS - Direction du Personnel
55, Avenue Aristide-Briand
92120 MONTROUGE

bleu

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
RECHERCHE POUR SON SERVICE JURIDIQUE A PARIS

JURISTE CONFIRMÉ
Spécialisé en droit Social

HF

De formation supérieure (maîtrise en droit privé minimum), et possédant un sens juridique affiné.

Le poste convient à un candidat ayant une expérience de 7 à 10 années au moins du droit du travail, y compris dans ses aspects procéduraux, au sein d'une entreprise comportant une pluralité d'établissements. Le *candidat doit avoir egalement le goût des travaux* d'études.

L'intéressé sera chargé d'examiner des problèmes juridiques complexes et de proposer des solutions concrètes.

Écrire avec C.V. et prétentions
sous référence 95670 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

bleu



ROCHE BIOELECTRONIQUE

recherche son

RESPONSABLE INFORMATIQUE DE GESTION

Responsabilités et objectifs :
- assurer la maintenance et l'exploitation des systèmes en place
- prendre en charge les nouvelles applications
- assurer le bon fonctionnement du service

Le candidat retenu possédera une bonne expérience et aura de bonnes connaissances de gestion et d'analyse programmation (Gap II temps réel impératif, COBOL souhaité)
- la gestion d'un centre informatique situé à Montigny le Bretonneux disposant d'un IBM 34 pour la gestion industrielle et d'un NCR 84-30 pour les applications comptables
- l'encadrement et l'animation d'une équipe

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Renée BOURG - B.P. 71
78194 TRAPPES Cedex.

MEDIA BA

SOCIETE FRANCAISE D'INGENIERIE SPECIALISEE DANS LA CONCEPTION ET LA REALISATION DE STRUCTURES OFFSHORE NOUVELLES

recherche

un ingénieur commercial expérimenté

CONNAISSANT PARFAITEMENT LE MILIEU OFFSHORE INTERNATIONAL.

Ses actions de prospection à tous niveaux auprès des compagnies pétrolières et de leurs consultants permettront de détecter et d'orienter les projets suffisamment en amont, et de proposer, en liaison avec notre direction technique, les solutions les mieux adaptées. Chaque projet sera ainsi suivi jusqu'à l'appel d'offres. Ayant reconnu et défini les besoins du marché pétrolier, il contribuera également à orienter les programmes de notre *service Recherche et Développement.*

Le candidat, âgé de 40 ans environ, sera parfaitement bilingue français-anglais.

Formation Grandes Ecoles souhaitée. Voyages fréquents.

Adresser dossier de candidature sous référence 2700 M à :
PRO/JETS
12 rue des Pyramides 75001 Paris qui transmettra.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS

CIT-ALCATEL

Leader de la Commutation Temporelle
recherche pour développer un système nouveau de commutation temporelle de technologie avancée,
l'E.12 (gros système de commutation téléphonique à commande centralisée)

ingénieurs logiciels

DEBUTANTS

Grandes Ecoles

Intégrés dans des équipes d'ingénieurs, de haut niveau; ils seront chargés du développement du logiciel et participeront à la conception des produits.

analystes-programmeurs

DUT ou équivalent

Ils seront chargés de développer des programmes d'applications liées à la maintenance et à l'exploitation.

Des possibilités de carrière sont offertes à ces candidats de valeur.

Envoyer CV et prétentions avec photo sous référence 62.717 M à CIT ALCATEL *Service Recrutement et Orientation* 10, rue Latécoère 78140 VELIZY.

Directeur département magnétique

Ingénieur électronicien vous connaissez bien les exigences des grands utilisateurs d'électronique professionnelle. Vous comprenez leurs besoins spécifiques de matériel adapté à chaque maquette (transfo- d'impulsion, lignes à retard etc.). Vous aimez résoudre ce type de problème en soumettant un proto, en suivant les essais et en réussissant la production dans les meilleures conditions de prix et de délai.

S'il ne vous manquait les capitaux, vous vous lanceriez dans ce métier parce que vous aimeriez être le Patron tour à tour préoccupé de développement, de fabrication, de sous traitance, d'approvisionnement, de personnel et de rentabilité. C'est la chance que nous vous offrons dans le cadre du département magnétique de la filiale française d'un grand groupe. Notre service commercial sent les possibilités de doubler le chiffre d'affaires dans les deux ans mais il nous manque le Patron, le chef d'orchestre, qui va dynamiser les équipes en place (aujourd'hui 60 personnes).

Vous serez apprécié sur vos seuls résultats d'exploitation et vous bénéficierez de l'appui de toute la société. Vous avez compris qu'il faut être du métier, commercial, homme de production, gestionnaire et posséder très bien l'anglais car des déplacements à l'étranger sont à prévoir. A vous de décider d'écrire aux conseils en recrutement de Sirca, sous la référence 804 429 M. Nous avons pris toutes nos dispositions pour conclure avant fin juillet avec celui sur lequel nous parierons. Discrétion assurée bien évidemment.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

ingénieur commercial export équipements off-shore

Nous sommes l'un des principaux fournisseurs mondiaux d'équipements pour la recherche pétrolière off-shore.
A 30 ans minimum, vous avez déjà mené à bien la négociation à l'export d'importants contrats (2 à 3 M$) d'équipements pétroliers ou éventuellement de gros matériels de TP.
Basé à Paris, vous développez notre C.A. sur une zone géographique dont vous êtes responsable (d'abord en Europe, plus tard en Amérique du Sud ou en Extrême-Orient) et menez, seul, des négociations de longue haleine auprès de clients difficiles. Vous êtes autonome mais savez rendre compte de votre action et communiquer toutes les informations utiles à nos services techniques.
Bien sûr, vous maîtrisez parfaitement l'anglais (et peut-être une autre langue) et êtes prêt à voyager.
Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 3843 LM).

la méthodologie en informatique...

cessez d'en parler, agissez !

Vous êtes ingénieur ou universitaire (ETI...) et avez acquis en trois à cinq ans une solide culture informatique soit au sein d'une équipe système, soit en conduisant un projet mettant en œuvre des «techniques pointues» ; peut-être même avez-vous déjà tâté de la méthodologie ; en tout cas, votre religion est faite.
Vous intervenez à la charnière du système et des études en nous aidant à choisir sur le marché une méthode globale de gestion de projet qui n'étouffe pas la créativité. A vous de la peaufiner et d'en assurer la promotion interne en faisant partager votre conviction.
Sachez que nous sommes un groupe industriel (Paris-La Défense) disposant de 303X/OS-MVS pour gérer un important réseau sous IMS et, qu'à terme, votre action va s'étendre à nos sites décentralisés.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3842 LM) à **«Carrières de l'Informatique»**.

NIXDORF COMPUTER — un jeune chef de produit, «sur mesure»

Nous avons habillé notre plus gros mini d'un progiciel de gestion élaboré qui accélère notre pénétration sur le marché (grandes entreprises et PME/PMI). Pour maintenir le cap, nous créons ce poste à notre siège de Neuilly (92).
Vous disposez d'une formation supérieure, en gestion ou en informatique; **votre itinéraire personnel, chez un constructeur ou en SSCI, vous a conduit, en cinq ans minimum, du développement de logiciel à une responsabilité d'ingénieur technico-commercial et vous souhaitez mettre à profit cette expérience pour jouer un rôle actif dans la promotion de nos progiciels.**
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3841 LM) à **«Carrières de l'Informatique»**.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

RTC - La Radiotechnique Compelec - 7000 personnes, recherche à PARIS plusieurs INGENIEURS PRODUITS diplômés d'écoles spécialisées en électronique ou électrotechnique. Les candidats seront sélectionnés parmi les débutants intéressés par la Technologie, l'économie, la gestion des produits la comptabilité.
RTC se charge de la formation complémentaire nécessaire dans le but de favoriser les carrières individuelles au sein de la Société.
RTC recherche également :
- *en Téléphonie : INGENIEURS ELECTRONICIENS diplômés ayant plusieurs années d'expérience en Téléphonie. Ils participeront à partir de la connaissance du système à la conception de composants nouveaux en Téléphonie et à la création de circuits intégrés. De nombreux contacts extérieurs sont prévus.*
- *INGENIEUR ELECTRONICIEN débutant intéressé par la fonction précédente. Formation complémentaire assurée*
- *TECHNICIEN SUPERIEUR ayant l'expérience de réalisation de circuits en Téléphonie.*
- *en Télévision : TECHNICIEN SUPERIEUR ayant l'expérience si possible, des alimentations et des circuits de Boloyage en TV et en visualisation - Nombreux contacts extérieurs.*
- *en Electronique Générale : INGENIEUR débutant s'interessant aux nouvelles conceptions d'alimentation de puissance et de commandes de moteurs pour applications industrielles et énergie solaire.*

Ecrire avec C.V. ou téléphoner à RTC — LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC - Service du Personnel 130, avenue Ledru Rollin 75011 PARIS - Tél : 355.44.99.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
SUD PARIS
recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION

25 ANS ENVIRON
Formation ESSEC ou ÉQUIVALENT

Le candidat idéal doit :
- Être dynamique.
- Avoir le sens des contacts humains.
- Posséder de solides connaissances comptables et financières.
- Être disponible pour de courts déplacements.

Responsable du contrôle de gestion (budgets, mesure des écarts, tableau de bord), il sera également chargé de superviser le département informatique. Il sera directement rattaché à la Direction Générale.

Envoyer C.V. détaillé et photo sous réf. 96100 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94300 Vincennes



Le Secrétariat Général des Filiales du Groupe MATRA recherche un :

CADRE FINANCIER

(HEC — ESSEC — Sciences Po — INSEAD)

Au sein d'une équipe d'une quinzaine de personnes et en étroite collaboration avec les filiales du groupe, il sera responsable :
- de l'identification et de l'analyse des problèmes de financement,
- de la recherche et de l'étude des moyens à mettre en oeuvre,
- du suivi de la mise en place des moyens.

Ce poste relationnel et évolutif conviendrait à un candidat ayant une expérience de quelques années dans le même domaine acquise au sein d'une société de holding, d'une banque d'affaires, d'un service financier d'une grande entreprise.

Adresser CV, rémunération actuelle et photo en indiquant la référence CR 660

MATRA Service du Recrutement des Ingénieurs & Cadres B.P. N° 1 — 78140 VELIZY

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour son Centre Informatique à St Quentin en Yvelines (78) (IBM 370/158 sous OS/VS1)

Ingénieur Système

Pour mettre en œuvre VS-APL sous VS-PC, assurer le suivi et l'évolution du système et définir des outils de mesure et de gestion. Bonne connaissance OS/VS1 si possible MVS, connaissance VS-PC souhaitée.

Env. CV, photo, sal. et prét. s/réf SQ 61 à CNCA Recrutement Carrière cedex 26 - 75300 Paris Brune

PREMIER GROUPE FRANCAIS D'EQUIPEMENTS DE GARAGES
recherche
POUR SON SERVICE EXPORT

1 technico-commercial

Chargé dans un premier temps d'établir des devis avec constitution de dossiers techniques en fonction d'un cahier des charges, il sera responsable du suivi des commandes.

Une formation de base technique alliée à une expérience technico-commerciale sont des atouts pour réussir à ce poste.

Anglais indispensable.

Ecrire à No 63.232 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE BIENS INDUSTRIELS DE CONSOMMATION

Nous sommes une société française, leader sur son marché, filiale d'un puissant groupe industriel.
Notre organisation est décentralisée en centres de profits régionaux, bénéficiant d'une large autonomie sur le plan de la gestion.

Nous recherchons actuellement un futur patron de région, capable d'assurer la responsabilité de l'accroissement du volume des ventes, de la gestion du personnel, de la production et du **PROFIT DÉGAGÉ.**
Après une formation à la technique du produit, il se préparera à ses futures responsabilités en assumant pendant une certaine période, pour la Direction Générale à Paris, des missions d'études, d'organisation des interventions ponctuelles dans les différents établissements

Ce poste s'adresse à un cadre de 35 ans environ, possédant une formation **GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE** ou **INGÉNIEUR** et ayant déjà exercé des responsabilités d'encadrement dans le domaine de la fabrication et/ou de la vente de produits industriels.

GRANDE MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE IMPÉRATIVE.
Écrire avec C.V. détaillé, photo, souhaits de rémunération sous réf. 79384 M, à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Pour gérer son réseau de télétraitement le LOTO NATIONAL recherche

2 SPECIALISTES EN TELECOMMUNICATION

(1 sur la région parisienne et 1 sur la région marseillaise).

Ces praticiens devront justifier de plusieurs années d'expérience de mise en place et suivi de réseau télé-informatique afin de réaliser l'architecture de notre réseau et sa gestion.

Ils auront des liaisons avec la Direction Informatique du siège de la société, les services d'exploitation informatique, les fournisseurs de matériels et les différentes directions de télécommunication.

Outre des qualités prouvées de gestionnaire de réseaux et la connaissance de gros systèmes, il est demandé une disponibilité permettant de réussir un démarrage important.

Adressez CV détaillé, photo et prétentions à : Madame GOURNAY-LOTO NATIONAL - Domaine des Gueules Cassées - MOUSSY LE VIEUX - 77230 DAMARTIN EN GOELE.

régie carrières

TAYLOR INSTRUMENT

Dans le cadre du développement de ses activités : Mesure, Régulation et Informatique Industrielle à Micro Processeurs et Mini-Ordinateurs
recherche

un Analyste Programmeur

Réf. 101

Après une période de formation en Angleterre, il participera sous l'autorité du Chef des Projets Systèmes à la réalisation du Logiciel d'application de Projets d'informatique industrielle.
PROFIL SOUHAITE :
- IUT section Informatique ou formation équivalente
- 2 ans d'expérience professionnelle
- pratique du BASIC et de l'Assembleur, Mini-Ordinateurs
- Anglais courant.

un Technico-Commercial

Sédentaire — Réf. 102

Il aura la responsabilité :
- de l'élaboration des devis en relation avec le Service Commercial
- du traitement des commandes et de leur suivi jusqu'à la livraison.

PROFIL SOUHAITE :
- B.T.S. option contrôle - régulation ou équivalent
- expérience professionnelle acquise dans même secteur d'activité : Société d'Ingénierie, constructeur ou installateur
- Anglais souhaité.

un Cadre Technico-Commercial

Réf. 103

Il sera responsable d'un secteur de clientèle pour y développer l'implantation commerciale de la Société.
PROFIL SOUHAITE :
- formation technique type IUT, BTS ou CNAM, en électronique industrielle ou automatisme
- expérience réussie de la vente de biens d'équipement dans le domaine industriel
- bonne connaissance du marché
- Anglais souhaité.

Des déplacements courts mais fréquents en France sont à prévoir.

Ces 3 postes sont basés à Paris.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) en précisant la référence à Chantal KENVYN 22, rue de l'Assomption 75016 PARIS



Responsable Commercial (ESC, ESSEC.)

120 000 F +

Nous sommes un groupe dont l'activité principale est orientée vers le transport. Notre chiffre d'affaires actuel est de 200 millions de francs et nous progressons très régulièrement.

Nous recherchons UN CADRE COMMERCIAL pour notre département LOCATION DE CAMIONS. Il développera ce service par une action personnelle de prospection et de négociation auprès des entreprises.

Nous mettons à sa disposition un appui logistique et publicitaire important. En fonction de sa réussite, nous lui confierons la totale responsabilité de cette activité (qui représente aujourd'hui un chiffre d'affaires de 14 millions de francs) *ainsi que de réelles possibilités d'évolution à l'intérieur de* notre groupe.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur (ESSEC ou ESC) qui possède des aptitudes et des talents de vendeur (acquis éventuellement au cours d'une première expérience) et des qualités de gestionnaire. Il bénéficiera d'une voiture de fonction.

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle ss réf. 004202 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre département Sociétés de Services.

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

GIERS
Schlumberger

centre de recherche du groupe Schlumberger, pour son activité *MESURE ET REGULATION.*

Nous développons des produits liés à l'instrumentation de mesure dans des technologies de pointe.

Nous recherchons, pour renforcer l'équipe du laboratoire de «micro-électronique» un

ingénieur
GRANDE ECOLE
micro-électronique hybride

Il aura une expérience de 2 à 3 ans des circuits hybrides dans les technologies «*Couches Minces*» et «*Couches Epaisses*». *En relation* directe avec le responsable du laboratoire, il prendra en main des études technologiques dans les deux filières et il s'occupera d'études d'intégration de fonctions électroniques, en travaillant en rapport étroit *avec les différentes unités du groupe.*

Homme d'études, il saura s'intégrer dans une équipe et sa valeur lui permettra d'évoluer vers des postes de responsabilité.

La connaissance de l'anglais serait vivement appréciée.

Veuillez adresser votre candidature à *Mademoiselle Marie-José Villoing*, *GIERS, 12 place des Etats-Unis, BP 121, 92124 MONTROUGE* Cedex.

média-system

---

un spécialiste des systèmes informatiques pour notre service formation

Vous vendez des matériels informatiques ou vous êtes un spécialiste du logiciel. Après quelques années, vous souhaitez mettre vos connaissances au service des autres dans le cadre d'une Société structurée et performante.

OLIVETTI FRANCE peut répondre à cette attente en vous proposant de renforcer son Service Formation en tant que responsable de la conception et de l'animation de stages *destinés à des ingénieurs commerciaux* et au personnel du logiciel.

Si vous êtes FORTEMENT MOTIVE pour communiquer aux autres ce que vous savez, contactez-nous. Vous pouvez compter sur notre entière discrétion.

OLIVETTI FRANCE - D.P.R.H. (Référence 7828) - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

olivetti un grand de l'informatique

ANSWARE

Division Conseil et assistance en organisation et *informatique*

recherche des

INFORMATICIENS

Informatique de gestion

■ **20 analystes et programmeurs confirmés**

connaissant si possible CICS. IMS. HB 64/66
(Réf. DCA/061).

Informatique technique et industrielle

■ **ingénieurs informaticiens diplômés**

ayant quelques années d'expérience
(Réf. DCA/062).

- Rémunération motivante
- Avantages sociaux
- Possibilités d'absence pour les congés 80.

et surtout de réelles opportunités de carrière.

Envoyer sous référence correspondante votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité.
135 rue de la Pompe 75116 Paris.

THOMSON-CSF
INFORMATIQUE

GROUPE
SG2
SOCIETE GENERALE DE SERVICES ET DE GESTION

recherche

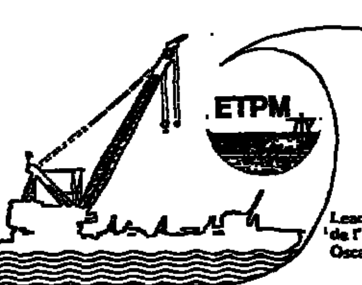
.Ingénieurs Analystes
.Chefs de projet

Connaissant : – Matériel CII HB Type 66 et/ou 64 IDS TDS.
– Matériel IBM - IMS DB/DC - DL 1 - CICS.

Des déplacements sont à prévoir.

Adresser C.V. et prétentions, sous réf. FAP 6/80 à *SG 2 - 12, avenue Vion-Whitcomb* - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT



ETPM

Leader Européen de l'Offshore Pétrolier
Oscar à l'Exportation

Vous êtes de ceux qui recherchez une Société à dimension humaine, totalement tournée vers l'exportation.

Nous proposons un poste de :

JEUNE CADRE FINANCIER

Intégré dans une équipe chargée de promouvoir et d'assurer la Gestion Financière de la Société et de ses filiales à l'étranger, vous participerez aux prévisions de *Trésorerie du* Groupe, au montage et au suivi des crédits (équipement, exportation, pré-financement) *et à la préparation des dossiers* d'assurance COFACE, etc...

- Vous êtes diplômé HEC, ESSEC, ESCP, IEP (*Eco-Fi*);
- Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise ;
- Vous êtes débutant ou vous possédez une première expérience acquise dans une Société à vocation internationale;
- Vous êtes basé à Paris mais disponible pour effectuer de courtes missions à l'étranger.

Envoyer C.V. photo, prétentions à Pierre LICHAU SA ,s/réf.1954, BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Unilever France Services

recherche pour une société industrielle située dans la proche banlieue Nord de Paris

contrôleur de gestion

Placé sous l'autorité du Directeur Administratif, il intervient non seulement dans le contrôle de gestion et la préparation des plans mais également *dans l'organisation* administrative et informatique de la société.

Le candidat retenu, diplômé de l'enseignement supérieur, aura une bonne formation comptable et informatique, de préférence une *expérience professionnelle de 3 ans et* parlera couramment l'anglais.



Adresser C.V. et prétentions
(référence XVII/80)
au Département Central du Personnel
UNILEVER FRANCE SERVICES -
8, Avenue Delcassé
75384 PARIS CEDEX 08.

---

chef de produits

BIENS D'EQUIPEMENT INDUSTRIELS

Paris-Est 100.000 F +

Notre client est une société américaine fortement implantée en Europe. Son Siège européen se trouve dans la banlieue Est de Paris. Elle recherche le Chef de Produits - France, chargé d'assurer le développement et *la pénétration* en France de plusieurs gammes de produits industrielles de faible valeur unitaire. Cette fonction couvrira : la stratégie marketing et commerciale, le suivi du marché français, la préparation et la présentation *des budgets de promotion, le contact avec les* grands clients, la formation de l'équipe de vente, la supervision de 6 personnes, etc... Il s'agit, pour une personne de formation supérieure (ingénieur ou grande *école de gestion*) ayant eu une première expérience réussie de 3 à 5 ans de la vente, parlant anglais si possible, d'un poste motivant et offrant des possibilités de carrière intéressantes au sein d'une entreprise *leader sur son marché. La plus grande discrétion dans* l'examen de votre dossier est garantie.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 1686 à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Cincom Systems

le spécialiste des systèmes DB/DC et des systèmes d'application RECHERCHE

CONSULTANTS TECHNIQUES EN GESTION DE PRODUCTION

Capables de répondre au succès croissant de notre système de gestion de production MRPS et désireux de se spécialiser dans des techniques de pointe. *Leur rôle sera de conseiller les utilisateurs grâce à la connaissance de leurs besoins. Bon bagage en informatique et/ou en gestion de production. Bon* contact humain. Anglais requis.

INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT (CII-HB)

Spécialiste CII-HB niveau 66, très bonne connaissance GCOS, GMAP indispensable et connaissance TDS, IDS appréciée.

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

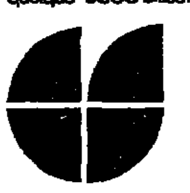
Diplômés de l'enseignement supérieur, ayant si possible l'expérience des matériels et logiciels IBM, désireux de se spécialiser dans des logiciels de pointe (SGBD, TP, DICTIONNAIRE DE DONNÉES, etc.). Attirés par les applications informatiques. Bon contact humain.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Diplômés de l'enseignement supérieur, ayant une bonne connaissance des applications informatiques et/ou l'expérience de la vente de logiciels. Les candidats retenus seront chargés de la promotion de nos systèmes avancés DB/DC.

Ces postes sont à pourvoir à Paris. Des déplacements ponctuels sont à prévoir. Rémunération importante, promotion basée sur les résultats.

SGBD TOTAL est disponible sur plus de 25 matériels différents et constitue avec quelque 3000 utilisateurs le SGBD le plus utilisé à travers le monde.



Envoyez CV manuscrit, photo et prétentions à
CINCOM SYSTEMS
Ilôt des Mariniers
208, rue Raymond-Losserand
75680 PARIS CEDEX 14 - Tél. : 545.67.79

SAGHA

JEUNES FISCALISTES

Nous sommes un cabinet d'expertise comptable international de tout premier plan. Nous recherchons pour PARIS, des jeunes personnes intéressées par la fiscalité.

Les candidats devront avoir une première expérience de *3 ans en audit ou en fiscalité, acquise de préférence en* Cabinet. Nous donnerons préférence aux anciens élèves de Grandes Ecoles, possédant des diplômes de comptabilité et *parlant anglais.*

Les personnes retenues seront assurées de trouver au sein de la firme toutes les possibilités de formation et de développement personnels.

Envoyer C.V. en indiquant votre salaire actuel à
Marie-Jo MARTIEL, sous référence M.061
6, avenue Marceau - 75008 PARIS.

BANQUE HERVET

recherche pour PARIS un

EXPLOITANT CONFIRME

pour lui confier après une période d'adpatation un portefeuille de **clientèle privée.** En plus de la gestion et du suivi, il devra développer son fonds de commerce par toute action de prospection qui s'avérera utile.

Pour faire acte de candidature, il convient :

- d'être de formation supérieure
- *d'avoir* une expérience *professionnelle réussie* de 3 *ans minimum* dans la profession bancaire et une bonne connaissance des marchés boursiers et de la gestion d'un portefeuille-titres.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à BANQUE HERVET, Direction du Personnel, 127, av. Charles de Gaulle, 92201 NEUILLY SUR SEINE.

Plein Champs

VARIAN, pour faire face à l'expansion spectaculaire de sa division « EQUIPEMENTS INDUSTRIELS » recherche deux :

ingénieurs ou techniciens

- L'un pour service après-vente sur matériel d'implantation ionique
- L'autre pour service après-vente sur matériel de vide et d'ultra-vide.

Les candidats retenus devront :

- avoir une formation de base en électronique
- pouvoir s'exprimer en anglais
- *une expérience préalable sur matériel de production du vide sera appréciée.*

Déplacements fréquents, éventuellement à l'étranger.
Voiture de fonction fournie.

Adresser lettre manuscrite et CV sous référence : IEO/VIDE



varian

VARIAN S.A.
B.P. 12
Z.I. DE COURTABOEUF
91401 ORSAY CEDEX

FILIALE chargée de la mise en œuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche des

analystes

(réf. 8996 A)
Maîtrise d'informatique, Ecole d'Ingénieur ou équivalent,

et des

programmeurs

DUT informatique ou équivalent. (réf. 8996 P)

débutants

pour travailler au développement de systèmes informatiques utilisant les bases de données et le télétraitement.

- Formation complémentaire assurée
- Matériel utilisé : IBM sous OS
- Langage utilisé : Assembleur.

média-system

GIE

Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

TOTAL

Compagnie Française des Pétroles

Le Département PRODUCTION DE TOTAL EXPLORATION PRODUCTION recherche pour son Service Télécommunications à PARIS :

UN INGENIEUR DIPLOME DE L'ECOLE SUPERIEURE DES TELECOMMUNICATIONS

Il aura la responsabilité :

— de la création et de l'entretien des réseaux radio HF/BLU et VHF, nécessaires aux campagnes d'exploration ;
— de l'assistance aux services télécommunications des filiales d'exploitation qui sont dotées de liaisons troposphériques et LOS ;
— de l'assistance aux services "Télésystèmes-Instrumentation" de certaines filiales d'exploitation.

Une expérience de 5 à 10 ans dans l'exploitation et l'entretien des équipements radio est souhaitée et la connaissance des télésystèmes sera vivement appréciée.

La pratique de la langue anglaise est indispensable car le poste comportera de fréquentes missions à travers le monde.

Adresser votre C.V. manuscrit + photo au Service Recrutement, 5, rue Michel Ange 75781 PARIS Cedex 16 sous référence 80040 M

REVERCHON ROCAPHANE S.A.
(60 millions de C.A.)
fabricant d'emballages souples destinés en grande partie à l'industrie agro-alimentaire, recherche pour ses bureaux de PARIS, dans le cadre de son expansion

délégué commercial

pour visiter la clientèle industrielle de la région parisienne et normande.

Relié aux Chefs de Produits, il verra sa situation évoluer progressivement vers une fonction de Chef des Ventes de son secteur.

Ce poste convient à un candidat combatif, voulant se créer une carrière stable.

Rémunération envisagée : 102.000 F annuels + intéressement et frais.

Ecrire directement au P.D.G. :
Dominique REVERCHON
5 avenue Berthelot - 38200 VIENNE,
qui répondra à toutes les lettres.

média-system

Centre de loisirs: l'adjoint du responsable.

Notre entreprise, située en banlieue nord, dispose d'un centre de loisirs. Son responsable souhaite s'assurer le concours d'un adjoint, titulaire du BAFD, et ce, de juin à novembre inclus.
En période scolaire, il n'interviendra que le mercredi, mais pendant 13 heures.
Pendant les congés en revanche, il travaillera à temps complet.
Ce poste est à pourvoir de toute urgence. Si vous êtes intéressé, adressez rapidement votre candidature à rscg carrières - 64 rue la Boëtie - 75008 PARIS. Référence 3090 (mentionnée sur l'enveloppe).

CGR
Cie Générale de Radiologie

FILIALE THOMSON
recherche pour son Département des Applications Industrielles dans le domaine du contrôle non destructif

ATTACHES COMMERCIAUX

QUALITES DE VENDEUR INDISPENSABLES

Pour vente et démonstrations d'appareils de contrôle industriel.

Formation spécifique assurée.

Déplacements region parisienne et nord de la France.

Voiture indispensable.

Nous vous remercions d'adresser vos C.V., photo et prétentions au Service du Personnel - CGR - 52, boulevard Galliéni 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX
Nous vous assurons de notre discrétion.

PHILIPS Data Systems

Pour faire face à son plan de développement de

COMPILATEURS DE LANGAGES

orientés temps réel, applications industrielles et scientifiques (FORTRAN 77, RTL-2, ADA, APL...) pour

MINIMIDI ORDINATEURS

le centre d'études de FONTENAY-AUX-ROSES recherche

INGÉNIEURS CONFIRMÉS (Réf. M1)

Ayant 2 à 5 ans de réelle expérience professionnelle dans le développement de compilateurs.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS (Réf. M2)

Désireux de se former aux techniques industrielles de compilation.

Nos travaux mettent en œuvre les méthodes modernes de production de logiciel et se font en coopération avec nos autres centres d'études en Europe.

Les candidats auront une formation « Grande Ecole » option informatique ou un Doctorat III[e] cycle.

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.

Envoyer curriculum vitae manuscrit avec photo et prétentions au Service du Personnel, C.T.I., 4 à 16, avenue du Général-Leclerc, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

T.R.T. TELECOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TELEPHONIQUES
recherche pour sa Direction Commerciale PARIS-13[e]

INGÉNIEUR II ou III A

Pour la coordination de grands projets en télécommunication. Fréquents déplacements. Anglais, espagnol appréciés.
(REFER. 27-30).

INGÉNIEUR DE PROJET

Pour la préparation de propositions techniques en télécommunication.
(REFER. 27-29).

INGÉNIEUR TECHNICO - COMMERCIAL

Pour la vente en France d'équipements de radio-communication.
(REFER. 27-09).

Adresser C.V. à T.R.T.
5, av. Réaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

PARIS

Organisation administrative

» Jeune diplômé d'études supérieures

Un groupe d'Assurances français de premier plan recherche, pour un de ses départements en forte expansion, un Jeune Diplômé d'Etudes Supérieures qui, après une formation de six mois à un an, sera intégré au Service Organisation et responsable d'études relatives aux procédures, postes de travail, circuits de documents..., dans un système en voie d'informatisation.

Cette activité peut convenir soit à un jeune diplômé ayant 2 à 3 ans d'expérience « organisation administrative », soit à un débutant capable d'une adaptation aisée.

Elle implique imagination au niveau des solutions, rigueur dans l'application et bonne qualité de contacts.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous réf. 71558/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de Syntec

GROUPE FRANCAIS
(3000 personnes)
en pleine expansion
occupant une place prépondérante sur son marché recherche pour sa
DIVISION AUTOMOBILE

1 INGENIEUR ELECTRONICIEN service après-vente

Chargé de l'encadrement et de la formation des techniciens après-vente, ainsi que du suivi technique des matériels.

Pédagogue, le candidat devra avoir des qualités d'organisation et de commandement.

Ecrire avec C.V., phoot et prétentions à no 63219 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

PHILIPS

recherche pour son Service BREVETS

un chef de services administratifs

Expérience de quelques années dans un poste similaire souhaitée.

Envoyer CV, photo et prétentions
PHILIPS - Département du Personnel
sous référence 495
50 avenue Montaigne
75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

JEUNES EXPERTS COMPTABLES OU MÉMORIALISTES

Bonne expérience missions audit
Formation générale : haut niveau

Env. curric. vitae sous n° 62.455 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transm.

Charles of the Ritz

Parfums
YVES SAINT LAURENT

recherche

RESPONSABLE de SECTEUR EXPORT

Le candidat :
- Il a une connaissance approfondie du milieu de la parfumerie et de la cosmétique et une solide pratique du Commerce International.
- C'est un homme de ralations, capable d'allier sans commercial et souci de la rentabilité.

La fonction :
Cette activité comprendra :
- d'une part un ensemble de missions ponctuelles en Europe, Moyen Orient et Asie.
- d'autre part le suivi permanent des marchés intérieurs, des Free-shops et compagnies aériennes situés en Europe, ce qui implique :
  - la définition d'objectifs de vente,
  - la mise en œuvre de moyens pour leur réalisation (plan Marketing, animation commerciale, contrôle de la distribution sélective).

Déplacements fréquents et courts à l'étranger, représentant 6 mois dans l'année.
Pratique courante indispensable de l'anglais.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 62474 au Service Recrutement 28/34, Bd du Parc 92521 NEUILLY SUR SEINE

ORGANISME DE CONSEIL EN ENTREPRISES
intervenant en France et à l'étranger
recherche

INGENIEURS CONSEILS

Ils mèneront des actions de :
— conseil en développement
— redressement d'entreprises en difficultés
— restructuration de branches industrielles
— transfert de technologie
— formation de cadres.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs double formation (technique et gestion) ayant une expérience professionnelle de 3 ans minimum acquise soit en entreprise, soit dans un organisme de conseil .
Langues étrangères : Espagnol - Anglais souhaités.
Mobilité géographique.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 678 au

CEFAGI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

---

jeune ingénieur

attiré par une carrière

exportation

PARIS

SOLYVENT VENTEC, leader en expansion sur le marché des ventilateurs industriels et turbo-machines VOUS RECHERCHE pour vous confier progressivement, après formation, la responsabilité d'une zone à développer (Afrique et Moyen-Orient) : prospection, études, animation des agents, négociation des affaires.

Si vous avez une première expérience, même courte, à l'exportation de produits industriels, si bien entendu vous pratiquez l'anglais,

écrivez, avec CV et prétentions, sous réf. 166 E, à

SOLYVENT-VENTEC
60 rue du Fbg Poissonnière
75010 PARIS

média-system

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BIENS D'EQUIPEMENT
recherche

RESPONSABLE ASSURANCES

PARIS

Il devra identifier, évaluer et faire couvrir les risques ; négocier et gérer les polices, assurer le suivi des sinistres.

Il aura une expérience d'au moins 5 ans de la fonction dans une grande société industrielle, de préférence dans le domaine des biens d'équipement et des gros chantiers.

CHEF DE SERVICE ETUDES ET DEVIS-TCE

ST-AMAND- LES- EAUX

Il effectuera les études et les devis pour la réalisation de bâtiments clés en main.

Il devra parler anglais et avoir l'expérience du TCE.

Poste évolutif à moyen terme.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à N. 203
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

offres d'emploi

FIELD SALES MANAG

GRANDE BANQUE PRIVEE A PARIS

EXPLOITANT CONFIRMÉ

INFORMATIQUE PARIS

INGÉNIEURS CONSEIL EN LOGICIEL DE BASE

AL conseil

Contrôleur de gestion
Contrôleur adjoint

FIELD SALES MANAGER

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

Nous accroissons notre développement en France et nous offrons des possibilités extraordinaires dans l'industrie à un homme à la page.

Etes-vous un homme jeune et dynamique dans les domaines de la vente ? Etes-vous dans votre emploi actuel un chef stoppé dans votre avancement ?

Etes-vous un homme pressé, avide d'accroître ses responsabilités et ses gains ?

Désirez-vous voir vos mérites personnels reconnus et bénéficier d'un avancement rapide ?

Etes-vous fatigué de ne pas pouvoir réaliser vos propres idées et désirez-vous assumer la responsabilité des décisions à prendre que notre organisation vous offre ?

DESIREZ-VOUS ASSURER UN AVENIR EXCEPTIONNEL, AVEC LA SECURITE, LA STABILITE ET LE RAYONNEMENT D'UNE SOCIETE MULTINATIONALE ?

Une très importante société américaine, possédant un rayon de vendeurs dans 97 pays et établie depuis plusieurs années en France, recherche un vendeur de grande envergure, d'un rendement personnel exceptionnel, sachant assumer la direction des ventes et animer une équipe de vendeurs.

La connaissance parlée et écrite de l'anglais est souhaitable.

Notre société est établie depuis plus de 80 ans. Sa croissance, depuis 1970, dépasse 1 000 %, cette année 55 %.
NOTRE SOCIETE DYNAMIQUE A ACCRU SES MOYENS AVEC LE MAXIMUM D'OPPORTUNITE, ASSURE DES GAINS ELEVES ET UN AVENIR SUR POUR SES COLLABORATEURS.

Nous demandons d'être intelligent, agressif, décidé à se faire un avenir brillant, désireux de voyager.

Trois mois de stage aux Etats-Unis sont prévus. Voitures, frais de voyage, avantages sociaux assurés.

Téléphonez-nous en nous vous enverrons une description complète du travail, des possibilités de promotion et d'avenir. Vous pourrez alors décider si vous désirez répondre à une interview. Une ligne téléphonique spéciale sera à votre disposition les lundi et mardi pour recevoir vos demandes qui seront traitées avec la plus grande discrétion.

Pourquoi ne pas nous téléphoner lundi et mardi (16-17/6) PARIS HILTON 273.92.00 : demander M. HALL ou bien écrivez-nous :
17 FIFE RD., East Sheen S.W. 14, Angleterre (lettres en anglais seulement).
Les interviews se tiendront les 17 et 19 juin, à PARIS HILTON.

---

marantz®
FRANCE

Filiale du leader américain de la haute fidélité, recherche son

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

La fonction :
- prendre en charge et superviser l'administration, les services généraux, la finance, la comptabilité, l'informatique, et plus généralement gérer tous les aspects non marketing/ventes de la Société ;
- être le garant du respect des procédures du groupe et le gardien des actifs de la Société ;
- assurer l'information de l'état-major international et de la Société-Mère par le reporting comptable et les rapports mensuels de gestion (controller's report).

L'homme :
- une très bonne connaissance des techniques financières et comptables anglo-saxonnes ;
- 35 ans minimum, une bonne maîtrise de l'anglais;
- la capacité tant de résoudre des problèmes complexes avec la maîtrise technique nécessaire que de faire face efficacement aux problèmes journaliers d'une PME.

Le poste est basé à ASNIERES.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 9578/JN à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

Jeune Ingénieur hydraulicien Paris

Un organisme public spécialisé dans l'AMENAGEMENT DES RESSOURCES EN EAU ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT recherche un jeune ingénieur hydraulicien débutant ou ayant une à deux années d'expérience pour étoffer son service interventions. Basé à Paris il devra intervenir en spécialiste sur une région donnée pour instruire les dossiers d'aide financière à la région concernant tous les problèmes d'aménagement des ressources en eau : captage ; réservoirs réseaux de distribution. Il devra prendre tous les contacts avec les municipalités et l'administration. Il s'agit d'une activité passionnante pour quelqu'un qui s'intéresse à la protection de l'environnement.

Merci d'envoyer votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 006236 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département "Industrie".

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Cadre Assurance Prévoyance
Débutant ou 1ère Expérience

Le Service Assurance et Prévoyance du groupe 3M, intégré à son département Financier, recherche **CADRE ASSURANCE PREVOYANCE.**

Le (a) candidat (e) aura complété sa formation juridique supérieure (maîtrise - DES) par un enseignement financier du type IAE - DECS ou équivalent.

Débutant ou possédant une première expérience longue de 2 à 3 ans dans ce domaine, il aura nécessairement le goût des contacts humains.

La fonction implique, en effet, la gestion, (négociations des contrats suivi des sinistres), des polices d'assurance des biens et des personnes, des risques industriels et des régimes de retraites et de prévoyance.

Un bon niveau d'anglais apparaît également souhaitable.

Poste basé à CERGY-PONTOISE.

Adresser CV, photo et prétentions à Monsieur FAUCONNET, sous réf. 16/F1

3M France
Service Orientation Professionnelle
Boulevard de l'Oise
95006 CERGY-PONTOISE cedex

3M

GRANDE BANQUE PRIVEE
à PARIS
recherche pour son département
IMMOBILIER PROMOTEURS
EXPLOITANT CONFIRME

Sa mission :
- gérer un fonds de clientèle existant
- développer celui-ci par des actions commerciales appropriées.

Pour être retenu, il faut :
- être diplômé de l'enseignement supérieur
- *avoir une connaissance approfondie des crédits promoteurs* d'environ 5 ans au département Promoteurs d'une banque
- avoir fait la preuve de son dynamisme commercial.

Dans ces conditions, de réelles perspectives de carrière peuvent être envisagées.

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 5998 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

LogAbax
informatique

recherche pour sa
DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS
INGÉNIEUR-MÉCANICIEN-ÉLECTROMÉCANICIEN

2 ans d'expérience ou débutants.
Formation Grandes Ecoles.

TECHNICIENS-ÉLECTRONICIENS

2 ans d'expérience ou débutants.
Formation BTS ou DUT.

Les postes à pourvoir impliquent de fréquents voyages en Chine et la possibilité d'un séjour de longue durée.

Adresser C.V. et prétentions à
la DIRECTION du PERSONNEL - RECRUTEMENT
sous réf. 341 - 79, av. Aristide-Briand,
94115 ARCUEIL.

CHEF DE PRODUITS : EPOUSSETEZ VOTRE CV

2/3 ans d'expérience sur des produits grande consommation : Très bien. Mais il est temps maintenant d'anoblir votre curriculum-vitae. D'y ajouter un nom. O'Cedar par exemple. *Une occasion à saisir quand on connait le succès de ses* produits. La société, vous le savez est performante. Comme vous. Ambitieuse. Comme vous. Elle aime les diplômés d'une Ecole de Commerce (option marketing). Comme vous peut-être. L'anglais en revanche est indispensable. Un CV dans un premier temps serait plus efficace que des longs discours. C'est vous du reste qui nous parlerez du profil idéal du chef de produit.
Ce que l'on peut en attendre. Ce qu'il est en droit d'attendre.
Christiane BATHELIER, Société O'Cédar, attend votre dossier de candidature avec photo et prétentions, 23 bld Poissonnière 75002 PARIS.



O-CEDAR-JEX-WOOLITE-DESTOP-WIZARD

recg carrières

INFORMATIQUE
PARIS

INGÉNIEURS CONSEIL EN LOGICIEL DE BASE

La filiale de l'une des premières *sociétés* mondiales de service informatique poursuit le développement de son secteur exploitation.

Elle crée 3 postes d'INGENIEURS SYSTEME dans le but d'assurer des prestations complètes (entière prise en charge d'un centre, mise en place des procédures et fonctionnement de l'exploitation, suivi, développement), et de participer à l'activité de conseil d'une S.S.C.I. sur le plan de l'assistance technique (enquêtes, diagnostics, aide à la conversion, audit maintenance...).

Ces futurs responsables pourront élargir leur expérience, prendre plus d'autonomie, se tourner vers des rôles de conseil, d'animateur, et auront une expérience de 3 ans dans une fonction système.

Trois domaines de connaissances sont demandés :

IBM sous DOS - VS avec si possible CICS.	Réf. 149
IBM sous OS avec SVS ou MVS si possible	Réf. 150
HB 66 sous GCOS avec une expérience du télétraitement IDS, TDS ou DM4 souhaitée	Réf. 151

Ecrire en précisant la référence à AL CONSEIL,
24, rue Murillo - 75008 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

INGENIEUR INFORMATICIEN

recherché par SOCIETE DE SERVICES INFORMATIQUES spécialisée dans l'immobilier pour prendre le poste de :

RESPONSABLE TECHNIQUE

de son principal département, leader de son marché. Ce poste, au sein d'une équipe dynamique et performante, conviendrait à un Ingénieur Grande Ecole ayant des connaissances en gestion et capable d'assumer le rôle de Chef de Projet - Réalisateur d'applications de gestion sur un important système de télétraitement.

Envoyer C.V. et prétentions à :
Mme SASSOWER CERG
Tour d'Asnières 92606 ASNIERES Cédex

CERG Groupe BFM

FACOM

Outillage à main et équipements de diagnostic automobile 600 M de F de CA - 1600 pers., leader européen de sa branche *recherche pour son siège* à MORANGIS (Banlieue Sud),

chef comptable
DE HAUT NIVEAU

Il assure : — la gestion hiérarchique du Service comptable du siège, — la gestion fonctionnelle des comptabilités des 3 usines, — la coordination et l'harmonie des comptabilités des filiales françaises et étrangères. Il est requis : — une formation supérieure : soit HEC, ESSEC, ESCP + DECS complet, soit Expertise Comptable, - une expérience comptable et fiscale de 3 à 5 ans, - un fort potentiel lui permettant d'accéder à des responsabilités plus étendues. Rémunération élevée (salaire + participation).

Adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, salaire *actuel, téléphone personnel) sous réf. 37 M à :*

HB **Hervé Le Baut-Consultants**
11, rue La Boétie-75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
recherche pour l'une de ses divisions (basée à Paris)
environ 500 millions FF CA. consolidé - 6 usines en France)

contrôleur de gestion
contrôleur adjoint

Leur fonction consistera à :
- Participer à l'élaboration et à la consolidation des budgets et plans
- Préparer et exploiter les Tableaux de bord *mensuels consolidés* des centres de profit de la division
- Contrôler et analyser les dérives par rapport aux objectifs
- Etablir les rapports d'activité mensuels
- Effectuer la sous-consolidation trimestrielle de la Division
- Effectuer des analyses financières spécifiques (études d'investissements, comptes d'activités sectorielles...) à la demande de la Direction Financière de la Division.

Les candidats (homme ou femme) devront être diplômés d'Etudes Supérieures en Gestion, avoir un solide niveau comptable (niveau DECS)
- Une expérience en Audit ou en Contrôle de Gestion de 3 à 4 ans minimum pour le Contrôleur
- De 2 ans environ pour le Contrôleur Adjoint.

Adresser CV détaillé, photo, prétentions à No 62.167 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LA **SNCF** offre 85 EMPLOIS DE
CHEF de DISTRICT STAGIAIRE
et 60 EMPLOIS DE
CHEF de CIRCONSCRIPTION STAGIAIRE

Possibilité de postuler pour les deux emplois
Recrutement par concours les 2 et 3 septembre
Ouverts aux jeunes gens :
— Français ou naturalisés Français.
— Nés entre le 1 avril 1951 et le 1 avril 1963
— Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F1 à F4, F9, F10 *ou d'un BTS des groupes III* et V.

Rémunération brute annuelle : 59 000 F. environ.

Carrière intéressante, emploi stable.

Avantages sociaux.

Ecrire à Direction Régionale S.N.C.F. (Division *du Personnel) (adresse à demander à toute* gare).

Clôture des inscriptions le 31 Juillet.

INGENIEUR INFORMATICIEN

Vous êtes **INGÉNIEUR INFORMATICIEN** avec quelques années d'expérience sur des projets de gestion (connaissance d'au moins un langage de programmation sur matériel CII-HB ou IBM).

Nous sommes la filiale informatique de la Caisse des Dépôts et Consignations développant des systèmes de gestion utilisant le TP, les bases de données, etc...

Nous vous offrons d'être, au sein d'une petite équipe, le conseiller technique chargé de l'étude, l'expérimentation et de la mise en œuvre d'outils logiciels et méthodologiques d'aide aux départements informatiques opérationnels.

Le poste requiert le goût des contacts et des relations, des aptitudes pour le conseil et la formation.

La connaissance de PAC serait un atout supplémentaire.

Adresser votre curriculum vitae, photo et prétentions :



C.A.M.
Direction du Personnel
Anne-Marie BAILE
B.P. 16 — 94114 ARCUEIL

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

INFORMATIQUE

responsable d'exploitation

Un grand groupe du secteur tertiaire poursuit le développement de son organisation informatique et propose le poste de responsable d'exploitation d'un de ses centres de la région parisienne (équipe de matériel IBM avec 40 personnes environ à l'exploitation).

Il est totalement responsable de la gestion de son unité sur tous les plans. Il définit également ses besoins techniques et propose des solutions qui sont réalisées à sa demande par l'équipe système.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de l'informatique, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur et qui ait environ 5 ans d'expérience. Une connaissance de la fonction système ne peut être qu'appréciée.

Compte tenu des investissements effectués et prévus par le groupe les perspectives d'évolution sont importantes pour un élément de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence M 1219 AY à

egor 8, rue de Berri, 75008 PARIS

TEKELEC TA AIRTRONIC

92 SEVRES

recherche pour son CENTRE TECHNIQUE DE BOULOGNE

INGENIEUR - ELECTRONICIEN

POSITION III A

(Réf. 1575)

30 ans minimum.

Ayant 5 ans d'expérience comme Ingénieur d'études, dont 2 au moins en développement de logiciel et/ou de matériel pour téléinformatique.

Rémunération très attractive pour élément de valeur.

Cantine - Avantages sociaux - 13è mois.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions TEKELEC AIRTRONIC, Service du Personnel 1, rue Carle Vernet - 92310 SEVRES

Près Porte de Saint-Cloud étendant ses activités de Recherches et Développement

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE recherche

INGENIEUR ARTS et METIERS

pour créer un laboratoire d'essais et de mesures.

Le candidat :
dégagé des O.M., pourra avoir une première expérience de l'Industrie. Anglais nécessaire.

Le poste :
le titulaire sera chargé de concevoir et d'animer un laboratoire d'essais et de métrologie.

- Il participera en outre, aux activités de «services» à la clientèle du groupe.
- Formation initiale assurée.
- Il pourra éventuellement évoluer vers des activités de production.
- Déplacements en usines et en clientèle.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 2478 à Madame LAMY

ORION 35, rue du Rocher 75008 PARIS

FERRANTI - CETEC

Spécialiste des ordinateurs graphiques clé en main, filiale d'une grande Société Ecossaise

recherche

pour le bureau de représentation, récemment créé en FRANCE

UN INGÉNIEUR DE VENTE

pour assurer dans la région parisienne, le Nord et le Nord-Est de la FRANCE, la prospection, le suivi et le développement de la clientèle.

De formation ingénieur informatique, le candidat recherché sera bilingue anglais et justifiera d'une expérience commerciale au niveau industriel. Basé sur domicile, le poste sera totalement autonome.

Voiture de société (AUDI).

Salaire élevé + commission et remboursement des frais.

Envoyer curriculum vitae à : FERRANTI-CETEC - 16, allée Barre 13113 LAMANON.

Société leader (600 personnes) dans un groupe industriel (1.700 personnes) fabriquant et diffusant des fournitures et du petit matériel de bureau en clientèle revendeurs tous niveaux recherche

chef de produits

28 ans minimum, formation école supérieure de commerce, ayant 2 à 5 ans d'expérience de terrain et d'études de marché, en vue de lui confier, en tant que spécialiste marketing de cette petite équipe, des missions spécifiques concernant les produits existants et nouveaux, y compris problèmes de conditionnement, publicité...

Lieu de travail : Paris.

Veuillez écrire, sous référence 9158, à

CSNCR

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

LA DIRECTION DE L'INFORMATIQUE D'UN IMPORTANT ORGANISME IMPLANTÉ DANS LA RÉGION de NICE

recherche pour une durée d'un an, avec réelles possibilités d'intégration définitive.

INFORMATICIENS

Pour la réalisation de nouveaux projets de gestion en temps réel.

Nous utilisons :
— des ordinateurs IBM 3033 et 168 fonctionnant sous MVS,
— un réseau T.P. de plus de 400 terminaux.

Nous développons sous IPT en Assembleur et PL1.

Les candidats, de formation Ingénieur MMIAG ou IUT, auront, si possible, une expérience concrète de 2 à 3 ans.
SALAIRE ANNUEL de 80.000 F à 120.000 F, cette limite pouvant être dépassée en fonction du niveau et de l'expérience.

Envoyer C.V. détaillé à No 63.001, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

GRANDE BANQUE PRIVEE

recherche pour son **réseau d'agences** de

futurs cadres

ayant une **vocation commerciale affirmée** et une formation supérieure.

- Une préférence sera accordée aux diplômés des **Ecoles Supérieures de Commerce**, âgés de 24 ans environ.
- à l'issue de 8 mois de formation, les stagiaires pourront être affectés dans n'importe quelle grande ville française, en qualité d'**Attaché de Direction**.
- une connaissance parfaite de l'**anglais** permettrait un développement ultérieur de carrière dans le Secteur International. La priorité sera donnée à ces candidatures.
- les candidats devront être disponibles début octobre 1980.

Adressez C.V., lettre manuscrite, et photo sous référence M-606 à

Direction des Carrières
B.P. 704.08 - 75361 Paris Cedex 08.

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL CONSTRUCTION PARIS

recherche

RESPONSABLE QUESTIONS INTERNATIONALES

ayant connaissance approfondie milieu professionnel national et international, et très bonne pratique de l'Anglais.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 96087 M à : BLEU Publicité - 41, Avenue du Château 94300 VINCENNES

JEUNES INGÉNIEURS

NOUS SOMMES LA FILIALE INFORMATIQUE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

Nous disposons de mini-ordinateurs et d'un I.B.M. 370/148 exploité sous V.M., et prochainement d'un I.B.M. 4341.

Le développement de notre marché nous conduit à renforcer nos équipes de développement sur diverses applications.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation INGENIEUR MIAGE ou équivalent et pouvant justifier d'une première expérience en informatique de gestion

La connaissance des matériels logiciels I.B.M. sera appréciée.

LIEU DE TRAVAIL : ÉVRY (91)

Slys Adr. C.V. compl. photo et prétentions à B.P. 130 - 91004 EVRY CEDEX.

Knoll International France

recherche, pour renforcer sa direction administrative et financière basée près de Pontoise.

COST ACCOUNTANT

Il aura pour mission, dans un premier temps, de participer à la conception et mise en place de la comptabilité industrielle. Par la suite il sera chargé du développement des outils de gestion tant sur le plan marketing que production et financier.

Ce poste, placé sous la responsabilité directe du controller, sera confié à un candidat de haut niveau (INSEAD, MBA...) débutant ou ayant quelques années d'expérience.
La pratique de l'anglais écrit et parlé est un must.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle à : Bernard MOREAU, Knoll International France, B.P. 746 - 95004 CERGY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

Banlieue Nord-Ouest

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

GRANDE ECOLE À VOCATION ELECTRONIQUE

Pour participer à la conception et aux études de systèmes complexes et d'équipements modernes de télécommunications.

Ils utiliseront des techniques de pointe en traitement du signal, micro et mini-informatique.

De larges perspectives d'évolution de carrière sont assurées aux candidats de valeur.

Adresser C.V. et photo, No 63.026, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er, qui transm.

SERVICE DE L'ÉTAT

recherche

— INGÉNIEUR FORMATION PONTS ET CHAUSSÉES, MINES, E.T.P. ;
— SPÉCIALITÉ OUVRAGES D'ART.

(béton, acier et structures.)

Expérience souhaitée.

Adresser lettre manuscrite C.V. et photo. Ecrire sous no 3.444 à «le Monde» Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09, qui trans.

GROUPE BUITONI FRANCE

1.200 personnes - 5 établissements
600 millions de chiffre d'affaires

Notre volonté de développement méthodique nous amène à créer au niveau de notre siège social de

SAINT MAUR (94)

la fonction de :

RESPONSABLE du SERVICE CONTROLE BUDGÉTAIRE

En relation directe avec le Directeur Financier, vous assurez l'élaboration et le contrôle du budget d'exploitation du groupe.

Responsable de la formation et de l'animation d'une équipe d'analystes de gestion, vous avez obligatoirement plusieurs années d'expérience réussie de la fonction.

Age d'environ 35-40 ans, vous avez une formation supérieure économique et comptable.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo récente et prétentions à : Direction des Ressources Humaines, BUITONI - 76, rue Garibaldi, 94100 SAINT-MAUR.

PARIS 150.000 +

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

SPECIALISEE INSTALLATIONS Secteur Privé (C.A. ANNUEL 60 M. F. - 300 personnes) souhaite CONFIER SES SERVICES COMPTABLES, FINANCIERS et ADMINISTRATIFS à :

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

connaissant à fond les techniques de gestion comptables, administratives et de contrôle de gestion.

Agé d'au moins 35 ans, le candidat devra avoir :
— UNE SOLIDE EXPERIENCE PRATIQUE (au moins 7 ans) DE LA COMPTABILITE D'ENTREPRISE.
— SAVOIR UTILISER L'OUTIL INFORMATIQUE.
— GERER LA TRESORERIE ET LES FINANCES DE LA SOCIETE.

Envoyer C.V. détaillé et photo récente à : TEPRINA (Service 42), 13, RUE DELAMBRE, 75680 PARIS CEDEX 14.

IMPORTANT ORGANISME SECTEUR ASSURANCES

recherche

analystes-programmeurs

Formation Baccalauréat minimum.

Ayant 1 ou 2 années d'expérience PL1 et/ou DL1 pour participer à la mise en place d'applications de gestion sur IBM 3031 - VM/CMS.

Faire acte de candidature sous référence 1626 / M à Jean PORRACCHIA



CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

chefs d'agence

Vous avez :
- une expérience BANCAIRE confirmée de quelques années dans une fonction de responsabilité
- des aptitudes commerciales développées alliées au goût des tâches administratives
- le sens des relations humaines.

Notre organisme bancaire

souhaite trouver des collaborateurs qui se verront confier la gestion et l'animation de certains de nos bureaux situés à Paris et en banlieue.

Nous vous demandons de nous adresser votre CV + photo en nous indiquant le salaire auquel nous prétendez, sous réf. No 00.000 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

MERLIN GERIN

recherche pour son DEPARTEMENT REALISATIONS D'ENSEMBLES à LEVALLOIS (92)

UN ASSISTANT CONTROLE DE GESTION

Formation I.U.T. - IFAG ou équivalent (comptabilité gestion). Connaissance de l'anglais, du langage basic et (ou) Fortran.

Sa mission :
- exploiter les données informatiques du contrôle de gestion, analyser les écarts, préparer le reporting mensuel.
- participer aux travaux de planification en liaison avec les responsables du département.
- contribuer à l'élaboration des statistiques de gestion par utilisation d'une console décentralisée.

Expérience de 2 à 3 années dans une Société Industrielle serait souhaitée.

Envoyer C.V. manuscrit à MERLIN GERIN - Service du Personnel - B.P. 142 92202 NEUILLY SUR SEINE.

Vous avez une formation universitaire (Droit, Sciences Eco.) et/ou une expérience foncière.

Si vous êtes tenace, disponible et animé d'une farouche volonté de réussir, l'un des postes d'

attachés fonciers

dont nous disposons sur la Région Parisienne vous concerne.
Votre mission consistera à prospecter, négocier et acquérir les terrains nécessaires à nos réalisations. Vous assurerez le montage, la gestion et le suivi des opération en relation avec les services commerciaux et techniques.
Base : LE CHESNAY.

Adressez votre candidature manuscrite avec c.v., photo et prétentions sous référence 5370 au GROUPE MAISON FAMILIALE - Direction Régionale Paris-Normandie - 15, rue Marignan - 75008 PARIS.

GROUPE MAISON FAMILIALE

GROUPE INDUSTRIEL

de 6.000 personnes

recherche pour sa DIRECTION TECHNIQUE (40 km Sud de Paris)

1 INGÉNIEUR bon niveau

E.C.P. - A.M. - ENSMA, etc.)

Possédant quelques années d'expérience industrielle.

Ses deux missions principales seront :
I. — Définir la politique technique d'un secteur d'activité.
II. — Encadrer les actions correspondantes dans le groupe.

Il devra faire preuve de rigueur et d'organisation et savoir appréhender un large champ technique.
Il aura de nombreuses relations, une lecture courante de l'anglais est exigée.
Une formation spécialisée est prévue.

Référence à rappeler : I S 35

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sa le no 62.878 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

IMPORTANT GROUPE SPECIALISE en AUDIT, EXPERTISES ECONOMIQUES ET REVISIONS INFORMATIQUES

recherche

CHEF DE MISSION INFORMATIQUE

- Formation supérieure en INFORMATIQUE DE GESTION (MIAGE ou Ecole d'Ingénieurs)
- Expérience 3 à 4 ans en tant que Chef de projet.
- Bonne connaissance des techniques comptables et financières.
- D.E.C.S. éventuellement.

Pour encadrer ou réaliser des missions de :
— révision informatique ;
— conception de systèmes administratifs ou financiers.

Déplacements à prévoir en France et à l'étranger.
Libre au 1er octobre 1980.
Larges possibilités de développement de carrière.

Ecrire av. C.V. à REGIE-PRESSE sa no T 020.587 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

offres d'emploi

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

collaborateur

INTERCARRIÈRES

AUDITEURS

2 GESTIONNAIRES

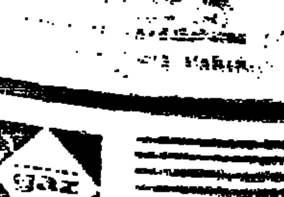


GROUPE IFG

JEUNES DIPLOMÉS

CADRES EXPÉRIMENTÉS

CONCEPTEURS SYSTÈMES DE GESTION





offres d'emploi

AGENCE DE VOYAGES (PARIS)
(50 personnes - C.A. 55 millions de F)
active et organisée

recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

appelé à poursuivre avec pleine responsabilité, après adaptation, la continuité de l'expansion déjà existante de l'affaire.
Anglais indispensable.

Pour discrétion totale, l'étude préliminaire des candidatures est assurée par le CABINET LECONTE auquel vous voudrez bien adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence 62.969.

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

La Secrétaire Général d'une Organisation Professionnelle (Equipement technique du bâtiment), recherche un jeune

collaborateur
formation ingénieur

afin de lui confier des missions spécifiques variées dans des domaines administratifs, énergétiques et techniques.

Ce poste conviendrait à un cadre de 28 ans minimum, ayant déjà une première expérience professionnelle et de réelles qualités rédactionnelles et relationnelles.

Lieu de travail : Paris.

Veuillez écrire sous réf. 9165 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

OSMOR — média-system

IMPORTANT GROUPE SPECIALISE en AUDIT et Expertises Economiques

recherche

AUDITEURS
EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

— Pour missions France et Etranger ;
— déplacements courtes et longues durées à prévoir.

● FORMATION :
— H.E.C., E.S.C., I.E.P., ESSEC ;
— D.E.C.S. complet ;
— langues anglaise ou allemande appréc.

● EXPERIENCE SOUHAITEE :
Une à deux années en entreprise ou cabinet international ou service militaire en coopération.

Libre au 1er Octobre 1980.
Larges possibilités de développement de carrière.

Ecrire avec C.V. à REGIE-PRESSE, nº T 020.558 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

GROUPEMENT D'ASSURANCE CONSTRUCTION
(situé à Paris)
recherche
pour son département Sinistres

2 GESTIONNAIRES HF

titulaires d'une maîtrise (en droit privé, option droit des assurances ou droit de la construction appréciée).
Après formation, ils seront chargés au sein d'une équipe, et à partir de l'étude des premiers rapports d'experts du règlement des dossiers de sinistres, tant amiables que contentieux.
Avantages sociaux.

Env. lettre manuscrite, CV, prét. à nº 6178
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

---

inig GROUPE 

propose aux

JEUNES DIPLOMÉS
(Ing. - E.S.C. - Maît. Univers.)

et CADRES EXPÉRIMENTÉS

Stage de formation rémunéré agréé par l'Etat (un an à temps plein) permettant d'accéder aux fonctions de

CONCEPTEURS DE SYSTÈMES DE GESTION

Sélections : 9 juillet, 4 septembre 1980.
Début du stage : le 6 octobre 1980.
Pour tous renseignements et candidatures :
INIG, 37, quai de Grenelle, 75015 PARIS.
578-61-52 (poste 584)



recherche

un auditeur interne

Vous avez 4 à 5 ans d'expérience dans un cabinet d'audit international et vous êtes d'une formation supérieure DECS ou équivalent.

Vous parlez couramment l'anglais et vous êtes disponible pour des déplacements fréquents en France et à l'Etranger dans les filiales du Groupe.

Vous serez en poste à PARIS et vous trouverez des possibilités intéressantes d'évolution professionnelle.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No58723 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE SPECIALISE en AUDIT et Expertises économiques

recherche

AUDITEUR CHEF DE MISSION

— Expérience 3 ans dans un cabinet Anglo-saxon ;
— bonne pratique des réglementations américaines et anglaises et en particulier en matière de consolidation ;
— bilingue anglais-français ;
— formation : enseignement universitaire ou commercial ou équivalent, de préférence Certified Public Accountant, Chartered Accountant ;
— éventuellement D.E.C.S. apprécié.

Libre au 1er octobre 1980.

Larges possibilités de développement de carrière.

Ecrire avec C.V. à REGIE-PRESSE, nº T 020.556 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

MAZURA MARINE

recherche son futur

DIRECTEUR COMMERCIAL

Si vous avez trente ans minimum, une formation supérieure d'une grande école, un goût prononcé pour la navigation de plaisance, une expérience d'acheteur et d'encadrement.

Adr. lettre manuscrite + curric. vitae + photo + *prétentions (sous référence 18 à mettre sur* l'enveloppe) à Mazura Marine, face au 36, quai A.-le-Gallo - 92100 BOULOGNE.

Pour son Département Commutation de données

T.R.T.

recherche dans le cadre de la réalisation d'importants projets

Télématiques

des INGÉNIEURS LOGICIELS

Ayant 2 à 8 ans d'expérience dans les domaines :
— Temps réel ;
— Téléinformatique ;
— Commutation ;
— Procédures.

Plusieurs postes à responsabilité à pourvoir.

Adresser C.V., numéro de téléphone et prétentions à T.R.T. - R.N. 186 - LA BOURSIDIERE 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

TROUVAY CAUVIN
Société Industrielle Robinetterie Tuyauterie

recherche

pour ASNIERES

ASSISTANTE
CHEF DE DEPARTEMENT COMMERCIAL

— Bilingue anglais ;
— expérience 3 à 5 ans ;
— formation scientifique ;
— sténodactylo ;
— connaiss. technologique appréciée particulièrement dans le domaine nucléaire

Téléphonez au 791-44-44, poste 5386 pour R.-V.
Poste à pourvoir immédiatement.

Société de THERMIQUE INDUSTRIELLE Paris, recherche un

jeune ingénieur
AM, ECL, IDN, INSA...

27 ans minimum, ayant de solides connaissances en thermique et thermodynamique, et environ 2 ans d'expérience industrielle.

Il se verra confier peu à peu des responsabilités d'ingénieur de réalisations impliquant l'établissement des devis et un suivi très complet des affaires en cours sur les plans commercial, technique et financier.

Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Veuillez écrire, sous référence 9050 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

OSMOR — média-system

MAISON INTERNATIONALE D'EDITION en plein développement cherche pour étoffer son équipe

JURISTE PRATICIEN

S'intéressant aux problèmes de l'édition

Susceptible d'animer, après formation, l'élaboration d'une collection juridique pratique.

Excellente possibilité de carrière pour personnalité dynamique et capable.

Faire offre avec C.V., référ. et prétentions, à : REGIE - PRESSE, nº 853.370 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

I.S.L. INSTITUT DE SONDAGES LAVIALLE

recherche

CHARGÉ D'ÉTUDE

2 à 3 ans d'expérience dans enquêtes par sondage.
Formation supérieure type Sc-Eco, Ecole de Commerce ou Statistiques.
Connaissance d'un langage informatique de dépouillement appréciée.

Adresser candidature avec C.V. et salaire souhaité à I.S.L., 6-8, rue du 4-Septembre, 92130 Issy-les-Moulineaux.

---

offres d'emploi

Banque Internationale près ÉTOILE
recherche
pour son service des crédits

UN CADRE CLASSE V/VI

Ayant :
— expérience bancaire de plusieurs années dans un service de crédits internationaux ;
— la pratique des cautions internationales ;
— connaissance de la langue anglaise souhaitée.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : REGIE PRESSE, nº 853.369 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CONTROLE BAILEY
Premier fabricant français de systèmes de contrôle et régulation industriels

recherche

INGÉNIEURS-ANALYSTES

POUR ÉTUDES ET RÉALISATION DE SYSTÈMES TEMPS RÉEL

Expérience logiciel et matériel SOLAR demandée

Téléphoner : 630-22-46 ou envoyer C.V. et prétentions au Service du Personnel. 5, avenue Newton (Z.I.), 92142 Clamart.

---

1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
SPECIALISE TRANSPORT PNEUMATIQUE, STOCKAGE, MANUTENTION.

1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
SPECIALISE DANS TRAITEMENT MATIERES PLASTIQUES.

Ils auront pour mission de maintenir et développer les ventes de matériels dans le domaine de l'industrie chimique. Expérience vente biens d'équipement souhaitée. Langue allemande appréciée.

Adr. C.V., photo et prétentions, sa numéro 8.380, « le Monde » P., 5, r. Italiens. 75427 Paris Cedex 09

Ch PROFESSEUR de MATHS mi-temps, pour pédagogie, spécialisé adolescents psychotiques en hôpital, de jour, à Paris. Ecrire avec C.V., à CENTRE ETIENNE-MARCEL 39, rue Greneta - 75002 Paris

---

Vous êtes dynamique, vous êtes vendeur, vous m'intéressez. Je vous propose un portefeuille d'assurances. Commissions disponibles *100.000 F. Ecr. Havas* nº 18.244, BP 32, 11 Carcassonne

---

IMPORTANTE SOCIETE
1er arrondissement
offre à

COMPTABLE HOMME

25 ans environ, niv. D.E.C.S. Situation d'avenir si esprit d'équipe, ouvert, dynamique, mobile et apte à assurer à moyen terme les responsabilités *administratives* et de gestion dans une petite unité de fabrication. 13e mois. Prime de vacances. Avantages sociaux.
Adr. C.V., photo et prétentions, à M. CHANUT, G.M.P., B.P. 40 - 75021 Cedex 01.

Société jeune en expansion spécialisée dans la distribution de services

offre à candidat de 25 ans *minimum, disponible au 1-7-80, ayant une première expérience* de la vente, titulaire du permis de conduire, non rebuté par implantation parisienne et possédant si possible relations milieu d'assurances (courtage), poste de

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

pouvant évoluer *rapidement* vers responsable de *marché.*

Adresser lettre, C.V. et photo, à Mlle REY 77, bd Auguste-Blanqui, Paris 13e, qui transmettra.

ENSEIGNANTS
MARKETING
VENTE
DISTRIBUTION
Expérience professionnelle
Compétence pédagogique
8, avenue Cauchy, 92330 Sceaux.
Secrétariat T.C. 1

Société d'Economie mixte de la Région parisienne recrute

COMPTABLE

niveau B.E.P. *minimum* D.E.C.S. ou niveau Expérience ou notion informatique souhaitée.
Ecr. nº 853.394 *M,* Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

JEUNE SOCIETE D'ETUDE
recherche

INGÉNIEUR

Il assurera la responsabilité technique de nos études qualitatives et quantitatives. Le poste offre de larges perspectives d'évolution à un candidat ayant une grande capacité d'organisation.
La connaissance d'un langage informatique et la possession d'une voiture sont exigées.
Envoyer C.V., photo et prét., à SEAD, 30, rue des Saules, 75018 PARIS

P.M.I. ST-DENIS rech. pour
SERVICE DU PERSONNEL

COLLABORATEURS
COLLABORATRICE

expérimenté (e) pour gestion administrative du personnel, connaissant contrat d'embauche, absences (congés, maladies), Sécurité sociale, Caisses de retraites, Mutuelles, payes mensuelles.
Convention métallurgie.
Notions de comptabilité.
13e mois, ticket restaurant.
Libre rapidement.

Envoyer C.V. manuscrit + photo sous réf. 8.987, à Publ. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

STE ETUDES, bd St-Germain recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL
Libre début sept. - 222-35-02.

Urgent, suite à défection, Municipalité de Concarneau 29 recherche

DIRECTEUR (RICE)

B.A.S.D. pour Centre de vac. et Centre de loisirs, juillet et août. Tél. (98) 97-00-70.

P.M.E. recherche pour son usine de DREUX

INGENIEUR
MECANICIEN
(A.M. ou équivalent)
Service Entretien et Travaux neufs. Expér. industrielles.
Envoyez dossier à notre Conseil S. 3 A, 71, rue Fondary, 75015 PARIS

Sté conseils et études pétrolières recherche

INGÉNIEURS

expérim. exploitation ou études pétrolières, dipl. EMSPM souh.

Adresser C.V., à TERMAP 9-15, avenue Paul-Doumer, 92508 Rueil-Malmaison Cedex

---

ENTREPRISE T.P.
recherche
pour ses chantiers caténaires
REGION PARISIENNE

INGENIEUR DÉBUTANT

Sudria, Breguet, Violet ou équivalent. Adresser candidature avec C.V. et prét., à *Mme* CASANOVA 153, r. de la Pompe, 75116 Paris

---

ENTREPRISE T.P.
recherche

INGÉNIEUR

35 ans minimum
Adjoint chef de centre de travaux : éclairage *public,* caténaires, génie civil pour NOISY-LE-SEC.
Ecrire avec référ. et prétent., *Mme* CASANOVA
153, r. de la Pompe, 75116 Paris

AGENCE PARISIENNE D'INFORMATIQUE
recherche

ASSISTANTE DE DIRECTION

Cette jeune femme, diplômée d'études supér. de comptabilité, ayant de préfér. deux à trois ans d'expérience, aura pour mission d'assister le Président dans la gestion du personnel et la comptabilité (sur ordinateur) et d'assurer le secrétariat.
Dans le cadre de cette mission, *il lui sera possible d'acquérir* une formation complémentaire à l'informatique.
La rémunération, élevée, correspond au niveau de responsabilité confié.
Adresser C.V., à :
5, rue de Dijon, PARIS 12e

● Vous avez une expérience de Cabinet de 3 ans minimum
● Vous aimez les contacts
J'offre une SITUAT. D'AVENIR

à une ASSISTANTE CONTROL.
Ecrire CABINET C.G.R.
4, rue Véronèse, 75013 Paris

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS
dans sa spécialité recherche

COLLABORATEURS (RICES)

Nous demandons 25 ans mini., forte personnalité, goût des contacts humains, bonne culture générale, excellente présentation, libre de suite.
Nous offrons stage de formation *une activité enrichissante,* une rémunération très importante et les possibilités réelles de promotion
SOYEZ CURIEUX
Téléphonez-nous ce jour au 538-66-23, M. CHABARD, de 11 à 13 h et de 15 à 17 h.

---

offres d'emploi

Cherche **MAGASINIER**
très qualifié et expérimenté
Ecr. nº T 020613 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

PICARDIE
FIRME FRANÇAISE
importance mondiale, recherche

INGÉNIEUR DE PRODUCTION
140.000 F.
A.M. - E.N.S.A.I.S. - I.N.S.A.

Connaissant
MECANO-SOUDURE LOURDE pour diriger atelier de chaudronnerie et superviser, réception sur le site (80 % export., anglais parlé).

Env. C.V. à C.P.A. Recrutement, 69, rue de Monceau, Paris-8e, sous référence 30 M 054.

COURS PRIVÉ SECONDAIRE
hors contrat, Paris Ouest
recherche

PROFESSEURS D'ANGLAIS

ayant déjà enseigné en Terminale ou ayant expérience pédagogique sérieuse.
— Licence maîtrise.
— Age minimum 28 ans.
Emploi 1/2 temps, large au départ, pouvant évoluer vers plein temps.
Adr. C.V. à M. GENEVAY, 11, square Jasmin, 75016 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION
recherche

COMPTABLE
1er ECHELON HOMME
ayant expérience paye,
comptabilité immobilière.
Libre de suite. Adr. C.V., photo, M. LAURENT, 33, *rue* Defrance, 94300 VINCENNES.

Centre pr déficients auditifs cherche pur rentrée sept 1980
UN EDUCATEUR
de jeunes enfants.
Ecrire au C.M.P.S.I.,
29 boulevard Albert-Ier,
06230 Villefranche-sur-Mer.

STUD. DESSIN PUBLICITAIRE
région banlieue Ouest
recherche *DESSINATEUR*
1 an d'expérience minimum.
Ecr. no 6.250 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cie Américaine, instrumentation scientifique, recherche pour filiale française proche banlieue Nord :

ÉLECTRONICIEN
EXPERIMENTE

pour poste d'ingénieur de service après-vente.
Connaissance *instrumentation* scientifique appréciée (S.E.M., Anglais parlé impératif pour microprocesseurs nécessaire.
Anglais parlé impératif pour stage de 2 à 3 *mois* aux U.S.A. à l'engagement.
Si poss. libre très rapidement.
C.V. et PRETENTIONS à REGIE-PRESSE, nº T 020.622 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dans le cadre de son développement,

L'IFOP

ch. UN INGENIEUR DE FORMATION SCIENTIFIQUE DEBUTANT (Centrale - Ensae - Isup), pour participer :
— A la mise en place de systèmes informatisés ;
— A l'élaboration et au suivi de projets techniques ;
— A la réalisation de diverses études statistiques.
Merci d'envoyer votre C.V. à Mme De Bruyn, IFOP-ETMAR, 20, rue d'Aumale, 75009 Paris.

PROGRAMMEUR
PL1/OS - VS1
Tél. 770-86-32

RECHERCHONS DE SUITE
pour mission temporaire

INGÉNIEUR
POUR CALCUL DE PRIX
spécialisé en génie civil.

Tél. pour R.-VS 281-21-21.

Osterr. Handelsunternehmen sucht im raum Paris fuer Messe und propaganda Verkauf, qualifizierte damen und herren. Monatlich 10 bis 20.000 FFR. Bewerbungen dringend an Firma Volker Schindler GMBH, A-1200 Wien, Webergasse 15, Schriftlich Wegen Terminvereinbarung in Paris.

L'Entreprise Générale LÉON GROSSE recherche pour VERSAILLES : JNE HOMME libéré O.M. HEC-ESSEC Sup. de Co. pour le former à une ou plusieurs des activités suivantes :
— INGENIERIE FINANCIÈRE (promotion immobilière, recherche d'investisseurs pour constructions industrielles, travaux à l'exportation).
— DEPARTEMENTS MAISONS INDIVIDUELLES.
— ASSURANCES se rapportant à la construction (responsabilité civile, décennale bâtiment et travaux publics, etc.).
— PROBLÈMES de PERSONNEL. Poste à pourvoir dans l'immédiat à Versailles avec importante activité provinciale
Adresser C.V. manuscrit sous pli personnel à M. L. GROSSE, 26, rue Sainte-Adélaïde, 78000 Versailles.

Sté Transports internationaux
recherche

CADRE COMMERCIAL
CONFIRME
Connaissant transports
Age *minimum* 40 ans
Pour prospection clientèle et représentation à l'étranger.
Anglais courant
Tél. 203-96-54, poste 301

Sté de Location de véhicules banlieue Nord-Est Paris
recherche

J.H. AGENTS COMPTOIR

Dég. O.M., notions comptabilité et commerciales. Référ. exigées. Libres de suite. Permis V.L. Ecr. nº *95.914 M. BLEU Publ.,* 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

---

IMPORTANT ORGANISME
PARIS CENTRE
recherche la

RESPONSABLE DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

30 ans min. aisance naturelle, connaissances sténo et dactylo indispensables.

Adresser C.V., photo et prétent. s/réf. 853.520 M à REG.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Pour GENNEVILLIERS

AGENT TECHNIQUE
BTS électromécanique ou DUT 1 an d'expérience minimum.
Anglais - Espagnol courant indispensable.
Déplacements étranger.
Téléph. pour R.-VS : 285-28-63.

K + E ENCRES D'IMPRIMERIE
recherche pour son Laboratoire ENCRES GRASSES

UN CHIMISTE
1er ou 2e degré
ayant connaissances des ENCRES D'IMPRIMERIE.
Envoyer lettre man. et C.V. sous Réf. 691, à PUBLIVAL, 27, route des Gardes, 92190 MEUDON.

AIDE COMPTABLE
qualifié et expérimenté.
Ecr. nº T 020.634 M, Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

K + E ENCRES D'IMPRIMERIE
recherche
pour Paris et Province

1 TECHNICIEN D'APPLICATION
Encres grasses.
Sérieuses références exig. ainsi que connaissances de l'impression rotative. Envoyer lettre man. et C.V. à PUBLIVAL, 27, route des Gardes 92190 MEUDON s/réf. 689, qui transm.

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL BANLIEUE NORD-OUEST DE PARIS
recherche

CHEF COMPTABLE
pour comptabilité générale et analytique.
Expérience nécessaire.
La rémunération sera étudiée en fonction du candidat retenu, et assortie de nombreux avantages sociaux tels que :
Restaurant d'entreprise.
Transport gratuit par car.

Envoyer lettremanuscrite, C.V. détaillé, photo et prétent. à Contesse Publicité, nº 62.966, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui tr.

M.J.C., Neauphle-le-Château, ch. directeur. Env. C.V., place du Jeu-de-Paume, 78640.

secrétaires

TREFICABLE PIRELLI
recherche
pour son siège social
1, rue des Usines, 94410 SAINT-MAURICE

SECRÉTAIRE
du Président-Directeur Général

Parfaite connaissance langue anglaise (et si possible Italien).
Parfaite Sténodactylo.
Rompue aux contacts de haut niveau.

Ecrire avec C.V. et photo à l'adresse ci-dessus.

BANQUE PRIVÉE
quartier OPÉRA, recherche

SECRÉTAIRE
EXPERIMENTEE
STENODACTYLO CONFIRMEE
25 ans minimum,
connaissances juridiques et langue anglaise appréciées.
Possibilités vacances.

Ecrire avec C.V. à nº 63.251
CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Association recherche

STÉNODACTYLO
CONFIRME
sachant taper anglais et/ou espagnol.
TEL. : 271-26-36.

ANNONCES CLASSEES
TELEPHONEES
296-15-01

capitaux ou proposit. com.

Recherchons STE DE SERVICE C.A. important, rentabilité excellente. Région parisienne. Pour prise MAJOR. ou CONTROLE. Ecr. P. BLUM 61, bd Haussmann Paris-8e ou Tél. : (1) 265-64-11.

GROUPE INDUST. FRANÇAIS recherche prise de contrôle P.M.I. dans secteur INDUSTRIE DE POINTE ou AGRO-ALIMENTAIRE.
Pour premier contact, écrire : nº T 020.548 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dispose local 200 m2 et rech. fabrication ensemble électroniq. Association possible. Michel DUBOST, B.P. 50. 89600 SAINT-FLORENTIN.

Créez votre propre affaire de produits naturels alimentaires et cosmétiques avec l'assistance d'une organisation commerciale.
IEC 20, rue Jean-Mermoz Paris-8e
Tél. 359-55-56

demandes d'emploi

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES recherche emplois pour

EMPLOYÉS(ÉES)

de service commercial connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie. Disponibles fin juin.

Téléphoner au 547-18-30 (poste 86).

ARCHITECTE D.P.L.G. haut niveau

- Expérience et références 1er ordre dans domaines diversifiés ;
- Dynamisme et sens relations humaines ;
- Créativité positive.
  Etudie toutes propositions.

Ecrire sous le numéro 6.249, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE PLURIDISCIPLINAIRE, 40 ans

Sc. éco. + Institut d'Administr. des Entreprises (I.A.E. : contrôle de gestion et gest. financière) Conseil de direction, Organisation et Informatique diagnostics, audits, conceptions de systèmes... Ancien dirigeant de société de services.

Recherche responsabilités importantes et variées comme adjoint de Direction dans Sté en expansion. Ecrire sous le numéro 2.383, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE BANCAIRE. — Classe VII - 36 ans. E.S.P.A. option gestion économ. et financière, commerciale. - Anglais et espagnol bonnes notions. - Stages divers bancaire. - 11 ans d'expérience « crédit immobilier ». - Exploitation. - Gestion - Inspection internationale.

RECHERCHE : situation dans ttes sociétés désirant développer service financier Paris ou région parisienne (Section BCO/JCB).

CADRE RESPONSABLE COMMERCIAL. — 34 ans. - Doctorat en chimie + I.A.E. - Expérience importante dans promotion commerciale Sud-Est Asiat. (Chine, Vietnam). RECHERCHE : situation similaire de toute société chimique à vocation exportatrice désirant développer ou rechercher nouveaux créneaux dans le Sud-Est Asiatique ou Extr.-Orient. France, étranger. Déplacements acceptés. (Section BCO/JCB).

SPECIALISTE international des ventes. — Exportations et marketing des produits et équipements industriels. - 54 ans. - (Nationalité américaine résidant à Paris) Français, anglais, allemand, italien courants. - Grande expérience professionnelle. - Relations haut niveau.

RECHERCHE : poste de direction de toutes P.M.E.-P.M.I. souhaitant pénétrer dans marchés étrangers (Europe Ouest-Est, Amérique du Nord). (Section BCO/JCB).

INGENIEUR DIPLOME. — 42 ans. - Grande expérience en thermique dans le bâtiment anglais lu et parlé, stages de thermocinétique, héliothermie, acoustique, protection incendie.

RECHERCHE : poste de chargé de mission, de délégué ou d'ingénieur d'affaire dans Société ou organisme ayant pour mission l'Economie d'énergie, les énergies nouvelles. (Section BCO/JCB).



s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

SPÉCIALISTE RECRUTEMENT
Mme TOURENNE - 281-13-44.

Bretonne, quarantaine, seconderait maîtresse de mais. pendant le mois d'août. Milieu artiste. Ecrire no 8.448 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Cadre 34 ans, angl., allemand, italien, tr. bonnes expér. cciale + export. Et. ttes propos. gde entrep. 333-25-15, 10 h. 30 à 12 h.

Homme 37 ans, responsable Administration des ventes, 9 ans d'expérience, anglais et espagnol lu et écrit, cherche emploi similaire produits grande diffusion Paris, région parisienne, libre de suite. Ecr. no 020610 M REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 29 ans, BILINGUE français-anglais, 6 a. enseignement. Expérience EDITION, JOURNALISME, connaissance dactylo, cherche emploi 3/4 temps. Tél. 271-33-47 le matin.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF FINANCIER et COMPTABLE H. 35 ans, 16 ans d'exp., dont 6 ans Afrique centrale, expér. professionnelle acquise en administration générale comptabilité, trésorerie, budget, gestion financière, transit, fiscalité, personnel, débiteur et informatique. Libre sous 3 mois. Etudie toutes proposit. pour poste identique en . AFRIQUE FRANCOPHONE. Ec. no T 020602 M, Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etudiante 18 ans, ancienne élève Légion d'honneur, cherche famille pour garder enfants 2e quinzaine juillet + août. Tél. : (29) 41-02-02. BRIGNON, Le Saulay, 88210 SENONES.

J.H. 22 ans, maîtrise économie, expér. enseignem. cherche poste professeur en économie, histoire ou géographie. Paris ou région Paris ou province. 846-39-13.

Jeune juriste débutante - 26 ans. Maîtrise droit des affaires, étudierait toutes propositions. Ecr. no 8428 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. anglaise, 26 ans, grande. Bonne présentation, bonne éduc., parl. bien français, cherche emploi. Moreau, 388, r. Basseau, 16000 Angoulême. Tél. : 16 (45) 92-72-14.

Français, 42 a., excellente présentation, cherche place stable chauffeur direction ou services officiels. Libre de suite, très sérieuses références similaires. Gde expérience conduite Paris. Tél. : 264-12-80.

REALISATEUR AUDIO-VISUEL POLYVALENT possédant matériel complet ch. Sté/Agence, pour créer ou animer serv. audio-visuel, product. tout style. Ecr. no 6.245 « le Monde » Pub., ou 620-26-25, le matin.

Jeune Femme, 30 a. Formation 1 an capacité en droit, B.T.S. Secrétariat de direction, B.T.S. Commerce international, expér. 8 ans, rech. poste CADRE ASSISTANCE DE DIRECTION ou spécialisation MARKETING, COMPTABLE... PARIS. 90.000 COMPTABLE... PARIS. 90.000 F/an. Ecr. B. LEFAURE, 89, bd Montparnasse, Paris-6e.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR confirmé GAP 2 et 3, connaissant 34 et 38. Libre rapidement. Ecrire no 6.3167 Havas Contact, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

Cadre 28 ans, dynamique, 7 ans d'expérience importante Centrale Achats, cherche responsabilités commerciales. Ecrire no 6.251 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Homme 29 a., expérience confirmée comptable et cciale, ch. poste MANAGEMENT SECTEUR MUSICAL. Ecr. D. Duvignac, 24, rue M.-Berteaux, 92700 COLOMBES. - 780-43-95.

J. F. 24 ans, maîtr. en droit, étudie ttes propositions service juridique ou équival. 665-86-52.

Journaliste 41 ans, licencié en biologie, anc. rédact. en chef d'une revue de vulgarisation scientifiq. à gde diffu., ch. sit. ds ts média, y compris édition. Ecr. no 2.325 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FORMATEUR 33 a., dipl. enseignem. sup. maths, économie, comptab., 3 a. expér. fonction. Recherche poste stable ou vacat. Ecr. no 2.388 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOMME DE CONFIANCE 47 a. recherche poste de secrétaire particulier. PARIS-Côte d'Azur-Maroc. Sens de la diplomatie et négociation. Notions financières, espagnol. Ecr. no 2.372 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiant en droit, 22 a., rech. trav. bur., banq., assur., etc. Mois de juillet. Tél. : 421-03-82 à M. Dominique NARDOT.

Cadre sup. 58 ans, diplômé G.E. spécialisé P.M.E. recherche missions direct. à titre temporaire. Ecr. no 2.386 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 30 ans, maîtrise Sc. nat., dipl. documentation, exp. analyste et gestion centre de doc., cherche emploi, libre fin août. Ecr. no 2.378 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LICENC. ANGL., ALL., COMM. D.U.T. comm. Major de promot. exp. 2 a., sec. direct. + traduc. comm./tech., rech. poste à resp. Etud. ttes prop. T. (27) 86-67-91.

demandes d'emploi

IESTO
Cherche stage rémunéré d'organisation maîtrise de gestion DAUPHINE. Expér. d'informat. niveau analyse programmation (SSCI). But du stage : obtent. du diplôme de l'IESTO (Institut d'Etat Sup. d'Organis.) du CNAM, av. rap. de st. soutenu dev. un jury. Embauche souhait. Ecr. no 2.381 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

J.F. ATT. DE DIRECTION
(31 ans.)
Format. supér. Excel. présent. Qualités rédaction, contacts,. Organisation. - Anglais, italien. Disponible pr ts déplacements. Cherche Poste à responsabilités.
Tél. : 544-52-32.

ASSISTANTE DE GESTION
34 ans. Maîtrise Sces Eco. Exp. Expér. : Banque américaine et Groupe RENAULT. Anglais/Allemand courant. Cherche poste : contrôle de Gestion Budget Planning. Ecr. no 2.379 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

CADRE DE DIRECTION
48 ans, 18 ans expérience dans les fonctions, en titre, de directeur technique, offre de très bonnes connaissances des diverses contraintes d'une PME sur les plans administratif, commercial et technique. — Très sérieuses références. Etudierait toutes propositions intéressantes de carrière (Paris et banlieue). Ecr. no 6184, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

CENTRE DE FORMATION
Rech. STAGES
NON RÉMUNÉRÉS - 1 MOIS
OU EMPLOI
pers. formées s/61 DPS-CIIHB COBOL - BASIC ou ts langages évolués. Libre 14 juin. TEL. : 866-24-24.

H.E.C., 43 ANS
Sc. Po + Institut de Co. international, expérience Marketing et Financière. Recherche missions France ou étranger à caractère études (recherche de débouchés, mise sur pied de réseaux de distribution, etc.) ou négociations. T. 506-22-20.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

30 ans, célibataire, bonne présentation, 6 ans d'expérience vente biens d'équipements industriels, responsable de secteur, formation optique électronique. Allem. parlé, not. angl.

cherche
situation commerciale
Paris, région parisienne. Déplacem France et étrang. acceptés. Ecr. no 333 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CHEF COMPTABLE
D.E.C.S. (Conservatoire A. et M.)
Plusieurs années exp., ch. poste
MARSEILLE
Ecr. : JOLY, 17, rue Goudard, 13005 Marseille

J.F. 31 ans, licence, maîtrise philo, doctorat 3e cycle psychologie, exp. pédagogique : classe terminale, classe préparatoire, formation adultes, étudie ttes propositions. Ecrire no T 020.606 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 7502 Paris.

DIRECTEUR COMMERCIAL
37 ans, Droit, Sc. Po, C.E.E. — Expérience variée en milieux industriel, commercial, bancaire, prestat. de services, import-export, organisation administrative génér., juridique et assurances. Anglais, espagnol, conn. allemand, italien, conn. marché espagnol et Amérique latine. Capable gestion filiale France et étranger. Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux. Etudierait toutes propositions. Ecr. no 6.243 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DESSINAT. EN AUDIOVISUEL
dessin technique et illustrations pr formation de personnel, etc. Habitué travail av. ingénieurs ou techniciens. Années d'expér. ch. place dans studio ou Sté dynam. Ecr. Mario Sarchielli, 31, av. Guillemin 92600 Asnières.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
20 a. exp., ds groupes import. (cart. de créd., assur.), organ. comptab. informat., rech. situat. et étudierait toutes propositions. Ecr. no 2.382 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre de DIRECTION
42 ans, expérience comptable, administrative et financière. Possédant sérieuses références
Recherche
poste de secrétaire général de directeur financier dans P.M.E. province souhaitée.

Ecr. no 62.652, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

INGÉNIEUR MINES
39 ans, manager diplômé et expérimenté. ADAPTE AUX NOUVELLES CONTRAINTES INDUSTRIELLES concern. PME et gds groupes. Excel. négociateur (contrat contentieux) av. solide réseau de relations (Espagne, Amérique latine, G.-B., R.F.A., Canada) + expér. du milieu de la construction, du DEVELOPPEM. INDUSTRIEL REUSSI (implantation nouvelle, produits et marché nouveaux), recherche Direction de Société, de projet. Disponible rapidement. Contrat à durée déterminée accepté. Tél. au (4) 457-42-45, ou écrire no T 020.522 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
vous recherchez
UNE SECRÉTAIRE
UN COMPTABLE
sélection rigoureuse garantie par des professionnels.
C.E.R.E.P. : 340-57-58 +

occasions occasions

LA S.A.E. - Dép. EVREUX

cède une chaîne complète d'impression typo avec presse rotative Albert, de capacité 24 pages format quotidien, plus une couleur d'accompagnement

Ensemble du matériel visible en état de marche à Louviers (Eure) - Zone industrielle, rue de Lery.

information divers

CADRES
VOTRE PROFIL
Pour vous situer
Tests - Grapho - C.V. - Entret.
AFIPEC : 281-13-44.

Pour connaître les emplois offerts outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demander la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon Paris-9e.

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interwievs.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

travail à domicile

Demande

Je frappe thèses, manuscrits sur I.B.M. (+ photocopies). TEL. : 535-28-85.

Dactylographie raffinée de vos manuscrits s/I.B.M. à sphères. TEL. : 373-93-27.

perdu-trouvé

Perdu MAILLOT - DAUPHINE pinscher roux, poil long, queue coupée. Récomp. T. 793-52-60.

formation profession.

I.F.G. langue Paris
cours d'été
anglais 4 heures par jour tous les jours.
espagnol, cycle de 120 h. juill.
brésilien, cycle de 120 h. juill.
arabe, cycle de 120 h. août.

VOUS ÊTES SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS si vous voulez devenir

ASSISTANTE EXPORTATION BILINGUE

p. être la pers. « recherchée » et en tous les cas pour ajouter un «PLUS» à v. qualification.

Contactez-nous, n. v. proposons des stages rapides de formation le soir ou pendant la journée.

STAFF INTERNATIONAL
7, bd des Capucines, 2e - 742-11-71

automobiles

+ de 16 C.V.

OLDSMOBILES DIESEL
1980, 16 CV, toutes options
PRIX SPECIAL
livrables de suite.

I.D.F. U.S.A.
TEL. : (1) 663-40-10.

divers

NEUBAUER
PEUGEOT
EXCEPTIONNEL !
Jusqu'au 30 juin
QUELQUES 505 ET 604
neuves 1980
TARIF DU 7 NOV. 79
M. GERARD : 821-60-21.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

NOTRE-DAME DES VICTOIRES imm. de classe, 35 m2, grande hauteur ss/plafond. Travaux. Téléphone : 329-84-59.

3e arrdt.

PLACE DES VOSGES (près), 130 m2, grenier, aménagement à terminer. GARBI - 567-22-88.

4e arrdt.

IDEAL PLACEMENT Immeuble en rénovation, reste 2 PIECES ET DUPLEX. PRES BEAUBOURG. 17e - PRES VILLIERS. Téléph. : 526-13-57 et 281-14-18.

PLACE DES VOSGES (près), 66 m2 séjour + 2 chambres, impeccable, charme, poutres. GARBI - 567-22-88.

5e arrdt.

28 bis, R. CARDINAL-LEMOINE, GD ET LUXUEUX STUDIO. Bel immeuble caractère rénové. 500.000 F. Vis. s/place mardi mercredi de 13 h à 18 h.

JUSSIEU - 354-42-70 - Calme 148 m2, 5 p., box 2 voitures

SUR VERDURE
PANTHEON 32, rue Lhomond
EXCEPTIONNEL 110 m2 duplex charme, caractère, imm. neuf, parking. 1.350.000 F. Mardi 1 5à 17 h. ou 705-39-10.

BROCA-CENSIER - 354-95-10 Séj. 50 m2, 4 chbres, plein ciel **TERRASSE** 150 M2 SOLEIL.

7e arrdt.

7e Arrdt - RUE ST-DOMINIQUE. LUXUEUX 120 m2. Liv. dble, 2 chbres, calme, côté boulevard Saint-Germain. Part. le matin tél. : 254-91-66.

RUE BARBET-DE-JOUY. Ravissant 6-7 pces, 2 bains, 160 m2, soleil, chambre serv. EICHER - 359-99-69.

AV. DUQUESNE MÊME
Sté pptaire vd studio 25 m2 et 3 p., 50 m2 occupés. Loi 1948. Téléphone 5591-00.

8e arrdt.

RUE DES SAUSSAIES
PRES L'ELYSEE
dans imm. d'époque 5p. 150 m2. PASTEYER, 266-35-84 le matin.

8e EXCEPTIONNEL
GRAND 3 p. A REFAIRE. Pierre de t., asc., chauff. centr. 449.000 F. - 325-75-42.

SAINT-AUGUSTIN
Luxueux 5-6 p. Moderne, 6 ét., gd confort, s./jardins. Etat impeccable, parking. MICHEL & REYL, 265-90-05.

SAINT-AUGUSTIN
IMM. PIERRE DE TAILLE CALME, TAPIS ESCAL. 2e ET.
BEAU LIVING + 3 CHBRES
2 s. bains, cuis., wc, joliment rénové tt cft + chbre service.
PRIX 1.060.000 F
S/pl. lundi, mardi, 11 h à 18 h :
17, RUE DE MADRID ou Tél. 526-51-33

9e arrdt.

BEL IMM. pierre de t., asc., entrée privative, style H.P., TRES BEAU 5 pces + jardin d'hiver + serv., chauf. indiv. gaz. LUXUEUSE salle de bains et cuisine EQUIPEES. 1.400.000 F. Lundi, mardi, de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. 36, RUE PIERRE-SEMARD.

TRINITE Appartement original
63 m2, belle cave voûtée. Accès direct. 360.000 F. A refaire - 526-46-75.

A SAISIR Mo SAINT-GEORGES
Ds imm. ancien pierre de taille **110 M2** Living 36 m2 + 2 ch., gde cuis., bains, w.-c., 1er étage refait neuf + chambre de service, cave.
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
Administrateur - 281-33-35 ou 34

10e arrdt.

STYLE MARAIS
Bel immeub. ancien de caract., rénové, asc. Cour fleurie : 1o) séj. dble av. poutres + 2 chbres, cuis., bains, moderne, chauf. centr., 100 m2 (4e étage). PRIX : 750.000 F.
2o) STYLE GRENIER. 6e ét., av. combles, gd séjour + 2 chambres, cuis., W.-C., bains moderne, 75 m2, chauf. centr. Prix : 550.000 F. Voir pptaire s/place : 5 bd MAGENTA-10e, mardi, mercredi, 14 h 30 à 19 h.

11e arrdt.

MARCHE DES NOTAIRES. Rue J.-P.-Timbaud, 17 appts dont 5 libres de 19 m2 à 74 m2, 4 chambres de 16 à 20 m2 env. Ph. DURAND - Tél. : 261-56-60.

BD VOLTAIRE
2 étage, asc., 5 p. cuis., bains, cft., balcon, 106 m2 + service. Prix : 700.000 F
Visite par notaire - 555-07-64.

12e arrdt.

Mo St-Mandé, bel imm. pierre, 2 pces, entrée, cuis., bns, W.-C., 38 m2, refait neuf. 185.000 F. Mitoyen, 27 m2, tt cft. 130.000 F. 33, avenue Quihou - 224-18-42.

LEDRU-ROLLIN
Charmant studio en duplex 3e ét. sur gde cour, plein sud. Rapport immédiat - 555-92-72.

NATION. Imm. pierre de t., entrée, séj., salon, 2 chambres, cuis., W.-C., s. bains, chf. cent. Prix : 580.000 F - 344-71-97.

14e arrdt.

PARC MONTSOURIS
voie privée, appart. 140 m2, tt cft, calme, caractère, 346-11-76.

Maison particulière avec grande terrasse, proximité EDGAR-QUINET réception, 2 chambres, bains, bureau, service, état parfait, charme. - 322-43-15.

BOBINO DIRECTEMENT
Dans luxueuse rénovation Studio de caractère tt confort. Location garantie 16.800 F/l'an net d'impôt. Pptaire : 555-92-72.

Près DENFERT-ROCHEREAU
Je vends 2 studios occupés loi 48. Prix et affaire exceptionnel à saisir. - 555-92-72.

Porte-d'Orléans, sur Montrouge Bel immeuble angle refait neuf Plusieurs 3 pièces, entrée, cuis., bains, w.-c. (60 m2), 270.000 F. 14, rue Radiguey - 520-13-57.

15e arrdt.

15e - 85, r. ENTREPRENEURS Propriétaire vd libre Appt 2 P., 3e étage rue. 150.000 F avec possible studio contigu. Tél. 557-70-08

16e arrdt.

3, rue Lalo, part. vd beau 4 p. liv., 3 chbres s/jardin. Imm. récent, calme, soleil, garage 2 voitures. S. pl. lundi 16 et mardi 17 à partir de 13 heures, ou téléphoner au 500-81-45.

Mo POMPE Original rez-de-ch. + mezzanine, soleil, gd confort + cave aménagée - 572-02-87.

PRES AVENUE FOCH
270 m2 LUXUEUX
belle réception avec colonnes, 4 chbres, soleil. Tél. 520-97-61.

FOCH (près)
chbre serv., asc., eau chaude. 260-42-65 ou 727-05-15.

PLACE V.-HUGO (Près)
Imm. pierre de t. entièrement rénové, asc. Propriétaire Vend Occupe, Loi 1948
2 pièces, 39 m2,
4 pièces, 55 m2 - 555-91-00.

AVENUE RAPHAEL 5/6 P.
2 bains serv. gar. gd standing, balcon, matin : 567-47-47.

16e A SAISIR 2 pièces refait neuf, 349.000 F. - 325-77-33.

PORTE D'AUTEUIL
BEL IMM. BOURG., R.-de-CH. ENSOLEIL. S/JARD. PRIVAT.
5 P. 143 M2 cuisine, bains.
A rénover + Chambre service.
PRIX 1.200.000 F
Me vr lundi, mardi, 13 à 17 h :
55, BOUL. MURAT ou Tél. 723-96-05

17e arrdt.

17e. Bon immeub. Soleil. Calme. Plusieurs 3 pces, entrée, cuis., bains, w.-c. (55 m2), 265.00 F, 52, rue Guy-Môquet 224-02-86.

URGENT 270 M2
MONCEAU Affaire exceptionnelle
Pierre de taille - 723-55-26.

2 P. cuis., s. de bains, parfait état, calme, soleil. 425.000 F.
T.T.I. - 766-32-11.

18e arrdt.

MAISONNETTE 120 M2. TOUT CONFORT, SOLEIL. Px 800.000 F. Tél. 320-73-37.

20e arrdt.

RARE GAMBETTA - Pierre de taille, 1er étage, ASC. 3 pièces, refait neuf. 415.000 F. - 325-75-42.

Bon 20e - Récent, tout confort **3 P.** Habitation ou Bureaux Rez-de-ch. Px 295.000 F. Urgent. Propriétaire : 766-49-94.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE (pte St-Cloud) MAGNIFIQUE 4/5 p. plein Sud, balcon, vue. 750.000 F. — 281-16-16.

RUEIL-MALMAISON
— 4 pièces, confort : 270.000 F ;
— 3 pièces boxes : 290.000 F ;
— 3 pièces, confort : 300.000 F.
Agence Malmaison : 749-00-30.

93 Seine-St-Denis

Mo EGLISE-DE-PANTIN **3 P.** except. entr., cuis., bains, wc, 1er ét., calme, soleil, tr. bon plac. 215.000 F. 322-70-12

94 Val-de-Marne

VINCENNES centre près R.E.R. 5 p. cuis., confort, 110 m2, 3 sur rue, possibilité profession libérale et cciale. Tél. 346-11-76.

78 - Yvelines

20' MONTPARNASSE
FONTENAY-LE-FLEURY, Parc Montaigne, gd séj., cheminée, 3 ch., 2 bns, gd jard. privatif. Parfait état. 540.000 F. Exclusivité Sovia. Tél. :954-68-00.

appartem. achat

RECH. appt 1 à 3 pièces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travx. Paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

PAIE COMPT. CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 p., Paris, bon quartier, avec ou sans confort. Mme LEULIER T. 261-68-81 ou le soir 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. Rech. Paris 15 et 7e pour bons clients appt toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

EMBASSY-SERVICE recherche urgent 4/5 pièces, bon standing quartier résidentiel. T. 562-02-37.

ACHÈTE COMPTANT PARIS
BON QUARTIER, URGENT 2-4 PIECES. — Tél. : 873-20-67.

pavillons

— 5-6 pièces confort : 635.000 F.
— 6 pièces confort : 750.000 F.
AGCE MALMAISON - 749-00-30.

bureaux bureaux

LE SEXTANT
un immeuble
DE 3.000 m2 de BUREAUX SUR LE FRONT DE SEINE
13-15 quai André Citroën
2-4 rue de l'Ingénieur Keller – Paris 15e
Livrable au 2e trimestre 1981
Réalisation et commercialisation
sinvim compagnie bancaire
5, Av. Kléber – 75016 PARIS
501-31-16

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique, Domiciliations artisanales et commerciales Tous services **355-17-50**

CONSTITUTION DE STÉS
Votre bureau ou siège social, démarches, perman. téléphoniq. ACTE s.a. - PARIS : 261-80-88 MARSEILLE : (91) 93-11-13

Votre SIÈGE SOCIAL
Bureaux meublés - Télex PARIS 8e - 9e - 15e
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
Prix compétit. Délais rapides.
ASPAC : 281-18-18 +

appartements occupés

BOULOGNE Mo Marcel-Sembat bel imm. brique ravalé, asc. voté et payé, liv. dble sur rue, soleil + chbre sur cour, w.-c., cuis., s. d'eau, chf. cent. Droit de reprise 246.000 F. crédit 80 %. Vr pptaire mardi 14 h. 30 à 16 h. 30, 12, av. G.-Leclerc.

constructions neuves

NEUILLY
13 et 15, rue des Huissiers.
Immeuble neuf.
GRAND 3 PIÈCES 90 m2
2e étage, sur place, ce jour 14, à 18 heures. — Tél. : 745-33-72.

immeubles

EUROPA 54, r. Amsterdam 8e achète urgence immeuble occupé (loi 1948) avec un appt libre. Paris ou banlieue. T. 520-13-57.

hôtels-partic.

SCEAUX secteur privilégié
1.000 m2 arborisés, 200 m2 habitables environ = 11 pièces. 2.200.000 F. Me MAY, Notaire, Chevilly-Larue - 547-85-77.

fonds de commerce

Cédons Fonds de Commerce boulangerie industrielle situé dans le Haut-Rhin, proximité ville. Chiffre d'affaires 220.000 F. Affaire en expansion. Ecr. : sous No 757682 à l'agence HAVAS, 4, rue du Sauvage, 68100 Mulhouse.

A vendre ville Sud - Ouest, librairie - papeterie - journaux, possibilité tabac. URGENT, raison familiale. Px : 140.000 F. Loyer : 840 F. C.A. 380.000 F. Téléphone : 16 (61) 62-01-25.

Urgent, dans le 81, vend raison santé BAR-RESTAURANT et maison d'habitation avec terrain. Pour tout renseignement, téléph. au 75-50-04, indicatif 16-63.

locaux commerciaux

Fg-St-Honoré, pl. Beauvau, loc. 250 m2 dt boutiq. ts commerc. Tél. : 700-20-69 de 10 à 13 h.

locations non meublées Offre

Paris

QUARTIER LATIN. Appt 2 p., tt cft, 2.100 F/mois + charges. Voir concierge 14-18 heures. 9, RUE PASCAL - 544-58-38.

Mo ECOLE-MILITAIRE **3 P.** confort, bel imm. ascens. 2.450 F C.C. - 322-70-12.

Région parisienne

NEUILLY - Cie d'Assurances loue SANS COMMISSION STUDIO, parking sous-sol. Voir gardien : 124, BD BINEAU.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartements de standing 4 pièces et plus - TEL. 285-11-88.

locations non meublées Demande

Paris

PROPRIETAIRES LOUEZ SANS FRAIS **SOUS 48 H** VOS APPTS 241-53-88

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl., loy. garantis, 5.000 F max. 283-57-02.

propriétés

QUEBEC, 1 h autor. Montréal, mais. conft sur piste ski, vue spl., 1/2 ha. 2 séj., foyer, 4 ch. Vente 300.000 FF. Ecr. Moreux, BP 70, Bromont, PQ, Can.-Joe-lio

Belle propriété LA CIOTAT, 2 ha 20. Possibilité construction, 700 m2. Etat neuf. Conviendrait pour clinique ou camping-caravaning. Prix : 6.500.000 F. CHAUVIN DAMERIO, Marseille. Tél. : (91) 77-55-51, (91) 54-75-44.

18 km SAINT-TROPEZ. Dans domaine privé, 800 m mer. Villa avec piscine. Superbe vue mer. Tél. : 16 (94) 79-22-70 - 255-84-51.

VERSAILLES (limite)
Niché dans verdure, s/hauteur, dans beau parc 6.400 m2, belle réception, cheminée, terrasse 100 m2 plein sud, 5 chbres, 5 bains, 2 gar., serre, s. jeux. A saisir 1.750.000 F. 954-68-00.

60 KM OUEST
6 KM HOUDAN train direct
FERME-LAITERIE XVIIIe
Propriété de grande allure parfait état, grand confort. MAGNIFIQUE PARC 2,50 HA bordé par rivière. Tennis. Piscine chauffée. Jolie dépendance dont superbe grange XVIIIe 250 m2. Projection film couleur sur rendez-vous à NEUILLY CLAUDE ACHARD 637-14-56 - 624-53-46

DOURDAN
« Le Retiro » - PROPRIETE sur 2.500 m2 CLOS DE MURS (beaux arbres)

MAISON DE CARACTERE comprenant : rez-de-chaussée, séjour double, salle à manger, 2 chbres, cuis., salle de bains, 2 w.-c., salle d'eau ; 1er ét. : 5 chbres, s. de bains, 5 cabinets toilette, w.-c.

PISCINE - CLUB HOUSE avec 2 services et sanitaires
723-86-70

villas

LE VESINET CENTRE AGREABLE
MAISON de VILLE, réception en 3 pièces, 5 chbres, 2 bains, tout confort. A.M. : 976-52-52.

ST-CYR CENTRE - Idéal profession libérale
Belle villa pierre, séjour dble, bureau, gde cuis., office, 3 ch., bains, beau grenier, sous-sol total, jardin 750 m2. A saisir 1.050.000 F. - Tél. 954-68-00.

10 KM VERSAILLES
Villa récente, 200 m2 habitab., séjour 54 m2, cheminée, 5 chb., 2 bains, cuisine équipée, labo photo, chauff. central gaz. Gar. 2 voitures. Jardin paysagé 950 m2. 830.000 F. - 954-68-00.

FONTAINEBLEAU
à 15 km - Maison ancienne sur 3 ha 8, site protégé, piscine chauffée.

Tél. 337-96-27, mercredi 18 de 8 à 12 h, ou écr. no 63.328, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

viagers

Libre Houilles - résidentiel, propté caractère 1900, 8 pces, état neuf, 280 m2 habitables, parc 700 m2, 700.000-5.000 rente. Lodel - 355-00-44.

PARC PERREUX (94)
VIAGER LIBRE
Ppté caractère 8 p. tt confort, excellent état + atelier artiste. Parc boisé 2.000 m2. Compt. 950.000. Rente 7.900 F. E. BEL AIR - 340-72-06.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

L'exonération du ticket modérateur

Dans quelques jours, les premières cotisations d'assurance-maladie vont être prélevées sur les pensions de vieillesse. M. Giscard d'Estaing avait pourtant affirmé qu'il n'y aurait aucune ponction de cet ordre. Mieux, il promettait à ceux qui versaient déjà une cotisation (régimes spéciaux) d'être exemptés de cette contrainte.

La réalité est donc tout autre. Au 1er juillet 1980, les pensions seront amputées de 1 % pour le régime général et de 2 % pour les retraites complémentaires. Certains, soucieux de leurs deniers, cherchent à prendre *l'administration par revers et à « récupérer »*, si faire se peut, ce qu'ils sont forcés d'abandonner. La question est simple : comment se faire prendre en charge intégralement par l'assurance-maladie ? Comment bénéficier des précieux « 100 % » ?

L'exonération du ticket modérateur est accordée automatiquement à certains retraités : pension de vieillesse substituée à une pension d'invalidité, rente d'accident du travail pour une incapacité supérieure à 66,66 %, pension de guerre pour toute affection autre que l'affection de guerre. Les allocataires du Fonds national de solidarité ne sont pas totalement exonérés ; ils ont droit à une « remise ».

Le titulaire d'une pension ordinaire et banale devra donc acquitter le ticket modérateur, sauf si la maladie dont il souffre figure sur une liste de vingt-cinq maladies considérées comme longues et coûteuses.

Cette liste comprend, entre autres : les maladies mentales, les tumeurs, la sclérose en plaques, la maladie de Parkinson, les paraplégies, l'insuffisance respiratoire chronique grave, les arthériopathies chroniques, l'infarctus du myocarde, les maladies cérébro-vasculaires, l'hypertension maligne, le diabète sucré, *etc., etc.*

C'est au médecin traitant qu'il appartient d'établir le certificat décrivant les troubles et posant le diagnostic qui permettra de demander le bénéfice de l'exo*nération du ticket modérateur.* Le médecin-conseil de la caisse primaire de Sécurité sociale décidera du bien-fondé de la requête. L'exonération, en théorie, est accordée pour une durée limitée, six mois ou un an, mais en pratique la notification mentionne, le plus souvent, *« jusqu'à nouvel avis »*. Elle s'applique, *avec rétroactivité*, depuis le début des soins.

Et pour les autres, ceux qui seraient atteint d'une « vingt-sixième maladie » ? Il reste — outre l'adhésion à une mutuelle *ou à une compagnie d'assurance* pour bénéficier d'un remboursement complémentaire — une possibilité d'exonération partielle en utilisant une procédure analogue. Le médecin traitant rédige un certificat spécifiant que l'affection, non inscrite sur la liste, risque cependant d'être longue et que son traitement sera, probablement, coûteux. Le médecin-conseil peut, alors dispenser le malade d'une partie du ticket *modérateur. Il* laisse à la charge de l'assuré une somme forfaitaire qui s'élève actuellement à 80 F par mois. Les textes prévoient l'attribution de cet avantage lorsqu'il s'avère que la participation de l'assuré aux frais de maladie est supérieure à 80 F par mois pendant six mois, ou à 480 F au total pendant la même période (1). En fait, cette exonération partielle, également renouvelable, peut être signifiée avant ce délai. Le médecin-conseil revient sur sa décision si les conditions financières ne sont pas remplies. *« Au début, c'est une attribution au « pif », grâce au dossier. Après, on voit les dépenses »*, ajoutera, au terme de ses explications, l'agent du service d'accueil de la Sécurité sociale que nous avons interrogé.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Ces sommes sont révisées, chaque année, au 1er juillet, par arrêté ministériel.

L'ASSURANCE-MALADIE ET LES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Le conseil d'administration de l'ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires) invite les ressortissants de ses caisses à répondre le plus rapidement possible aux questionnaires qui leur sont envoyés en vue d'établir leur exonération de la nouvelle cotisation d'assurance-maladie. Le renvoi de ces formulaires concerne les retraités non imposables sur le revenu de l'année 1978 et les allocataires du Fonds national de solidarité. Un retard dans le retour de l'imprimé risquerait de leur faire subir un prélèvement intempestif.

Les CICAS (Centres d'information et de coordination de l'action sociale), présents dans chaque département), sont à la disposition des retraités pour les aider à remplir ce document s'ils le souhaitent.

D'autre part, devant l'impossibilité administrative, pour certaines caisses de retraite complémentaire, de pouvoir isoler rapidement les « cotisants » des « non cotisants », il a été décidé que celles-ci ne retiendraient la cotisation maladie qu'à partir du 1er octobre 1980. Le prélèvement sera exceptionnellement de 4 % pour revenir, ensuite, au taux normal de 2 %.

Certains retraités paieront donc cette nouvelle cotisation maladie dès le 1er juillet 1980 et d'autres attendront le 1er octobre.

AIDE A DOMICILE DES PERSONNES AGÉES. — M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'État auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, a indiqué, le 10 juin, *que l'aide ménagère pour le maintien à domicile des personnes âgées sera étendue, à compter de juillet 1980, aux agents des collectivités locales et elle sera également mise en place au profit des agents de la fonction publique dans neuf départements : Côtes-du-Nord, Dordogne, Gironde, Ille-et-Vilaine, Landes, Lot-et-Garonne, Mayenne, Morbihan, Pyrénées-Atlantiques. Le plafond de ressources pour la prise en charge de cette prestation au titre de l'aide sociale est porté à 16 700 F au 1er juillet, soit 200 F de plus que celui du minimum vieillesse.*

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 juin 1980 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'accord de coopération dans le domaine du tourisme entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Pologne, signé à Varsovie le 26 octobre 1979.

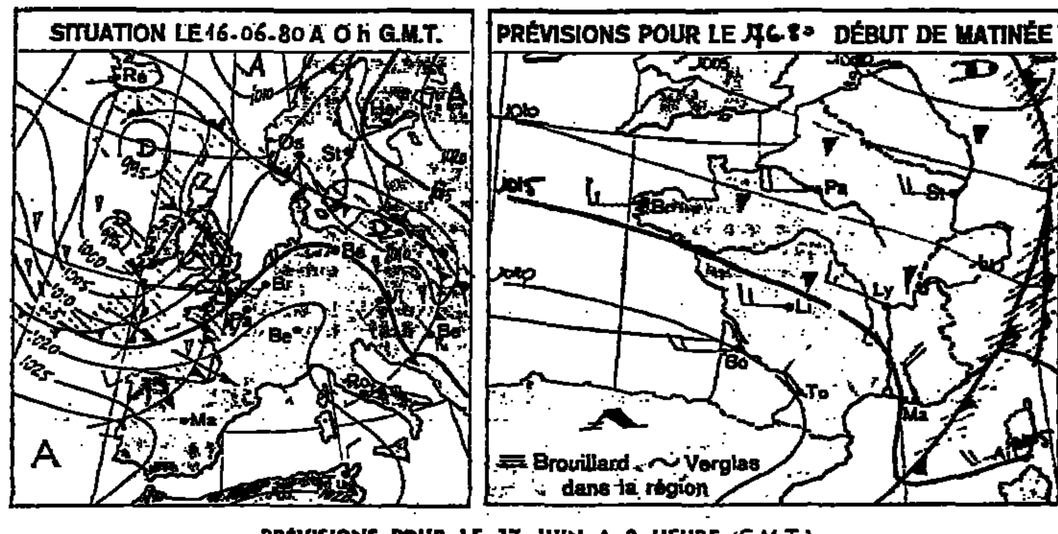
● Modifiant le décret du 22 décembre 1975 portant statut particulier du corps des officiers des armes de l'armée de terre, des corps d'officiers navigants de la marine, des corps d'officiers de l'air, des officiers mécaniciens de l'air et des officiers des bases de l'air.

● Modifiant le décret du 1er juillet 1977 relatif aux militaires servant à titre étranger.

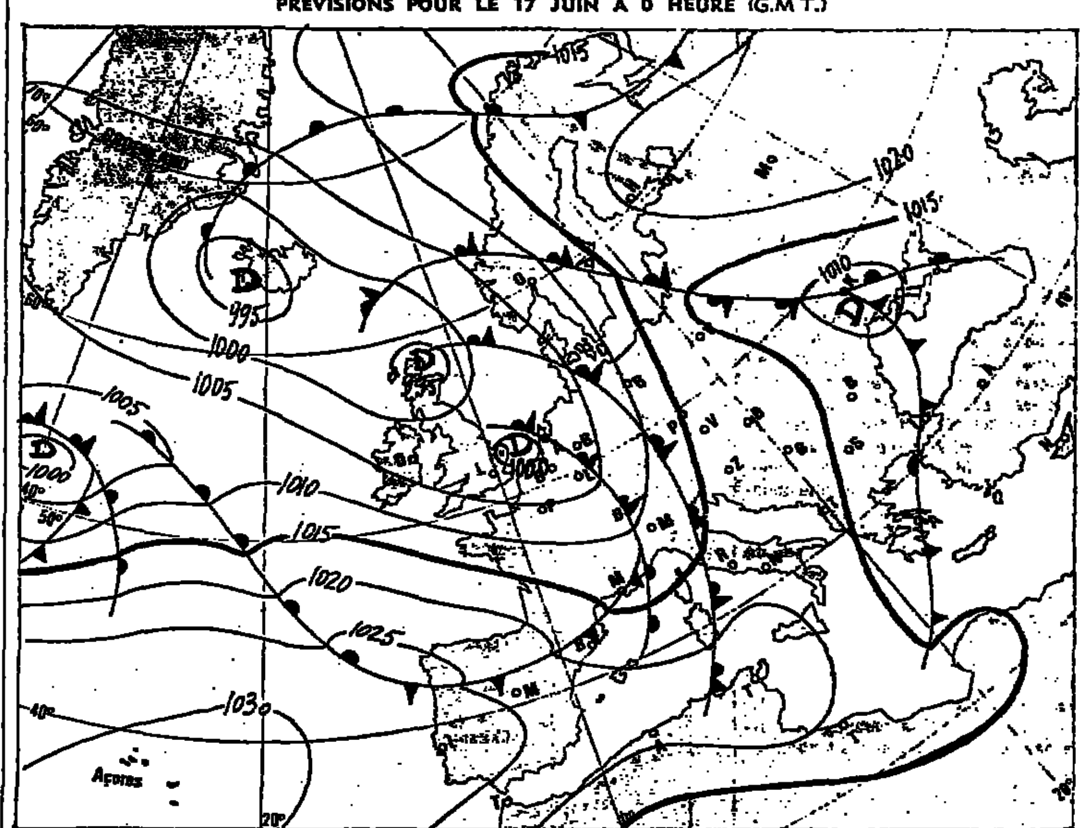
UN ARRETE

● Fixant le prix d'achat des betteraves de distillerie, des alcools de betterave, mélasse et divers du contingent et hors contingent pour la campagne 1978-1979.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 17 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 16 juin à 0 heure et le mardi 17 juin à 24 heures.

Entre l'anticyclone des Açores et les basses pressions du nord de l'Atlantique, un rapide courant perturbé de secteur ouest persistera des côtes américaines à l'Europe occidentale. Une perturbation achèvera de traverser la France mardi matin, la suivante atteindra l'Irlande et le golfe de Gascogne au cours de la soirée.

Mardi 17 juin, après des pluies nocturnes et matinales sur nos régions de l'Est et du Sud-Est, un temps frais et variable se généralisera. Le sud des Alpes et le Midi méditerranéen bénéficiant de belles périodes ensoleillées avec mistral et tramontane modérés. Ailleurs, des nuages souvent abondants donneront des averses éparses, en particulier sur la moitié nord du pays où les vents de secteur ouest resteront assez forts. Des éclaircies apparaîtront, mais les températures maximales, en légère baisse, seront généralement inférieures à la normale saisonnière. Une nouvelle zone pluvieuse abordera nos régions voisines *de l'Atlantique au cours de* la soirée.

Le lundi 16 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,9 millibars, soit 762 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 juin ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 24 et 16 ; Bordeaux, 23 et 16 ; Bourges, 19 et 12 ; Brest, 17 et 13 ; Caen, 20 et 12 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 23 et 9 ; Dijon, 22 et 10 ; Grenoble, 23 et 10 ; Lille, 20 et 13 ; Lyon, 23 et 11 ; Marseille, 27 et 15 ; Nancy, 21 et 11 ; Nantes, 19 et 13 ; Nice, 28 et 16 ; Paris-Le Bourget, 22 et 14 ; Pau, 25 et 13 ; Perpignan, 26 et 14 ; Rennes, 19 et 13 ; Strasbourg, 22 et 12 ; *Tours, 20 et 14 ; Toulouse, 25 et 11 ;* Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 14 degrés ; Amsterdam, 21 et 11 ; Athènes, 31 et 19 ; Berlin, 20 et 14 ; Bonn, 22 et 11 ; Bruxelles, 21 et 14 ; Le Caire, 36 et 20 ; Iles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 21 et 14 ; Genève, 23 et 9 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 20 et 13 ; Madrid, 24 et 9 ; Moscou, 19 et 11 ; Nairobi, 22 et 9 ; New-York, 29 et 18 ; Palma-de-Majorque, 30 et 18 ; Rome, 25 et 16 ; Stockholm, 22 et 11 ; Téhéran, 35 et 21.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
202 F	321 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
224 F	390 F	558 F	720 F
II. — SUISSE-TUNISIE			
289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

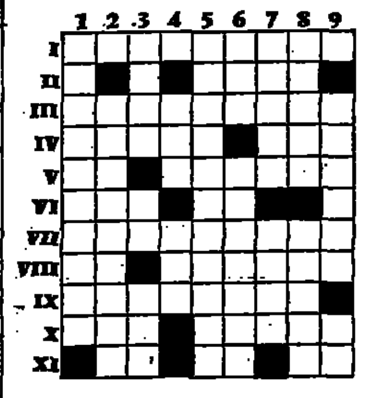
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
O.J.D. 1978

Commission paritaire n° 57 437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 692



HORIZONTALEMENT

I. Récipients qui peuvent contenir beaucoup de noisettes. — II. Fixe un œil. — III. Adjectif souvent *utilisé quand on parle du* collège. — IV. Est parfois plein de ronces ; Prononcé sur la croix. — V. Appris ; Comme des colonnes, parfois. — VI. Utiles pour l'éleveur ; Divinité. — VII. Susceptible de nous transporter. — VIII. Symbole pour un métal mou ; Evoque de bons bourgeois. — IX. Caractère qu'on peut attribuer à celui qui fait beaucoup de réserves. — X. Ville du Nigéria ; Met beaucoup trop de sauce. — XI. Qui avait donc circulé ; Pronom ; Période.

VERTICALEMENT

1. Peut être assimilée à une bonne correction. — 2. A qui il faut expliquer longtemps. — 3. Découvrit le deutérium ; Abréviation pour un grand ; Pas des masses. — 4. Démonstratif ; Ordre qui n'exige généralement pas un grand déplacement. — 5. Comme des vers qu'on peut prendre par les deux bouts. — 6. Déesse marine ; Platon admettait celle des idées. — 7. Créatures ; Construit. — 8. Comme une galère ; Fera preuve d'attachement. — 9. Qui n'ont donc pas de barbes ; Pronom.

Solution du problème n° 2 691

Horizontalement

I. Arraisonner ; col. — II. Poitrine ; Visage. — III. Puéril ; Rues ; Dru. — IV. Elles ; AV ; Paer. — V. Le ; Serviettes. — VI. UP ; Or ; Meurtre. — VII. Dramatiser ; Orée. — VIII. Régaler ; Arès. — IX. Net ; In ; Tinta ; Tu. — X. Trilogie ; Otites. — XI. Sa ; Isle ; Anisé. — XII. Ise ; Ente ; Rosse. — XIII. Clerc ; Air ; Anse. — XIV. Ali ; Ri ; Rémi ; Ont. — XV. Lentilles ; Lente.

Verticalement

1. Appel ; Dents ; Cal. — 2. Rouleur ; Eraillé. — 3. Riel ; Parti ; Sein. — 4. Atres ; Me ; Lier. — 5. Irisé ; Agios ; Cri. — 6. Sil ; Rotangle ; Il. — 7. On ; Avril ; Iéna. — 8. Nervi ; Sète ; Tire. — 9. Emeri ; Aérés. — 10. Eventer ; Non. — 11. Ris ; Tu ; Attirail. — 12. Péroraison. — 13. Cadastre ; Tesson. — 14. Ogre ; Reste ; Sent. — 15. Leurrée ; Ussé ; Té.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITE

MARDI 17 JUIN

« Clamart », 15 h., autobus 190, arrêt Place Marquis, Mme Chapuis.

« Basilique de Saint-Denis », 15 h., entrée, Mme Hulot.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch.

« Le Marais », 21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., parvis (Arcus).

« La Mosquée », 15 h., entrée place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Passy », 15 h., 2, rue du Commandant-Schloësing (Mme Fleuriot).

« Le Vieux Montparnasse », 15 h., devant Notre-Dame-des-Champs (Mme Hager).

« Le Marais illuminé », 21 h., métro Saint-Paul-le Marais (Lutèce-Visites).

« *Le Marais* », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Construction du Louvre et des Tuileries », 10 h. 30, angle rue de Rivoli, rue de l'Oratoire (Mme Bouch-Gain).

« Coulisses d'un grand magasin », *15 h., 102, rue de Provence* (Tourisme culturel).

« Le Vieux Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

19 h. 30 : amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin. M. A. Birre (Université populaire de Paris).

17 h. 30 : 55, rue de Varenne : « Groupe de bibliographie » (Futuribles).

20 h. 30 : Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal. M. Haim Zafrani : « Conscience et mémoire collective maghrébines » (Fédération Sépharadie de France).

16 h. 30 : salle 214, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail. M. Artun Unsal : « La Turquie entre l'Est et l'Ouest » (Centre *d'études et de recherches internationales*).

20 h. 45 : 36, rue Jacob. P. et A. Rouanet : « Les trois derniers chagrins du général de Gaulle » (la Tisanière, Andrée Gautier).

BREF

ÉDUCATION

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉMININE (E.P.F.). — Le dossier d'inscription pour les entrées sur « dossier et entretien » en première, deuxième ou troisième année doit parvenir à l'E.P.F. avant le 25 juin. Les candidates au concours du 21 mai *seront informées de leur admissibilité* à partir du 25 juin.

★ E.P.F., 3 bis, rue Lakanal, 92330 Sceaux.

CONFERENCES

L'EUROPE DES ENTREPRISES. — « Les nouvelles dimensions de la concurrence internationale », « Les stratégies et les structures mises en place par les entreprises européennes pour y répondre », tels sont les thèmes *retenus par l'Association française pour la planification* d'entreprise (AFPLANE) en liaison avec l'INSEAD pour la première conférence européenne de planification d'entreprise organisée les 23, 24 et 25 juin prochains à Fontainebleau.

★ Inscriptions à l'INSEAD, boulevard de Constance, 77305 Fontainebleau, Cedex, tél. 422-48-27.

DOCUMENTATION

REPRODUCTION DE DOCUMENT ADMINISTRATIF. — Un arrêté publié au « Journal officiel » du 3 juin indique que « le montant des frais de copie à la charge de la personne qui sollicite la reproduction d'un document administratif est fixé à 1 F par page ».

FORMATION

LICENCE DE THÉOLOGIE POUR LAICS. — La « formation C » de l'Institut catholique, destinée à des étudiants laïcs désirant se préparer en principe à une licence de théologie ou au-delà, continue à connaître un franc succès.

★ S'adresser avant le 28 juin au Père François Coudreau, 21, rue d'Assas, 75270 Paris Cedex 06, tél. 222-41-80.

FORMATION PERMANENTE

CIRQUE. — L'Ecole nationale du cirque d'Annie Fratellini organise, du 4 au 29 août prochain, des stages de perfectionnement à Bollène (Vaucluse) dans les disciplines suivantes : acrobatie, trapèze, claquettes, art clownesque, *voltige à cheval, fil, jonglage, manipulation.*

★ Mairie de Bollène, tél. (90) 30-97-33 ou Office de tourisme des portes de Provence, tél. (90) 30-14-43.

VIVRE A PARIS

SALI, NETTOYÉ ET... REMBOURSÉ

Le 15 juillet 1979, alors qu'il se promenait dans le parc de Bagatelle, M. D... s'est assis sur un banc. Rentré chez lui, il a constaté que la peinture verte avait taché son veston (bien que les bancs n'aient pas été fraîchement repeints). Cependant, par temps chaud, la peinture peut se ramollir et abîmer un vêtement.

M. D... ayant fait nettoyer ledit veston a réclamé le remboursement au prix du nettoyage, soit 25 francs.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Paris a accepté de rembourser M. D...

LES PRUD'HOMMES DANS LEURS NOUVEAUX LOCAUX. — Le conseil de prud'hommes de Paris s'est installé dans ses nouveaux locaux, *lieu de réception du* public : 84-86, boulevard de Sébastopol, 75139 Paris Cedex 03, aux heures d'ouvertures provisoirement fixées de 10 heures à 17 heures sans interruption, du lundi au vendredi inclus, tél. : 274-22-74.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

La reconquête verte

Depuis une quinzaine d'années, les diverses collectivités publiques d'Ile-de-France ont acquis 15 000 hectares de forêts, augmentant ainsi leur patrimoine de près d'un tiers; la superficie des espaces verts urbains de la petite couronne parisienne a, elle, progressé de 25 %...

Cependant, et M. Lanier, préfet de région, peut le constater, « les carences en espaces verts urbains sont loin d'être résorbées », il reste encore « de sensibles déséquilibres en forêts ouvertes au public », le Nord-Est et le Sud étant désavantagés. Aussi, envisage-t-il de « poursuivre et conforter » la politique des zones naturelles d'équilibre, c'est-à-dire des espaces qui doivent garder leur aspect rural. Il propose que la carte des sites et paysages remarquables qui a été préparée serve de base à l'établissement de directives pour leur protection, leur mise en valeur. Il s'agirait de « préserver les points forts des paysages des grandes vallées, de maintenir le caractère des petites vallées particulièrement fragiles, par suite de l'abandon progressif de l'agriculture et de protéger les vues des buttes isolées ». La politique d'acquisition de forêts devra continuer, les berges des fleuves et rivières reconquises.

La réussite du « croissant vert », prévu par le SDAU actuel, au nord-est de l'agglomération entre les forêts de Montmorency et de Bondy, incite en effet à étendre cette politique. Grâce à elle, la Seine-Saint-Denis est en train de devenir un « département vert ». Qui l'aurait cru, il y a quelques années? Et à un coût qui doit faire rêver les ingénieurs de l'équipement. Pour aménager les 200 derniers hectares du parc de La Courneuve, il n'en coûtera que 82 millions de francs. Pour créer de toutes pièces une forêt de 200 hectares dans le parc du Sausset, il suffira de 88 millions. Un kilomètre du « périphérique d'Ile-de-France », la fameuse A-86, revient en moyenne à 157 millions... Roulons moins, promenons-nous plus.

A LA COURNEUVE

Quatre cents hectares de nature dans la cité

LA Seine-Saint-Denis, fidèle depuis longtemps au parti communiste, a mérité le surnom de « département rouge ». Son conseil général, en faisant un effort comme aucune autre assemblée départementale pour fournir à ses habitants des espaces verts, est en train de lui attribuer une autre étiquette, celle de « département vert ».

« Seine-Saint-Denis, département vert », ce titre peut surprendre pour qui ne veut voir au nord de Paris qu'usines, que banlieue triste, que pavillons, que quartiers neufs, à la Sarcelles. Et pourtant, en créant de toutes pièces un parc de près de 400 hectares à La Courneuve, en « inventant » la forêt du Sausset, à côté de Villepinte, sur 200 hectares de bonnes terres de la plaine de France qui, depuis plus de trois siècles, étaient réservées aux céréales, les responsables de la Seine-Saint-Denis, Georges Valbon, maire de Bobigny, président communiste du conseil général à leur tête, méritent de rejoindre au paradis des citadins amoureux de la verdure les promoteurs des grands parcs parisiens.

Déjà, avant la dernière guerre, le département de la Seine envisageait de créer à La Courneuve un bois pour corriger ce déséquilibre. La décision a été prise en 1956. 136 hectares ont alors été aménagés. Le modèle restait Vincennes, ou plus exactement le parc d'Amsterdam : de vastes surfaces gazonnées (55 hectares) et un sous-bois d'une cinquantaine d'hectares accessible aux voitures grâce à de larges allées goudronnées.

Lors de l'éclatement de la région parisienne, la Seine-Saint-Denis hérita de cette réalisation. Une des premières décisions du nouveau conseil général fut de l'interdire aux automobiles dès son ouverture au public, le 1er juillet 1970. Il décida aussi de continuer cette opération. Un concours d'idées fut lancé pour donner à la deuxième tranche une tonalité différente. Il fut remporté par deux paysagistes, M. Alain Provost et M. Gilbert Samel. Le parti adopté isole le parc du milieu extérieur, peu propice à la détente et aux loisirs. Ce n'était pas simple, le terrain étant plat. Des collines, des vallonnements artificiels, furent créés grâce à la terre de remblai provenant des chantiers de la région. La ville n'est pas à la campagne, mais la nature a trouvé place au cœur de la cité.

D'autres projets

La Courneuve, Dugny, sont aux portes du parc. Pour reprendre contact avec la réalité extérieure, il suffit de grimper le raidillon qui monte au Belvédère. Le regard a vite fait de passer par-dessus les arbres naissants qui sortent à peine de terre pour tomber sur les H.L.M., de toutes les couleurs, de toutes les formes, qui entourent le parc. De temps en temps une usine et sa cheminée s'intercalent pour rappeler que la Seine-Saint-Denis est un des tout premiers départements industriels de France.

Au nord, un gigantesque terrain vague apparaît. C'est là, au-delà d'une ligne de chemin de fer, que le parc doit s'agrandir sur un peu plus de 200 hectares. Vers l'est, avant Dugny, un terrain est prévu pour accueillir « les grandes fêtes populaires » qui, comme celle de *l'Humanité*, ont fait connaître La Courneuve. Plus loin, il y aura plus tard les 90 hectares du « parc du Bourget » pour lequel l'Agence des espaces verts d'Ile-de-France vient de commander une série d'études à l'Agence foncière et technique de la région parisienne.

Car tout le monde s'est attelé à la tâche. La région a acheté et aménagé la forêt de Bondy. 86 hectares sont déjà ouverts au public et « saturés ». 45 autres viennent d'être acquis qui vont être dotés de parcs de stationnement, de plaines de jeux, de sentiers, de mobiliers légers et rustiques, mais avec la volonté de préserver le caractère naturel et sauvage du site.

L'Etat — Office national des forêts et délégation à la qualité de la vie, — non sans s'être fait prier par les élus locaux, a accepté de prendre à sa charge la remise en état de la forêt de Sevran, à côté de Livry-Gargan, abandonnée par le service des poudres de l'armée. Sur 100 hectares, 30 sont déjà accessibles.

Les communes, aidées par la région et le département, ont elles aussi à leur actif de remarquables réalisations et d'ambitieux projets : Montreuil, 60 hectares en trois parcs, Villepinte, 5 hectares, Pantin, 8 hectares, Aulnay-sous-Bois, 20 hectares, Bobigny, 6 hectares en plein centre ville, là où il n'y avait que trois arbres autour de l'ancienne église, qui reste seul témoin de l'architecture banlieusarde du dix-neuvième siècle au milieu de l'hôtel de ville, de la maison de la culture et de la Bourse du travail flambant neufs, etc.

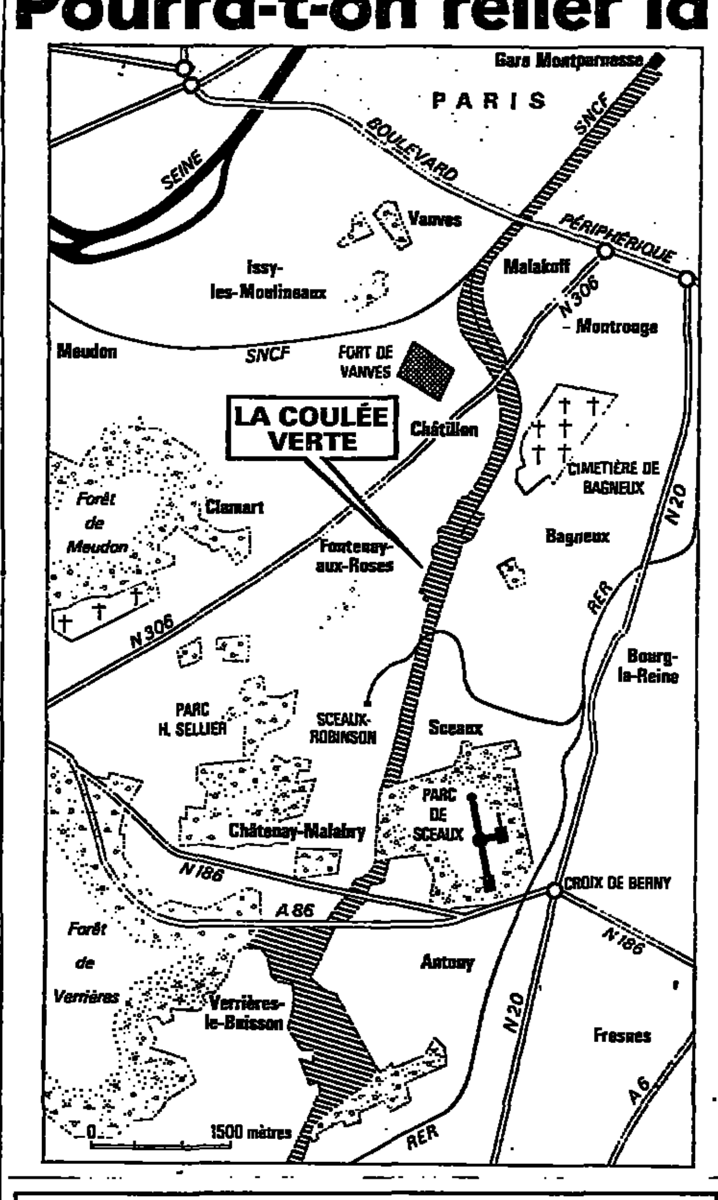
Le département a encore dans ses tiroirs des programmes considérables : les 31 hectares du parc de l'Ile-Saint-Denis, les 93 hectares de la base de loisirs de Neuilly-sur-Marne, la reconquête des bords de Marne, la récupération des dessus de carrières, qui devraient permettre de créer 337 hectares d'espaces verts... Avant il lui faudra mener à bien la réalisation du parc de Sausset. 200 hectares de terrain vague et plat à transformer en forêt et en bocage entourant une ferme, pour faire découvrir la vie rurale aux jeunes citadins, et la gare de Villepinte.

M. Michel Corajoud, le paysagiste qui en a dessiné les plans, va créer une forêt, alors que depuis les moines du Moyen Age l'homme a surtout abattu des arbres pour « gagner » de l'espace. Dès l'automne 1981, il va planter 400 000 arbrisseaux. Mais ni lui ni les élus qui ont commandé ce travail et le financent ne verront les chênes et les hêtres atteindre leur taille adulte. Les uns et les autres travaillent pour leurs enfants et petits-enfants.

KIM LAROUSS.

UN ESPACE LIBRE ENTRE PARIS ET VERRIÈRES-LE-BUISSON

Pourra-t-on relier la ville à la campagne?



LES écologistes vont-ils être pris à leur propre piège ? Défendre la nature et promouvoir les transports en commun peut être — parfois — contradictoire. Ainsi, maintenant que la crise et la mode ont définitivement condamné la prolongation de l'autoroute A-10 (Paris-Poitiers) jusqu'aux portes de la capitale, que faut-il faire des terrains ainsi rendus disponibles ?

Une splendide « coulée verte » reliant la ville à la campagne pour les piétons, les cyclistes, les cavaliers, disent les associations réunies dans le bureau de liaison des associations de défense de l'environnement à Paris et dans la région parisienne. Les « réserver » pour de futures nouvelles lignes S.N.C.F. propose le préfet dans son mémoire aux assemblées régionales sur le projet de révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), donc rendre cet espace à sa destination première.

Avant guerre, une voie ferrée était prévue entre la gare Montparnasse et Chartres. Les terrains nécessaires avaient été achetés, certains petits ouvrages d'art construits ; des rails posés jusqu'à Montrouge. Mais la ligne n'a jamais vu le jour. L'emprise ainsi dégagée a simplement servi aux essais du turbotrain. Actuellement, la partie entièrement installée sert — ce n'est pas rien — à l'entretien et à la formation des trains du réseau Ouest. Mais au-delà de Montrouge, et jusqu'à Gallardon, l'Etat, par l'intermédiaire de la société nationale, est propriétaire d'une bande de terrain de 40 à 100 mètres de large. Formidables réserves foncières qui ne peuvent qu'éveiller les convoitises.

La voiture — du temps où elle régnait sans partage — tenta de s'en emparer. Les projets étaient à l'échelle de l'ambition routière des années 60. L'autoroute A-10 (Paris-Poitiers) devait utiliser à travers la banlieue l'emprise de la S.N.C.F. avant de pénétrer au cœur de la ville jusqu'à la gare Montparnasse par la radiale Vercingétorix. On s'en souvient, la radiale Vercingétorix fut mise à mort par M. Jacques Chirac en juin 1977 lors de la bataille municipale pour Paris.

Les écologistes ont remporté une bataille. Ils voudraient maintenant aller plus loin. D'autant qu'ils se sont émus d'un projet de « boulevard urbain » qui, remplaçant l'autoroute, les frustrerait de leur victoire. En fait, la direction régionale de l'équipement n'envisage rien de semblable. Elle souhaite simplement améliorer par endroits la voirie urbaine existante. Pas question donc d'empiéter sur l'emprise prévue pour l'autoroute et qui appartient toujours à la S.N.C.F. Que faire alors de cet espace laissé à l'abandon ?

Les associations ont un projet séduisant. Une piste cyclable et des chemins piétonniers devant être créés sur ce qui devait être la radiale Vercingétorix, pourquoi ne pas les prolonger jusqu'aux champs de l'Essonne ? Leurs arguments sont séduisants. Il suffirait d'aménager l'emprise autoroutière libérée depuis la porte de Vanves jusqu'à Verrières-le-Buisson en y installant des terrains de sport et d'aventures, des cheminement pour piétons, cyclistes et cavaliers. Cela formerait une « coulée verte » qui aurait l'avantage de passer à proximité immédiate des principaux espaces verts du sud de Paris : les parcs de Châtillon-sous-Bagneux et de Fontenay-aux-Roses, les 180 hectares du parc de Sceaux, la Vallée-aux-Loups à Chatenay-Malabry, terrain actuellement de 40 hectares, appartenant au département des Hauts-de-Seine, en cours d'aménagement et que les associations voudraient voir agrandir pour éviter une ZAC souhaitée par la municipalité qui espère y faire venir des activités industrielles, dont les finances locales ont bien besoin, mais qui, d'après les défenseurs de l'environnement, gâcheraient un site rendu célèbre par la propriété de Chateaubriand.

Difficultés

Au-delà du bois de Verrières, des promenades seraient faciles à aménager vers la « zone naturelle d'équilibre » (espace qui doit rester rural) du Hurepoix et vers celle de la plaine de Versailles à travers la vallée de la Bièvre. Cette proposition est regardée avec sympathie au ministère de l'environnement et du cadre de vie, mais la direction régionale de l'équipement a d'autres projets. D'abord, elle fait remarquer que la « coulée verte », si séduisante soit-elle, se heurte à des difficultés : la S.N.C.F. souhaite garder les voies existantes qui servent de base arrière à Montparnasse ; et le passage n'est pas continu, puisqu'il faut franchir la butte de Fontenay-aux-Roses, ce que l'autoroute aurait fait par un tunnel. Ensuite, elle souhaite que l'autoroute atteigne l'A-86 pour assurer un bon écoulement du trafic.

Surtout, dans un document préparatoire à la révision du S.D.A.U., elle demande *« la réservation de la plate-forme dite de Gallardon pour deux voies ferrées grandes lignes complétées par deux voies ferrées banlieue ou (de préférence) par un transport en commun en site propre »*. La S.N.C.F. souhaite en effet retrouver la jouissance de son bien. Déjà M. Fourcade, alors ministre de l'équipement, avait envisagé d'y faire passer un train à grande vitesse pour l'ouest du pays. De plus, les lignes d'Austerlitz sont saturées, et les « spécialistes » estiment qu'il y a un besoin de transport en commun dans cette région.

Ces deux éventualités sont-elles conciliables ? Ce n'est pas évident. Certes, de nouvelles voies ferrées ne sont pas envisageables avant quinze ou vingt ans. En attendant, les terrains réservés pourraient être sommairement aménagés pour des activités de sport et de plein air.

La plate-forme de Gallardon risque de rester encore longtemps un terrain vague inutilisé. A moins que le gouvernement et les élus régionaux n'en décident autrement lors de la prochaine révision du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France.

THIERRY BRÉHIER.

A PROPOS DE...

UNE RÉUNION INTERNATIONALE A LILLE

Qui doit payer les aéroports ?

Le dix-neuvième congrès de la section française de l'Association des aéroports civils internationaux (ICAA), qui rassemble trois cent cinquante aéroports répartis dans quatre-vingts pays, vient de se réunir à Lille. Les responsables aéroportuaires se sont surtout inquiétés de la menace pesant sur la formule de gestion qu'ils pratiquent actuellement, c'est-à-dire la concession.

« *Dans le nouveau cahier des charges que l'on tente de nous imposer, se profile l'ombre du transfert de charges difficilement contrôlables et pouvant mettre en péril l'équilibre de nos aérodromes ou compromettre leur redressement...* », s'est inquiété M. Pierre Altmeyerhenzien, président de la section française. Les responsables aéroportuaires redoutent, en effet, les « *manœuvres de l'administration* » qui viseraient à prendre en gestion directe les aéroports les plus importants, laissant les autres — les plus difficiles à gérer — à la charge des assemblées consulaires.

Veut-on aussi réduire le rôle prépondérant des chambres de commerce ? M. Robert Delesalle, président de la chambre régionale de commerce Nord-Pas-de-Calais, fondateur de l'aéroport Lille-Lesquin, est catégorique : « *Il y a une manœuvre qu'on n'ose pas avouer clairement. On veut nous faire assumer à nous ou aux collectivités locales des charges qui incombent normalement à l'Etat et, en bloquant les tarifs, on cherche à nous mettre en faillite.* »

La quasi-totalité des cent vingt aérodromes français sont gérés par les chambres de commerce sous le régime de la concession ; les autres le sont par le biais de sociétés d'économie mixtes, de syndicats mixtes ou intercommunaux d'un établissement public national (Aéroport de Paris) et d'un établissement public franco-suisse (Aéroport de Bâle-Mulhouse).

La *dégradation* de la situation financière des aéroports français remonte à plusieurs années : depuis 1973, les gestionnaires ne tirent pas de leur exploitation des ressources suffisantes pour amortir normalement les équipements qui leur sont confiés. Déjà en 1977, leur insuffisance de trésorerie s'élevait à 57 millions de francs. La cause la plus évidente de cette situation tient au ralentissement de la croissance du trafic.

Pour porter remède à cette dégradation, les gestionnaires d'aéroports souhaitent que les pouvoirs publics cessent de leur faire supporter ces charges qu'ils s'estiment incapables de financer. Ils voudraient être autorisés à faire payer leurs services à des tarifs plus conformes à la vérité des prix. Mais cette seconde exigence se heurte à la réserve des compagnies aériennes, qui, dans une conjoncture maussade, cherchent également à resserrer leurs coûts.

GEORGES SUEUR.

CORRESPONDANCE

L'aérodrome d'Angers et le vol à voile

M. Marcel Juillot, directeur de la Fédération française de vol à voile, estime qu'en écrivant — dans notre article intitulé « Trous d'air sur l'aérodrome d'Angers » (le Monde *du 21 mai*) — *qu'à la F.F.V.V. on pense que* « l'aéroclub se réveille trop tard », *nous n'avons pas reflété le point de vue de cet organisme. Il nous écrit :*

Le vol à voile doit et peut être maintenu à Angers, soit par extension de l'aérodrome, côté non urbanisé, soit par l'utilisation des moyens de lancement moins bruyants, soit encore par une combinaison des deux solutions.

Le combat de l'aéroclub ne pouvait être engagé avant de connaître tous les projets, et il ne s'agit en aucun cas d'un combat d'arrière-garde.

Par ses interventions, tant au niveau local qu'à celui de la direction générale de l'aviation civile, la Fédération française de vol à voile soutient la position de l'aéroclub d'Angers pour que l'activité vélivole puisse se poursuivre sans compromettre la sécurité.

Midi-Pyrénées

Le projet du parc naturel de l'Ariège doit tenir compte des richesses de la faune et des sites

demandent les associations écologiques

Foix. — Une nouvelle enquête publique sur le projet de parc national en lisière de la frontière entre l'Espagne et Andorre s'ouvre ce lundi 16 juin dans l'Ariège. A son terme, l'administration devra, après audition des représentants des populations dans cinquante-neuf communes concernées, rendre son verdict. Pour l'instant, elle se trouve confrontée à trois groupes de pression : ceux qui sont contre, « pour ne pas laisser crever sur place la montagne ariégeoise » ; ceux qui acceptent l'idée d'une zone de protection à condition de conserver certains droits de chasse et de pêche ; ceux, enfin, qui n'acceptent le projet que du bout des lèvres, à la condition de recevoir des garanties formelles sur le périmètre qui sera tracé.

De notre envoyé spécial

Déjà, en 1979, la montagne en colère avait grondé. Trente et une communes avaient prononcé un « non » formel sur le projet gouvernemental, qui intéressait un territoire pyrénéen de 80 kilomètres de long ; quatorze avaient manifesté une opposition de principe ; une avait réservé son avis ; huit avaient répondu « oui » et quatre « oui... mais ».

En 1974, l'Association de défense et de protection des Pyrénées ariégeoises avait déjà pris la succession des Camisards, qui, sous Charles X, voulaient garder les droits arrachés au comte de Foix, droits qu'ils n'entendaient pas remettre en cause (*le Monde* du 24 février 1979). Parmi les opposants, on rencontrait la plupart des conseillers généraux et municipaux ainsi que la Chambre départementale d'agriculture. Les élus se plaignaient notamment de ne se voir attribuer que la moitié des sièges au futur conseil d'administration. Parmi les partisans du projet tel qu'il fut présenté par M. Raymond Le Bris, alors préfet de l'Ariège, on trouvait la chambre de commerce et d'industrie ainsi que les associations de pêcheurs. Le projet fut finalement repoussé parce que la majorité des Ariégeois exprimaient, par la voix de M. Pierre Galy-Gasparou, conseiller général de Massat (M.R.G.) et professeur d'histoire, l'opinion qu'il fallait « *redéfinir les rapports des gens avec le site sur lequel ils vivent* ».

Successeur depuis peu de M. Le Bris à la tête de l'une des plus petites préfectures de France, M. Philippe Denis vient de signer à Foix le nouvel arrêté de mise à l'enquête publique de ce projet. Pendant trente-six jours, à dater du 16 juin, les personnes ou collectivités intéressées pourront adresser leurs observations écrites au bureau de l'environnement de la préfecture ou à la sous-préfecture de Saint-Girons où elles rejoindront les dossiers des maires des cinquante-neuf communes concernées.

Les premières contestations ont commencé à se faire entendre dans les milieux écologiques qui soulignent que le parc s'étend seulement sur la partie la plus haute des Pyrénées ariégeoises, des limites de la Haute-Garonne, à l'ouest, jusqu'à la vallée de l'Ariège, à l'est, sur une superficie de 84 300 hectares pour le parc proprement dit et de 83 800 hectares pour la zone périphérique.

La Société de protection de la nature de Midi-Pyrénées, la Commission nationale de protection de la montagne du Club alpin français, les associations pour la protection des rivières et des sites de l'Ariège, le Comité écologique ariégeois, notamment, affirment que la création d'un parc national « *doit permettre en priorité la préservation des sites d'intérêt biologique majeur* ». Il paraît logique, alors, d'inclure le « *secteur du Luchonnais, zone à ours de la Haute-Garonne, les principales zones de l'Ariège en modifiant le tracé des réserves proposé par le projet et certaines parties limitrophes des Pyrénées-Orientales* ».

La réglementation du parc doit être conçue pour assurer la protection de la nature, donc éviter toutes activités incompatibles avec cet objectif, notamment la création de stages de neige, l'exploitation de mines et de carrières, l'ouverture de nouvelles voies de communication, l'implantation d'équipements mécaniques, la construction de bâtiments nouveaux ; pour la chasse et l'exploitation forestière, des aménagements particuliers peuvent être envisagés.

Aigles royaux

Le docteur Michel Clouet, conseiller biologique de l'Ariège, qui est l'un des animateurs de l'UMINATE (1) et de la Société de protection de la nature de Midi-Pyrénées, a exprimé son inquiétude en constatant qu'aucun inventaire scientifique n'a été établi et que le tracé du parc, dans l'état actuel du projet, ne concerne que la haute altitude au détriment de la moyenne montagne plus riche biologiquement. Il s'étonne que soit autorisée la chasse au gros et moyen gibier alors que le parc devrait être un sanctuaire pour une faune dans laquelle les ours, les aigles royaux, les vautours fauves, sont pratiquement en voie de disparition.

Pour la Société de protection de la nature de Midi-Pyrénées, si la montagne ariégeoise n'a pas la richesse biologique des Pyrénées-Orientales ou des Pyrénées-Atlantiques, elle présente cependant des sites remarquables qui ne sont malheureusement pas inclus dans les limites prévues. C'est le cas pour les reliques glaciaires du massif du Carlitte, pour les biotopes sud-méditerranéens des environs de Tarascon-sur-Ariège et la vallée de Saleix, lieux de rencontre des influences atlantiques et méditerranéennes qui donnent à la flore comme à la faune une grande diversité. Il faudrait donc étendre les limites du parc afin d'y inclure notamment l'aire de nidification de l'aigle royal.

La contestation se situe aussi au niveau économique puisque les opposants critiquent la création de douze sites à équiper en stages de neige, sans hôtel certes, mais avec des remonte-pente, des parkings et des routes d'accès. En conclusion, déclare la S.P.N.-Midi-Pyrénées : « *Le projet de parc national tel qu'il est présenté, uniquement orienté vers le développement économique et l'aménagement touristique, est inacceptable. Une telle réalisation ne peut se justifier que si elle est motivée par une authentique volonté de protection de la nature, ce qui implique un changement radical de la conception du projet, une participation effective des scientifiques à son élaboration et une collaboration avec les sociétés de protection de la nature.* »

LEO PALACIO.

(1) Union Midi-Pyrénées nature et environnement.

Nord-Pas-de-Calais

L'AUTOROUTE LILLE-VALENCIENNES POURRA TRAVERSER LE PARC DE SAINT-AMAND

(De notre correspondant.)

Lille. — L'Association de défense de la forêt du parc naturel de Saint-Amand-Raimes, dans le Nord, avait déposé un recours auprès du Conseil d'Etat, demandant l'annulation pour vice de forme de la déclaration d'utilité publique de l'autoroute Lille-Valenciennes pour la partie concernant la traversée de la forêt entre Orchies et Valenciennes (*le Monde* du 17 février 1979).

Le Conseil d'Etat a, le 13 juin, rejeté cette requête. Il estime que « *les inconvénients que présente la traversée du massif restier compris dans le parc naturel de Saint-Amand-Raimes, et dont la gravité est sensiblement atténuée par le fait que la voie nouvelle emprunte sur sa plus grand longueur le tracé d'une route nationale existante, ne sont pas excessifs eu égard à l'intérêt général qui s'attache à la réalisation de l'autoroute* ».

En outre, le Conseil d'Etat fait valoir que, contrairement à ce que soutenait l'Association, le gouvernement n'avait pas à la consulter avant de décider du tracé de l'autoroute. — G. S.

AUTOMOBILE

La Talbot Solara

En attendant

En attendant une grosse berline et une petite voiture dont on envisage l'arrivée sur le marché avant la fin de cette année, au moins pour l'une des deux Talbot vient de commercialiser une berline quatre portes à trois volumes (moteur, passagers, coffre) qui aura l'avantage de rappeler que la firme n'entend pas s'endormir sur ses précédents modèles, mais aussi qu'elle peut faire face à différentes demandes à relativement peu de frais.

La Solara, ainsi est-elle baptisée, est une évolution de la 1510, voiture à deux volumes, vers une formule plus traditionnelle. Question de clientèle, dit-on, qui marque, à l'heure actuelle et pour une part, un certain goût pour un retour au classicisme.

Pour ce faire, on a tronqué l'arrière de la 1510, rajouté un coffre et, du coup, allongé le véhicule de 8 centimètres. Et il reste six glaces latérales. Voilà pour l'extérieur.

Six variantes

A l'intérieur, la Solara se présente en six variantes (LS, GL, GLS, SX) et avec, sous le capot, deux cylindrées disponibles et trois boîtes de vitesses possibles.

Les moteurs qui agissent sur les roues avant sont connus (1 442 cm3 et 1 592 cm3), mais les boîtes de vitesses quatre et cinq rapports sont nouvelles chez Talbot (fabriquées et livrées par Citroën à partir de la boîte de la CX). Avec rapport de pont long, ces boîtes ajoutent à un agrément de conduite reconnu déjà sur la 1510 — comme sur les 1307-1308 — et la consommation de carburant un bénéfice très substantiel. Cela néanmoins au prix d'une certaine mollesse qu'accentue sur les hauts de gamme en série (SX) ou en option (GLS) une direction, semble-t-il trop assistée.

Les prix, qui vont de 36 600 F à 48 750 F, selon les versions et les équipements (il y a une boîte automatique possible sur la SX) sont raisonnables pour ces modèles, qui possèdent un allumage transistorisé et des roues indépendantes, « détail » souvent négligé par d'autres constructeurs.

Une voiture familiale pour conducteurs sages qui ne devrait pas, curieusement, concurrencer uniquement des modèles étrangers, mais aussi certains modèles du groupe auquel appartient Talbot.

CLAUDE LAMOTTE.



FAITS ET PROJETS

Bretagne

● *Grève des autobus dans cinq villes.* — Depuis le 9 juin, les transports urbains par autobus sont paralysés dans cinq villes de Bretagne : Quimper, Morlaix, Saint-Brieuc, Vannes et Saint-Malo par une grève des chauffeurs du groupe Verney du Mans.

Ile-de-France

● *La géothermie dans les Hauts-de-Seine.* — La géothermie s'installe dans le département des Hauts-de-Seine. Quatre études seront lancées au cours de l'été dans les communes de Châtenay-Malabry, Suresnes, Le Plessis-Robinson et Meudon, et, d'ici à la fin de l'année, dans cinq autres communes du département : Antony, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Asnières et Puteaux. Le conseil général des Hauts-de-Seine a voté un nouveau crédit de 150 000 F pour sa participation dans les études sur l'utilisation de cette énergie nouvelle.

Environnement

● *Manifestation antinucléaire à Zeebrugge.* — Des manifestants ont pris d'assaut, le 15 juin à Zeebrugge, le cargo néerlandais *Andrea-Smits*, à bord duquel étaient chargés des déchets nucléaires. Ils ont endommagé le gouvernail, le radar et les installations radio du navire. Trois d'entre eux ont été blessés au cours d'affrontements avec les forces de l'ordre et les membres de l'équipage ; huit ont été arrêtées. — *(Reuter.)*

● *Nucléaire : affrontements entre manifestants et forces de l'ordre près de Chooz (Ardennes).* — Des affrontements entre forces de l'ordre et manifestants antinucléaires ont fait plusieurs blessés, le 13 juin, près de Chooz (Ardennes). A la manifestation quotidienne, dite de « l'Angelus », se sont joints une centaine de manifestants belges qui avaient réussi à contourner les barrages de police.

P.T.T.

● *Accord pour un câble tricontinental.* — Un accord portant sur la construction d'un câble sous-marin destiné à améliorer les liaisons téléphoniques internationales entre l'Europe et l'Afrique Occidentale et l'Amérique du Sud vient d'être conclu à Londres. Le projet, baptisé *Atlantis*, qui coûtera 103 millions de livres (988 millions de francs), intéresse dix pays : Argentine, Brésil, Allemagne fédérale, France, Italie, Côte-d'Ivoire, Portugal, Sénégal, Suisse et Royaume-Uni.

Les contrats de construction ont été accordés à la compagnie française Submarcom et à la société britannique Standard Telephone and Cables. Le câble, dont l'entrée en service est prévue à la mi-1982, sera le premier à relier trois continents : l'Europe à partir du Portugal, l'Afrique à partir du Sénégal et l'Amérique du Sud a partir du Brésil. — *(A.F.P.)*



Le Monde

économie

SOCIAL

LE VINGT-QUATRIÈME CONGRÈS DE FORCE OUVRIÈRE

L'audience de la centrale de M. Bergeron a été renforcée par l'échec de la gauche en 1978

Le vingt-quatrième congrès confédéral de Force ouvrière va se tenir à Bordeaux du 17 au 20 juin. Plus de deux mille délégués participeront aux assises triennales de la centrale qui déclare un million d'adhérents. Elle dispute à la C.F.D.T. le second rang après la C.G.T. dans le syndicalisme français, et son audience a été renforcée par l'échec de la gauche en 1978.

Les militants de F.O. se réunissent à l'heure où divers indices montrent que la profondeur du marasme économique sera difficilement réversible, en dépit des déclarations officielles.

« *Ça va gueuler* », dit-on crûment à Force ouvrière, que l'on entende les militants de base... ou le secrétaire général en personne. Chacun prévoit des explosions de mécontentement, visant la politique globale du gouvernement et le comportement du patronat, le blocage des salaires, la durée du travail, le chômage, les tentatives de récupération des droits acquis, les restrictions aux libertés syndicales, etc.

Les attaques contre la Sécurité sociale seront un autre sujet de doléances, étant donnée la position en flèche prise par Force ouvrière en la personne d'un de ses dirigeants, M. Maurice Derlin, au sujet de la conclusion de la nouvelle convention avec les médecins.

Des délégués reprocheront à la direction confédérale de manquer de dynamisme et de ne pas apporter aux militants l'aide qu'ils attendent de l'appareil central.

Comme de coutume, les contestataires donneront de la voix : anarcho-syndicalistes, trotskistes et autres « *révolutionnaires* » d'extrême gauche, en dépit de tout attachés à une organisation où chacun « *a le droit de penser autrement* », sans se faire d'illusions sur un renversement de la ligne générale.

Ce n'est pas M. Bergeron qui minimisera la gravité de la conjoncture. Il dira, une nouvelle fois, qu'elle est inextricablement liée au contexte européen et international et à l'évolution d'un monde à la recherche d'un nouvel ordre économique, tandis que la paix est menacée sur plusieurs points du globe.

Cependant, un certain raidissement a pu être observé, ça et là, dans l'attitude de Force ouvrière. Et les « *pères tranquilles* » du syndicalisme pourraient, sur certains points, le concrétiser à Bordeaux.

De toute façon, M. Bergeron aborde avec sa sérénité habituelle la confrontation qui va avoir lieu dans la capitale d'une des régions où son organisation est le mieux implantée.

En effet, si le bilan social et économique des trois années qui se sont écoulées depuis le précédent congrès, à Vichy, est assez maigre, le bulletin de santé de la centrale est satisfaisant. Force ouvrière a engrangé les bénéfices de son non-engagement politique ; il lui a épargné le traumatisme qui a ébranlé la gauche politique et syndicale trop longtemps abandonnée à la quasi-certitude d'un renversement de la majorité aux élections de 1978.

La « divine surprise » des élections prud'homales

Bien que la nature des espoirs déçus ait été hétéroclite, la déception de la classe ouvrière se fit profondément sentir dans les congrès que tinrent ensuite la C.G.T. et la C.F.D.T. La première, à Grenoble, en novembre de la même année, se prononça pour « *la démocratisation et l'ouverture* ». Les fruits, on l'a vu, ne tinrent pas ce que promettaient les fleurs de cet automne-là, puisque la C.G.T. ne s'est nullement dégagée de l'emprise du P.C.F., ainsi que le « coup de Kaboul » l'a montré. De son côté, la centrale de M. Maire a d'abord eu du mal à suivre le rééquilibrage décidé par ses dirigeants dès mars 1978. Le congrès de Brest, l'année suivante, non sans remous, a entériné une orientation aujourd'hui acceptée à peu près unanimement, mais qui n'a pas dissipé certaines ambiguïtés

En revanche, à Force ouvrière, l'échec de la gauche a glissé sur l'apolitisme traditionnel de l'organisation. Point n'a été besoin d'opérer un recentrage sur le syndicalisme « pur ». Au contraire, pour s'être tenue à l'écart de l'arène politique, F.O. a vu refluer vers elle, lors des élections professionnelles, ceux qui s'estimaient échaudés par les tenants du programme commun ou les supporters de l'autogestion.

Le scrutin pour les nouveaux conseils de prud'hommes, en décembre dernier, allait couronner cette patiente ascension non sans plonger l'état-major de la centrale de l'avenue du Maine dans une « divine surprise » : 17,32 % des voix. Etant donné sa bonne audience dans les secteurs public et nationalisé, Force ouvrière estime que sa représentativité globale est d'environ 22 %. Ce qui ne laisserait qu'une faible marge d'avance pour la C.F.D.T., qui a recueilli 23,21 % des suffrages prud'homaux (1).

M. Bergeron affecte de n'en tirer nulle gloire. Pour lui, il était prévisible que la C.G.T. paierait le tribut de ses liens avec le P.C. et que la C.F.D.T. subirait le contre-coup de son « gauchisme » et de ses professions de foi extra-syndicales.

Pour le secrétaire général, l'orientation de la C.G.T. reste liée à celle du P.C.F. Or, dit-il, « *les communistes ne veulent pas du pouvoir, les Russes ne veulent pas de déstabilisation du rapport de forces en Europe occidentale* ». Ce qui motive les surenchères de M. Séguy, figé selon lui dans les schémas d'agitation politique qui n'ont rien à voir avec les intérêts des travailleurs.

Vis-à-vis de la C.F.D.T., Force ouvrière n'a rien abandonné de ses préventions. Ce qui, à propos de son « recentrage », a fait dire à M. Bergeron : « *Nous comprenons la difficulté de maintenir l'équilibre du véhicule dans les virages en épingle à cheveux, mais nous n'entendons pas faire les frais de l'opération.* »

Lorsque le comité confédéral national de F.O., en décembre 1979, a repoussé la rencontre que proposait M. Maire, une faible minorité était cependant favorable à un rendez-vous (environ 20 %). M. Bergeron n'y etait pas hostile. Mais l'avis des délégués sur le fond fut unanime : la C.F.D.T. n'avait pas modifié ses objectifs et personne n'oubliait les sarcasmes dont des cédétistes avaient si longtemps abreuvé la centrale de l'avenue du Maine. La nature de l'offre de ... Maire ne reflétait pas d'évolution puisqu'il ne s'agissait, dans le cadre de dispositions prises avec la C.G.T., que de simples propositions d'action à toutes les organisations syndicales. Les circulaires internes de la C.F.D.T., tombées entre les mains de Force ouvrière, étalent très explicites à ce sujet pour M. Bergeron et ses amis. Elles excluaient tout renversement des alliances. A l'unanimité, le comité confédéral vota un texte intitulé « *Non à la confusion* ».

Force ouvrière coupait ainsi dès la racine les ambitions de création d'un front des réformistes dont M. Menu, nouveau président de la C.G.C., avait voulu faire son cheval de bataille. Et les relations de F.O. avec la centrale des cadres ainsi qu'avec la C.F.T.C. s'en trouvèrent quelque peu rafraîchies.

D'une façon plus générale, M. Bergeron et ses amis se plaisent à dire qu'il n'y a pas de crise du syndicalisme. Pour eux, il ne s'agit que de difficultés très compliquées par la crise mondiale, et la revendication syndicale doit s'inspirer des réalités auxquelles elle est confrontée.

Cela étant, le temps passe et le congrès de Bordeaux procédera à un certain rajeunissement du bureau de la confédération, que vont quitter MM. Laval et Heurtebise. Ils céderont la place à MM. Marc Blondel et Claude Jenet, respectivement secrétaire de la Confédération des employés et cadre de l'union de la Haute-Vienne. Le premier, murmure-t-on, pourrait être parmi les candidats les plus valables, dans quelques années, à la succession de M. Bergeron.

JOANINE ROY.

(1) La C.G.T. a recueilli 42,26 %, la C.F.T.C. 7,19 %, la C.G.C. 5,25 %, les listes d'alliance 2,86 % et les divers 0,93 %.

● *Au conseil national de la C.F.T.C.*, qui s'est tenu le 15 juin à Merlebach (Moselle), M. Jean Bornard, secrétaire général, a qualifié d'« *inadmissible* » le report par le C.N.P.F. des négociations sur la durée du travail. Selon la C.F.T.C., cette mesure aurait un double effet : l'allégement des contraintes supportées par les salariés et une certaine redistribution du travail, particulièrement justifiée par la situation de l'emploi.

VERS UNE ACTION C.F.D.T. POUR LES BAS SALAIRES LE 24 JUIN

Il est peu probable que la C.G.T. et la C.F.D.T. puissent se mettre d'accord sur une journée commune en faveur des bas salaires et de la réduction de la durée du travail d'ici à la fin de ce mois. C'est, on le sait, le 1er juillet que le gouvernement doit relever le SMIC.

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a déclaré le 13 juin, à l'issue du bureau confédéral de cette centrale, qu'il souhaitait aboutir à un accord avec la C.G.T. sur les objectifs et les modalités d'une action unitaire.

Mais la réunion qui s'est tenue vendredi entre les dirigeants des deux centrales, dont M. Krasucki pour la C.G.T., n'a pas abouti. En cas de désaccord persistant, la C.F.D.T. a annoncé qu'elle maintiendrait ses consignes pour le 24 juin, en préconisant des arrêts de travail. Ils seront sans doute de deux heures dans la métallurgie. La mobilisation est bien commencée, estiment les cédétistes. La C.G.T., pour sa part, a déjà lancé des ordres d'action nationale pour la journée du 19 juin.

RÉUNI EN CONGRÈS A BORDEAUX

Le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise se prononce pour la réduction de la durée du travail et la revalorisation des bas salaires

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Un congrès moins percutant que son ambitieux titre, « *le choc du dialogue* » (1), mais tout de même marqué par un réel désir d'innovation sociale : bon nombre des huit cent cinquante membres du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (C.J.D.), réunis du 12 au 14 juin, à Bordeaux, sont convenus avec leur président, M. Bernard Boisson, que la concertation avec les syndicats devait être revue et corrigée dans le sens d'un véritable approfondissement. « *Il faut*, a dit M. Boisson dans son discours de clôture, *en finir avec la politique des coups de pouce, qui ne peut aboutir qu'à des coups de poing, comme mai 1968.* »

Prônant une réduction significative de la durée du travail, qui accroîtrait la productivité, et une revalorisation effective des bas salaires, le président du C.J.D. a estimé que les syndicats devaient pouvoir jouer leur rôle de « *contre-pouvoir* ». Aussi a-t-il plaidé pour la « transparence » de l'entreprise — toutes cartes économiques mises sur table — en regrettant que le progrès social soit encore trop souvent considéré comme « *le résultat plus ou moins aléatoire du progrès économique* ».

Le message est, semble-t-il, passé, encore que les adhérents du C.J.D. soient loin d'être tous des patrons de choc... du dialogue. Le mouvement paraît même se caractériser, schématiquement, par une base plus ou moins conservatrice face à une direction plus ou moins progressiste. Et comme, par définition, le renouvellement des adhérents est fréquent — on n'est pas chef d'entreprise à vingt ans et on doit quitter le C.J.D. à quarante-cinq, — l'homogénéité de cette organisation ne va pas de soi.

Pendant trois jours, les jeunes dirigeants ont pu confronter leurs expériences et avancer leurs idées sur les trois grands thèmes choisis (« *Comment travailler demain ?* », « *Associer les hommes à la vie de l'entreprise* », « *Agir dans sa région* ») et dans les six forums organisés. L'un d'eux avait pour titre : « *Deux millions de chômeurs* ».

Deux anciens présidents du C.J.D. sont intervenus dans ce débat. M. Michel Debargue, P.D.G. de SAFARI (automobile), a assuré qu'il fallait à la fois réduire la durée du travail des hommes et allonger le temps de fonctionnement des machines. Cela permettrait d'embaucher — *même du personnel intérimaire*, a-t-il dit, — et sauvegarder sa productivité et compétitivité. M. Pierre Bellon, président de la SODEXHO (restauration collective), a essentiellement critiqué « *l'absence de stratégie industrielle en France* ».

La rétention de l'information

Outre M. Jean-Paul Bachy, délégué national du parti socialiste au travail et à l'emploi et invité à ce forum — qui a notamment préconisé la relance de l'économie et le partage du travail, M. Baudouin, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi, a insisté sur le « *défi sociologique* » que représentait le chômage féminin (55 % des demandeurs d'emploi sont des femmes) et il a préconisé le développement du travail à temps partiel volontaire, assorti d'avantages adaptés.

Les cinq autres forums étaient intitulés : « *Moins travailler, mieux vivre* », « *Partager le pouvoir* », « *L'entreprise reconnue* » « *Le temps des robots* » et « *A quel prix notre indépendance énergétique ?* » Il est regrettable qu'aucune synthèse n'en ait été faite. Le C.J.D. avait préféré, alors, donner la parole à MM. Stoléru et Chaban-Delmas. Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation a repris son idée de la création d'un « *grade* » de maître ouvrier, sommet de la hiérarchie ouvrière. Il souhaite que « *dans toute entreprise, l'ouvrier le mieux payé ait un salaire au moins égal à celui du cadre débutant* ». Pour le reste, M. Stoléru, prenant parfois les accents d'un meeting électoral — notamment pour fustiger les grévistes de l'E.D.F., — a emprunté un dialogue de choc, épousant certaines *thèses* anti-syndicales du C.N.P.F. : oui à la concertation avec les salariés, mais en restaurant la voie hiérarchique, via la maîtrise.

Intervenant tout de suite après, M. Chaban-Delmas a dit exactement le contraire, en reprochant, d'une façon générale, à la maîtrise de « *retenir l'information* ». Le président de l'Assemblée nationale en a aussi profité pour dire que « *les groupes parlementaires de l'opposition ne sont malheureusement pas écoutés* » et pour dénoncer le « *carcan* » de la vie politique française.

Enfin, au cours d'un débat final qui n'a pas manqué de qualité, MM. Fourcade, ancien ministre, président du club Perspectives et Réalités, et Beregovoy, secrétaire national du parti socialiste, sont tombés d'accord au moins sur un point : M. Ceyrac a eu tort de prendre prétexte de la grève de l'E.D.F. pour annuler une réunion de négociation sur la réduction du temps de travail. Le président du C.J.D. avait fait la même critique. Le C.N.P.F. en tiendra-t-il compte pour abandonner une fois pour toutes la politique qu'il adopte souvent, à savoir le dialogue... de sourds ?

MICHEL CASTAING.

(1) Et non pas « *l'échec du dialogue* », comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire (*le Monde* du 14 juin).

Cent trente-cinq licenciements annoncés à l'imprimerie Hélio-Nea de Lille

De notre correspondant

Lille. — L'imprimerie Hélio-Nea de Lille, filiale de Néogravure, en règlement judiciaire depuis 1979, devrait licencier cent trente-cinq personnes le 1er juillet sur un effectif total de six cents personnes.

Le Syndicat du livre C.G.T. a fait connaître le 29 mai à Lille, au cours d'une conférence de presse, son hostilité à cette mesure. Il a rappelé que, en quatre ans, sept cents à huit cents postes de travail ont été supprimés dans ce secteur dans la seule région lilloise. Deux groupes financiers allemands (Bertelsmann et Lutze) sont candidats pour une éventuelle reprise de Nea. La C.G.T. leur demande une discussion sans préalable pour l'élaboration du plan industriel et financier, en indiquant qu'elle ne rejette pas l'idée d'une convention sociale. L'imprimerie lilloise, selon les syndicats, doit se constituer en unité indépendante sur le plan industriel avec atelier de photocomposition et de façonnage, mais aussi un service commercial.

En même temps que se déroulait une manifestation à Lille, trois autobus venant de la région parisienne et transportant quelque deux cents travailleurs du Livre ont bloqué la frontière franco-belge au poste de Reckem, sur l'autoroute A 1. La C.G.T. entendait protester ainsi contre le fait que de nombreuses publications françaises sont imprimées en Belgique.

AFFAIRES

Dépôt de bilan de la société Intersub spécialisée dans les travaux industriels sous-marins

De notre correspondant

Marseille. — *L'activité offshore, secteur de « pointe » de l'industrie marseillaise, que l'on considérait comme porteur de promesses d'avenir, connaît à son tour une inquiétante récession. Depuis le 30 mai, le dépôt de bilan est effectif pour les deux sociétés Intersub S.A. et Intersub-Développement, implantées l'une à Marseille, l'autre à Paris, et qui s'étaient fait un renom mondial dans les travaux sous-marins et la plongée industrielle, ainsi que dans la mise au point de matériel spécialisé. Tout récemment, c'est Intersub qui était intervenue pour colmater — avec succès — les brèches du pétrolier* Tanio.

Intersub, fondée en 1973 par M. Jean-François Durand, décédé accidentellement en 1978, et dirigée depuis par son épouse Claudine, avait connu une expansion fulgurante. En 1974 elle employait vingt personnes et possédait un navire de surface et un sous-marin. Six ans plus tard, elle comptait cent-cinquante salariés dont cinquante sédentaires à Marseille et quarante ingénieurs et techniciens installés à Paris dans la société sœur Intersub-Développement, dirigée par M. Alain Coureau. Celle-ci concevait et fabriquait un matériel qui conférait à la société une avance technologique en matière d'assistance sous-marine, de navigation automatique et de travaux sous-marins profonds. Avec un chiffre d'affaires de 90 millions de francs, Intersub représentait, en 1979, 66 % du marché mondial de l'offshore.

La société marseillaise, après avoir réalisé des investissements très importants, avait connu ses premières difficultés financières et elle avait été absorbée par le groupe britannique Northern Offshore Ltd.

La récession atteint à son tour la maison mère — Northern Offshore — qui a subi une « crise de confiance » de la part du consortium bancaire anglo-américain qui la soutenait pour n'avoir pas pu faire face à une échéance d'emprunt. Non seulement les banquiers ont mis un terme au crédit qu'ils consentaient, mais ils ont exigé la saisie du capital qui en constituait la garantie. C'est ainsi qu'au début du mois de mai Interim s'est vue brutalement privée de son outil de travail, les cinq navires support et les douze sous-marins mis à sa disposition par Northern Offshore Ltd qui ont été regroupés à Dundee (Ecosse) et mis en vente.

Des négociations sont actuellement en cours avec un groupe d'industriels français, en concurrence avec d'autres groupes étrangers d'acquéreurs potentiels. Seule une issue rapide permettrait un sauvetage d'Intersub avant que la valeur de reprise du matériel ne chute et que les personnels très hautement spécialisés qui la servent ne s'éparpillent. Le tribunal de commerce de Marseille a pour sa part rendu un jugement autorisant le règlement judiciaire de la société afin de permettre que se poursuivent les négociations en cours.

JEAN CONTRUCCI.

Les propositions du parti socialiste sur le commerce et l'artisanat

Le droit d'usage de préférence au droit de propriété

Le parti socialiste avait créé, lors de son congrès d'avril 1979, une délégation chargée d'étudier les questions relatives au commerce et à l'artisanat. Il éditera prochainement un Livre *blanc », fruit de ses réflexions sur ce sujet.* Le 13 juin, cependant, M. Beregovoy, secrétaire national aux relations extérieures du parti, ainsi que MM. Alain Rodet et René Souchon, tous deux délégués nationaux aux travailleurs indépendants, ont exposé les résultats des travaux de leur parti sur ces deux types d'activité.

Encourager une nécessaire diversité dans les formes de la distribution est la première des propositions socialistes. Un équilibre, variable selon les zones géographiques, doit donc être réalisé entre grandes surfaces et petits commerces, les premières n'étant plus le fait des géants de la distribution, mais plutôt celui de groupements d'achats ou de coopératives de détaillants. Le P.S. estime essentiel que les commerçants et artisans sortent de leur individualisme pour assurer une meilleure compétitivité et une plus ferme résistance face aux « grands » et pour introduire une sensibilisation à des responsabilités communes en vue d'une revalorisation de leur statut.

Dans cette optique, et afin d'accroître leur rôle dans le secteur artisanal et commercial, les chambres de commerce devraient être dissociées des chambres d'industrie. Le P.S. dénonce d'autre part le prix d'achat, souvent prohibitif, des fonds de commerce. Ce coût excessif nuit, selon lui, à la liberté d'entreprendre et provoque une sélection arbitraire sur les jeunes qui veulent créer leur entreprise. C'est pourquoi il propose une nouvelle forme d'organisation, type SAFER, susceptible de se porter acquéreur de fonds de commerce pour les louer ultérieurement à de jeunes détaillants. Privilégier le droit d'usage plutôt que le droit de propriété, tel est l'objectif implicite des socialistes.

De plus, pour pallier les échecs fréquents engendrés par le manque de compétence, la création d'une entreprise serait assujettie à la possession d'un diplôme tel qu'un brevet professionnel ou un brevet de maîtrise. A défaut, le chef d'entreprise devrait prouver son expérience professionnelle ou passer un examen organisé conjointement par les chambres de métiers et le ministère de l'éducation. A chaque spécialité correspondrait un certificat d'aptitude professionnelle, et la formation initiale des jeunes devrait également être réformée en privilégiant les cours théoriques par rapport à l'apprentissage en entreprise. Les jeunes seraient alors stagiaires de l'éducation nationale.

Enfin, le P.S. se prononce pour une harmonisation de la protection et des prestations sociales des salariés d'une part, et celles des travailleurs indépendants, d'autre part. Dans l'immédiat, il propose l'instauration du salaire fiscal, par extension de l'abattement de 20 % à l'ensemble des revenus tirés d'une activité professionnelle.

Le parti réclame en dernier lieu le libre accès aux centres de gestion, critique le principe de l'imposition forfaitaire et préconise pour la T.V.A. une modulation des taux en fonction des produits. Il propose une réforme des organismes de crédit, tels que le Crédit agricole ou le groupe des Banques populaires, en vue d'assurer une mobilisation de l'épargne vers des objectifs d'intérêt régional. — V. L.

PRESSE

● *Le quotidien du P.S. : décision retardée.* — Le comité directeur du P.S., réuni le samedi 14 juin, devait arrêter la décision de lancer un journal quotidien à l'automne prochain. Celle-ci était subordonnée à la souscription de vingt mille abonnés (à 480 F). Pour favoriser cette campagne, le P.S. proposera aux militants de s'engager à envoyer 45 F par mois pour recevoir le journal. La décision concernant le lancement est renvoyée à la mi-juillet.

BIBLIOGRAPHIE

« L'OPEP, passé, présent et perspective »

de Abdelkader Sid-Ahmed

Du pétrole, les pays du Proche-Orient et le Venezuela en ont produit bien avant la création, en 1960, de l'OPEP. Or, en 1973, malgré parfois plus d'un demi-siècle d'exploitation pétrolière, « *aucun de ces pays n'était parvenu à éclipser une économie nationale à croissance autosoutenue ou au stade de la maturité* ». La rente était alors presque entièrement confisquée par les compagnie pétrolières.

Le développement économique des pays de l'OPEP depuis « *la chance historique* » du réajustement des prix de 1973, le défi que constitue pour ces pays le fait d'utiliser un capital puisque leurs ressources seront épuisées, pour certains d'entre eux, dans une vingtaine d'années, la tentation de « *court-circuiter le temps* » pour rejoindre le peloton des pays développés sont au cœur de l'analyse dense de M. Abdelkader Sid-Ahmed dans « *l'OPEP, passé, présent et perspective* ».

Algérien, associé aux travaux de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole comme membre de la délégation de son pays, l'auteur n'en jette pas moins un regard acéré sur ces « *économies rentières* » qui, telle l'Espagne du seizième siècle envahie par l'or des Amériques, découragent parfois l'effort. Comment expliquer autrement le déclin de l'agriculture dans tous ces pays : « *La quasi-stagnation de la production agricole et alimentaire a entraîné un véritable boom des importations de produits alimentaires de la zone OPEP, favorisé par l'accroissement des recettes pétrolières, l'urbanisation, l'augmentation des revenus et l'industrialisation. Aussi, les importations de produits agricoles sont passées de 720 millions de dollars en 1968 à plus de 9 milliards de dollars en 1977.* »

Ces dernières années n'ont donc pas été aussi dorées que certains l'espéraient : « *L'implantation importée, les dépenses militaires inutiles et gigantesques, la fuite devant le travail productif et les activités économiques de long terme, les fluctuations des grandes monnaies, devaient en cinq ans réduire à peu de chose les surplus des pays membres de l'OPEP.* »

Elles n'ont pas non plus été noires : en quelques années certains pays « *ont progressé beaucoup plus rapidement dans la voie du développement que durant un demi-siècle de tutelle des sociétés pétrolières* », notamment par la valorisation des ressources naturelles.

Les pays producteurs de pétrole n'en demeurent pas moins des pays toujours en développement à la structure dualiste, aux disparités économiques et sociales accrues.

Comment échapper alors à cette logique de l'économie rentière ? M. Sidi Ahmed propose « *l'élaboration d'une stratégie du développement qui combine de façon optimale un degré raisonnable d'ouverture sur l'extérieur et la poursuite d'une nécessaire substitution d'implantation* ».

Mais l'auteur insiste aussi sur l'indispensable dialogue avec les pays industrialisés : « *les événements de 1979 illustrent plus que jamais la forte indépendance et l'importance des intérêts mutuels qui unissent pays producteurs et pays consommateurs* ».

Comme le souligne M. de Seynes, directeur exécutif de l'UNITAR, après 1973 « *la solidarité du tiers-monde, soudainement centralisée, semblait changer les données de la négociation. (...) La stabilité et la sécurité des approvisionnements pourraient être obtenues en contrepartie de la gamme des mesures destinées à favoriser l'essor du tiers-monde.* »

Cela a échoué alors. Mais il n'est pas trop tard. « *Pour les pays de l'OPEP*, rappelle M. Sid-Ahmed, *le problème du développement est bien plus vital que les prix puisque les prix ne sont qu'un moyen d'acquisition de pouvoir d'achat.* » Aux pays industrialisés de comprendre qu'il est de leur intérêt vital d'aider réellement désormais les pays pétroliers à se développer et à écouler leurs produits. Tel n'est pas le moindre intérêt de ce livre que de le leur démontrer. — B. D.

★ *L'OPEP, passé, présent et perspective*, de Abdelkader Sid-Ahmed, aux Editions Economica, 549 pages.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *La société française Limagrain rachète la société américaine Jacques Seeds*, filiale du groupe Union Carbide Agricultural Products. Jacques Seeds est spécialisée dans les semences hybrides de maïs et possède sept installations de traitement des semences aux Etats-Unis. Limagrain est une société coopérative regroupant huit cent quarante adhérents producteurs de semences de maïs en Limagne ; elle emploie, avec ses neuf filiales (dont la société Vilmorin), mille sept cents salariés.

● « *Le gaz naturel donne aux horticulteurs* des Pays-Bas des avantages incompatibles avec les règles du Marché commun », estime la Commission européenne. Dans un rapport qu'elle a préparé à la demande du conseil des ministres, la Commission estime que l'existence du tarif spécifique du gaz pour les horticulteurs néerlandais affecte le développement des échanges entre les Neuf, les producteurs des pays partenaires devant supporter les augmentations constantes du fuel léger et lourd, qu'ils utilisent pour le chauffage le leurs serres.

Artisanat

● *Les conjoints d'artisans* qui collaborent effectivement et sans rémunération au fonctionnement de l'entreprise et n'exercent aucune autre profession peuvent désormais être inscrits au répertoire des métiers et participer, comme électeurs et éligibles, aux élections des organismes consulaires. Cette mesure, annoncée à plusieurs reprises par le gouvernement dans le cadre de la charte de l'artisanat, a fait l'objet d'un décret et d'un arrêté paru le 6 juin au *Journal officiel*.

Social

● *Nettoyeurs de Roissy : reprise du travail.* — Les nettoyeurs de l'aérogare Charles-de-Gaulle à Roissy, en grève depuis le 11 mai, ont repris le travail le samedi soir 14 juin, après la signature, en début d'après-midi, d'un protocole d'accord entre les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. et la société de nettoyage l'Union des services publics (U.S.P.). Les nettoyeurs ont notamment obtenu que leur salaire mensuel soit porté à 2 800 francs le 1er octobre prochain.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,0910	4,0930	+ 90	+ 115	+ 220	+ 255	+ 590	+ 670
$ can.	3,5690	3,5725	− 65	− 15	− 35	− 20	− 140	− 260
Yen (100)	1,8965	1,8995	− 45	− 15	− 40	− 5	+ 120	+ 186
DM	2,3330	2,3350	+ 45	+ 70	+ 190	+ 140	+ 365	+ 450
Florin	2,1260	2,1285	+ 10	+ 30	+ 45	+ 70	+ 170	+ 220
F.B. (100)	14,5350	14,5510	− 450	− 275	− 680	− 450	−1375	− 915
F.S.	2,5330	2,5375	+ 120	+ 155	+ 260	+ 305	+ 805	+ 895
L. (1 000)	4,9295	4,9350	− 330	− 240	− 615	− 485	−1645	−1445
£	9,5770	9,5860	− 440	− 325	− 840	− 700	−1665	−1410

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 3/4	10	9 9/16	9 11/16	9 3/8	9 1/2	8 7/8	9
$ E.-U.	8 3/4	8 7/8	9 3/16	9 5/16	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9
Florin	10 7/8	11 1/8	10 9/16	10 3/4	9 1/2	9 11/16	10 1/4	10 7/16
F.B. (100)	14	16	15	15 1/4	14 3/4	15	14	14 1/4
F.S.	1 1/2	2	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4	5 3/8	5 1/2
L. (1 000)	15	17	18 1/2	20	18 3/8	19 5/8	18 1/8	18 7/8
£	17	17 1/4	17 3/8	17 5/8	17 1/8	17 3/8	15 1/2	15 3/4
Fr. franç.	12 1/8	12 3/8	12 5/16	12 9/16	12 5/16	12 9/16	12 5/16	12 9/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

Au Canada

LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS ACHÈTE LES MINES D'AMIANTE DE LA SOCIÉTÉ BRITANNIQUE TURNER AND NEWALL

De notre correspondant

Montréal. — Créant une certaine surprise, le gouvernement québécois a annoncé, récemment, qu'il avait décidé d'acheter des mines d'amiante appartenant à la société Bell Asevestos, filiale du groupe britannique Turner and Newall. La transaction, d'un montant de 35,5 millions de dollars canadiens (120 millions de francs), porte sur les mines elles-mêmes, les installations de raffinage et deux usines de transformation. Bell Asevestos, qui emploie plus de mille personnes, réalise un chiffre d'affaires d'environ 60 millions de dollars (200 millions de francs).

Lors de son arrivée au pouvoir, en novembre 1976, le parti québécois (indépendantiste) avait annoncé son intention d'intervenir dans le secteur de l'amiante, dont le Québec est le premier exportateur mondial et le deuxième producteur derrière l'Union soviétique. En juin 1979, l'Assemblée nationale du Québec adoptait une loi autorisant le gouvernement à procéder à l'expropriation de la société Asevestos, filiale à 54 % du groupe américain General Dynamics. Insatisfaite du prix proposé par le gouvernement québécois, la société américaine a porté le différend devant les tribunaux et conteste également la constitutionnalité de la loi d'expropriation. Rien ne permettait cependant de penser que le Québec chercherait à acquérir une autre entreprise alors que son litige avec General Dynamics, dont il a toujours l'intention d'acheter les intérêts dans la société Asevestos, n'est pas réglé.

En octobre 1977, le premier ministre, M. Levesque, définissait les deux objectifs fixés à la Société nationale de l'amiante : assurer la transformation de la fibre au Québec et permettre à des intérêts québécois de participer à tous les stades de la production et de l'utilisation. Sur les 1,2 million de tonnes d'amiante extraites au Québec, 3 % d'entre elles seulement étaient alors transformées sur place. Aujourd'hui, ce pourcentage a triplé.

BERTRAND DE LA GRANGE.

ÉTRANGER

LA BELGIQUE REFAIT SURFACE EN ARABIE SAOUDITE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Après une éclipse de plusieurs mois, la Belgique refait surface en Arabie saoudite et paraît sur le point d'enlever d'importants contrats.

En 1979, l'entreprise belge Eurosystem avait dû interrompre la *construction d'un* hôpital de trois cents lits et d'une cité médicale à Ryad, ainsi que d'un autre hôpital et d'une autre cité médicale à Djedda, le tout pour le compte de la garde nationale (gendarmerie royale). On avait constaté alors que des commissions particulièrement élevées avaient été payées, notamment en Belgique, et plusieurs personnalités avaient été mises en cause (*le Monde* daté 28 juillet, 29-30 juillet et 7 août 1979). Mécontents, les Saoudiens semblaient décidés à mettre fin à leurs relations privilégiées avec la Belgique.

En quelques mois, les Belges ont fait un effort considérable pour rétablir la situation et reconquérir le marché. A Ryad, les travaux sont pratiquement terminés, et, à Djedda, les constructions se poursuivent rapidement, à la satisfaction des Saoudiens, qui ont décidé de faire à nouveau confiance à l'industrie belge. Ainsi, un promoteur immobilier s'est vu passer une commande pour la construction d'un hôtel de luxe de 3 milliards de francs belges (400 millions de francs français) à Djedda.

P. d. V.

Etats-Unis

A.T.T. est condamné a payer 1,8 milliard de dollars

pour infraction à la loi antitrust

American Telephone and Telegraph, principale compagnie américaine de fabrication et d'exploitation de matériel téléphonique, a été condamné, vendredi 13 juin, à verser 1,8 milliard de dollars de dommages et intérêts à l'un de ses principaux concurrents, la société M.C.I. Communications. Le jugement a été rendu public par un juge fédéral de Chicago après que le jury eut déclaré A.T.T. coupable d'abus de position dominante et de violations de la loi antitrust.

Déjà interprété outre-Atlantique comme la *« victoire de David contre Goliath »*, ce verdict de Chicago — s'il est confirmé par la cour d'appel — marquera une étape essentielle dans le processus de « dérégulation » que l'administration américaine semble vouloir mener — avec plus ou moins de vigueur — depuis quelques années.

Aux Etats-Unis, A.T.T. est une *institution. L'une des plus grandes* compagnies privées du monde, elle a deux grandes caractéristiques. D'une part, elle est intégrée verticalement : du laboratoire à l'exploitation du réseau téléphonique (il n'y a pas de P.T.T. aux Etats-Unis) avec le Bell System, en passant par ses usines rassemblées dans sa filiale, Western Electric. D'autre part, A.T.T. a, depuis cinquante ans, le monopole des communications longue distance à l'intérieur des Etats-Unis. Elle contrôle en outre près de 80 % du trafic local américain, les 20 % restants étant assurés par mille sept cents compagnies indépendantes.

Depuis une dizaine d'années, les attaques se multiplient pour tenter de battre en brèche le monopole et la position dominante d'A.T.T. L'offensive menée par les « petits » concurrents, relayés parfois par la commission fédérale pour les communications (la F.F.C.) et l'administration, s'est déployée dans deux directions. La première vise à séparer l'exploitation de la fabrication. A couper A.T.T. de sa filiale industrielle, Western Electric ; ou, tout au moins, à l'obliger à acheter des matériels à d'autres fabricants. C'est le sens de l'accord conclu en février entre A.T.T. et I.T.T., aux termes duquel les deux géants renonçaient à leurs actions judiciaires respectives, A.T.T. s'engageant à acheter pour 2 milliards de dollars de matériel, en dix ans, à I.T.T.

Second axe de l'offensive : les communications longue distance. Avec les progrès technologiques, l'apparition de la télé-informatique, le réseau téléphonique et le marché ont évolué. Des petites sociétés se sont constituées, telles M.C.I., pour proposer à des utilisateurs des lignes spécialisées dans la transmission de données entre ordinateurs situés dans différentes villes. Peu à peu, elles ont cherché à étendre leurs services aux lignes d'« affaires », puis aux simples particuliers.

M.C.I. a ainsi installé un réseau reliant soixante-dix villes et proposé des abonnements à des prix inférieurs de 30 à 60 % à ceux d'A.T.T. Celui-ci aurait alors cherché à limiter l'expansion de ses jeunes concurrents en interdisant, *de facto*, à leurs abonnés de se connecter à ses réseaux (locaux et longue distance) : les utilisateurs de M.C.I., par exemple, ne pouvaient communiquer ainsi qu'entre eux. En 1974, M.C.I. a donc intenté un procès à A.T.T. Elle lui réclamait 900 millions de dollars de dommages et intérêts.

Le décision du tribunal de Chicago va encourager les autres petites sociétés à poursuivre leurs actions judiciaires contre A.T.T. Il y en aurait près de quarante en cours d'instruction. En outre, elle donne — en attendant la décision de la cour d'appel — au département de la justice un atout juridique pour entamer le processus de démantèlement d'A.T.T.

Selon la revue « Iron Age »

LA SIDÉRURGIE AMÉRICAINE CONNAIT SA PLUS FORTE CRISE DEPUIS DIX ANS

New-York *(A.F.P.)*. — *« La sidérurgie américaine connaît actuellement sa plus forte récession depuis dix ans »*, affirme, lundi 16 juin, la revue *Iron Age*. La revue professionnelle laisse cependant espérer, en raison *« de la brutalité même de cette récession »*, une reprise rapdie, peut-être *« dès septembre »*.

Fin mai, précise la revue, les aciéries ne travaillaient qu'à 62,2 % de leur capacité et les commandes reçues de la part de leurs principaux clients ne représentaient que 50 % de leur capacité de production. Les aciéries américaines, indique-t-elle encore, ont dû, en conséquence, procéder à des licenciements techniques importants et ont vu, en même temps, leur situation financière se détériorer fortement.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

« COGIFI »
COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS FRANÇAIS IMMOBILIERS

Réunis en assemblée générale ordinaire, le 12 juin 1980, sous la présidence de M. Michel de Boissieu, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979.

Compte tenu d'une plus-value nette à long terme de 3 425 000 F sur la vente d'éléments d'actifs et des pertes et profits sur exercices antérieurs, le bénéfice net de l'exercice ressort à 44 902 000 F contre 40 815 000 F pour 1978, en augmentation de 10 %, les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions progressant de 5 875 000 F à 7 103 000 F.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 13,50 F (dont 2,80 F en exonération de l'impôt sur le revenu) contre 12,35 F au titre de l'exercice précédent.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 30 juin 1980 contre remise des coupons nos 18 A et 18 B.

Par ailleurs, l'assemblée a renouvelé, pour une durée de six années, le mandat d'administrateur de la Banque Louis-Dreyfus et de M. Michel de Boissieu, qui, à l'issue de l'assemblée, a été réélu président du conseil d'administration.

Dans son rapport, le conseil d'administration souligne que le marché des locations d'appartements a été soutenu, le taux d'occupation des immeubles dépassant 99 % dans la région parisienne, ainsi qu'à Grenoble et Tourcoing. Les locaux à usage de bureaux ont été loués en totalité pendant l'année 1979. Tous les locaux commerciaux de la société étaient occupés à la fin de l'exercice.

LA RADIOTECHNIQUE

L'assemblée générale ordinaire de la Radiotechnique s'est tenue le 12 juin 1980 sous la présidence de M. Jean-Louis Pilliard et a approuvé les comptes et bilan arrêtés au 31 décembre 1979, qui font apparaître un bénéfice net de 86,71 millions de francs.

La distribution d'un dividende de 21 F à chacune des 2 310 000 actions constituant le capital social a été décidée, à laquelle s'ajoutera l'impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal) de 10,50 F, portant le revenu global de l'actionnaire à 31,50 F. Le dividende sera mis en paiement à compter du 18 juin 1980.

Commentant ces résultats, le président a rappelé que le chiffre d'affaires consolidé du groupe la Radiotechnique a atteint 3 511 millions de francs, en augmentation de 5,8 % par rapport à l'année 1978, dans un contexte de faible évolution des prix des produits électroniques, et que le bénéfice net consolidé par action ressort à 50,13 F contre 53,21 F en 1978.

LAFARGE

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Il est rappelé que les actionnaires de la société, qui ont été *convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le 18 juin 1980*, seront appelés notamment à se prononcer sur l'augmentation de capital destinée à créer les actions nouvelles qui seront remises aux porteurs d'actions Carbonisation entreprise et céramique, Compagnie des sablières de la Seine et Société des plâtrières de France, qui ont répondu favorablement aux offres publiques d'échange qui leur ont été présentées.

Compte tenu des demandes d'échange réunies par la chambre syndicale des agents de change, telles qu'elles ont été publiées dans son avis du 9 juin 1980 et des parités d'échange prévues par les résolutions soumises à l'assemblée, le vote de ces résolutions entraînera la création de :

— 192 215 actions Lafarge nouvelles au titre de l'O.P.E. sur Carbonisation entreprise et céramique ;

— 77 080 actions Lafarge nouvelles au titre de l'O.P.E. sur la Compagnie des sablières de la Seine ;

— 177 457 actions Lafarge nouvelles au titre de l'O.P.E. sur la Société des plâtrières de France.

Par voie de conséquence, si ces résolutions sont votées, le capital de Lafarge sera porté à 614 529 800 F.

TRAVAIL TEMPORAIRE CAUTION PROFESSIONNELLE
AVENIR SECRÉTARIAT INDUSTRIE
Société anonyme au capital de 4 000 000 de francs
Siège social, 6-8, rue de Stockholm, 75009 Paris

La société Avenir Secrétariat Industrie a le plaisir d'informer son aimable clientèle quelle satisfait aux normes de l'article L 124-8 du code du travail et à celles des textes subséquents par une caution professionnelle, d'un montant de 1 500 000 F, délivrée par la banque Rothschild, 21, rue Laffitte, 75009 Paris.



COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS ET DU TOURISME
AUGMENTATION DE CAPITAL

La Compagnie entend franchir, dans l'expansion de ses activités, une nouvelle étape. Les investissements nécessaires continueront à être couverts, pour leur plus large part, grâce à l'autofinancement. Toutefois il est apparu que, pour permettre à la Compagnie de réaliser son expansion dans les conditions les plus satisfaisantes, un certain renforcement des fonds propres était souhaitable.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est réunie à Bruxelles le 6 mai 1980 a décidé de porter le capital social de F.B. 779 240 000 à F.B. 1 038 986 500 par création et émission de 519 493 actions ordinaires d'une valeur nominale de F.B. 500 chacune. Elles sont offertes au prix de F.B. 750 en souscription publique et à titre irréductible, seulement aux propriétaires des actions privilégiées ou ordinaires existantes. La souscription a été ouverte le 3 juin.

Les nouvelles actions, qui sont du même type et jouissent des mêmes droits que les actions ordinaires existantes, participeront aux bénéfices à partir de la date de clôture de la souscription, fixée au 20 juin.

ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE

Société anonyme de droit belge créée en 1876, la Compagnie est une entreprise internationale offrant, par elle-même et par ses filiales, une gamme très complète de services.

Le groupe, *qui opère dans une cinquantaine* de pays et emploie 24 800 personnes, exerce aujourd'hui ses activités dans les domaines suivants :
- places couchées dans les trains,
- restauration ferroviaire,
- chaînes hôtelières,
- agences de voyages (notamment organisation de congrès et services divers rendus aux voyageurs),
- formes variées de restauration (notamment restaurants d'entreprises et de collectivités, ravitaillement de compagnies d'aviation, restaurants d'autoroutes, etc.).

En *1979*, le chiffre d'affaires global consolidé des secteurs ferroviaire, de l'hôtellerie et de la restauration s'est élevé à F.B. 13 641 millions, T.V.A. exclue, en augmentation de 13,6 % sur 1978 ; quant au chiffre consolidé des ventes du secteur touristique, il s'est établi à F.B. 20 555 millions, T.V.A. incluse, en augmentation de 16,1 % sur 1978.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le bénéfice net de la société-mère, en 1979, après amortissements et constitution de toutes provisions nécessaires, s'est élevé à F.B. 206 439 005 contre F.B. 109 418 155 en 1978 et F.B. 64 701 821 en 1977.

Compte tenu du report de l'exercice antérieur (F.B. 11 520 359), le solde disponible ressortait à F.B. 217 959 364.

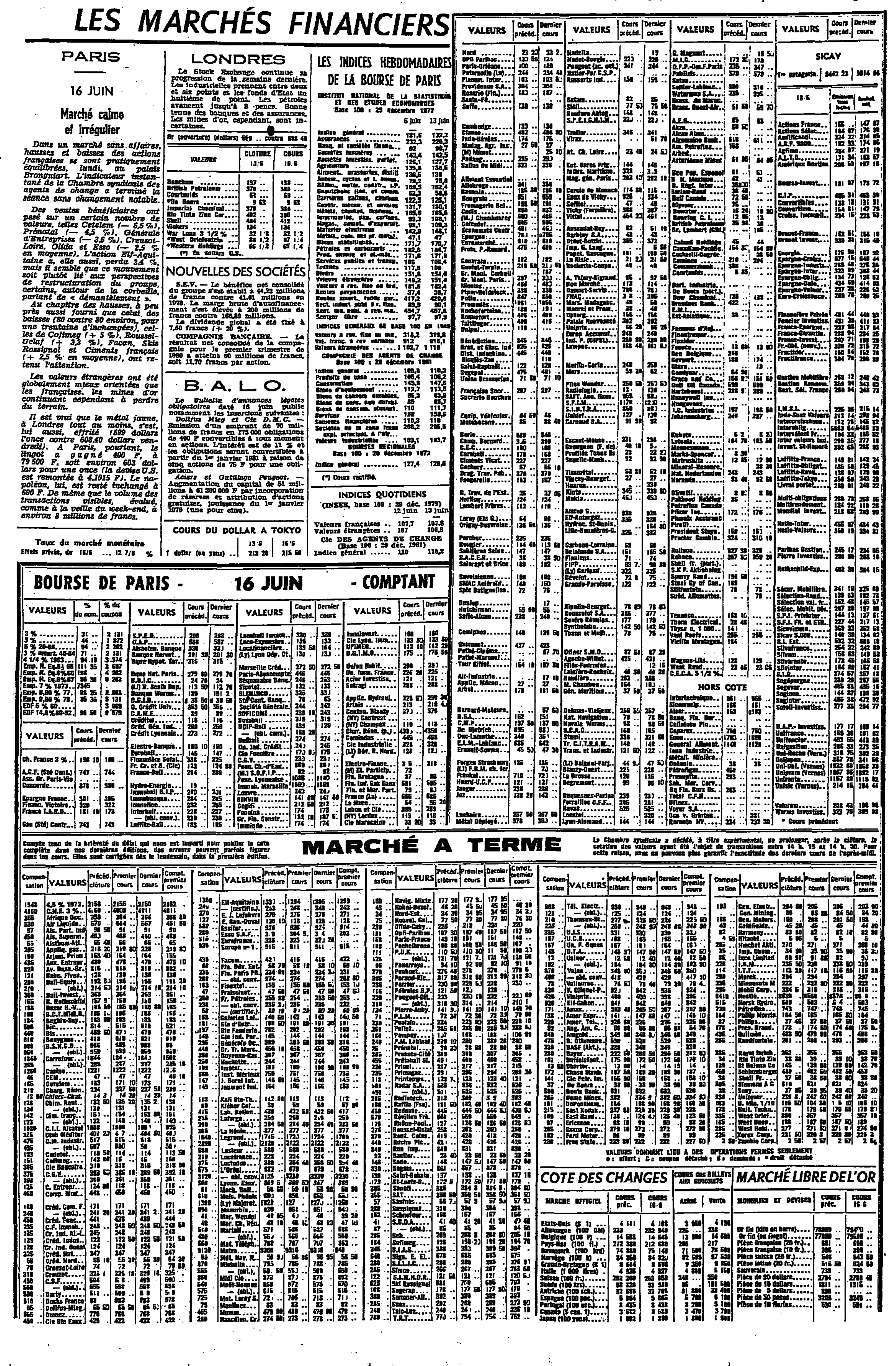
Le dividende a été fixé à F.B. 60 net par action, représentant une distribution globale de F.B. 117 millions. Le bénéfice consolidé, hors intérêts minoritaires, est, en 1979, de F.B. 268 millions (F.B. 170 par action) contre F.B. 181 millions en 1978 et F.B. 104 millions en 1977.

Les banques où l'on peut souscrire

Banque de Paris et des Pays-Bas, Société Générale, Sudaméris, Crédit du Nord, Banque Nationale de Paris, Crédit Lyonnais, Crédit Commercial de France.

Une note d'information a reçu, en date du 13 mai 1980, le visa (no 8075) de la C.O.B. La publication légale a été faite au BALO du 26 mai 1980.

LES MARCHÉS FINANCIERS



PARIS

16 JUIN

Marché calme et irrégulier

Dans un marché sans affaires, hausses et baisses des actions françaises se sont pratiquement équilibrées, lundi, au palais Brongniart. L'indicateur instantané de la Chambre syndicale des agents de change a terminé la séance sans changement notable.

Des ventes bénéficiaires ont pesé sur un certain nombre de valeurs, telles Cetelem (— 5,5 %), Prénatal (— 4,5 %), Générale d'Entreprises (— 3,6 %), Creusot-Loire, Olida et Esso (— 2,5 % en moyenne). L'action Elf-Aquitaine a, elle aussi, perdu 2,4 %, mais il semble que ce mouvement soit plutôt lié aux perspectives de restructuration du groupe, certains, autour de la corbeille, parlant de « démantèlement ».

Au chapitre des hausses, à peu près aussi fourni que celui des baisses (80 contre 80 environ, pour une trentaine d'inchangées), celles de Cofimeg (+ 5 %), Roussel-Uclaf (+ 3,3 %), Facan, Skis Rossignol et Ciments français (+ 2,5 % en moyenne), ont retenu l'attention.

Les valeurs étrangères ont été globalement mieux orientées que les françaises, les mines d'or continuant cependant à perdre du terrain.

Il est vrai que le métal jaune, à Londres tout au moins, s'est, lui aussi, effrité (599 dollars l'once contre 608,40 dollars vendredi). A Paris, pourtant, le lingot a gagné 400 F, à 79 500 F, soit environ 603 dollars pour une once (la devise U.S. est remontée à 4,1015 F). Le napoléon, lui, est resté inchangé à 690 F. De même que le volume des transactions visibles, évalué, comme à la veille du week-end, à environ 8 millions de francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 16/6 ... 12 7/8 %

LONDRES

Le Stock Exchange continue sa progression de la semaine dernière. Les industrielles prennent entre deux et six points et les fonds d'Etat un huitième de point. Les pétroles avancent jusqu'à 8 pence. Bonne tenue des banques et des assurances. Les mines d'or, cependant, sont incertaines.

Or (ouverture) (dollars) 589 .. contre 603 40

VALEURS	CLOTURE 13/6	COURS 16/6
Beecham	137 ..	138 ...
British Petroleum	370 ...	388 ...
Courtaulds	63 ...	63 ...
*De Beers	9 63	9 63
Imperial Chemical	376 ..	386 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	402 ..	396 ...
Shell	404 ...	412 ...
Vickers	134 .	134
War Loan 3 1/2 %	32 1/8	32 1/2
*West Driefontein	28 1/2	27 1/4
*Western Holdings	66 1/2	65 1/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

S.E.V. — Le bénéfice net consolidé du groupe s'est établi à 44,22 millions de francs contre 41,61 millions en 1978. La marge brute d'autofinancement s'est élevée à 200 millions de francs contre 166,89 millions.

Le dividende global a été fixé à 7,60 francs (+ 20 %).

COMPAGNIE BANCAIRE. — Le résultat net consolidé de la compagnie pour le premier trimestre de 1980 a atteint 60 millions de francs, soit 11,70 francs par action.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* daté 16 juin publie notamment les insertions suivantes :

Dollfus Mieg et Cie D.M.C. — Emission d'un emprunt de 70 millions de francs en 175 000 obligations de 400 F convertibles à tout moment en actions. L'intérêt est de 11 % et les obligations seront convertibles à partir du 1er janvier 1981 à raison de cinq actions de 75 F pour une obligation.

Aciers et Outillage Peugeot. — Augmentation du capital de 51 millions à 61 200 000 F par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, jouissance du 1er janvier 1979 (une pour cinq).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/6	16/6
1 dollar (en yens)	218 28	215 50

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	6 juin	13 juin
Indice général	131,6	132,2
Assurances	232,3	226,3
Banq. et sociétés financ.	92	90,7
Sociétés foncières	142,4	142,5
Sociétés investiss. portef.	126,1	127,7
Agriculture	136,8	138,5
Aliment., brasseries, distill.	136,6	138
Autom., cycles et l. équip.	79,2	75,8
Bâtim., matér. constr., t.P.	159,5	162,4
Caoutchouc (ind. et comm.)	62,3	58,6
Carrières salines, charbon.	122,5	125,1
Constr. mécan. et navales	131,7	130,1
Hôtels, casinos, thermal.	165,6	165,6
Imprimeries, pap. cartons.	99,3	100,1
Magas., compt. d'exportat.	98,1	100,3
Matériel électrique	142,9	148,1
Métall., com. des pr. métal.	47,1	47
Mines métalliques	171,7	170,7
Pétroles et carburants	182,6	184,7
Prod. chimiq. et al.-mét.	171,6	171,8
Services publics et transp.	106	106,4
Textiles	117,8	108
Divers	151,8	154,6
Valeurs étrangères	149,2	151,4
Valeurs à rev. fixe ou ind.	181,6	182,4
Rentes perpétuelles	37,4	38,7
Rentes amort., fonds gar.	417,2	420,8
Sect. indust. publ. à r. fixe.	89,8	90,1
Sect. ind. publ. à rev. va.	454,7	457,8
Secteur libre	97,7	97,9
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	318,2	319,6
Val. franç. à rev variable	912	916,1
Valeurs étrangères	1 102,7	1 119
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	108,8	110,2
Produits de base	105,4	106,2
Construction	145,8	147,6
Biens d'équipement	112,7	113,5
Biens de consom. durables.	86,3	83,9
Biens de cons. non durabl.	85	85,7
Biens de consom. aliment.	110	111,7
Services	158	158,6
Sociétés financières	110,3	118
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	206,2	205,5
Valeurs industrielles	103,1	103,7
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	127,4	128,5

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	12 juin	13 juin
Valeurs françaises	107,7	107,8
Valeurs étrangères	107	106,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110	110,2

BOURSE DE PARIS - 16 JUIN - COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/6	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 111	4 108	3 980	4 190
Allemagne (100 DM)	233	232 940	226 ...	238
Belgique (100 F)	14 553	14 545	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	212 380	212 630	206	217
Danemark (100 krd)	74 880	75 140	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 850	84 820	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 614	9 608	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 935	4 927	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	252 260	253 650	245 ...	256
Suède (100 krs)	98 320	98 910	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 600	32 700	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 864	5 865	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 435	8 438	8 200	9 100
Canada ($ can. 1)	3 512	3 523	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 892	1 890	1 800	1 980

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/6
Or fin (kilo en barre)	78900 ..	79400 ..
Or fin (en lingot)	77900 ..	79500 ..
Pièce française (20 fr.)	681 ..	690 ..
Pièce française (10 fr.)	395 ..	390 ..
Pièce suisse (20 fr.)	546	542 50
Pièce latine (20 fr.)	515 50	524 50
Souverain	739 .	733
Pièce de 20 dollars	2794 ..	2780 40
Pièce de 10 dollars	1311 ..	1315 ..
Pièce de 5 dollars	830 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	3208 ..	3240 ..
Pièce de 10 florins	530 ..	531 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

En Iran

ONZE NOUVELLES EXÉCUTIONS

Téhéran (A.F.P.). — M. Ahmed Khomeiny, le fils de l'imam Khomeiny, a dénoncé, dimanche 15 juin, le comportement des Hezbollahi (les « partisans de Dieu ») qui ont attaqué jeudi une réunion des musulmans progressistes Moudjahidin du peuple, provoquant un des plus violents affrontements de rue qu'ait connus la capitale iranienne au cours de ces derniers mois. Le fils de l'imam, qui a affirmé que son père avait été « choqué » d'apprendre la nouvelle de l'attaque de jeudi, a qualifié l'action des Hezbollahi de « honte pour Dieu et pour l'Islam » et a demandé que des sanctions soient prises à leur encontre.

Samedi soir, huit personnes, reconnues coupables de « trafic de stupéfiants, homosexualité et proxénétisme », ont été exécutées à Téhéran. Trois autres personnes, dont deux femmes, ont été passées par les armes à Sanandaj, dans le Kurdistan iranien, pour avoir « collaboré avec les autonomistes kurdes ».

RAID PALESTINIEN EN ISRAËL

Damas (Reuter). — Un commando palestinien a attaqué, lundi 16 juin, la colonie juive d'Achziv, dans le nord d'Israël, perdant trois hommes et faisant de nombreuses victimes parmi les troupes israéliennes, a annoncé un porte-parole militaire palestinien à Damas. La colonie juive est située à une dizaine de kilomètres de la frontière sud-libanaise. Les assaillants ont fait usage de mortiers, de roquettes à court rayon d'action, de mitraillettes et de grenades.

● *A Tel-Aviv*, un porte-parole militaire israélien a déclaré qu'un garde-côte avait coulé, lundi, une embarcation palestinienne au large de la côte nord-israélienne, tuant trois de ses passagers. — *(Reuter.)*

LE CONTROLE DES MOUVEMENTS DE CAPITAUX

La gestion du fichier des comptes bancaires va être informatisée

Un système automatisé de gestion du fichier des comptes bancaires (Ficoba) va être mis en vigueur, aux termes d'un arrêté du ministre du budget pris le 19 mai et publié au « Journal officiel » du 31 mai.

Les déclarations d'ouverture et de clôture des comptes de toute nature, prévues par l'article 58 de l'annexe II du code général des impôts (comptes de dépôts, comptes à terme, comptes de titres, etc), et notifiées au fisc dans le mois suivant l'opération, vont faire l'objet d'un traitement informatisé sur support magnétique.

A cette occasion, plusieurs novations seront introduites dans une procédure déjà très ancienne, puisque les banques, les établissements financiers et le Crédit agricole y sont déjà astreints et que les Caisses d'épargne et les Caisses de crédit mutuel ont dû également s'y conformer depuis le 22 janvier, en exécution de la loi de finances pour cette année. C'est ainsi que, pour les personnes physiques, seront déclarés, outre le patronyme, le lieu et la date de naissance.

De plus, une liste limitative des services et des personnalités autorisés à demander et à recevoir communication des informations gérées par le fichier a été publiée. Y figurent, en sus des agents de la direction générale des impôts et de la comptabilité publique, ceux de la direction des douanes et droits indirects, ceux de la dircetion générale de la concurrence et de la consommation, ainsi que les agents du service de la répresion des fraudes.

Figurent également sur la liste les juges d'instruction et les officiers de police judiciaire, les magistrats de la Cour des comptes, la Caisse nationale des marchés de l'Etat, les tribunaux appelés à connaître de la procédure de suspension provisoire des poursuites, et les huissiers chargés par le créancier de former la demande de paiement direct d'une pension alimentaire. Les organismes et les particuliers auront un droit d'accès à ce fichier, mais uniquement en ce qui les concerne.

La mise en œuvre de ce système automatisé, qui a reçu l'accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, a pour objet de resserrer les contrôles sur les mouvements de capitaux, facilitant ainsi la lutte contre la fraude, l'évasion fiscale ou le refus de remplir des obligations légales (pensions alimentaires notamment). Certaines failles et lacunes continueront cependant à subsister, puisque seules seront soumises à notification les ouvertures de comptes effectuées depuis le 22 janvier dans les caisses d'épargne et les caisses du crédit mutuel, les ouvertures antérieures restant hors fichier, si ce n'est hors contrôle.

Certains verront dans cette informatisation et cette centralisation du renseignement bancaire à la fois une nouvelle violation de secret bancaire et une violation tout court des libertés. Faut-il donc inclure dans les libertés celle de frauder le fisc ou la douane, et de ne pas payer une pension alimentaire allouée par voie légale ?

La « pacification » en Algérie

Trente-quatre témoins au procès en diffamation intenté par M. Maire contre le secrétaire du P.C.F. du Territoire de Belfort

De notre envoyé spécial

Belfort. — Le procès en diffamation publique intenté par M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., et la C.F.D.T. en tant que telle contre M. Jean-Marie Martin, secrétaire de la fédération communiste du Territoire de Belfort, a débuté, ce lundi 16 juin, à 8 h 30, devant le tribunal de grande instance.

Au mois de février, M. Martin avait déclaré dans un entretien accordé au journal de la fédération locale *Communiste* : *« François Mitterrand, Edmond Maire, André Henry se moquent-ils de nous quand ils donnent des leçons de démocratie ? Croient-ils que nous avons oublié qu'ils pacifiaient l'Algérie au lance-flammes, qu'ils torturaient les militants de la liberté, qu'ils saisissaient la presse qui témoignait, il y a de cela quelques années à peine ? »* (*le Monde* des 22 février, 18 et 19 mars). Le bureau politique du P.C.F. avait refusé de désavouer publiquement M. Martin après la publication de ces propos.

Dès le début de l'audience, M. Edmond Maire, durant quinze minutes, a fait une déclaration devant le tribunal. Le secrétaire général de la C.F.D.T. a notamment indiqué : *« J'ai été accusé d'avoir pacifié l'Algérie au lance-flammes. C'est une accusation insupportable d'autant plus que je suis secrétaire général de la C.F.D.T. et que je suis visé en tant que représentant de mon organisation (...). Aux accusations portées contre moi, je répondrai par les faits : ayant effectué mon service militaire en 1951-1952 avant la guerre d'Algérie, j'étais absent de ce pays pendant la période de la guerre. J'étais alors militant syndical dans mon entreprise (...). A ce titre, j'ai pleinement partagé l'action de ma fédération, la C.F.T.C., qui a joué un rôle moteur pour la reconnaissance des droits du peuple algérien. J'y ai contribué par de mutiples prises de position, certaines très engagées, comme, par exemple, l'appel aux militants à manifester le 27 octobre 1960, malgré les interdictions. Mais aussi par des articles, par des interventions au conseil national de la Confédération et au total par une pleine participation à l'action de la C.F.T.C. (...). »*

M. Maire a ajouté : *« Reste la question : pourquoi cette attaque du P.C. ? Il apparaît clairement que la C.F.D.T. gêne le parti communiste ; par son implantation ouvrière, elle est un obstacle incontournable à l'hégémonie que le parti communiste veut établir sur la classe ouvrière. Il tente donc de briser l'image de la C.F.D.T., de porter atteinte à la confiance des travailleurs en la C.F.D.T. »*

Pour sa part, M. Martin a reconnu que le passage incriminé de son entretien est à la relecture *« un peu rapide »*. Le secrétaire de la fédération communiste du Territoire de Belfort a expliqué qu'il entendait ainsi *« viser le parti socialiste à travers ses militants les plus connus de son point de vue »*. Et non la C.F.D.T. Tant l'interrogatoire de M. Martin que l'audition des premiers témoins cités par la C.F.D.T. (il y en aura douze pour la C.F.D.T. et vingt-deux pour M. Martin) ont donné lieu à des échanges parfois tendus entre les deux parties. — L. G.

M. CLAUDE POPEREN : rafraîchir les mémoires.

Avant l'ouverture du procès, M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F., s'indigne, dans *l'Humanité* du 16 juin, contre le « mauvais procès » de Belfort.

Il écrit notamment : *« Rappelant la guerre d'Algérie et ses violences, Jean-Marie Martin n'a mis en cause aucune organisation syndicale, mais a rappelé, par contre, la lourde responsabilité du parti socialiste et de son premier secrétaire dans les crimes commis au nom de l'* « Algérie française ». M. Poperen ajoute que ce procès *« permettra de rafraîchir bien des mémoires et de faire connaître la vérité à ceux qui n'ont pas connu cette période où le peuple algérien luttait pour son indépendance »*.

Le numéro du « Monde » daté 15-16 juin 1980 a été tiré à 522 665 exemplaires.

Dans l'Ille-et-Vilaine

UN CONSEIL MUNICIPAL DÉMISSIONNE POUR PROTESTER CONTRE UN RASSEMBLEMENT DE TZIGANES.

(De notre correspondant.)

Rennes. — *« Non, nous ne sommes pas racistes, nous n'avons rien contre les tziganes, mais il est inadmissible que la population soit multipliée par deux et demi sans aucune organisation, sans même avoir été prévenus de cette arrivée massive. »* Le maire du Vivier-sur-Mer (Ille-et-Vilaine), une petite commune de la baie du Mont-Saint-Michel, M. Alexis Hodbert, ne comprend pas pourquoi on parle de racisme au sujet des événements que viennent de vivre les sept cent-cinquante habitants de son village. Près d'un millier de tziganes venus participer à une convention évangéliste avaient installé, samedi 14 et dimanche 15 juin, leurs caravanes sur les herbues, tout près du petit port du Vivier-sur-Mer.

« Le camping et le caravaning sont interdits sur le domaine public maritime, explique M. Hodbert, *mais la sous-préfecture n'est pas intervenue. »* Vendredi 13 juin pour protester contre cette *« inertie des pouvoirs publics »* tout le conseil municipal a démissionné pour appuyer le mouvement de protestation de la population et les commerçants ont baissé leurs rideaux pendant deux jours en signe de mécontentement.

« Que voulez-vous, raconte une hôtelière, *j'ai reçu trois faux billets de 100 francs, et il y a eu des chapardages. Des touristes ont même dû quitter le terrain de camping communal. »* Un mytiliculteur ajoute : *« Un bateau de 14 mètres a coulé dans le port parce que quelqu'un avait ouvert le nable* (1). *A Dol-de-Bretagne, une caravane a été volée. »* Les gendarmes ont reçu une dizaine de plaintes. Mais ce lundi 16 juin, seuls des sacs ou des caisses de déchets rappellent le passage des tziganes.

Les éleveurs sont retournés à leurs moutons qu'ils doivent soigner par crainte du ténia. Les mytiliculteurs (80 % de la population) ont repris le chemin des parcs à moules.

Au cours de la convention des tziganes évangélistes le pasteur avait déclaré : *« Satan, ce n'est pas l'autre, ce n'est pas celui d'à-côté, c'est l'égoïsme. »*

D'autres nomades reviendront sans doute cet été comme chaque année au Vivier-sur-Mer, sur le terrain préparé pour l'accueil des gens du voyage ou bien sur les herbues. Le sentiment de méfiance de la population locale ne sera ni plus ni moins important à l'égard de ces voyageurs que dans une autre commune. La semaine dernière, l'importance du nombre des tziganes et le fait que leur arrivée n'ait été ni annoncée ni préparée ont engendré un phénomène de rejet, découlant davantage peut-être de l'effet de surprise que d'un véritable comportement empreint de racisme.

CHRISTIAN TUAL.

(1) Bouchon situé à l'arrière de la coque.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le président Carter a adressé au chancelier Schmidt une lettre personnelle* au sujet de son prochain voyage à Moscou, a indiqué, dimanche 15 juin, M. Boelling, porte-parole du gouvernement de Bonn. L'hebdomadaire *Stern*, qui avait révélé l'existence de cette lettre en date du 13 juin, affirmait que le président américain mettait en garde son interlocuteur contre tout accord qu'il pourrait conclure à Moscou et qui mettrait en question l'installation de nouveaux missiles américains en Allemagne de l'Ouest. M. Boelling a nié qu'il s'agissait d'un avertissement et affirmé qu'il ne pouvait y avoir de divergences entre Bonn et Washington sur la décision de l'OTAN, prise en décembre 1979, de moderniser l'armement nucléaire occidental en Europe. — *(A.F.P.)*

● *M. Sá Carneiro*, chef du gouvernement portugais, est attendu en visite officielle en France, le 1er juillet.

● *La Chine tient l'U.R.S.S. pour partie responsable de l'instabilité du prix du pétrole.* — Chine nouvelle, dans un commentaire sur la réunion de l'OPEP à Alger, estime qu' *« il est évidemment impossible de maintenir le prix du pétrole stable à un moment où l'Union soviétique fait pression régulièrement en direction du Proche-Orient »*. L'agence reproche d'autre part aux pays occidentaux de chercher à compenser leur inflation en la répercutant sur les prix industriels à l'intention des pays du tiers-monde non producteurs de pétrole. — *(A.F.P.)*

● *Informatique : coopération sino-américaine.* — La Chine vient de signer avec la société américaine Sperry Univac un accord de coopération dans le domaine de l'informatique. Sperry Univac participera à la formation de techniciens en Chine, a déclaré M. Xu Chen, directeur des services techniques du premier centre chinois chargé de l'application industrielle de l'informatique. — *(A.F.P.)*.

● *« La R.F.A. se mettra bien évidemment d'accord avec la France sur une réforme du Marché commun »*, a déclaré vendredi le chancelier Schmidt, à la télévision ouest-allemande, qui a ajouté que *« le processus d'harmonisation des points de vue, qui durera des mois, pourrait commencer lorsque la commission européenne aura soumis ses propositions en juin 1981. Les élections* [*présidentielles françaises*] *auront eu lieu. »* Le chancelier a encore estimé que l'élargissement et une réforme de la PAC *« ne s'excluaient certainement pas »*.

● *L'indice de la production industrielle française en avril se situe à 136* (base 100 en 1970), sans le bâtiment et corrigé des variations saisonnières, soit au même niveau qu'en mars. En février la progression avec un indice à 135, avait été de 0,7 %. Ce plafonnement en avril traduit une légère baisse des biens de consommation (152 en avril contre 153 en mars), et une hausse des biens intermédiaires (129 contre 126) et des biens d'équipement (147 contre 137).

● *Le Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives*, vient de fêter son dixième anniversaire ; il regroupe la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.), le Groupement national de la coopération (G.N.C.), le Groupement des sociétés d'assurances à caractère mutuel (G.S.A.C.M.), le Comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'éducation nationale (C.C.O.M.C.E.N.), l'Association pour le développement des associations de progrès (ADAP), l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS).

Ce secteur, qui se qualifie de *« secteur de l'économie sociale »*, se compose de mouvements à but non lucratif, riches ensemble de vingt millions d'adhérents. Il emploie plus d'un million de salariés.

